



PRODUISONS POUR CONSTRUIRE LE « BIEN VIVRE »

Systématisation d'expériences réalisée
dans le cadre du projet « Innovation et
mobilisation pour la sécurité alimentaire »
au Burkina Faso, en Bolivie et au Pérou

**Mission inclusion et ses partenaires,
AFDR, APIL, CINDES, FCCP,
PRO RURAL et USCCPA**

**PRODUISONS POUR
CONSTRUIRE LE
« BIEN VIVRE »**



Les Éditions des partenaires, septembre 2020

ISBN 978-2-923003-22-1 (en français)

ISBN 978-2-923003-23-8 (en espagnol)

Rédaction et coordination auprès des partenaires :

Paul Cliche, Jaime del Carpio, Charles Mugiraneza et Richard Simard

Correction des épreuves :

Sabine Cerboni

Traduction des textes :

Raymond Robitaille et Jorge Parra

Édition :

Alexandre Silveira

Coordination :

Richard Simard

Le programme IMSA a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.



SOMMAIRE

Préface	2
Introduction	5
1. La méthodologie de systématisation dans l'action	8
a. Les lignes directrices	8
b. Le processus vécu	16
2. L'IMSA, un grand projet, une démarche, des changements	24
3. Les expériences burkinabés	36
a. L'expérience d'AFDR du Burkina Faso	38
b. L'expérience d'APIL du Burkina Faso	60
c. L'expérience de l'USCCPA du Burkina Faso	79
d. Conclusion sur la transformation sociale	99
4. Les expériences andines.....	106
a. L'expérience de CINDES du Pérou	108
b. L'expérience de PRO RURAL de la Bolivie	127
c. L'expérience de la FCCP de la Bolivie	148
d. Conclusion sur la transformation sociale	162
5. Quelques défis de la conjoncture mondiale	170
6. Conclusion	190
Annexe :	195
Des communautés rurales s'organisent pour contrer les effets des changements climatiques au Burkina Faso	

En tant que directeur général de **Mission inclusion**, j'ai lu avec grand plaisir et enthousiasme cette monographie sur la systématisation de l'expérience IMSA, notre projet phare depuis cinq ans. Bien que j'eusse rencontré de nombreux partenaires lors de leur visite au Canada ou de ma plus récente visite en Bolivie et au Pérou, les détails m'échappaient. Je ne saisisais pas ce qui avait pu motiver tant d'enthousiasme et d'esprit de corps entre six organisations dispersées en quatre pays. Je n'avais pas participé aux séances de réflexion organisées par ces organisations et guidées par un collègue de longue date, Paul Cliche. L'étincelle dans les yeux de mes autres collègues lorsqu'ils me parlaient de la systématisation me laissaient confiant, certes, mais tout de même mystifié quant à la source.

Mais l'étincelle se traduit bien dans ce texte, et ce que j'ai lu m'a allumé. En cours de lecture me venait l'idée d'un **Manifeste du projet de société agroécologiste**. Le texte n'a pas cette prétention, mais j'y perçois l'essentiel d'un manifeste, car au-delà du nexus agriculture/écologie, conception de base mais limitée de l'agroécologie, on perçoit bien la dimension sociale et sociétale. La ferme familiale, la division du travail entre les femmes et les hommes, les relations au sein des organisations locales, le soutien des ONG régionales ou nationales, le soutien et l'implication des acteurs politiques au niveau local, régional et national, tout y est. Et le projet agroécologiste, s'entendant projet de société, intègre toutes ses dimensions.

Qui cherche une liste compréhensive des éléments techniques de base de l'agroécologie andine au Pérou ou en Bolivie les trouvera. Idem pour le Burkina Faso. Ces techniques constituent une base nécessaire pour une transformation agroécologique, mais elles ne sont que partie la plus visible, la pointe de l'iceberg, ou plutôt de la termitière.

Il était intrinsèque à la démarche de laisser la parole aux acteurs de la systématisation. Ce sont leurs paroles qu'on lit dans les différents chapitres et c'est leur voix qui s'exprime. Imposer une ligne éditoriale spécifique aurait été une trahison à la nature participative de l'expérience quinquennale que les organisations venaient de partager.

Malgré cela, je constate une forte cohérence et complémentarité, possiblement étonnante étant donné la diversité d'auteurs représentant 6 organisations et trois pays. C'est sûrement en

grande partie l'effet de l'approche de Mission inclusion, pour qui l'esprit de communauté au départ était un critère de base. Mais c'est aussi l'effet du contexte global dans lequel tous agissent. Il s'agit essentiellement d'interventions locales, c'est sûr, mais elles sont toujours intégrées aux grands enjeux de l'heure au niveau global, selon les contextes spécifiques.

Tous, par exemple, sont aux prises avec les effets des changements climatiques. Les innovations technologiques pour mieux tirer profit des ressources naturelles que sont l'eau et la terre sont bien documentées, par exemple, en Bolivie. Au Pérou, on comprend aisément comment l'eau est au début, pour ne pas dire à la source, d'une chaîne de causalité qui aboutit à une plus grande prospérité et autonomie pour des femmes : de l'eau pour faire pousser des foin qui alimentent des vaches qui produisent plus de lait que des femmes transforment en plus de fromage et vendent. D'autres intrants sont bien sûr associés, comme des compétences techniques et managériales, le travail, de meilleures variétés de grains, des croisements génétiques grâce à l'insémination artificielle, tous nécessaires pour aboutir à cette autonomie et prospérité des femmes qui donnent lieu à leur tour à de nouvelles perspectives d'avenir pour la famille.

D'ailleurs, les femmes sont omniprésentes dans l'IMSA et c'est évident dans le processus de systématisation. 91% des entreprises familiales soutenues par une des organisations boliviennes sont dirigées par des femmes. Elles se reconnaîtraient sûrement dans le témoignage d'une femme burkinabée sur son « histoire IMSA » : « Combien de femmes dont le potentiel sommeille en elles malheureusement par faute de courage et d'accompagnement vivent dans la misère absolue? » « Pour moi, il a suffi de me former aux bons itinéraires techniques agricoles et de me doter de trois têtes de moutons pour que je puisse en arriver là aujourd'hui. » Mais enlever aux femmes les obstacles à leur épanouissement n'est pas toujours aussi simple que la formation, l'accompagnement et la mise à disposition d'un capital de démarrage. En Bolivie, les acteurs du projet se sont liés aux autorités locales pour prévenir la violence, obstacle autrement complexe à la participation des femmes dans les initiatives proposées.

Ainsi, les partenaires de l'IMSA n'ont pas mené des interventions de manière isolée. Partout, ils ont été cohérents avec les politiques nationales et en relation avec les représentants locaux; ils ont servi d'intermédiaires, accomplissant un énorme travail de communication pour faire concrétiser des politiques en faveur du monde rural et pour rehausser la sensibilité des autorités locales envers les besoins réels des populations. Même dans des contextes potentiellement divisifs, comme au Burkina Faso, où une loi régissant le secteur coopératif en faveur de la normalisation de ses pratiques risquait d'exclure les moins nantis des grands bénéfices d'être membre d'une coopérative. Avec un peu de courage et pas moins de créativité, une organisation burkinabée a réussi à établir des modalités beaucoup plus inclusives que celles appréhendées au départ.

Et partout, autant les femmes ont pris conscience de leur potentiel et de leurs capacités, les six organisations ont pris conscience de leur pouvoir d'influence, par les alliances établies, en faveur d'un changement durable et bénéfique pour les plus vulnérables des rapports sociaux, économiques et politiques.

En bref, cette histoire de systématisation est une histoire multiple, une histoire de prises de conscience des capacités et d'optimisme envers l'avenir. Elle est également une démonstration d'une théorie du changement axée sur l'inclusion, théorie selon laquelle l'inclusion sociale dépend non seulement de la capacité des individus, mais de la capacité et de la volonté des groupes, communautés, organisations et institutions d'une société d'inclure les individus autrement marginalisés, et de refléter cette volonté par leurs attitudes et leurs actions.

Bonne lecture!

Richard Veenstra

1 Le Buen Vivir (Bien Vivre en Français), "Sumak Kawsay" en quechua ou Vivir bien est un concept autochtone à vocation universaliste. Le Buen Vivir s'appuie sur le principe d'une relation harmonieuse entre être humain et la nature, d'une vie communautaire faite d'entraide, de responsabilités partagées, de production collective et de distribution des richesses selon les nécessités des membres de la communauté. En Bolivie est utilisé un concept similaire d'origine aymara, "Suma Qamaña" (Vivre Bien).



INTRODUCTION

Frédérique Thomas, Directrice des programmes internationaux

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter la synthèse d'une systématisation dans l'action que nous avons vécue avec les partenaires qui, au Pérou, en Bolivie et au Burkina Faso, ont été au centre du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA). Ce processus original a permis une réflexion critique, un apprentissage et une production d'un savoir d'expérience incroyable qui nous a fait prendre conscience de l'effet de nos actions dans un cadre de transformation sociale de nos sociétés. Réalisé par les partenaires sur la base de leurs propres stratégies et pratiques de développement, ce projet a été également mené par l'équipe de **Mission inclusion** et facilité par un consultant-éducateur populaire.

Durant ce processus, nous avons travaillé de façon parallèle en espagnol pour l'Amérique andine et en français pour le Burkina Faso, mais dans une démarche et avec des outils conceptuels et pédagogiques identiques ou équivalents et, comme on le verra dans le premier chapitre, avec des ponts ou des points de rencontre entre les continents. Trois éléments importants de cette synthèse méritent ici d'être soulignés. D'abord, le fait qu'elle soit produite simultanément dans les deux langues afin que les organisations partenaires des deux continents aient accès à l'entièreté des expériences systématisées. Ensuite, le fait que cette synthèse constitue un des aboutissements du processus, chacune des organisations partenaires ayant planifié sa propre manière de le partager dans sa région. Enfin, que ce n'est qu'une synthèse d'un processus qui a été, surtout du point de vue de l'apprentissage, très riche pour les personnes et les organisations participantes, et dont les retombées se verront à moyen et à long terme dans les nouvelles pratiques et stratégies de développement mises en œuvre.

Le présent ouvrage est structuré en cinq chapitres :

1-2

Les deux premiers chapitres constituent une sorte de mise en situation. Le premier décrit la méthodologie de systématisation dans l'action, telle qu'elle a été pensée et appliquée, c'est-à-dire d'une part les fondements et les lignes directrices du modèle et, d'autre part, le processus vécu dans son expérimentation avec les organisations partenaires. Le deuxième chapitre brosse un tableau du projet IMSA, son contenu, sa démarche, ses principaux résultats ainsi que ses liens avec le contexte de l'agriculture familiale à l'échelle mondiale.

3-4

Les deux chapitres suivants représentent le cœur du document. Le troisième chapitre expose les trois expériences burkinabées qui ont été systématisées, soient celles de l'Association formation, développement et ruralité (AFDR), d'Action pour la promotion des initiatives locales (APIL) et de l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA/BM) traitant respectivement de stratégies de résilience face au changement climatique, de pratiques agricoles agroécologiques innovantes et du développement de coopératives simplifiées dans la Boucle du Mouhoun. Le quatrième chapitre décrit les trois expériences andines, soient celles de CINDES (Centro de Apoyo e Investigación para el desarrollo campesino - un centre d'études en intégration et en développement), de Pro-Rural (Asociación boliviana para el desarrollo rural - une association bolivienne pour le développement rural) et de la FCCP (Fundación Centro de Cultura Popular - un centre de culture populaire). La première porte sur des pratiques d'élevage laitier et d'agriculture agroécologique, la seconde sur des stratégies d'implantation d'unités familiales agroécologiques intensives appuyées par des centres de services communautaires et la troisième sur des foires agroécologiques dans la ville de La Paz.

5

Le cinquième et dernier chapitre avant la conclusion dépeint la conjoncture mondiale qui pose un certain nombre de défis aux organisations partenaires et à leurs pratiques qui sont certes ancrées localement, mais qui n'échappent pas pour autant au contexte global et globalisant du système mondial.

Pour terminer, cet ouvrage synthèse s'adresse aussi bien à nos partenaires des deux continents qu'à la communauté des organismes de coopération internationale et à toutes les personnes intéressées par les problématiques de développement et de solidarité internationale ou par les méthodologies d'éducation populaire et de production de savoir d'expérience. Bonne lecture !



La méthodologie de systématisation dans l'action

Paul Cliche, Consultant pour la systématisation

Les pages qui suivent proposent une description méthodologique du modèle et du processus vécu de la systématisation dans l'action de l'expérience du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA), projet développé par l'organisme canadien de coopération internationale **Mission inclusion**¹. Cette systématisation nous a permis de tirer collectivement des apprentissages et des connaissances en effectuant un retour rigoureux sur la pratique afin de la comprendre, de l'améliorer et de pouvoir la partager.

1. Les lignes directrices du modèle de systématisation dans l'action

a. De quoi s'agit-il ?

La caractéristique principale et l'originalité de la méthodologie de systématisation dans l'action résident dans le fait que ce sont les groupes partenaires eux-mêmes qui décrivent et analysent leurs propres expériences. Cela diffère fondamentalement de la plupart des méthodologies de recherche ou d'évaluation, fussent-elles participatives, pour générer des connaissances à partir des pratiques sociales où ce sont généralement des

chercheurs ou des consultants qui procèdent aux descriptions et aux analyses. Donc, plutôt que des agents externes qui discutent sur les projets ou programmes de développement, ici ce sont les acteurs réalisant les expériences qui objectivent et rendent compte de leurs propres pratiques.

Cette systématisation dans l'action s'est réalisée dans un processus étendu et progressif qui a débuté lentement en septembre 2016 pour terminer vers la fin de 2019. Elle a impliqué six partenaires, soit trois organisations africaines du Burkina Faso et trois organisations sud-américaines de l'Altiplano andin de la région aymara (deux de la Bolivie et une du Pérou), partenaires qui sont les principaux acteurs et auteurs de cette systématisation.

Voyons brièvement qui sont ces partenaires.

Organisations burkinabées

- **Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA/BM)**² dans la région du Nord-Ouest

L'USCCPA/BM est une organisation démocratique créée en 1993, basée à Dédougou. Elle commercialise, de façon

1 L'ŒUVRE LÉGER est devenue **Mission inclusion** en octobre 2019 [<https://missioninclusion.ca/>].

2 Cette organisation s'appelait autrefois « Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) ».

collective, les excédents céréaliers de ses membres et la fleur de bissap biologique (maïs, sorgho, petit mil, fonio, haricot, sésame, bissap biologique). Elle compte 2500 producteurs et productrices regroupés en 15 coopératives réparties dans les six provinces de la Boucle du Mouhoun. Ses objectifs sont les suivants : contribuer à améliorer les revenus des productrices et producteurs membres ; promouvoir les normes de poids et de qualité ; assurer aux consommateurs des produits de qualité ; et contribuer à l'accroissement de la productivité et à l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire au Burkina Faso.

<http://ugcpabm.org/>

- **Association formation, développement et ruralité (AFDR)** dans la région du Nord

L'AFDR est une association philanthropique, non confessionnelle et sans but lucratif. Elle a son siège à Tangaye et un bureau à Ouahigouya. L'association est animée par des membres d'honneur, des membres actifs, des membres de droit et des conseillers. L'AFDR se veut un creuset des structures de développement, des compétences de la région du Nord du Burkina Faso. Elle répond aux soucis des acteurs de développement de capitaliser leurs expériences afin de faire face aux défis du monde rural : insécurité alimentaire, analphabétisme, maladies et pauvreté. Pour mener à bien sa mission, l'AFDR s'est fixé comme objectifs de promouvoir une agriculture durable pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire, de renforcer les capacités de résilience des populations, de faciliter l'accès à l'énergie, à l'éducation, à l'hygiène et à l'assainissement des populations, de lutter contre la désertification, de promouvoir l'égalité de genre à travers toutes les activités initiées et de contribuer au développement économique, social et culturel de sa zone d'intervention.

<http://afdr-burkina.org/>

- **Action pour la promotion des initiatives locales (APIL)** dans la région du Centre-Nord et du Plateau-Central

APIL est née en 1998, afin de mettre en place une organisation de développement qui pourrait se consacrer essentiellement

à la formation paysanne pour une participation réelle au développement durable au Burkina Faso. Ses objectifs sont de renforcer les capacités des paysans dans la gestion de leurs activités et de leurs structures, de promouvoir les initiatives locales des populations par le développement des activités génératrices de revenus (AGR), de contribuer efficacement à l'économie et à la santé des populations et de soutenir les populations dans leur lutte permanente pour l'éradication de la pauvreté.

<http://www.apilaction.net/>

Organisations andines

- **Pro-Rural (Asociación boliviana para el desarrollo rural)** [avec APLEPLAN]

Pro-Rural est une entité privée qui se démarque dans sa mission par la promotion du développement et le renforcement des unités économiques et leurs organisations, de préférence en milieu rural, et par ses activités, ses services et conseils ainsi que ses formations sur mesure réalisés dans une perspective de renforcement intégral de la gestion des initiatives de production des petits producteurs. Pro-Rural vise la promotion et l'amélioration de la qualité de vie des producteurs ruraux, l'amélioration des processus de développement économique durable, qui permettent l'inclusion et l'articulation des producteurs et des acteurs qui participent à la chaîne de valeur.

<http://www.prorural.org.bo/>

- **Fundación Centro de Cultura Popular (FCCP)**

Le 22 octobre 1979 naît le Centre de la culture populaire dans la zone d'Achachicala de La Paz en Bolivie. Le CCP dirige alors son travail principalement vers les femmes, en cherchant à les soutenir en tant qu'actrices du changement, en renforçant leur capacité de développer des actions qui permettent la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs familles. En 2010, le CCP devient la Fondation du Centre de culture populaire (FCCP). La FCCP compte maintenant quelque 800 membres,

mères de famille. La FCCP vise l'amélioration de la qualité de vie de la population du Macro district 3 périphérique de La Paz, afin de permettre aux femmes de développer une vision de l'égalité sociale et de l'équité et d'exercer une influence sur les politiques publiques avec leurs actions organisationnelles, éducatives et économiques.

<https://www.facebook.com/FundacionFCCP/>

- *Centro de Apoyo e Investigación para el desarrollo campesino (CINDES)*

CINDES est une organisation non gouvernementale péruvienne reconnue qui œuvre dans le milieu rural au Pérou depuis plus de dix-huit ans. Elle travaille à augmenter les capacités productives des petits producteurs et productrices dans le but d'augmenter la rentabilité de l'activité agropastorale de façon à lutter contre la pauvreté. CINDES mène des projets dans les quartiers vulnérables et les zones rurales au niveau national, notamment dans les régions d'Arequipa, Moquegua, Ica, Cuzco et Puno. Elle met l'accent sur l'accès et la diffusion des connaissances liées à l'innovation technologique et contribue à la sécurité alimentaire par le biais de la modernisation et de l'efficacité agricoles.

<http://www.centrocindes.org/>

En résumé, ces six organisations partenaires sont au centre de cette systématisation d'expériences qui a également compté sur la participation de l'équipe de gestion du projet IMSA de **Mission inclusion** (gestionnaires de l'Amérique latine et de l'Afrique et coordonnateur du projet), et d'un consultant qui a joué un rôle de facilitation tout au long du processus. Il faut noter que cette systématisation s'est effectuée dans l'action, durant la phase d'exécution du projet IMSA. Elle constitue une œuvre conjointe de **Mission inclusion** et des organisations partenaires qui interviennent dans différents pays et espaces culturels. Il s'agit donc d'une systématisation dans l'action multisites qui s'est construite dans un processus hautement participatif et dans un cadre interculturel.

Elle vise essentiellement les trois objectifs généraux suivants :

- ▶ décrire le processus réel d'exécution du projet IMSA ;
- ▶ rendre compte des valeurs et des perspectives de transformation sociale portées explicitement ou implicitement par les principaux acteurs du projet IMSA ;
- ▶ comprendre le processus réel de changement social (transformation sociale) favorisé par le projet IMSA.

b. Quelle approche avons-nous utilisée ?

L'approche empruntée est triple. Elle est avant tout une systématisation d'expériences qui s'insère fondamentalement dans cette perspective méthodologique. Cependant, la plupart des systématisations se font ex-post-facto, c'est-à-dire une fois l'expérience terminée. Dans notre cas, la systématisation s'est réalisée en grande partie dans l'action et a en quelque sorte accompagné en synchronie l'exécution du projet. Pour cette raison, notre approche a emprunté certains éléments de la recherche-action participative. Elle est enfin une systématisation qui est de nature éminemment interculturelle, impliquant une diversité de cultures qui interagissent dans les rapports entre **Mission inclusion** et les partenaires, et entre les partenaires et les communautés de base.

La systématisation d'expériences comme axe méthodologique principal

La méthodologie de systématisation d'expériences – qui constitue l'axe méthodologique fondamental dans le cas qui nous occupe – vise la genèse de connaissances et d'apprentissages dans l'action, avec cette caractéristique primordiale : c'est le groupe ou l'organisation sujet de l'expérience qui en principe décide d'entreprendre une systématisation et dirige le processus d'autoapprentissage et d'autoproduction de savoir.

La perspective méthodologique dans laquelle nous nous situons a émergé en Amérique latine³ dans les années 1950-1970 à un moment historique où se manifestaient différents mouvements d'émancipation (Jara, 2009). Elle fut en quelque sorte la réponse d'intellectuel.le.s associé.e.s aux luttes populaires face aux processus de changement social qui avaient cours et face aux vides et aux insuffisances observées dans les milieux professionnels, académiques et scientifiques. Influencée par la pensée de Paulo Freire (1975 [1964] et 1977 [1969]) et son projet d'éducation libératrice, ainsi que par l'idée d'établir un lien entre éducation populaire et changement social (Jara, 2010), elle convergea vers une vision critique tendant à s'émanciper de l'eurocentrisme (Fals Borda et Mora-Osejo, 2004) et affirmant qu'il était possible de décentraliser le savoir et de générer des connaissances à partir de l'action.

La systématisation d'expériences constitue en essence une façon d'apprendre collectivement des expériences afin de pouvoir les partager et d'améliorer la pratique. Elle s'inscrit dans un processus d'action-réflexion-action inhérent à l'éducation populaire, collé à la pratique et engendrant un savoir d'expérience. Ses trois caractéristiques fondamentales, qui forgent en quelque sorte son originalité, sont le fait de partir de la pratique, d'une réflexion sur l'expérience vécue, d'être l'œuvre collective du groupe qui a participé à cette expérience (incluant généralement l'aide de personnes facilitatrices externes) et de viser expressément un retour sur la pratique, dans le processus dialectique de changement et de transformation de l'environnement social dans lequel le groupe évolue.

La systématisation est typiquement divisée en quelques moments forts ou étapes distinctes (Jara, 1994, p. 89 et suiv. et 2012, p. 162 et suiv.) :



- ▶ le point de départ, c'est-à-dire l'expérience vécue ;
- ▶ la formulation d'un plan de systématisation incluant les questions initiales ;
- ▶ la récupération historique du processus vécu ;
- ▶ la réflexion de fond permettant une interprétation critique de ce processus ;
- ▶ les conclusions et la communication des connaissances et des apprentissages.

3 Le Conseil d'éducation des adultes d'Amérique latine (CEAL) a créé, avec l'appui du centre d'études et de publications (CEP) Alforja du Costa Rica, une bibliothèque virtuelle en ligne sur la systématisation d'expériences : <http://www.cepalforja.org/sistematizacion/bvirtual/>.

Le but principal de la systématisation est de revenir à la pratique, une pratique améliorée par la réflexion et la théorisation sur l'expérience. La systématisation, puisqu'elle génère un savoir, constitue donc une démarche de recherche, plus précisément de recherche sur l'action. Cependant, elle se démarque clairement des méthodes positivistes, notamment de la méthode expérimentale issue des sciences dites exactes et utilisée largement dans les recherches de sciences humaines (Palma, 1992). Ainsi, ces dernières, qui ont largement dominé l'univers scientifique, ont une visée surtout spéculative, exigent une distance nette entre la personne chercheuse et son objet d'étude et épousent une approche déductive partant de principes et d'hypothèses qui sont ensuite vérifiés dans la réalité. La méthodologie de systématisation, elle, porte un regard critique sur les limites des méthodes positivistes. Elle vise ouvertement à perfectionner et à renouveler la pratique des organisations et emprunte une approche inductive et participative dans laquelle on part de la réalité d'une expérience pour en rendre compte et l'interpréter. Dans cette méthodologie, ce sont les sujets de l'expérience qui prennent les décisions et qui sont les principaux acteurs de la démarche de connaissance.

La systématisation implique un haut degré de participation qui va bien au-delà de la traditionnelle observation participante et qu'on pourrait qualifier de « participation observante » (Bastien, 2007). Cela représente un intérêt épistémologique évident, inhérent à cette approche, puisque des acteurs qui sont autrement des objets de connaissance deviennent des sujets d'apprentissage et de théorisation, lorsqu'ils objectivent leurs propres pratiques. Dans ce cas, comme on le verra, cela a manifestement engendré une difficulté intrinsèque à l'application de cette approche qui nécessite une certaine distance par rapport à la quotidienneté du développement qui est déjà intense. Ce faisant, elle exige la maîtrise d'une nouvelle pratique et d'un nouveau discours pour décrire, analyser et critiquer les expériences de développement (Jimenez et Tadlaoui, 2011).

Par ailleurs, même si elle est collée à la pratique, la systématisation ne cherche pas explicitement à découvrir les « bonnes pratiques » ou les « bons coups » ni à faire de la « promotion institutionnelle », mais plutôt à générer un apprentissage et un savoir d'expérience en posant un regard critique sur l'ensemble d'une expérience, avec ses éléments positifs et négatifs, ses gains et ses avancées, ses limites et ses difficultés. Ainsi, au-delà des documents écrits ou visuels qui sont produits, elle a souvent un impact important sur le plan du renforcement organisationnel. À titre d'exemple, à la suite d'un même processus de systématisation, une organisation brésilienne d'appui aux populations déplacées par les barrages a reformulé, sur une nouvelle base, son plan stratégique tandis qu'un mouvement paysan paraguayen a mis en œuvre une stratégie pour écrire son histoire, en repensant les rapports de genre en son sein (Cliche, Díaz et Kennedy, 2010).

Enfin, dans le but de nous assurer que la systématisation aille en profondeur, soit multidimensionnelle et ne se limite pas à une simple autojustification de la pratique, nous avons tenté de lier systématisation et pensée complexe, d'intégrer les éléments les plus critiques de la subjectivité et d'inclure systématiquement une dimension de genre, entre autres dans les catégories utilisées pour récupérer le processus vécu et pour procéder à son analyse critique, ceci à partir d'une perspective d'autonomisation des femmes (Bickel, 2005 ; Díaz Flores, 2008 et Torres, 2003).

Dans le contexte spécifique de l'IMSA, l'application de la méthodologie de systématisation nous a permis, tout en saisissant le processus vécu dans la conception et la mise en œuvre du projet, de rendre compte de l'apport de ce projet dans le mouvement de transformation sociale des régions dans lesquelles il se réalise. C'est dans ce sens que nous avons regardé les actions de développement liées aux technologies agroenvironnementales, à l'amélioration de la production et de la commercialisation, de même qu'au renforcement de la capacité des organisations en matière de développement durable.

La recherche-action participative comme axe méthodologique complémentaire

Puisque cette systématisation d'expériences a débuté pendant l'exécution du projet, nous avons puisé certains éléments de la recherche-action participative qui vise justement à générer des connaissances durant le processus de changement social avec la participation des sujets qui sont impliqués dans l'action.

La méthodologie de recherche-action participative provient de deux grandes sources.

D'une part, il y a la pensée originelle de Kurt Lewin au milieu du XX^e siècle qui, se situant en psychologie sociale et en intégrant des éléments de l'anthropologie culturelle, a mis de l'avant deux principes, celui selon lequel « il est impossible de comprendre un système d'activités humaines sans tenter de le changer » et celui voulant qu'on « vise la participation et l'implication des praticiens au double titre de sujets et de co-chercheurs dans la démarche de recherche-action » (Claux et Lemay, 1991 : 53-54). En quelques mots, il s'agit pour la personne chercheuse d'accompagner un processus de changement sur une longue période en utilisant la méthode anthropologique d'observation participante et en impliquant les sujets de la recherche dans la formulation et la validation des inférences qui sont faites au cours de l'étude.

D'autre part, il y a un second courant de pensée fort important qui est venu de la critique du colonialisme, du néocolonialisme et de l'ethnocentrisme, lequel a été articulé par des organisations et des intellectuel.le.s du Sud lassés d'être examinés par des experts et des scientifiques étrangers, et réclamant que les populations et les communautés étudiées soient considérées comme de véritables sujets capables de penser et de générer un savoir propre (Fals Borda, 1987 et Fals Borda et Mora Osejo, 2004). La recherche-action participative à laquelle nous nous référons ici correspond donc également à une volonté

de décoloniser l'univers scientifique. Ce second courant de pensée est pour nous essentiel, car sans cette vision critique, la recherche-action peut s'insérer dans une stratégie de domination ou de manipulation culturelle où l'enjeu est de mieux connaître les obstacles à un changement que l'on veut introduire, voire imposer.

Tenant compte de cette vision critique, on pourrait alors adhérer à la définition opérationnelle proposée par André Morin (2010 : 20) :

La recherche-action intégrale vise un changement par la transformation réciproque de l'action et du discours, c'est-à-dire d'une action individuelle à une pratique collective efficace et incitatrice, et d'un discours spontané à un dialogue éclairé, voire engagé. Elle exige qu'il y ait un contrat ouvert, formel (plutôt non structuré) impliquant une participation coopérative pouvant aller jusqu'à la cogestion.

C'est dans cet esprit coopératif et conscientisant que nous avons intégré comme axe méthodologique complémentaire la recherche-action participative, laquelle se rapproche grandement de la systématisation d'expériences puisqu'elle est centrée sur l'analyse de la pratique, qu'elle exige une profonde implication des sujets de cette pratique et qu'elle s'inscrit aisément dans les mouvements et les processus de transformation sociale. Nous avons retenu essentiellement deux éléments de ce courant de pensée. D'abord, nous avons octroyé une place importante, aussi bien dans la collecte de données que dans l'analyse, aux valeurs et aux visions de transformation sociale portées et appliquées par les différents acteurs de l'IMSA. Ensuite, nous avons expérimenté certains instruments de recherche souvent utilisés dans la recherche-action participative, notamment le journal de bord et l'assemblée communautaire.

L'interculturalisme critique comme cadre d'action

L'expérience du projet IMSA et a fortiori sa systématisation ont impliqué intrinsèquement une diversité de cultures⁴ engendrant des rapports et des dialogues interculturels. Il est donc impérieux de préciser la perspective que nous avons adoptée en cette matière.

Nous sommes partis de la vision proposée par Raimon Panikkar (1998) qui conçoit l'interculturalité comme une voie médiane entre le monoculturalisme et le multiculturalisme. Le monoculturalisme correspond ici à un courant qui tente d'interpréter le monde à partir d'une seule culture prétendument universelle, engendrant différentes formes d'oppression et de domination culturelle. À l'opposé, selon lui, le multiculturalisme minimise le dialogue interculturel et propose une simple coexistence des cultures, susceptible de déboucher sur l'apartheid et la guerre culturelle. L'interculturalisme ou l'interculturalité qu'il met de l'avant représente alors une voie médiane entre ces deux tendances consistant en la création d'un espace commun issu du dialogue qui ne soit pas une imposition, mais un compromis fondé sur de nouveaux rapports.

L'adoption d'une telle vision exige certes que l'on constate la diversité culturelle et que l'on pratique le dialogue interculturel, mais cela n'est pas suffisant pour générer cet espace commun fondé sur de nouveaux rapports entre les cultures. Comme l'ont bien souligné certains tenants d'une vision critique de l'interculturalisme (Tubino, 2004 et Cruz Rodríguez, 2013), il est nécessaire de tenir compte des inégalités entre les cultures et entre les acteurs véhiculant ces différentes cultures. Il faut aussi agir sur les causes structurelles de ces inégalités afin de construire cet espace

commun de dialogue. En résumé, il faut reconnaître le fait que les rapports interculturels sont des rapports entre groupes porteurs de cultures différentes qui se définissent les uns par rapport aux autres dans différentes sphères (économique, politique et symbolique), qu'ils se construisent et se transforment historiquement, qu'ils impliquent des éléments matériels et immatériels et qu'ils sont liés à des rapports de pouvoir.

Dans le champ du développement et de la coopération internationale, les rapports Nord/Sud et, de façon générale, les rapports de pouvoir entre les différents acteurs impliqués sont de nature asymétrique. Or, en s'inspirant d'une coopération de type solidaire (Cliche, 2014) qui cherche à établir des rapports respectueux avec les partenaires, respectueux de leurs cultures ainsi que de leurs visions et propositions de développement, l'IMSA s'inspire, dans son esprit, de cette vision de l'interculturalisme que nous venons de décrire.

Le processus de systématisation dans l'action s'est alors inscrit doublement dans un cadre interculturel. D'une part, il s'est déroulé dans un espace commun de dialogue où les partenaires ont joué un rôle de premier plan. C'est de leur propre systématisation dans l'action dont il s'agit ici. D'autre part, ce faisant, nous avons jeté un regard critique sur les pratiques du projet. Pour cela, nous avons utilisé le modèle de contrôle culturel de Bonfil Batalla (1991) qui nous a permis de rendre compte du renforcement de l'autonomie des partenaires et des communautés conçue comme la capacité de prise de décisions sur les différents éléments culturels, c'est-à-dire dans le cas qui nous occupe, les ressources (matérielles, organisationnelles, intellectuelles et symboliques) impliquées dans la conception et l'exécution du projet.

4 Nous entendons ici par « culture » l'ensemble des « façons de faire et de penser d'un peuple ou d'une collectivité particulière » (Cliche, 2014, p. 8). Il peut s'agir d'une société, d'une ethnie, d'une classe ou d'une quelconque catégorie, ou groupe social qui, en interaction avec son milieu, exprime sa culture et son identité propre à travers des croyances se traduisant en symboles, en principes, en doctrines ou en idéologies et des pratiques engendrant des institutions.

ÉLÉMENTS CULTURELS (RESSOURCES)	DÉCISIONS	
	PROPRES (ENDOGENES)	EXTÉRIEURES (EXOGENES)
PROPRES (ENDOGENES)	<i>Culture autonome</i>	<i>Culture aliénée</i>
EXTÉRIEURES (EXOGENES)	<i>Culture appropriée</i>	<i>Culture imposée</i>

Tableau 1. Modèle de contrôle culturel de Bonfil Batalla (1991, p. 173)

c. Quelles ont été les autres lignes directrices ?

Outre les trois objectifs généraux mentionnés précédemment ainsi que l'approche décrite, les lignes directrices de cette systématisation dans l'action consistent essentiellement en quatre questions globales et quelques aspects qui ont guidé la collecte de données, assurant un cadre commun à cette systématisation multisites. Ce cadre devait être assez large pour que chaque organisation partenaire puisse préciser ses propres éléments prioritaires et exercer ainsi un contrôle sur le contenu. En même temps, il devait être assez structurant pour assurer une certaine compatibilité entre les expériences systématisées des différents groupes partenaires, de telle sorte qu'il y ait des points d'ancrage communs pour réaliser des analyses croisées et globales de l'expérience du projet IMSA.

Les quatre questions globales sont les suivantes :

- ▶ Quel fut le déroulement de l'expérience ?
- ▶ Qui a pris les décisions sur quoi ?
- ▶ Quels sont les changements qu'on a pu constater (dans les conditions de vie de la paysannerie et dans la capacité d'action et d'influence des organisations et des communautés) ?
- ▶ Quelles étaient nos valeurs et notre stratégie de transformation sociale et comment ont-elles été vécues ?

Quant aux différents aspects que nous voulions capter dans notre collecte de données, ils incluaient, en effectuant les distinctions de genre qui s'imposent, les actions réalisées et les réactions suscitées, les décisions prises sur le choix des ressources du projet et leur utilisation, les résultats obtenus et leur effet sur les familles et les communautés paysannes, les relations établies et leurs dynamiques en termes de rapports de pouvoir et de tensions, ainsi que les perceptions et visions des participants au projet.

d. Avec qui la systématisation dans l'action sera-t-elle partagée ?

Cette systématisation dans l'action n'est pas qu'une œuvre de connaissance. Elle s'inscrit également dans une perspective de partage et de communication, perspective qui lui donne une portée sociale essentielle. Pour ce faire, on a identifié dès le départ les quatre cercles de partage suivants :

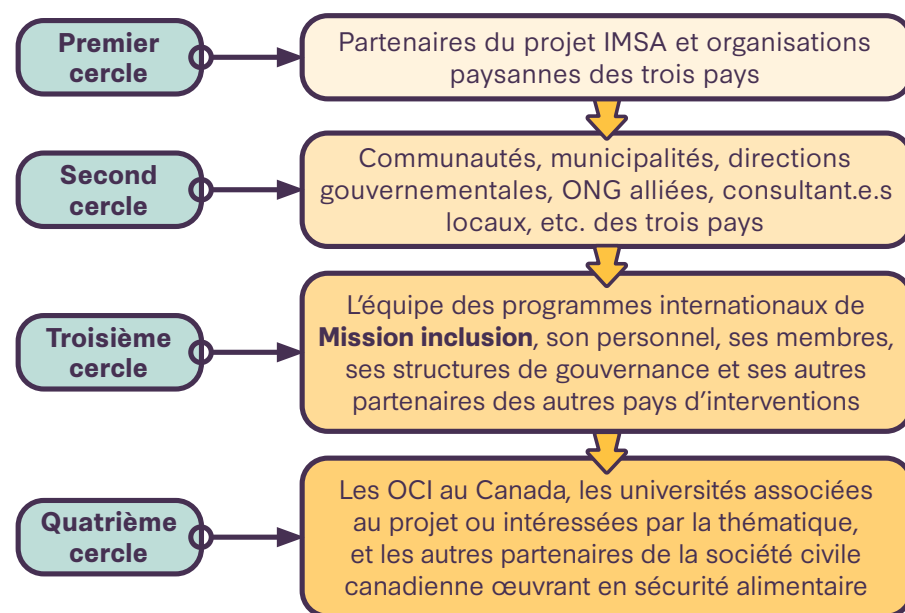


Schéma 1. Les quatre cercles de partage de la systématisation (Crédit : Richard Simard, 2016)

2. Le processus vécu

Le processus vécu pour réaliser cette systématisation dans l'action, qui s'est déroulé épisodiquement entre septembre 2016 et janvier 2020, a été itératif et ponctué de trois rencontres avec tous les groupes partenaires. Il pourrait se résumer en trois grandes phases :

1. L'amorce qui a généré un cadre méthodologique global validé par les organisations partenaires et une synthèse de valeurs propre à chaque continent.
2. L'approfondissement qui s'est réalisé dans une double démarche itérative d'expérimentation méthodologique et de dialogue sur les fondements de nos pratiques de développement engendrant, d'une part, une stratégie de collecte de données utilisant un questionnaire spécifique à chaque partenaire et, d'autre part, une stratégie commune de transformation sociale intégrant les synthèses de valeurs des deux régions.
3. La mise en œuvre durant laquelle les données ont été collectées. Une narration de l'expérience de chaque organisation partenaire a été rédigée et l'analyse critique de l'ensemble des expériences a été réalisée collectivement.

a. L'amorce

Le processus de systématisation a débuté en 2016-2017 par une introduction à la méthodologie de systématisation dans l'action, la rédaction du plan-cadre et sa validation, aussi bien par l'équipe de gestion de **Mission inclusion** que par les six organisations partenaires. L'activité la plus importante a été la réalisation en 2017 de deux ateliers de formation semblables de trois jours intensifs faits pour l'un en français à Ouagadougou (les 17, 18 et 19 mai) avec les trois partenaires burkinabés et pour l'autre en espagnol à La Paz (les 7, 8 et 9 juin) avec les trois partenaires sud-américains. Durant ces ateliers, en plus de valider le plan-cadre de la systématisation dans l'action, les participants ont travaillé sur deux grands thèmes, les valeurs et la méthodologie.

On a procédé de façon identique dans les deux ateliers. Pour introduire le thème des valeurs, quelques semaines avant l'atelier, on a demandé à chaque personne participante, incluant le consultant et l'équipe de gestion de **Mission inclusion**, de rédiger un court texte d'une page ou deux racontant un moment fort de sa vie professionnelle qui a eu un impact sur sa démarche. Les textes ont ensuite été partagés entre toutes les personnes participantes. Plus tard, au moment de l'atelier, on a effectué un retour sur les récits de la pratique en trois groupes amalgamés. On s'est alors demandé quelles sont les valeurs sous-jacentes de chaque récit et, parmi elles, quelles sont les valeurs qui semblent les plus importantes, lesquelles furent présentées en plénière. Par la suite, le consultant, en jouant le rôle d'une sorte de scribe, a synthétisé les présentations dans un schéma unique qui a été discuté, complété et validé collectivement.

Ce travail a produit deux cadres de valeurs, un pour chacun des ateliers, cadres qui ont ensuite été traduits dans l'autre langue et diffusés à tous les groupes partenaires afin d'alimenter le processus et d'assurer la transparence.

Synthèse des valeurs de la systématisation dans l'action IMSA - Burkina Faso (AFDR - APIL - USCCPA/BM - **Mission inclusion**)

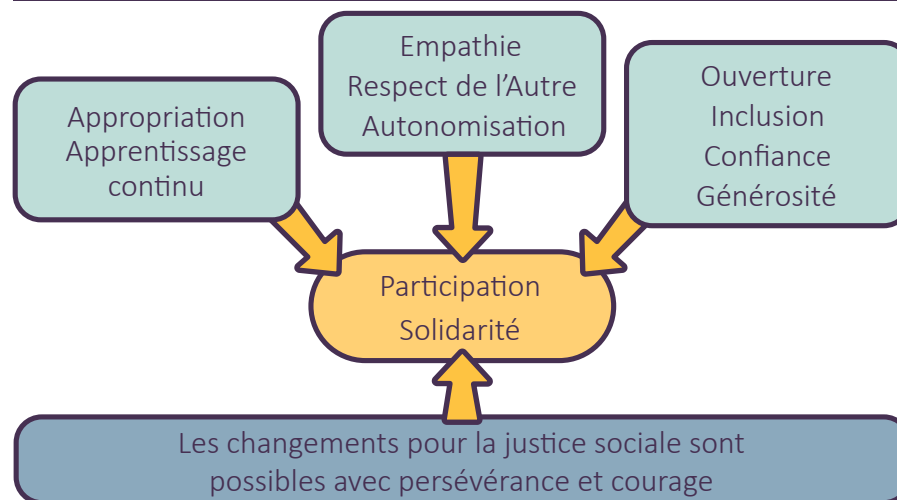


Schéma 2. Le cadre des valeurs du collectif de Ouagadougou

Synthèse des valeurs de la systématisation dans l'action

IMSA – Pérou et Bolivie
(CINDES – PRO-RURAL – FCCP – **Mission inclusion**)

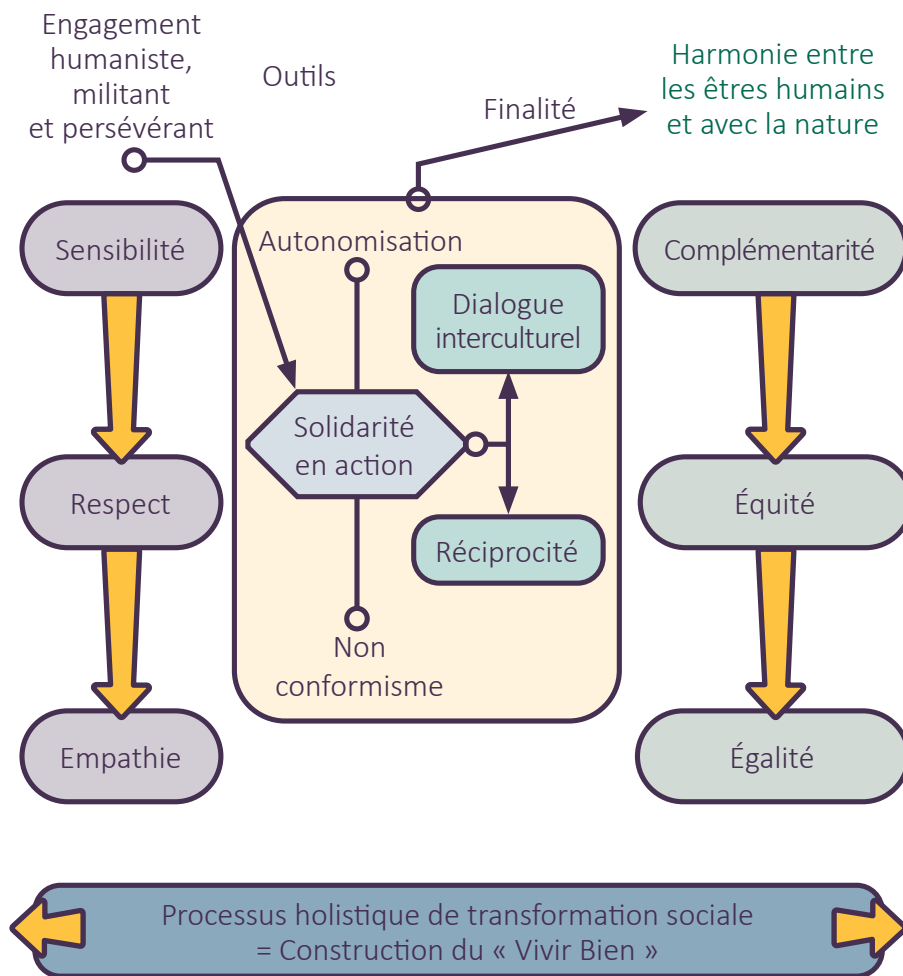


Schéma 3. Le cadre des valeurs du collectif de La Paz

Si on jette un coup d'œil à ces deux schémas, on peut d'abord noter leur originalité et leur convergence. En même temps qu'ils sont uniques, les valeurs qu'ils évoquent tournent autour de la solidarité à travers le respect, l'empathie et l'autonomisation pour générer un monde de justice sociale, d'équité et d'égalité. La différence notable entre les deux est l'existence dans l'univers andin aymara d'une vision du monde alternative, le paradigme autochtone du **Suma Qamaña** (en aymara) ou du **Vivir Bien** (en espagnol). Enfin, ces deux schémas présentent une utilité spécifique dans cette systématisation, car ils seront utilisés ultérieurement dans l'analyse des expériences afin de vérifier si la pratique a été à la hauteur des cadres de valeurs qui l'ont inspirée.

En ce qui concerne le thème de la méthodologie, il a impliqué des présentations et de l'expérimentation. Ainsi, il y a eu des présentations de la part du consultant sur l'approche de systématisation dans l'action et sur le plan-cadre, ainsi que deux instruments de collecte de données, la fiche d'observation et le journal de bord. Il y a eu également un exercice pratique qui a consisté, d'une part, en une expérimentation exécutée par les participant.e.s pendant l'atelier des deux instruments présentés et, d'autre part, en un travail initial pour identifier les principaux éléments du plan de systématisation de chaque organisation partenaire qui a été parachevé quelques semaines après l'atelier.

b. L'approfondissement

Les deux premiers ateliers ont été suivis d'un moment de tâtonnements qui ont duré plusieurs mois durant lesquels les personnes responsables de la systématisation au sein des organisations partenaires tentèrent d'appliquer les deux instruments de collectes de données, la fiche d'observation et le journal de bord. L'idée était de documenter les expériences grâce à cette cueillette qui se réalisait durant l'exécution du projet IMSA. Cela n'a pas été pas possible, vraisemblablement pour deux raisons principales⁵.

5 C'est ce qui ressort des échanges avec les organisations partenaires et aussi des documents qui ont été produits.

D'un côté, il y avait un manque de temps disponible. L'exécution du projet étant fort exigeante en termes de planification et de suivi de ses différentes composantes, il devenait difficile d'ajouter de nouvelles tâches liées à l'utilisation de ces instruments. C'est une chose d'accueillir et d'appuyer des chercheurs et des chercheuses ou des consultant.e.s, c'en est une autre d'assumer une démarche de collecte de données.

D'un autre côté, il y avait manifestement une insuffisance de formation dans l'utilisation des instruments de collecte. Les professionnels du développement qui participaient à la systématisation étaient formés, voire enculturés à un certain style de rédaction synthétique et normatif exigé dans les différents rapports et documents de planification qu'ils devaient régulièrement produire, style qui ne correspond pas à celui, plus descriptif et rigoureux, des instruments de collecte. Les quelques heures de formation dédiées à ces instruments ne leur avaient pas permis de s'approprier ce nouveau style.

Face à cette situation, la solution méthodologique a été d'opter pour une autre voie qui permettait de récupérer le savoir accumulé par les équipes des organisations partenaires et qui était fondée sur un instrument de collecte de données pour chaque expérience de chacun des groupes partenaires. Ainsi, sur la base des plans de systématisation et de la documentation des projets des groupes partenaires, nous avons élaboré des questionnaires précis pour cinq des six expériences à systématiser. Chaque questionnaire comprenait une quinzaine de questions, celui de la FCCP de Bolivie dont le thème de systématisation n'était pas encore définitif ayant été traité plus tard.

Les cinq questionnaires ont été révisés par l'équipe de gestion de **Mission inclusion** pour être ensuite validés et retravaillés de façon détaillée par chacun des groupes partenaires. Dans le cas de la FCCP, le questionnaire a été élaboré conjointement avec l'équipe de cette organisation. Tout cela a été réalisé à travers six ateliers de deux jours de suivi et d'approfondissement de la systématisation avec chacune des organisations partenaires en mai 2018, d'abord

au Pérou et en Bolivie, puis au Burkina Faso. C'est ainsi que chaque questionnaire a été achevé, peaufiné, validé et, dans le cas de la FCCP, préparé. Le postulat de base était que les équipes des organisations partenaires avaient déjà une bonne connaissance de leurs expériences, que la récupération de cette connaissance allait constituer le fondement de la collecte complétée par quelques entrevues et observations sur le terrain, dans les communautés. Lors de chaque atelier, une fois le questionnaire approuvé, on a effectué un exercice collectif avec une des questions afin de s'assurer que chacune des équipes s'était approprié la méthode et l'application de l'instrument de collecte.

Ces ateliers ont permis non seulement de camper une méthodologie de collecte, mais également de dégager une stratégie commune de transformation sociale, ceci à partir d'un canevas de base élaboré par le consultant en s'inspirant rigoureusement des deux schémas de valeurs produits l'année précédente. Ce canevas a été validé, complété et enrichi dans chaque atelier, de telle sorte qu'il s'est développé et consolidé graduellement pour en arriver à ce schéma qui a fait l'unanimité.

On peut dire une fois de plus que les deux collectifs ont généré une vision originale, enracinée dans leurs pratiques. Mais il s'agit ici d'une vision commune, unique de ce qu'est la transformation sociale dans le contexte spécifique du projet IMSA. Elle a pour nous une valeur inestimable, car n'existant nulle part ailleurs, elle provient d'un processus de coconstruction dans un contexte éminemment interculturel d'une pensée ancrée dans des expériences concrètes de développement et façonnée par des acteurs et des actrices qui sont au cœur de ces expériences. Cette stratégie commune de transformation sociale constituera donc logiquement une référence pour l'analyse des expériences systématisées.

c. La mise en œuvre

La mise en œuvre de la systématisation s'est déroulée en deux temps. D'abord, chaque organisation a procédé à la collecte de

Stratégie commune de transformation sociale

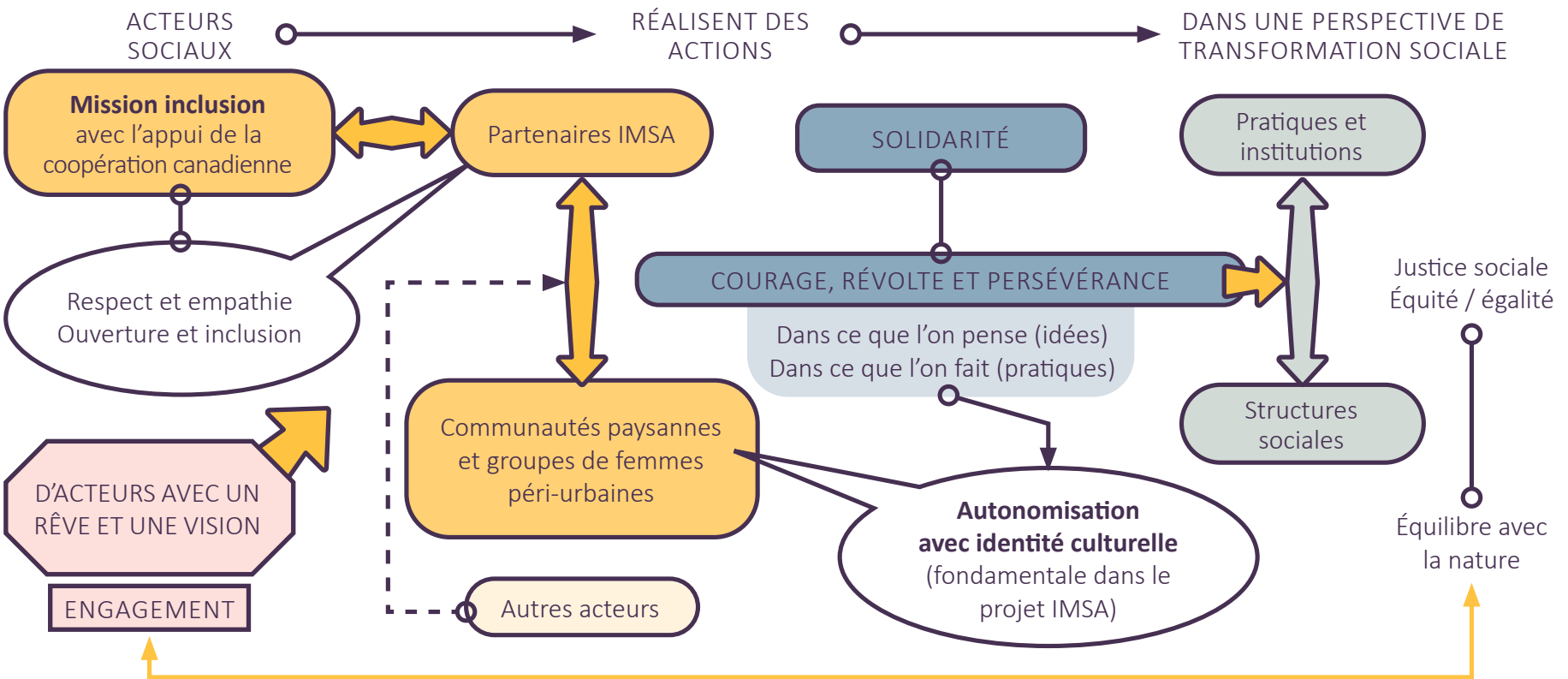


Schéma 4. Stratégie commune de transformation sociale collectivement validée

données à l'aide de son questionnaire, collecte qui a impliqué pour les personnes responsables des rencontres individuelles et collectives avec les membres de leurs équipes de même que des entrevues et des observations sur le terrain, de telle sorte qu'on a pu répondre aux questions et ainsi colliger l'information sur les expériences. Cette collecte s'est assez bien déroulée, la principale limite ayant été le temps disponible à y consacrer.

Par la suite, en utilisant les données collectées, les organisations partenaires ont procédé à la rédaction, en français ou en espagnol selon le cas, des narrations en s'inspirant du schéma suivant :

1. Acteur social central (type de paysannerie, profil socioéconomique, importance des jeunes et des femmes)
2. Stratégies de participation (incluant les mécanismes de gestion du projet et d'interaction avec les villages, les organisations ou les membres)
3. Enjeux de développement et technologies mises de l'avant (types, origines et objectifs de leur utilisation)
4. Principaux événements (ce qui a été fait et comment en incluant une ligne de temps)
5. Difficultés rencontrées (conflits, tensions et situations difficiles)

6. Changements générés (impacts, gains et apports)

Pour produire ces narrations, il a fallu que les responsables de la systématisation dans chaque organisation synthétisent et complètent l'information collectée avec les questionnaires pour ensuite intégrer le tout dans un texte fluide, ce qui a parfois nécessité l'appui d'un professionnel externe pour la rédaction. Une fois produites, les narrations ont été diffusées aux différents groupes partenaires de chacun des continents.

La collecte de données et la production des narrations ont permis, ensuite, la réalisation en 2019 de deux ateliers semblables d'analyse critique des expériences de quatre jours intensifs réalisés, l'un à Puno (du 30 juillet au 2 août) avec les trois partenaires andins et l'autre à Ouagadougou (du 27 au 30 août) avec les trois partenaires burkinabés. Ces ateliers ont constitué un moment crucial dans le processus de systématisation vers lequel a convergé tout le travail effectué précédemment. Chaque atelier comprenait quatre blocs.

Le **premier bloc** était la présentation de chaque expérience systématisée, le processus de formulation et de gestion du projet IMSA étant considéré comme l'une des expériences qui fut exposée par **Mission inclusion**. Cela a non seulement facilité une socialisation des expériences, mais également un enrichissement des narrations puisqu'en préparant leurs présentations les groupes partenaires ont en général ajouté quelques éléments, notamment historiques, afin de mieux comprendre le sens de leurs actions.

Le **deuxième bloc** consistait en un premier niveau d'analyse critique des expériences par chaque organisation, incluant **Mission inclusion**. D'une part, l'analyse s'est réalisée en fonction de la prise de décisions, des changements générés et du cadre des valeurs générés par le premier atelier dans chaque continent (voir les schémas 2 et 3). D'autre part, elle a considéré les actions au sein des dynamiques sociales de la région d'intervention, notamment la capacité de résistance et d'influence face aux différents acteurs, institutions et forces sociales.

Quant au **troisième bloc**, débutant par une présentation du consultant sur quelques défis du développement dans la conjoncture mondiale, il visait un approfondissement de l'analyse critique, mais

cette fois en groupes amalgamés ou mélangés incorporant chacun des personnes de toutes les organisations. L'analyse s'est effectuée en fonction de la stratégie commune de transformation sociale (voir le schéma 4), en se centrant plus précisément sur l'autonomisation ou le renforcement des acteurs sociaux et la contribution à la justice sociale et à l'équilibre avec la nature, et aussi en fonction de la contribution à la souveraineté alimentaire. Dans ce dernier cas, s'il est vrai que l'IMSA a été conçu comme un projet de sécurité alimentaire, la narration des expériences laissait entrevoir un apport significatif à la souveraineté alimentaire qui est un concept qui, par sa nature éminemment politique dans un sens large, s'inscrit logiquement dans une stratégie de transformation sociale.

Enfin, dans le **quatrième bloc**, la tâche principale était de projeter l'avenir en dégagant des perspectives aussi bien pour achever le processus de systématisation que pour entamer de nouvelles actions de développement et établir des alliances avec d'autres acteurs dans l'optique d'accumulation de force, pour augmenter l'impact et le rayonnement des actions entreprises.

En conclusion, voilà, telle qu'elle a été pensée et vécue, la méthodologie qui a engendré l'apprentissage et le savoir d'expérience reflétés dans le présent ouvrage, lequel intègre les narrations, les analyses critiques et les perspectives qui ont été générées collectivement. Ce modèle, inspiré par la pensée critique, les systèmes ouverts en éducation et les approches de recherche qualitative et participative, s'est concrétisé dans un cheminement flexible et itératif, ce qui a permis d'effectuer nombre d'ajustements en cours de route, ajustements tout à fait cruciaux et nécessaires pour s'adapter aux conditions réelles émergeant de la pratique et ainsi parvenir à destination. Comme l'a si bien exprimé Paulo Freire

« personne ne marche sans apprendre à marcher, sans apprendre à faire son chemin en marchant, sans apprendre à refaire, à retoucher le rêve pour lequel nous avons commencé à marcher »

(2017 [1993], p. 187 ; traduction libre).

Références

- BASTIEN, Soulé (2007). « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, p. 127-140.
- BICKEL, Ana (2005). *La sistematización participativa para descubrir los sentidos y aprender de nuestras experiencias*, El Salvador, Red Alforja/FUNPROCOOP, 15 pages. [http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/ana_bickel-la_sistematizacion_participativa_para_descubrir_los_sentidos_y_aprender_de_nuestras_experiencias.pdf] (Consulté le 26 mars 2020).
- BONFIL BATALLA, Guillermo (1991). « La teoría del control cultural en el estudio de procesos étnicos ». Dans *Estudios sobre las Culturas Contemporáneas*, vol. 4, Colima, Universidad de Colima, p. 165-204. [<http://www.redalyc.org/pdf/316/31641209.pdf>] (Consulté le 26 mars 2020).
- CLAUX, R. et P. LEMAY. « La recherche-action : fondements, pratique et formation. L'actualité de Kurt Lewin », *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 7; 1992 : 53-66.
- CLICHE, Paul (2014). *La coopération internationale solidaire : plus pertinente que jamais*. Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 228 pages.
- CLICHE, Paul, Cecilia DÍAZ et Anne Catherine KENNEDY (dir.) (2010). *Voces que cuidan y resisten desde las organizaciones indígenas y campesinas. Sistematización y análisis de experiencias en América Latina*, San José, Desarrollo y Paz et CEP-Alforja, 116 pages.
- CRUZ RODRÍGUEZ, Edwin (2013). *Pensar la interculturalidad. Una invitación desde Abya-Yala/América Latina*, Quito, Ediciones Abya Yala, 143 pages.
- DÍAZ FLORES, Cecilia (2008). *Ideas para incorporar el pensamiento complejo en la práctica de sistematización de experiencias educativas o Vivir poéticamente los procesos de sistematización*, San José, CEP Alforja, 6 pages. [<https://redalforja.org.gt/mediateca/2018/01/17/ideas-para-incorporar-el-pensamiento-complejo-en-la-practica-de-sistematizacion-de-experiencias-educativas-o-vivir-poeticamente-los-procesos-de-sistematizacion-documento/>] (Consulté le 26 mars 2020).
- FALS BORDA, Orlando et L.E. MORA-OSEJO (2004). « La superación del eurocentrismo. Enriquecimiento del saber sistémico y endógeno sobre nuestro contexto tropical », *Polis*, vol. 2, n° 7.
- FALS BORDA, Orlando (1987). « The application of participatory action-research in Latin America », *International Sociology*, vol. 2, n° 4, p. 329-347.
- FREIRE, Paulo (2017 [1993]). *Pedagogía de la esperanza: un reencuentro con la pedagogía del oprimido*, Mexico, Siglo XXI, 272 pages.
- FREIRE, Paulo (1977 [1969]). *Pédagogie des opprimés. Conscientisation et révolution*. Paris, François Maspero, 205 pages.
- FREIRE, Paulo (1975 [1964]). *L'éducation, pratique de la liberté*, Paris, Les Éditions du Cerf, 154 pages.
- JARA, Oscar (2012). *La Sistematización de Experiencias, práctica y teoría para otros mundos posibles*, San José, Centro de Estudios y Publicaciones Alforja, 310 pages.
- JARA, Oscar (2010). « Popular education and social change in Latin America », *Community Development Journal*, vol. 45, n° 3, p. 287-296.
- JARA, Oscar (2009). « La sistematización de experiencias y las corrientes innovadoras del pensamiento latinoamericano-Una aproximación histórica », *Diálogo de Saberes*, n° 3, p. 118-129.
- JARA, Oscar (1994). *Para sistematizar experiencias*, San José, Centro de Estudios y Publicaciones Alforja, 243 pages.
- JIMENEZ, Aude et Jamal-Eddine TADLAOUI (2011). « La description, l'analyse et la critique : trois tâches à maîtriser ». Dans A. Jimenez et J.-E. Tadlaoui, *Guide méthodologique universitaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 101-108.
- MORIN, André (2010). *Cheminer ensemble dans la réalité complexe. La recherche-action intégrale et systémique (RAIS)*, Paris, Éditions L'Harmattan, 312 pages.
- PALMA, Diego (1992). « La sistematización como estrategia de conocimiento en la educación popular. El estado de la cuestión en América Latina », Santiago, CEAAL, 18 pages.
- PANIKKAR, Raimon (1998). « Religion, philosophie et culture », *InterCulture*, n° 135, p. 101-124.
- TORRES R., Ana Felicia (2003). *Sistematizando experiencias de mujeres para el empoderamiento. Una propuesta desde la práctica*, San José, Centro de Estudios y Publicaciones Alforja, 46 pages. [http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/sistematizando_experiencias_mujeres.pdf] (Consulté le 26 mars 2020).
- TUBINO, Fidel (2004). « Del interculturalismo funcional al interculturalismo crítico ». Dans SAMANIEGO et GARBARINI (éd.). *Rostros y fronteras de la identidad*, Temuco, UCT, 9 pages. [http://red.pucp.edu.pe/wp-content/uploads/biblioteca/inter_funcional.pdf] (Consulté le 26 mars 2020).



L'IMSA, un grand projet, une démarche, des changements

Richard Simard, Coordonnateur du projet IMSA

Le projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) de **Mission inclusion**, débuté en avril 2015 et terminé en mars 2020 avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada, avait pour principales préoccupations l'accès équitable et durable aux ressources naturelles disponibles et le développement de l'agriculture. Dans ce projet, l'accent a été mis sur la formation et l'accompagnement des producteurs et des productrices agricoles, afin qu'ils parviennent à utiliser des innovations sur le plan technologique et social qui les rendent plus résilients aux changements climatiques. À terme, c'est la sécurité alimentaire des femmes, des hommes et des enfants des pays ciblés qu'il s'agissait d'améliorer de façon durable.

Motivés à changer positivement le sort des familles paysannes vivant dans un contexte de grande pauvreté et d'insécurité climatique, il a été décidé en 2015 de mettre en place ce projet novateur dans trois régions particulièrement vulnérables : les municipalités de Laja, de Batalla, de Pucarani, de Catavi et d'Originarios dans le département de Los Andes en Bolivie ; les municipalités d'Ilave, de Pilcuyo, d'Acora et de Plateria au Pérou ; enfin dans la région Nord, le Centre Nord, le Plateau-Central et la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.

Ce projet¹ visait à mettre à l'échelle le modèle de sécurité alimentaire développé par **Mission inclusion** et ses partenaires

dans des projets de sécurité alimentaire d'avant 2015, tout en intégrant les leçons apprises avec les organisations partenaires, notamment :

1. Le travail sur toute la chaîne de valeur en agriculture (organisation, production, commercialisation, transformation, accès aux services de proximité) constitue un facteur essentiel pour l'atteinte des résultats.
2. Le renforcement des organisations de base constitue une approche très efficace pour garantir la durabilité des résultats dans la mesure où ces organisations réussissent en général à se financer après un certain temps, avec la mise en commun des services de production, de commercialisation ou de transformation.
3. Les initiatives qui favorisent la participation des femmes aux organisations de base, l'augmentation des effectifs féminins dans les équipes de gestion, l'amélioration du leadership exercé par les femmes et l'ouverture des hommes à ce leadership, multiplient les possibilités de développement socioéconomique des femmes et la levée des obstacles à leur participation aux bénéfices des projets.

¹ Selon l'évaluation mi-parcours réalisée par la firme BAASTEL entre nov. 2017 et fév. 2018, il s'agirait plutôt d'un programme et non d'un projet, puisque l'on retrouve six projets dans trois pays différents.

4. L'adoption par la population cible de pratiques agroécologiques permettant de lutter contre la désertification, la sécheresse, la dégradation des sols et les changements climatiques assure un développement agricole durable garant de bénéfices tangibles, tant sur le plan de la sécurité alimentaire que de la croissance économique.

Le modèle de partenariat solidaire de **Mission inclusion** vise à renforcer les structures paysannes existantes et favorise l'innovation et la mobilisation pour la sécurité alimentaire. Ce modèle s'inspire du principe que l'innovation doit partir de la mise en valeur des pratiques et des systèmes traditionnels et locaux, adaptés par les producteurs et les productrices selon leur propre analyse du potentiel d'adaptation des nouvelles approches et technologies. La généralisation de l'application de technologies et de pratiques adaptées doit permettre aux producteurs et aux productrices d'améliorer de façon durable la qualité de leurs produits et d'augmenter leur rentabilité, afin de dégager des bénéfices qui seront réinvestis dans l'amélioration des conditions de vie (santé, éducation, logement, etc.) des familles et des communautés dans des zones défavorisées des pays cibles.

1. Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?

Selon la FAO, la sécurité alimentaire est assurée « quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ». Cette définition se base sur quatre piliers fondamentaux :

Disponibilité alimentaire. Aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée, dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).

Accès alimentaire. Accès de tous et toutes à des ressources adéquates leur permettant d'acquérir une nourriture convenable et nutritive.

Utilisation de la nourriture. Utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, d'eau potable, d'assainissement et de soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire.

Stabilité. Accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ni par des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

a. Description du modèle logique de l'IMSA

Afin de mettre à l'échelle le modèle de sécurité alimentaire de **Mission inclusion** et d'augmenter la sécurité alimentaire et la croissance économique des populations cibles, le projet IMSA cherchait à renforcer la chaîne de valeurs de filières porteuses en agriculture, depuis la production jusqu'à la commercialisation, en prenant en compte les besoins différenciés des femmes et des hommes (et des jeunes). La stratégie d'intervention repose sur trois axes complémentaires qui correspondent aux résultats intermédiaires, à savoir :

1) l'amélioration de la qualité et du volume de la production par l'introduction de technologies agroécologiques innovantes ; 2) l'amélioration des méthodes de collecte, de conservation et de transformation des produits agricoles ainsi que des mécanismes de commercialisation ; et 3) le renforcement des capacités des organisations partenaires en matière de gestion, d'innovation et de mobilisation. En ce qui concerne les extrants, l'atteinte

MODÈLE LOGIQUE IMSA

Résultat ultime

1000. La sécurité alimentaire des populations vulnérables du Burkina Faso, de la Bolivie et du Pérou est améliorée durablement.

Résultats intermédiaires

1100. Les producteurs et productrices des filières ciblées ont augmenté durablement le rendement de leurs activités agricoles et leur résilience aux changements climatiques.	1200. Les producteurs et productrices ont augmenté leurs revenus grâce à une meilleure maîtrise de la chaîne de valeurs en agriculture.	1300. Les organisations partenaires répondent équitablement aux besoins de leurs membres, particulièrement ceux des femmes et des jeunes.
--	--	--

Résultats immédiats

1110. Utilisation accrue des facteurs de production de qualité.	1120. Utilisation accrue des technologies agroenvironnementales adaptées aux changements climatiques.	1210. Utilisation accrue des techniques de collecte, de conservation ou de transformation des produits agricoles.	1220. Compétences améliorées en matière de commercialisation groupée.	1310. Compétences accrues des membres, particulièrement ceux des femmes et des jeunes, pour participer aux instances de décision et avoir accès aux ressources.	1320. Capacités d'encadrement, d'appui technique et de communication accrues des organisations.
--	--	--	--	--	--

de ces résultats passe par un plus grand accès aux facteurs de production, tels que les intrants et les équipements, et l'adoption par les producteurs et productrices de pratiques agroécologiques permettant de renforcer leurs capacités de résilience aux changements climatiques qui affectent directement la productivité et la rentabilité. La pérennité des résultats sera assurée grâce au renforcement des capacités techniques des organisations partenaires et à la mobilisation des communautés participantes.

Le résultat ultime du projet IMSA portait sur l'amélioration durable de la sécurité alimentaire des populations vulnérables du Burkina Faso, de la Bolivie et du Pérou. La mesure de ce résultat

aura finalement été faite par l'adoption d'une méthodologie présentée par l'Institut sur la sécurité alimentaire mondiale Margaret A. Gilliam de l'Université McGill². Pour mesurer la contribution du projet IMSA à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, un sondage sur l'état de situation (baseline) a été réalisé en début de projet (2016) sur la base d'indicateurs universellement reconnus par les agences des Nations unies (sondage FIES de la FAO³), un suivi en cours de projet (2018) et d'une évaluation finale en fin de projet. Ces trois enquêtes permettent de mesurer l'évolution de la situation, d'identifier les conditions nécessaires à l'atteinte du résultat final et les ajustements à faire en cours de route si nécessaire.

² <https://www.mcgill.ca/globalfoodsecurity/>

³ <http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fies/fr/>

En ce qui concerne les résultats intermédiaires, l'augmentation durable du rendement agricole (résultat 1100) et l'augmentation des revenus des producteurs et des productrices (résultat 1200) constituent des conditions essentielles à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations vulnérables. Ainsi, au Burkina Faso, le niébé représente un élément de base pour une alimentation riche en protéines et sa production améliorée permettra aux familles bénéficiaires d'améliorer la qualité et la quantité de l'alimentation de la famille. En Bolivie et au Pérou, où les niveaux de consommation de produits laitiers sont parmi les plus bas de la région, le lait constitue un aliment essentiel de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La production laitière est d'une importance majeure, tant à l'échelle nationale que pour les populations andines qui bénéficieront d'une plus grande production et d'une plus grande disponibilité de cette denrée essentielle à la sécurité alimentaire. Il faut aussi prendre en compte l'augmentation de la production maraîchère, destinée principalement à l'autoconsommation des familles, et la vente des surplus.

Sur le plan des résultats immédiats, l'utilisation accrue des techniques de collecte, de conservation ou de transformation des produits agricoles (résultat 1210) cherchait à réduire l'insécurité alimentaire par l'augmentation du volume de denrées entreposées, qui pourront être consommées en période de soudure ou vendues sur le marché, afin de générer des revenus aux producteurs et aux productrices qui pourront acheter des produits de base pour assurer une saine alimentation familiale. De plus, les capacités accrues des organisations (résultat 1320) leur permettront à terme d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation des populations (activité 1323) sur la promotion de la nutrition, en vue d'augmenter la capacité des populations vulnérables, et notamment les femmes, à prévenir l'insécurité alimentaire.

b. Un projet qui met les femmes à l'avant-plan

L'un des aspects fondamentaux de la programmation de l'IMSA est celui de l'égalité entre les genres. Les stratégies

élaborées par les organisations partenaires, tant au Burkina Faso que dans la région andine, ont apporté des changements positifs sur ce plan. Depuis avril 2015, plus de 12 000 partenaires locaux (productrices et producteurs) ont participé activement aux activités et aux bénéfices du projet dans les trois pays ciblés. Parmi eux, près de 55 % sont des femmes et des filles, dont 8 % du total ont moins de 30 ans.

L'égalité entre les genres dans le secteur de l'agriculture durable et de la croissance économique demeure un enjeu important pour l'atteinte des résultats. L'analyse des rapports des organisations partenaires, les observations sur le terrain et les consultations préliminaires menées auprès de ces organisations ont fait ressortir des contraintes importantes en matière d'égalité entre les genres, notamment la difficulté des femmes et des jeunes filles d'avoir un accès égal à celui des hommes aux facteurs de production (propriété de la terre, semences améliorées, équipements agricoles performants), de même qu'aux appuis techniques et aux formations en vue d'augmenter la rentabilité de leurs exploitations. Une autre contrainte majeure demeure le petit nombre de femmes aux postes décisionnels au sein des organisations paysannes.

L'approche proposée par le projet IMSA pour contrer ces difficultés était conséquente avec la Politique d'aide internationale féministe du Canada, à savoir d'une part, faire avancer la participation des femmes au développement agroenvironnemental, à titre de décideuses au même titre que les hommes et d'autre part, à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes quant à l'accès et au contrôle des ressources (semences, technologies, formations, appui technique) et aux retombées du développement de leur région.

Les mesures prises pour renforcer l'égalité entre les genres comprenaient l'identification de technologies adaptées aux besoins des femmes, le renforcement des habiletés des femmes en matière de prise de parole en public et de techniques d'animation des réunions, le fonctionnement des organisations, la sensibilisation des hommes à l'importance de la participation

des femmes sur les instances décisionnelles et l'établissement de mesures de discrimination positive telle que l'instauration de quotas de participation des femmes aux activités du projet.

c. De l'importance de s'adapter aux changements climatiques

Pour **Mission inclusion**, il s'agissait de mettre à profit les leçons apprises tirées de ses expériences passées en gestion de projets environnementaux, particulièrement le Projet de résilience climatique dans la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso (PRCBM), réalisé en 2013-2014. Le projet IMSA s'inscrivait dans le cadre de la politique environnementale de l'organisation, qui repose sur un modèle de développement durable qui promeut le respect des législations environnementales, le développement des capacités des partenaires et la conservation des ressources naturelles. Cette politique vise à mettre en œuvre des solutions durables et équitables pour améliorer les conditions de vie des personnes, et à leur permettre d'exercer un plus grand contrôle sur leur environnement. Le projet comportait la construction d'ouvrages et des activités en lien direct avec les ressources en eau. Un consultant canadien spécialisé en environnement, connaissant bien la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et celles des pays d'intervention, appuyait l'équipe du projet pour la réalisation du rapport d'examen préalable et d'évaluation environnementale. Au terme de cette analyse, un plan de suivi a été proposé et évalué par les partenaires sur une base annuelle dans le cadre des activités de renforcement de leurs compétences institutionnelles.

Les résultats environnementaux du projet aussi sont très encourageants. En plus de bénéficier d'un meilleur accès à l'eau et d'être en mesure d'exploiter de nouvelles parcelles de terre, un grand nombre de producteurs et de productrices agricoles avec qui nous avons travaillé ont été formés à la conservation des eaux et des sols et aux systèmes de production résilients aux changements climatiques.

Au Burkina Faso, la promotion des pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques est demeurée la principale stratégie adoptée par nos partenaires. En Bolivie, l'adoption des nouvelles pratiques de diversification de la production agricole a été introduite dans chaque zone. Différentes alternatives et innovations ont été utilisées, comme les semences précoces, l'hydrogel et les systèmes d'irrigation pour le quinoa, la cañahua et les produits maraîchers. Au Pérou, l'installation de réservoirs d'eau et de citernes pour l'irrigation des cultures, le reboisement et la collecte d'eau de pluie ont constitué les principales stratégies d'atténuation du risque lié à la rareté de l'eau.

d. Des initiatives novatrices au sein de l'IMSA

Les biodigesteurs construits dans le cadre du projet IMSA au Burkina Faso permettent la production de biogaz, une alternative énergétique au bois de cuisson, pour les ménages ruraux et un engrais naturel produit et disponible sur place. Ces biodigesteurs changent des vies. À titre d'exemple, après l'installation d'un biodigesteur au nord du pays, madame Ouédraogo Habibou, dit Sapoka, a établi un nouveau restaurant à Bouli dans la commune de Thiou en faisant sa cuisson à partir du biogaz produit par son biodigesteur. Ce restaurant répond aux besoins des membres de la communauté. Aussi, la disponibilité de la source d'énergie et des produits frais (légumes), favorisée par les activités du projet IMSA, a été un des facteurs déterminants pour la création du restaurant.

En Bolivie, Pro-Rural met en œuvre la méthode biointensive (Unité familiale agroécologique biointensive



- UFAB). En collaboration avec l'Université technique d'Oruro et son centre expérimental de Condoriri, la méthode biointensive a été évaluée par rapport à la culture traditionnelle de légumes dans les hautes terres dans des conditions similaires. Des études antérieures ont déterminé que le plus gros problème dans l'agriculture est la fréquence des sécheresses. La mise en œuvre du système d'irrigation au goutte-à-goutte dans les UFAB, par rapport au système traditionnel avec l'irrigation par inondation, signifie une réduction de 90 % dans l'utilisation de l'eau. C'est pourquoi l'UFAB se caractérise par une diminution de la dépendance aux précipitations saisonnières. De plus, tout en profitant des petites extensions de terres disponibles dans l'Altiplano, cette méthode améliore la qualité du sol grâce à la bioremédiation avec les engrais organiques et l'association des cultures. La méthode biointensive contribue également à l'incorporation d'engrais organique dans les sols de l'Altiplano, qui non seulement contient des nutriments, mais favorise aussi sa récupération avec l'incorporation de microorganismes améliorant leurs propriétés physiques, chimiques et biologiques, favorisant ainsi l'amélioration de sa capacité de rétention d'eau et sa résistance à l'érosion. La production biointensive se fait à

travers des petites parcelles qui peuvent être utilisées chaque année de façon continue. En plus des avantages ci-dessus, la méthode biointensive offre aux communautés la possibilité de faciliter la gestion et une réduction de la charge de travail.

Grâce à la construction d'infrastructures novatrices dans le contexte péruvien, les rendements ont beaucoup augmenté ainsi que les revenus générés par les producteurs et productrices. On enregistre par ailleurs une baisse de la mortalité animale et une réduction du nombre d'heures consacrées par les femmes à la gestion du bétail. De nouvelles pratiques agropastorales ont aussi contribué à diminuer les coûts de production et à augmenter la confiance et l'estime de soi des producteurs, et surtout des femmes productrices.

e. Un cheminement instructif, la ligne de temps d'une gestion collective

Le projet est né d'un long processus de partenariat et d'un appel du ministère à élaborer une mise à l'échelle de deux projets réalisés par **Mission inclusion** avant 2015.

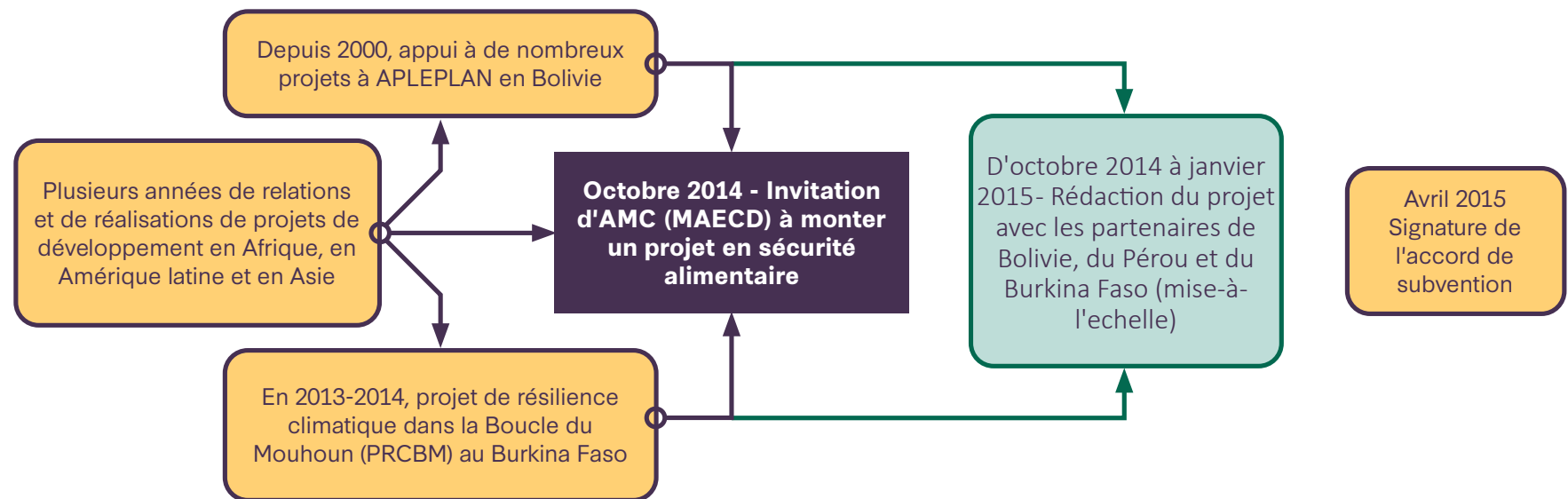




Figure 1. En septembre 2016, l'honorable Marie-Claude Bibeau, alors ministre du Développement international, visite l'APIL au Burkina Faso.

Après la signature de l'entente avec Affaires mondiales Canada, un plan de mise en œuvre concerté a été élaboré avec les partenaires des trois pays. Dès juillet 2015, des discussions ont aussi été engagées avec des représentants de la Chaire en développement international de l'Université Laval, ainsi que de l'Institut sur la sécurité alimentaire mondiale Margaret A. Gilliam de l'Université McGill. Ces échanges ont favorisé la signature d'ententes avec ces deux instituts, et par conséquent, enrichi l'offre méthodologique de **Mission inclusion** à ses partenaires.

Avant la fin de 2015, des plans précis pour le suivi et l'évaluation, la gestion de l'environnement et l'identification d'actions en égalité entre les genres étaient élaborés et concertés avec l'ensemble des partenaires. Ces plans auront été suivis tout au long du projet, avec la réalisation d'une évaluation mi-parcours après 2 années et demie de vie du projet.

De nouveaux outils de communication (dont le bulletin *Le Semencier*) ont été proposés aux partenaires dès la 2^e année, afin de favoriser les échanges entre les trois pays, et de partager les divers outils de gestion mis en place. Dans cette même année 2016, pour donner suite à des échanges entre

Mission inclusion et l'ONG belge SOS Faim, une nouvelle entente de collaboration financière et technique a été conclue permettant une meilleure couverture des activités de deux des trois partenaires du Burkina Faso (APIL et l'USCCPA).

Divers ateliers de formation sur la sécurité alimentaire, sur l'égalité entre les genres, sur la systématization dans l'action et sur les approches agroécologiques ont été organisés au Burkina Faso et dans la région andine (en alternance entre le Pérou - Puno, et la Bolivie - La Paz) avec la participation de tous les partenaires IMSA. Le très fort niveau de participation des personnes présentes dénotait un engagement constant des six organisations partenaires, depuis le début du projet en 2015, jusqu'au dernier atelier de la fin de 2019 sur l'égalité entre les genres. Le projet IMSA a connu plusieurs visites des représentants du Canada, dont celle-ci :

2. L'IMSA dans le ton du moment

En septembre 2017 avait lieu à Québec un colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Figure 2. En février 2018, Mme Gwyneth Kutz, Ambassadrice du Canada, visite CINDES au Pérou.



(FAO) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du gouvernement du Québec. Ce colloque réunissait de nombreux chercheurs et chercheuses et plus de 60 conférenciers et conférencières internationaux, qui ont discuté notamment de l'importance des systèmes agroalimentaires dans la lutte contre les changements climatiques.

Il est clairement ressorti durant ces journées de rencontres que l'on ne peut plus rien prévoir, ni la climatologie, ni la pluviométrie, ni les rendements à l'hectare, etc. Nous sommes dans une époque d'impermanence. L'adaptation constante (presque journalière) est de mise, et les mécanismes de résilience des populations face aux changements climatiques sont devenus essentiels à leur survie. Nous devons œuvrer à la reconstruction des liens essentiels entre les producteurs et les consommateurs, à l'établissement de jardins scolaires, par exemple, à rapprocher la production de la table, bref, à révolutionner nos systèmes alimentaires.

Pour ce faire, selon les chercheurs et chercheuses présents au colloque, il nous faudra désormais chercher à : augmenter les puits de carbone ; étendre la couverture verte ; favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ; développer des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition ; développer des approches filières qui renforcent la chaîne de valeurs ; diversifier les productions agricoles ; établir des mécanismes de stockage de proximité ; favoriser la transformation des produits agricoles ; développer des systèmes agro-sylvo-pastoraux qui optimiseront l'utilisation des ressources naturelles ; mettre l'accent sur la formation des paysannes et des paysans en favorisant aussi les échanges d'expérience ; faciliter l'innovation paysanne ainsi que la mise en valeur des savoirs ancestraux ; optimiser la captation des eaux pluviales et de ruissellement...

On peut reconnaître dans cette énumération la majorité des composantes du projet IMSA. En les réaffirmant haut et fort lors de ce colloque international, nous avons pu confirmer la bonne orientation de ce projet tant dans sa forme globale que dans ses expressions les plus concrètes auprès des paysannes et des paysans.

Les bénéfices de l'agroécologie ne sont plus à démontrer (qualité des sols, protection de l'environnement, cultures et savoirs traditionnels, qualité des aliments, etc.). Les revenus générés par l'agroécologie ne se calculent pas uniquement relativement aux rendements à l'hectare, mais aussi, et surtout, du point de vue des collectivités, de la qualité des écosystèmes des sols, de l'eau, et des territoires dans leur intégralité. Ces avantages n'apparaissent jamais dans les rendements chiffrés, il nous revient alors dans le futur de reconnaître la valeur de l'agroécologie et surtout de la défendre.

a. «Pas de fermiers, pas d'aliments, pas de futur»

C'est par ces mots que Mme Esther Panunia, représentante philippine de l'Asian Farmers Association (AFA), a ouvert les travaux de la sixième Conférence du Forum rural mondial tenue à Bilbao en Espagne en mars 2019⁴ devant une assemblée comptant plus de 250 personnes provenant de 65 pays. Il est important de rappeler que selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agriculture familiale produit plus de 80 % des aliments⁵ dans le monde sur le plan de la valeur. Elle est la principale forme de production alimentaire et agricole des pays développés et en développement.

L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes⁶.

4 <https://www.ruralforum.org/fr/nouvelles/2019/05/declaration-des-organisations-de-lagriculture-familiale-et-des-osc-a-la-vieme-conference-globale>

5 <https://news.un.org/fr/story/2019/05/1044481>

6 Qu'est-ce que l'agriculture familiale ? www.fao.org/family-farming-2014/fr/



Figure 3.
Participant
à l'un des
ateliers du forum
de Bilbao. © WRF VI
Conférence

À l'origine de cette assemblée, une organisation du Pays basque espagnol, le Forum rural mondial, fondée en 1999 par des femmes et des hommes visionnaires de cette région, souhaitait alors mettre l'accent sur le travail agricole de millions de producteurs et de productrices en marge d'un système économique favorisant souvent la grande industrie agricole. Cette organisation a su, contre vents et marées, réunir plus d'une quarantaine de grandes organisations fédératives de paysans et de paysannes des cinq continents pour obtenir, entre autres, la déclaration par les Nations unies de l'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014. Cette année riche en échanges et en débats aura permis de générer des outils, des principes et des cadres de travail reliés à l'agriculture familiale. Plus tard, cette même organisation, renforcée par de nouvelles adhésions et alliances, obtenait la déclaration par les Nations unies de la Décennie pour l'agriculture familiale 2019-2028.

La Décennie pour l'agriculture familiale est notre demande, notre vision, mais avant tout, c'est notre

opportunité pour atteindre collectivement davantage et de meilleures politiques publiques pour l'agriculture familiale et défendre les existantes, pour être une force majeure derrière l'implémentation desdites politiques ; d'être sûrs que l'agriculture familiale soit comprise et reconnue pour sa vraie valeur ; pour placer les personnes avant les intérêts majeurs, pour construire un meilleur futur dans les zones rurales et dans les villes⁷.

b. De l'importance de l'agriculture familiale

Un tiers des travailleurs et des travailleuses de la planète vivent de l'agriculture familiale. Voilà une réelle masse critique pour conduire à des changements durables de nos modes de production et d'alimentation. La grande majorité des intervenantes et des intervenants participants à cette conférence ont insisté sur la nécessaire reconnaissance du travail des femmes et des jeunes, et sur l'amélioration de leurs conditions d'accès aux intrants (terre, eau, semences, engrais, etc.), ainsi qu'au crédit et à la formation. Ce constat concorde largement avec l'orientation globale de la Politique d'aide internationale féministe du Canada ainsi que les grands axes du projet IMSA dans les trois pays.

Le plan d'action adopté comprend deux axes transversaux et cinq axes thématiques.

Axes transversaux

1. Soutenir les jeunes et assurer la pérennité générationnelle de l'agriculture familiale.
2. Promouvoir l'équité des sexes dans l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes du milieu rural.

7 <https://www.ruralforum.org/fr/nouvelles/2019/05/declaration-des-organisations-de-lagriculture-familiale-et-des-osc-a-la-vieme-conference-globale>

Axes thématiques

1. Mettre en place un environnement politique favorable au renforcement de l'agriculture familiale.
2. Améliorer l'inclusion socioéconomique, la résilience et le bien-être des communautés et des ménages ruraux.
3. Promouvoir la durabilité de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.
4. Renforcer la multifonctionnalité des agriculteurs familiaux et leur capacité à promouvoir l'atténuation du changement climatique et les systèmes alimentaires qui préservent la biodiversité agricole, l'environnement et la culture.
5. Renforcer les organisations agricoles familiales et leur capacité à créer du savoir et à fournir des services inclusifs en zone rurale.

Chacun de ces axes vise l'atteinte de résultats et d'indicateurs sur un horizon de dix ans (2019-2028), et ce sur les cinq continents. Ce plan d'action appelle à la création d'un nouveau contrat social, un contrat entre les milieux rural et urbain, orienté vers une transition agroécologique (au même titre que la transition écologique nécessaire au niveau des transports et des combustibles fossiles) et finalement exige une réelle reconnaissance du secteur rural dans toute sa diversité et sa richesse.

Le projet IMSA et sa démarche de systématisation dans l'action cherchaient précisément à valoriser l'agriculture familiale, à renforcer sa capacité d'agir localement, mais aussi à plus grande échelle au Burkina Faso, en Bolivie et au Pérou.



Les expériences burkinabés

EXPÉRIENCES AFRICAINES DE TRANSFORMATION SOCIALE DANS LE CADRE DU PROJET IMSA

Charles Mugiraneza, gestionnaire des programmes Afrique

Dans les pages qui suivent, **Mission inclusion** et ses partenaires du Burkina Faso présentent leurs expériences, à travers un processus de systématisation dans l'action, basées sur le travail réalisé dans le cadre du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA).

Mission inclusion, alors appelée L'Œuvre Léger, a démarré la mise en œuvre du projet IMSA au Burkina Faso au début du mois d'avril 2015 avec trois de ses partenaires, respectivement l'AFDR, l'APIL et l'USCCPA (qui à l'époque se nommait UGCPA-BM). Bien que les trois organisations soient opérationnelles dans trois régions distinctes, à savoir le Nord pour l'AFDR, le centre et le Centre-Nord pour l'APIL, et l'Ouest pour l'USCCPA, ces organisations réalisent parallèlement des activités plus ou moins similaires avec quelques différences liées à la nature de chacune des organisations et de sa région.

L'AFDR est une association comptant des membres individuels et collectifs, l'APIL est une ONG qui offre des services aux organisations paysannes de son milieu, alors que l'USCCPA est l'union de la coopérative qui fédère une quinzaine de coopératives. Enfin, il faut noter que le Burkina Faso est un pays multiethnique (plus de 60 ethnies) représentant une grande diversité culturelle selon les régions.

Les trois organisations se sont donc approprié la démarche de la systématisation, ce qui en soit est une nouveauté pour elles. Comme cela a été dit plus haut, la systématisation est un processus d'origine latino-américaine, alors que les organisations du Burkina Faso, et en général de toute l'Afrique de l'Ouest, sont habituées à travailler sur la base de la capitalisation. Cette fois-ci, elles ont jugé pertinent de travailler sur la description et l'analyse de leurs actions au fur et à mesure qu'elles progressent dans la réalisation des nombreuses activités comprises dans le projet IMSA. Elles ont fait le choix, pour la première fois, d'écrire leurs histoires, celles de leurs savoirs, de leurs actions et des transformations sociales qui en découlent. Cela s'est fait sur la base d'une thématique sélectionnée par chacune des organisations.

L'AFDR a travaillé sur : La résilience face aux effets des changements climatiques dans les cinq communes d'intervention du projet IMSA (effets et solutions).

L'APIL a travaillé sur : Les pratiques agricoles du projet IMSA dans 16 villages (certains avec de bonnes pratiques et d'autres éprouvant des difficultés).

Alors que le l'USCCPA a travaillé sur : Le développement des 15 coopératives simplifiées dans la Boucle du Mouhoun.

Pour mieux orienter le processus, chacune des organisations a défini au préalable une vingtaine de questions. En posant le regard sur cette démarche, le lecteur comprendra que ces questions ont permis à chacune des organisations de développer sa propre narration en lien non seulement avec sa situation institutionnelle, mais aussi avec ses approches d'interventions, ses relations avec les partenaires communautaires, ainsi qu'avec les autorités locales, les dynamiques de changement de comportements, d'idées, de pratiques des partenaires communautaires et aussi la politisation progressive des acteurs. Ces narrations, telles que présentées dans ce chapitre, nous font revivre les résultats et les effets qui ont contribué à apporter des changements dans les régions de mise en œuvre de l'IMSA au Burkina Faso. Finalement, à travers ces narrations, ces trois organisations burkinabés partagent leurs apprentissages et leurs connaissances, afin de nous permettre de mieux comprendre les différentes expériences porteuses d'une possible transformation sociale.





3.a. L'expérience d'AFDR du Burkina Faso

LA RÉSILIENCE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES CINQ COMMUNES D'INTERVENTION DU PROJET IMSA (EFFETS ET SOLUTIONS)

NIKIÉMA Sonia, MUSABIMANA Alexis, OUATTARA Ali Karba, OUATTARA Amidou ,
OUEDRAOGO Abdou Salam, SAWADOGO D Ives-Vital et ZONON Saïdou

1. INTRODUCTION

Le projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) est conçu pour une durée de cinq ans et est en exécution depuis le 1^{er} avril 2015. Au Burkina Faso, il est mis en œuvre dans trois régions : le Nord, le Plateau-Central et la Boucle du Mouhoun. Dans la région du Nord, le partenaire pour ce projet est l'Association formation, développement et ruralité (AFDR). Dans cette région, le projet intervient dans la province du Yatenga, précisément dans les communes de Tangaye, Oula, Barga, Zogoré et Thiou.

Pour évaluer la transformation sociale résultant de la mise en œuvre des activités du projet, les partenaires ont été formés à une nouvelle démarche : « la systématisation dans l'action ». Cette démarche permet d'écrire la narration de l'expérience d'une intervention auprès des communautés.

La présente narration va s'articuler autour de sept points principaux :

1. présentation de l'acteur social central ;
2. description des stratégies de participation et des mécanismes de gestion de projet ;
3. présentation des enjeux de développement et des technologies mises en œuvre ;
4. principaux événements du projet ;
5. difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ;
6. renforcement des capacités de résilience des communautés ;
7. analyse des expériences systématisées du projet IMSA.

2. L'acteur social central

2.1 Le type de paysannerie

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres de la planète, dont l'économie est essentiellement basée sur le secteur primaire. En effet, les activités agro-sylvo-pastorales occupent plus de 80 % de la population active et fournissent 40 % du produit intérieur brut (PIB). Cependant, le secteur agricole est l'un des moins productifs, surtout dans la partie nord du pays à cause de l'action anthropique et des conditions climatiques défavorables liées à l'insuffisance de la pluviométrie, à la pauvreté et aux processus continus de dégradation des sols dus à l'érosion (éolienne et hydrique). Ces

contraintes naturelles sont doublées de contraintes techniques et financières qui se traduisent par la pratique d'une agriculture extensive de subsistance utilisant très peu de technicité et de facteurs de production.

La grande majorité de la population du Burkina Faso habite en zone rurale et pratique une agriculture de subsistance. Chaque famille possède une petite exploitation où elle cultive des céréales, des légumineuses et parfois d'autres cultures de rente. Il s'agit d'exploitations familiales, de petites tailles, et les céréales sont destinées à l'autoconsommation. La gestion des terres est dans les mains des chefs de terre en concertation avec le chef du village.

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, le secteur agricole souffre d'une faible productivité en raison de plusieurs facteurs défavorables : effets des changements climatiques, baisse de la fertilité des sols, faiblesse des équipements agricoles, manque d'organisation des filières (hors celle du coton), utilisation des mauvaises pratiques culturales, insuffisance de formation et d'encadrement des producteurs et des productrices...

2.2 Le profil socioéconomique

Les hommes et les femmes des zones rurales comptent surtout sur les recettes de vente de productions agro-sylvo-pastorales. La constante, cependant, est que la vulnérabilité à la pauvreté des femmes est plus importante que celle des hommes. En effet, les femmes ont un accès limité aux ressources. Sur le plan des ressources productives, les terrains qu'elles labourent sont très souvent de piètre qualité. N'étant pas propriétaires, les femmes n'investissent pas dans le terrain. De plus, n'ayant ni la force physique ni le soutien nécessaire, elles ne pratiquent pas les techniques d'adaptation aux changements climatiques, telles que le zaï ou les cordons pierreux. Elles n'ont pas accès aux outils adéquats (laissés pour les terrains des hommes), et les engrais sont plutôt utilisés sur les terrains familiaux. En conséquence, leurs parcelles de terre ont de faibles rendements

et sont plus atteintes par les changements climatiques. Aussi, la charge de travail des femmes (recherche du bois de chauffe, recherche de l'eau, travaux ménagers... sans oublier leur rôle de mère de famille) ne leur laisse que peu de temps pour se consacrer au travail productif et aux activités génératrices de revenus. Ainsi, pendant la période de soudure, ce sont les femmes qui sont tenues responsables de garantir l'alimentation de la famille. Elles doivent donc redoubler d'efforts pour trouver des activités alternatives productives et obtenir des revenus afin d'acheter les aliments nécessaires.

En ce qui concerne les ressources financières, les recettes des ménages (vente de la production, vente des animaux...) sont contrôlées par les hommes. Aussi, contrairement aux femmes, les hommes ont la possibilité d'aller chercher un travail rémunérateur (aide-maçon, gardiennage). Enfin, les femmes n'ont pas d'épargne et ont un faible accès au crédit. En effet, leurs revenus sont utilisés dans leur intégralité pour l'alimentation, la santé et l'éducation de leurs enfants et l'accès aux crédits formels est en général difficile puisqu'elles n'ont pas de biens pouvant servir de garantie à l'obtention d'un prêt (par exemple, terre ou bétail pour les hommes). Quand les femmes sont membres d'un groupement féminin, les caisses populaires leur accordent plus facilement des crédits et cet argent est investi dans l'activité productrice que réalise le groupement.

2.3 L'importance des femmes et des jeunes

En ce qui concerne l'AFDR, les femmes sont les membres majoritaires (2 100 femmes contre 970 hommes). Dans le même ordre d'idées, en ce qui a trait aux partenaires locaux du projet IMSA, le nombre de femmes est de 938 contre 223 hommes. Les jeunes de moins de 30 ans participant au projet IMSA sont au nombre de 223. L'analyse de la répartition des tâches montre qu'elle n'est pas équitable. Les hommes ont un rôle productif : ils sont responsables de cultiver les céréales, en plus de la maintenance et de la construction de la maison, de l'achat-vente du bétail et dans quelques cas d'avoir un travail rémunéré. Les femmes ont un rôle reproductif : elles doivent fournir les

aliments pour toute la famille, prendre soin des enfants et des malades, préparer les repas, assurer l'approvisionnement en eau et en bois, récolter et transformer les produits forestiers non ligneux et travailler dans l'exploitation familiale. De plus, elles cumulent des tâches productives comme l'élaboration de produits destinés à la vente sur les marchés locaux, l'alimentation du bétail, le travail sur leur parcelle individuelle ou collective. En somme, il n'y a pas de répartition plus équitable des responsabilités entre hommes et femmes. Les jeunes filles appuient leurs mères dans leurs activités quand elles ne sont pas scolarisées, ou en dehors des heures de cours. De même, les garçons aident leur père dans les activités de production. Contrairement aux garçons, les filles sont souvent amenées à s'absenter de l'école pour aller chercher de l'eau ou relayer les responsabilités de la mère qui n'a pas le temps de tout assumer. Pour promouvoir l'employabilité des jeunes, l'AFDR a créé un centre de formation en métier d'agriculture et d'artisanat rural. Cela a favorisé la création d'emplois décents et l'auto-emploi pour des jeunes formés.

2.4 Les types d'organisations

Nous avons quatre types d'organisations, à savoir l'organisation administrative, l'organisation des collectivités territoriales, l'organisation traditionnelle des communautés et l'organisation des producteurs et des productrices. Pour ce qui est de l'organisation administrative, c'est le préfet qui est le représentant et le répondant du gouvernement. Il est informé de toutes les activités à mener, mais ne s'implique pas dans l'exécution. Concernant l'organisation des collectivités territoriales, le Maire est le président du conseil municipal et il y a au moins deux conseillers dans chaque village. Dans le village, il y a un conseil villageois de développement (CVD) composé de douze membres. Les activités proposées par le projet s'harmonisent avec les plans communaux de développement. Les mairies et les CVD sont impliqués dans la mise en œuvre du projet et ils sont consultés à tout moment, surtout pour l'identification et l'implantation des ouvrages hydriques (forages).

Pour ce qui est de l'organisation traditionnelle, il y a le chef du village et le chef de terre. Ils sont consultés pour le choix des sites d'implantation des ouvrages communautaires (forage, magasin) et d'installation des jardins. Ils sont impliqués aussi dans la réalisation des activités, surtout celles de mobilisation communautaire, de sensibilisation et de plaidoyer pour faciliter l'accès à la terre des femmes et une bonne appropriation des activités du projet.

Enfin, dans la zone d'intervention du projet IMSA, nous rencontrons des groupements regroupant les producteurs et productrices qui se sont mis ensemble afin de militer pour l'autopromotion paysanne. Pour les projets de développement, il est plus facile de travailler avec eux que de travailler avec les producteurs individuels. Depuis 1996, beaucoup d'organisations de producteurs et de productrices ont fédéré pour aboutir en 2000 à l'Association formation, développement ruralité (AFDR).

Jusqu'à la fin de 2018, elle comptait 3 020 membres composés de 2 100 femmes et 970 hommes répartis dans 90 organisations de producteurs et de productrices. Depuis la fin de 2019, pour se conformer à la Loi OHADA, le processus de mutation de ces organisations vers des sociétés coopératives est en cours. Dans ce processus, les membres sont répartis dans 13 sociétés coopératives. Durant la première année, le



projet IMSA appuyait seulement 55 organisations sur le total des 90. Au cours de cette année, grâce à la mise à l'échelle des activités du projet dans le village de Dingri dans la commune rurale de Barga, deux organisations se sont ajoutées pour atteindre un total de 57.

3. La stratégie de participation et les mécanismes de gestion du projet

3.1 La stratégie de participation

Les appuis sont apportés aux ménages vulnérables des organisations de producteurs et de productrices membres de l'AFDR qui remplissent les critères de vulnérabilité et qui s'engagent à respecter les conditions de participation du projet IMSA. Les critères de vulnérabilité ont été définis par la direction exécutive de l'AFDR à partir de l'enquête de base dans la zone d'intervention du projet. Les critères ont été par la suite soumis à l'appréciation des partenaires de mise en œuvre durant les assemblées générales des organisations et validés par le comité de pilotage. Une fois les critères de vulnérabilité validés, des quotas de bénéficiaires directs du projet ont été définis dans les 57 organisations retenues pour la mise en œuvre des activités du projet IMSA.

3.2 Les mécanismes de gestion du projet

Dans la gestion du projet IMSA, nous avons cinq groupes d'acteurs : la Direction exécutive, l'équipe technique, les ménages, le comité de pilotage, les fournisseurs et prestataires de services.

3.2.1 La Direction exécutive

La Direction exécutive est un organe d'exécution des plans d'action annuels validés par le Conseil d'administration (CA). Elle met en place les cadres de concertation pour la proposition des décisions et des orientations à soumettre au comité de pilotage du projet et au Conseil d'administration.

La mise en œuvre des projets et des programmes est possible grâce aux financements des partenaires financiers et aux fonds propres de l'association. Tous ces projets et programmes développés s'intègrent dans le plan stratégique de l'AFDR. Pour chaque projet, une équipe de coordination est mise en place sous le contrôle direct du directeur exécutif. Son équipe est composée du directeur, des responsables des cellules, des coordonnateurs des projets et des programmes, d'un responsable de suivi-évaluation, du responsable administratif et financier, d'un logisticien, du secrétaire et d'autres personnes de soutien.

3.2.2 L'équipe technique

L'équipe technique est composée du coordonnateur, du responsable de suivi-environnement, des animateurs et des animatrices de terrain et de l'équipe d'encadrement du Centre de formation agricole et artisanal (CFA). La planification et le bilan des activités se réalisent au cours des réunions de coordination et de cadrage mensuelles et hebdomadaires. Dans la réunion mensuelle, l'équipe procède au bilan des activités du mois écoulé et elle dresse le programme mensuel en se référant au programme annuel, tel que défini dans le diagramme de Gantt. Chaque fin de semaine, il y a une réunion de cadrage (au siège de l'AFDR et au CFA avec l'équipe d'encadrement) dans laquelle le bilan des activités est réalisé et une planification hebdomadaire est amorcée en tenant compte des réajustements des activités non réalisées de la semaine écoulée.

3.2.3 Les ménages (partenaires locaux)

Dans le cadre du projet IMSA, 1161 ménages dans cinq communes de la zone d'intervention (Tangaye, Thiou, Zogoré, Barga et Oula) bénéficient des différents appuis. Ils mettent en pratique les actions et les innovations technologiques promues par le projet. Les bénéficiaires directs sont des membres de 57 organisations de producteurs et de productrices partenaires de l'AFDR choisies parmi les 90 organisations de base. Le nombre de membres par organisation dépend de la taille et du nombre de personnes

vulnérables. Chaque organisation est dirigée par un bureau composé de cinq membres, dont au moins trois femmes et un jeune au minimum. Le bureau a un mandat de deux ans. Les décisions sont prises lors des assemblées générales (AG) qui se tiennent ordinairement une fois par mois. Les bénéficiaires indirects sont tous les membres du ménage bénéficiaire. Les ménages bénéficiaires exécutent les actions proposées par le projet par ménage ou en actions communautaires comme la construction des cordons pierreux et l'utilisation collective du matériel agricole.

3.2.4 Le comité de pilotage du projet

Le comité de pilotage est un organe de décision et d'arbitrage de l'exécution des activités du projet IMSA. L'ordre du jour est proposé par la Direction exécutive en tenant compte de la planification en cours, des défis du moment et des appuis en cours. Le comité de pilotage est présidé par la Présidente du Conseil d'administration (CA) et le coordonnateur IMSA assure l'animation par dérogation du Directeur exécutif. Le comité de pilotage compte dix membres, dont trois femmes.

Les représentants des producteurs et des productrices sont au nombre de trois, dont une femme. Le Conseil d'administration est représenté par quatre personnes, dont deux femmes. Quant à la direction exécutive, elle est représentée par trois hommes. Les membres du comité sont choisis en fonction de leur connaissance du projet, mais aussi des réalités socioéconomiques de la zone du projet. Les rencontres ordinaires du comité de pilotage se tiennent chaque semestre de l'année financière en cours. Cependant, des rencontres extraordinaires peuvent être convoquées sur invitation de la présidente du Conseil d'administration de l'AFDR. Tous les membres participent à la prise de décisions et les décisions sont prises par vote à main levée ou par acclamation.

3.2.5 Les fournisseurs de matériel et d'intrants

La mise en œuvre du projet IMSA nécessite la commande de matériel et d'intrants chez les fournisseurs. Le coordonnateur rédige des expressions de besoins qui sont analysées par le Directeur exécutif à la lumière du budget. Après analyse, le processus de commande est engagé en suivant les étapes édictées par le manuel de procédures.

3.2.6 Les prestataires de services

Certaines activités du projet exigent des compétences extérieures des prestataires de services. Dans ce cas, le coordonnateur rédige des termes de références à soumettre aux services techniques de l'État ou à d'autres prestataires. Le prestataire est retenu sur la base de ses offres techniques et financières.

3.3 Les interactions avec les villages

L'analyse de ces relations peut se faire selon les activités suivantes :

appuis qui profitent à toute la communauté : labours au tracteur, forages, unités de transformation ;

appuis qui profitent à l'ensemble des membres de l'organisation paysanne (OP) : infrastructures et matériel collectif ;

appuis qui profitent à tous les membres du ménage bénéficiaire.

4. Les enjeux de développement et les technologies mises en œuvre

4.1 Le renforcement des capacités des partenaires locaux

Dans le contexte de l'analphabétisme de la majorité des producteurs et des productrices, la transformation sociale n'est pas possible si les organismes de développement prévoient

des mécanismes de renforcement des capacités. Ce volet est un axe très important dans la mise en œuvre du projet IMSA.

4.1.1 Les thématiques abordées

Dans le cadre du projet IMSA, le renforcement des capacités des partenaires locaux concerne plusieurs thématiques, notamment :

- techniques de Conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols (CES-DRS) : zaï amélioré, demi-lunes, cordons pierreux ;
- production de la fumure organique avec activateur « compost plus » ;
- technologie du biodigesteur ;
- gestion rationnelle de l'eau : irrigation de complément, culture hydroponique ;
- production et utilisation des biopesticides ;
- itinéraires techniques de production agro-sylvo-pastorales ;
- production et utilisation des plants de couverture ;
- fauche et conservation du fourrage ;
- contrôle de qualité et conservation du niébé ;
- techniques de prise de parole et de leadership au profit des femmes et des jeunes.

4.1.2 Les approches utilisées

Les cibles de formations et des innovations techniques (biodigesteurs, BCER, culture hydroponique, silos, kassines...) sont les membres des OP de base. Les formations se font en cascades pour les formateurs et formatrices endogènes. En retour, ils se chargeront de la formation à échelle de tous les

membres de leurs organisations. Le premier noyau formé se charge de la formation des autres membres de l'OP. Au début, certaines formations sont dispensées par des prestataires externes. Par la suite, les animateurs et animatrices donnent ces formations. Deux modèles de fiches d'évaluation sont élaborés et soumis aux participants des formations : le premier modèle après la formation et le deuxième après la mise en pratique de la technologie.

Des séances de théâtre forum sont aussi utilisées comme médium de communication pour les activités de sensibilisation et de vulgarisation des innovations techniques de production agro-sylvo-pastorale. Les théâtres forum ont lieu in situ dans les villages d'intervention du projet. Ils permettent de toucher un large public en plus des bénéficiaires directs des interventions. Cette activité permet surtout les changements de comportements dans les cas d'exclusion sociale (accès à la terre par les femmes, accès à la prise de parole et aux instances de décisions...). Des troupes de prestation externe sont conviées à cette activité. Le personnel du projet joue le rôle de facilitateur en orientant les échanges au cours des forums.

Les champs-écoles paysans (CEP) participent également à la vulgarisation des innovations techniques de productions résilientes aux effets néfastes des changements. Ils sont réalisés auprès de producteurs et de productrices et au sein du Centre de formation agricole et artisanale (CFA) de Tangaye. Des champs-écoles paysans pour la production semencière du niébé et du sorgho ont été mis en place dans quatre communes d'intervention du projet IMSA. Les CEP sont répartis dans six aires géographiques (villages), notamment Bôh, Viré-Songdin, Pella, Lago, Tallé et Douma. Sur ces sites, les producteurs et productrices apprennent les itinéraires de production tels que le labour, les écartements, les semis en ligne, l'utilisation des produits phytosanitaires, les techniques de collecte et de séchage. Ils reçoivent un appui technique des animateurs et des animatrices et des services techniques en agriculture. Ces derniers ont assuré la formation initiale des animateurs et des animatrices et des producteurs et des productrices endogènes.

Il leur revient d'assurer aussi la certification de la production en fin de campagne agricole.

Des voyages d'études auprès de producteurs et de productrices modèles ont été organisés à l'intention des producteurs et des productrices, des élèves du CFA de Tangaye et de l'équipe de la direction exécutive de l'AFDR. Ces voyages d'études ont permis de découvrir certaines technologies, telles que le bocage sahélien dans le centre agroécologique de Filly dans la commune d'Oula. Aussi, un voyage d'études a été effectué au Mali, à Bamako. Cette visite a permis aux participants de s'approprier des techniques de production hydroponique et piscicole. Elle a permis l'implantation à Tangaye et à Sonh de sites expérimentaux de productions hydroponique et piscicole. Pour finir, un protocole d'entente a été signé avec la radio La voix du paysan. Ce partenariat permet à l'AFDR d'avoir du temps d'antenne pour la diffusion des émissions radiophoniques sur les bonnes pratiques agricoles pour ses membres qui ont accès aux émetteurs radio.

4.2 La dotation et la gestion de nouveaux équipements

Dans la dotation des équipements, nous allons distinguer : les équipements collectifs et les équipements individuels.

4.2.1 Les équipements collectifs

Matériel de production : charrettes, charrues, kassines avec ânes, rayonneurs, brouettes, motopompes, grillages, tracteurs, motoculteurs.

Kits de CES-DRS : barres à mine, niveaux à eau, marteaux, pioches, pelles, gants.

Matériel de transformation : moulins à grains, égreneuses, torréfacteurs.

Contrôle de la qualité : souffleurs, balances et cribleurs.

Tous les membres ont accès à ce matériel moyennant une contribution variant selon les réalités socioéconomiques des OP. En plus de ces bénéficiaires directs, tous les membres du ménage

sont des bénéficiaires indirects. Dans chaque OP, le matériel est géré par la Coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

4.2.2 Les équipements individuels

- Kits pour la transformation : foyers à gaz, bouteilles à gaz, poêles, louches.
- Matériel pour la production animale : abreuvoirs, mangeoires, grillages...
- Pousse-pousse à eau.
- Kits de conservation : silos, fûts, bâches.

Pour Ouédraogo Roukiétou du groupement Sidwaya dans la commune de Tangaye

« Les membres de mon organisation ont reçu du projet IMSA du matériel agricole collectif (brouettes, pioche, barres à mine, charrettes...) pour la réalisation des fosses fumières et pour les aménagements de CES-DRS (zaï, demi-lunes et cordons pierreux). Aussi, le projet IMSA a amélioré nos capacités de gestion des pertes post-récoltes. Nous faisons sécher nos récoltes sur des bâches et assurons le transport de la production avec le matériel (charrettes) mis à notre disposition. Nos productions ne sont plus perdues en cours de trajet ou détruites par les insectes et les moisissures. Pour assurer la pérennité (entretien et renouvellement) des équipements, chaque membre verse une contribution. Les contributions sont de l'ordre de 500 F CFA pour la charrette et la charrue, 200 F CFA pour le petit matériel agricole (pioche, pelle, barre à mine). »

4.3 Le renforcement de la résilience face aux changements climatiques

La région du Nord est une région aride et plus exposée aux effets néfastes des changements climatiques. C'est pourquoi les technologies proposées par le projet IMSA contribuent au renforcement de la résilience des producteurs et des productrices face aux effets des changements climatiques.



Figure 1. Zaï traditionnel

4.3.1 Les technologies de récupération des terres dégradées

4.3.1.1 La technologie du zaï

Le « zaï » vient du mot « zaïégré » qui veut dire, en mooré (langue du Burkina Faso), « se lever tôt et se hâter pour préparer sa terre ». Longtemps ignorée par les chercheurs, la technique est aujourd'hui classée parmi les techniques de conservation des eaux et des sols (CES). Des chercheurs estiment que le zaï a été importé du pays Dogon au Mali. La technique a été alors adoptée et améliorée par les agriculteurs du nord du Burkina Faso après la sécheresse des années 1980. La technique du zaï consiste à effectuer des poquets (trous) remplis de compost.

La pratique permet de préparer la terre très tôt dans la saison sèche, de novembre à juin, en creusant à l'aide de daba (houe à manche court), tous les 70 à 100 cm, des trous de 15 à 20 cm de profondeur. La technique est très lente et pénible, car elle est réalisée au moment des grandes chaleurs (de 40 à 45 °C). Le temps de travail est de l'ordre de 300 heures par hectare. Grâce aux poquets, le compost n'est pas entraîné par l'eau de pluie. De plus, les éléments fertiles sont situés au plus près de la plante. Il a été prouvé aussi que cette méthode nécessite une moindre quantité de compost par unité de surface.

Au début, les poquets étaient alignés. De nos jours, cette technique a fait l'objet de nombreuses innovations de la part des producteurs et des productrices organisés en groupements de paysans innovateurs, des services techniques et des projets. Pour réduire la pénibilité et le temps de travail, la deuxième innovation est sa mécanisation grâce à la traction animale.



Figure 2. Zaï mécanisé

4.3.1.2 La technologie de la demi-lune

La culture en « demi-lunes » utilise le même principe que le zaï. Cependant, c'est une technique plus adaptée pour les terrains fortement inclinés. Elle consiste à creuser des trous de deux à trois mètres d'envergure en forme de croissant (demi-lunes). Installées perpendiculairement à la pente du terrain, les demi-lunes ont l'avantage d'avoir un côté ouvert, permettant de collecter les eaux de pluie qui ruissellent le long de la pente. Cela permet non seulement de stopper l'érosion des sols, mais aussi de garder au pied de la plante les éléments nutritifs pour sa croissance. Son niveau d'adoption est moindre par rapport à celui du zaï.



Figure 3. Champ aménagé avec les demi-lunes en association avec les cordons pierreux



Figure 4. Réalisation de cordons pierreux

4.3.1.3 Les cordons pierreux

Les cordons pierreux représentent une technologie bien ancrée dans les régions du Plateau-Central et du Nord. Elle consiste en l'alignement de moellons selon les courbes de niveau et contribue à la réduction du ruissellement et de l'érosion. Sa réalisation est très onéreuse à cause du coût élevé de la collecte des moellons. Ainsi, certains



Figure 5. Puits maraîcher avec un château d'eau pour irrigation goutte à goutte

producteurs peuvent utiliser des diguettes en terre ou des tiges de mil soutenues par des piquets. Dans ce cas, les diguettes sont renouvelées lors de chaque campagne.

À la suite des défis de la dégradation continue des sols et de l'impact des effets des changements climatiques, l'adoption des pratiques de CES-DRS est devenue un impératif.

Tout appui dans ce sens reçoit un accueil chaleureux de la part des producteurs et des productrices. Deux facteurs ont facilité l'adoption de la technique. D'abord, ce sont des savoirs paysans de la zone du projet. L'adoption s'est faite sans a priori. Ensuite, les cordons pierreux sont des techniques dont les résultats sont connus depuis des millénaires sur le plateau mossi. Les aménagements facilitent la récupération des terres dégradées et permettent aux ménages d'être résilients aux poches de sécheresse.

4.3.1.4 La technologie des biodigesteurs

Le biodigesteur est une construction dans le sol en maçonnerie faite de moellons, de briques ou de béton. La technologie est destinée à recevoir des déjections d'animaux mélangées à l'eau en vue de produire du gaz appelé biogaz, qui servira à la cuisson et à l'éclairage. Le restant du processus génère un excellent engrais organique servant à accroître la productivité agricole. D'abord développés en Asie et en Amérique latine (Bangladesh, Cambodge, Équateur, Honduras, Indonésie, Laos, Népal, Nicaragua, Pakistan, Pérou, Salvador, Vietnam), les biodigesteurs ont démontré toute leur importance et sont maintenant utilisés en Afrique. Au Kenya, une organisation panafricaine

s'occupant des énergies renouvelables a favorisé la promotion de la technologie en Afrique. Au Burkina, la technologie s'est développée grâce à la promotion du Programme national des biodigesteurs (PNB). Il en existe différents modèles, mais actuellement le modèle le plus développé au Burkina est le Faso Bio 15 de 4 m³. Les avantages du biodigesteur sont perceptibles sur le plan de l'amélioration de la santé et des conditions de vie des femmes et des enfants, de l'accroissement des productions animales et végétales, de la réduction des besoins en bois de chauffage, de la réduction de l'émission des gaz à effet de serre. De nos jours, cette technologie connaît un réel engouement.

4.3.2 Les techniques de captage, de récupération et de conservation des eaux

Au nord, à la suite de l'insuffisance de la ressource en eau, le projet IMSA a réalisé différents types d'ouvrages pour la disponibilité permanente de l'eau à usage agricole.

4.3.2.1 Les puits maraîchers

Ils sont construits dans les bas-fonds pour servir à la production des cultures maraîchères. Le chantier de construction appartient aux propriétaires terriens qui mettent à la disposition de l'OP un hectare de terre. Chaque périmètre maraîcher a un comité de gestion. Ce comité assure la gestion des activités de production et l'utilisation rationnelle de l'eau. Pour une utilisation efficace, cinq périmètres maraîchers (Kalo, Touya, Nodin, Goutoula et Pella) ont été aménagés d'un système d'irrigation goutte-à-goutte.

4.3.2.2 La construction des bassins de captation des eaux de ruissellement (BCER)

Le premier modèle a été construit au CFA, et fait entièrement en béton. L'autre modèle moins coûteux a été fabriqué pour un producteur de Tangaye. Le



Figure 6 : Deuxième BCER chez un producteur



Figure 7. Fosse à compost biodigesteur

deuxième BCER a été creusé en cascade de deux fosses de deux mètres de profondeur. Les murs de la fosse sont bétonnés. Un sac de l'étanchéité a été placé au fond avant le recouvrement en béton. Le BCER a permis de lutter contre les poches de sécheresse avec l'irrigation de complément. Au CFA, en dehors des grandes cultures, les cultures maraîchères sont développées grâce à une irrigation avec une motopompe solaire. Pour avoir de l'eau en permanence, le BCER est connecté à un forage. Aussi, on pratique de la pisciculture avec l'eau du BCER.

Cette technologie joue un grand rôle pour contrer les effets des changements climatiques et en particulier les poches de sécheresse. La seule contrainte est le coût de construction élevé. Avec le deuxième BCER de Tangaye, nous avons constaté qu'il est possible de développer d'autres modèles qui sont moins coûteux. Dans le futur, la stratégie est de développer les modèles de BCER dont le coût serait accessible pour les producteurs et productrices.

4.4 La production et l'utilisation des intrants agroécologiques

4.4.1 Le compost

Le détenteur de la technologie de production de la fumure organique promue par l'AFDR est Green Cross. Il a formé les animateurs et animatrices de l'AFDR qui se sont approprié cette technique. Le projet facilite l'accès des ménages à la technologie par une formation et l'octroi d'un sac de l'actif « compost plus ». La technologie consiste à délimiter deux fosses jumelées de 20 cm de profondeur et d'une surface de 3 m sur 3 m. On place dans les coins

les bois gradués à 20 cm d'intervalle marquant la limite de chaque couche (5 couches). Les entretiens consistent en des arrosages (une fois par semaine au besoin) et des retournements réguliers de l'actif et de la biomasse toutes les deux semaines. Le compost mûr s'obtient au bout de deux mois. La quantité moyenne de production est de 4 tonnes si tous les itinéraires techniques sont respectés.

4.4.2 L'effluent du biodigesteur

Les partenaires locaux qui ont bénéficié de la technologie du biodigesteur, en plus de l'énergie, profitent de l'effluent qu'ils peuvent utiliser directement pour fertiliser les plantes ou pour produire du compost de bonne qualité. Un biodigesteur permet de fabriquer environ 42 tonnes par an de fumure organique. Dans la pratique, pour optimiser la production de fumure organique, les producteurs et productrices utilisent de la biomasse ou des déjections animales pour intercaler chaque coulée de l'effluent dans la fosse à compost. Le Burkina phosphate est également utilisé pour améliorer la qualité du compost. À défaut du Burkina phosphate, la cendre issue de la cuisson domestique lui est substituée.

4.4.3 Les biopesticides

Les animateurs et animatrices ont été formés à la technique de production et d'utilisation des biopesticides. En retour, ils forment les partenaires locaux. Le biopesticide le plus utilisé est le piol. Les ingrédients utilisés sont : l'oignon, le piment, l'ail et le savon. Les producteurs et productrices utilisent d'autres essences tirées de l'environnement immédiat tel que le neemier, le papayer, le tabac, la citronnelle... Chaque producteur et chaque productrice a droit à 6 L de biopesticides pour traiter ses cultures, notamment le sorgho, le niébé et les produits maraîchers. Les partenaires possédant des biodigesteurs traitent les cultures avec l'effluent. L'effluent du biodigesteur est filtré avec un tissu, le filtrat obtenu est dilué par la suite pour traiter les cultures.

4.4.4 Les semences à cycle court

Chaque producteur et chaque productrice bénéficie de 12 kg de niébé et de 12 kg de sorgho. La subvention se fait par le principe de la discrimination positive selon le genre (50 % pour les femmes et 60 % pour les hommes) pour promouvoir l'accès des femmes aux semences de qualité. En effet, selon l'enquête de base EFH (décembre 2016), les femmes ont moins d'accès aux ressources de production (terre, matériel, intrants). Pour faciliter la souveraineté semencière, des champs de production de semences paysannes de sorgho et de niébé ont été mis en place avec l'appui du projet IMSA. Le projet apporte les intrants et l'expertise technique à travers les animateurs et animatrices. Les semences de niébé et de sorgho produites sont rachetées par le projet pour satisfaire les demandes des partenaires locaux. La production semencière couvre environ trois quarts des besoins de la semence certifiée. L'approvisionnement en semences se fait aussi à partir des boutiques d'intrants de proximité, ouvertes dans certains villages (Tangaye et Goutoula).

5. Les principaux événements du projet

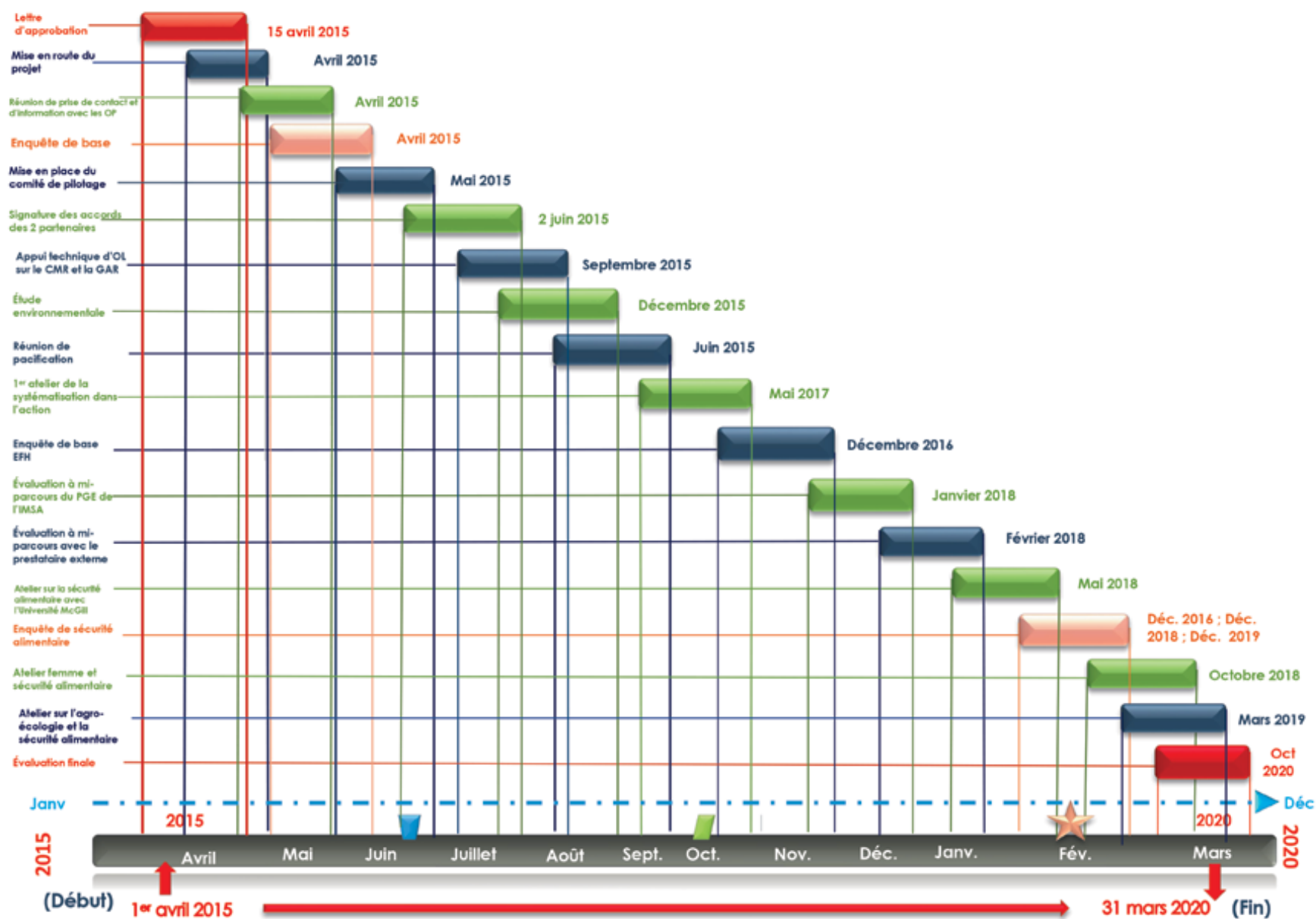
5.1 La ligne de temps des principaux événements

5.2 La description des principaux événements

Les principaux événements et dates marquent la mise œuvre du projet IMSA.

15 avril 2015, la date de réception de la lettre d'approbation : Après l'approbation du projet IMSA par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD, actuel AMC) du Canada, le Directeur des programmes internationaux de **Mission inclusion** a adressé une correspondance au Directeur exécutif de l'AFDR pour l'informer de l'approbation du projet.

- Mai 2015, enquête de base pour l'identification des bénéficiaires. L'enquête de base a permis d'avoir des données de base pour réajuster les indicateurs et avoir les caractéristiques de façon détaillée des cibles du projet.
- Mai 2015, mise en place du comité de pilotage. Le comité de pilotage est un organe de consultation et d'arbitrage pour l'exécution des activités du projet IMSA à l'AFDR.
- 2 juin 2015, signature de protocole d'entente de projet entre **Mission inclusion** du Canada et l'AFDR. Le protocole d'entente est un document légal, établissant les droits et les responsabilités de chaque partie dans la mise en œuvre du projet.
- Septembre 2015, appui technique de la part de **Mission inclusion** sur le CMR, Cadre de gestion des risques, GAR.
- Décembre 2015, étude de base environnementale. Cette étude a permis de collecter des données de base pour ajuster les indicateurs du cadre de suivi environnemental.
- Décembre 2016, enquête de base EFH. Il a fallu une étude de base pour avoir des données afin de déterminer les indicateurs de « genre ».
- Janvier 2018, évaluation à mi-parcours du Plan de gestion environnemental du projet IMSA. Pour évaluer l'impact (positif et négatif) des activités du projet sur l'environnement.
- Février 2018, évaluation à mi-parcours avec le prestataire externe. Pour évaluer l'évolution et les résultats du projet IMSA.
- Décembre 2016, décembre 2018, décembre 2019, Enquête de sécurité alimentaire des ménages.
- Mai 2018, atelier de sécurité alimentaire avec l'Université de McGill. Cet atelier était l'occasion de faire la restitution des résultats d'analyse des données de l'enquête de sécurité alimentaire de décembre 2016. Cet atelier a également été



l'occasion de renforcer les capacités de partenaires de mise en œuvre du projet IMSA sur la collecte des données de sécurité alimentaire et sur les différents concepts de la sécurité alimentaire.

- Octobre 2018, atelier « femme et sécurité alimentaire ». Cet atelier international a réuni les partenaires de **Mission inclusion** du Burkina Faso, du Cameroun et du Mali. Cet atelier a été une occasion de dresser le bilan et de dégager des perspectives pour le projet IMSA.
- Mars 2018, atelier agroécologie et sécurité alimentaire. Cet atelier a été la réponse à la demande des partenaires de mise en œuvre de l'IMSA en Afrique. Il a été animé par Ghislain Jutras, expert en agroécologie, enseignant à l'Université de Montréal et Nicolas Montibert, expert en environnement, consultant de la Fondation Léger pour le suivi du Plan de gestion environnemental de l'IMSA.

6. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

- Choix du site pour implantation des ouvrages. Plusieurs sites proposés selon les préférences subjectives des membres des OP pour la construction du magasin de stockage de Lobré et du forage de Sambabouli. Il y a eu des concertations entre les membres, la Direction exécutive et les chefs coutumiers pour enfin retenir un seul site à l'unanimité.
- Non-respect de la stratégie du projet par certaines OP. Distribution des moutons à tous les membres, même ceux qui ne sont pas bénéficiaires. La Direction exécutive a dû intervenir. Pour corriger la dérive en veillant au respect des conditions de participation au projet que les partenaires locaux ont validé en amont.
- Présence en début de projet des doublons dans le choix des bénéficiaires dans certains ménages. Dans la stratégie du

projet, dans chaque ménage il faut un seul bénéficiaire direct. Au début du projet, certains OP proposaient des listes des bénéficiaires des actions sans respecter le quota d'un membre par ménage. Par vérification de l'équipe opérationnelle du projet, cette tricherie a été découverte. Ainsi, une épuration des listes en assemblée générale in situ dans les organisations partenaires du projet IMSA a été réalisée.

- Exclusion de deux OP bénéficiaires du projet. Durant la mise en œuvre du projet IMSA, les incompréhensions dans la démarche de mise en œuvre du projet entre la Direction de l'AFDR et deux groupements ont conduit à leur exclusion. Il s'agit des groupements Neb-Nooma de Tangaye et Delwendé de Nimpouya. Pour comprendre l'origine de cette crise et sa gestion, M. Adama Ouédraogo, responsable de la cellule appui organisationnel et institutionnel des OP explique : « La crise a commencé avec le refus de payer les contributions pour la dotation des moutons. Nous avons approché les responsables de leurs bureaux exécutifs qui ont fait la sourde oreille. Au lieu d'accepter la démarche, ils ont commencé à donner de mauvaises informations aux membres. Ce jeu était piloté par les hommes et arrivait à manipuler les femmes qui étaient majoritaires. Des intoxications au sein des organisations ont conduit à des tensions vives avec la Direction exécutive. Finalement, cela a conduit à la convocation de la réunion du Conseil d'administration qui a adopté leur exclusion. Les deux organisations ont été remplacées par d'autres. Par la suite, les femmes ont pu négocier pour se réintégrer. »

7. Le renforcement des capacités de résilience des communautés

7.1 L'accroissement des rendements de la production agricole

En quatre ans de mise en œuvre du projet IMSA, 80 % des 1161 ménages ont accru leurs productions de niébé et de

sorgho. L'augmentation globale de la production des ménages est de l'ordre de 38 % pour le niébé et de 47 % pour le sorgho. Les taux d'augmentation sont largement supérieurs à la cible du projet qui est de 20 % toute spéculation comprise. Plusieurs facteurs sont tributaires du présent résultat, dont l'adoption des techniques culturales durables et résilientes aux changements climatiques par les ménages.

Les ménages ont adopté des pratiques culturales résilientes aux changements climatiques et ont amélioré leur maîtrise en eau à des fins de production agro-sylvo-pastorale. Depuis le démarrage du projet IMSA, un total de 1013 producteurs et productrices, dont 816 femmes, utilisent des variétés de semences améliorées de niébé et de sorgho. À la fin de chaque campagne, les producteurs et productrices sélectionnent les meilleures graines issues des dotations du projet IMSA, qu'ils réutilisent pour au plus trois campagnes agricoles (semences paysannes).

Savadogo Fatimata du groupement Nabonswendé de Sim dans la commune rurale de Thiou, PCA de l'AFDR déclare : « Le projet IMSA a été un tremplin pour l'intensification de la production du niébé à Sim tant pour les membres de mon organisation que pour les habitants du village. Tout le monde au village parle de la qualité des semences du niébé que le projet IMSA a introduit dans notre village. Au vu des rendements de nos champs de niébé, nous sommes sollicitées, voire courtisées par les membres de notre communauté pour avoir les semences de niébé. Nos semences sont utilisées dans tout le village. Dans les pratiques culturales, il était rare de voir des champs purs de niébé où les itinéraires techniques sont suivis. Avec le projet IMSA, cela est une réalité dans mon village. »

Par ailleurs, les producteurs et productrices ont aussi adopté l'utilisation de la fumure organique dans leurs pratiques agricoles. Les ménages produisent du compost avec l'activer « compost plus » qu'ils ont reçu du projet IMSA. Aussi, les moutons que les ménages ont reçus permettent la production de fumure. Les déjections animales sont ramassées et stockées

dans des fosses à compost pour la production de la fumure organique. Ainsi, les champs de sorgho et de niébé sont amendés surtout avec l'engrais organique.

L'adoption des technologies agroenvironnementales par les ménages a aussi permis d'améliorer la fertilité et la productivité des champs des ménages. Les 50 biodigesteurs ont été adoptés par les ménages bénéficiaires. Environ 200 tonnes de fumures organiques ont été produites pour la campagne agricole de 2018. L'utilisation de la technologie a favorisé également la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et la coupe abusive du bois d'au moins un tiers dans la consommation des ménages. Elle a aussi amélioré les conditions de vie de la femme : diminution de la corvée du bois, amélioration des conditions sanitaires (diminution des odeurs, de la fumée et de la chaleur).

Guirou Ami du groupement Laafi-La-Boumbou de Kalo, dans la commune rurale de Thiou, dit : « Mon ménage a bénéficié d'un biodigesteur. Nous sommes très satisfaits des changements que cette technologie a apportés dans notre foyer. Nous amendons nos champs avec le compost du biodigesteur et cela nous permet d'avoir de meilleurs rendements agricoles en dépit des aléas climatiques. Nos champs amendés avec l'effluent du biodigesteur sont plus tolérants aux poches de sécheresse. »

L'augmentation de la production agricole s'est opérée encore à travers l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des équipements ou matériels agricoles, mais également des compétences des ménages dans la gestion des pertes post-récoltes. Le traitement et le stockage des grains après récolte se sont améliorés. Les producteurs et productrices utilisent des techniques de collecte, de stockage et de conservation des produits agricoles.

Les compétences des producteurs et des productrices ont été renforcées sur la gestion des pertes post-récoltes par le personnel de l'AFDR et les formateurs endogènes qui sont dans les organisations de base. Actuellement, les ménages ont recours aux magasins de



stockage
d e
proximité
pour stocker
leurs récoltes.

Les technologies de

stockages, telles que les silos

métalliques, les fûts ou barils et les sacs

triples fonds, sont utilisées par les ménages. Au moins une des technologies citées est utilisée par les 1161 partenaires locaux du projet IMSA. Il en résulte une réduction d'environ 30 % des pertes post-récoltes qui viennent renforcer les stocks alimentaires.

7.2 L'accroissement des revenus

Les activités économiques (commercialisation groupée, unités de mouture des céréales et de production de la pâte d'arachide, périmètres maraîchers, production animale) ont permis d'améliorer le revenu des partenaires à la base et les besoins de base (scolarité des enfants, soins de santé...). Le projet IMSA a contribué à l'accroissement des revenus des ménages des partenaires locaux. Au 31 mars 2018, 603 (soit 60 %) des 1000 producteurs et productrices, dont 486 femmes, ont accru leur revenu d'au moins 20 %. L'accroissement des revenus des ménages vulnérables s'est fait à partir du développement d'unités économiques de production agro-sylvo-pastorale et de transformation des produits agricoles. Les fonds générés par les activités économiques de l'AFDR et des partenaires locaux s'élèvent à 63 945 815 F CFA.

Ouédraogo Binto du groupement Nabonswendé de Sim affirme que : « Les activités de production animale (moutons) ont apporté des changements qualitatifs dans la vie de mon ménage. Les deux dernières années, c'est grâce à la vente des moutons, notamment l'embouche des mâles, reçus du projet IMSA que je scolarise ma fille au lycée. »

Sawadogo Limata du groupement Nabonswendé de Sim déclare : « La production animale m'a rendu autonome et résiliente pour subvenir aux besoins de ma famille. Je suis veuve et c'est avec les revenus de la production animale que j'assure les besoins de ma famille. Avec la vente des moutons, je paie la scolarité des enfants. J'achète aussi de temps à autre des vivres avec les revenus. Je dois tout cela au projet IMSA. »

7.3 Les changements de comportements des ménages

Voici quelques exemples de changements de comportements de ménages.

- Prise de conscience de la problématique de la dégradation des ressources naturelles et des effets des changements climatiques : engouement pour l'adoption des pratiques agroenvironnementales et bonne gestion des ressources naturelles.
- Solidarité sociale entre les partenaires locaux et les membres de leurs communautés à travers la mobilisation autour des activités de CES-DRS.
- Changement d'attitude en matière d'utilisation des intrants chimiques : biopesticides, technique de la microdose d'engrais et de la fumure organique.
- Valorisation du statut de la femme avec le renforcement de leurs capacités économiques et l'élimination des pratiques traditionnelles discriminatoires à l'encontre de la femme dans l'accès aux facteurs de production de qualité : faible accès aux ressources productives, non pratique de l'élevage, non-implication dans la gestion des finances de la famille, faible accès aux instances de décision.
- Entente et cohésion au sein des OP et des ménages.

8. L'analyse des expériences systématisées du projet IMSA

8.1 Le processus de prise de décision dans la mise en œuvre du projet

8.1.1 Les décisions sur le plan de la coopération internationale

Après l'invitation d'Affaires mondiales Canada (ancien MAECD-AMC) à **Mission inclusion** (anciennement Fondation Œuvre-Léger) à monter une proposition de projet de sécurité alimentaire, cette dernière a décidé de choisir l'AFDR parmi les partenaires du Burkina Faso pour la rédaction du projet. Durant le montage de la proposition, les outils de planification et de suivi-évaluation ont été élaborés selon l'approche « gestion axée sur les résultats » (modèle logique, cadre de mesure de rendement, plan d'action et budget). Dans la gestion du projet et dans le cadre d'une approche partenariale, **Mission inclusion** a partagé aux partenaires de mise en œuvre du projet IMSA le manuel de gestion administrative et financière. Dans le choix des technologies, **Mission inclusion** a engagé une évaluation environnementale pour l'étude d'impact des technologies et des infrastructures du projet. Aussi, un consultant en environnement a été mandaté pour élaborer un Plan de gestion de l'environnement (PGE) en concertation avec les partenaires de mise en œuvre. Durant la mise en œuvre du projet, et selon les besoins du moment, **Mission inclusion** a mis en œuvre un plan de renforcement des capacités de ses partenaires en collaboration avec des experts externes. Il s'agit entre autres des ateliers de formation sur les outils de gestion axée sur les résultats, sur les thèmes transversaux (égalité des genres, environnement), sur la sécurité alimentaire, sur la systématisation dans l'action et enfin sur l'agroécologie.

8.1.2 Les décisions au niveau de l'AFDR

Pour la mise en œuvre des activités et la gestion du projet IMSA, les instances de décisions de l'AFDR (Conseil

d'administration et la Direction exécutive) et le comité de pilotage du projet IMSA ont pris des décisions quant au choix des partenaires locaux, aux technologies, aux sites et aux formations. Dans le cadre du choix des partenaires locaux, les décisions suivantes ont été adoptées :

- choix de quatre communes d'intervention (Tangaye, Zogoré, Oula et Thiou) en tenant compte de la zone d'intervention de l'AFDR et de l'ampleur de l'insécurité alimentaire ;
- choix de la commune de Barga pour la mise à l'échelle des activités du projet ;
- choix de 57 organisations sur un total de 90 à la base, partenaires de l'AFDR selon leur dynamisme et l'incidence de la pauvreté ;
- exclusion et remplacement de deux organisations qui ont refusé de respecter la stratégie et les conditions de participation au projet ;
- définition de critères de vulnérabilité et des conditions de participation au projet en concertation avec les organisations à la base ;
- concernant le choix des technologies pour le projet IMSA, l'AFDR a soumis la proposition des actions (aménagement des jardins maraîchers, mise en place des unités de transformation des produits agricoles...), du matériel (tracteur, kassines...) et des innovations technologiques (BCER, culture hydroponique...) en se basant sur les résultats des autoévaluations annuelles et sur son plan stratégique de 2014-2018 ;
- pour le choix des sites des actions, les décisions se sont basées sur les besoins exprimés à travers les plans communaux de développement, sur les propositions validées par les partenaires locaux et sur les résultats des séances de plaidoyer auprès des autorités coutumières ;

- dans le cadre des renforcements des capacités des partenaires locaux, il revient à la Direction exécutive de l'AFDR de choisir les thématiques et la méthodologie de formation, de proposer les calendriers et les sites de formation aux partenaires locaux pour validation ainsi que de proposer les formateurs (animateurs et animatrices du projet ou prestataires externes).

8.1.3 Les décisions au niveau de la base

Dans la mise en œuvre du projet, les organisations de producteurs et de productrices partenaires de l'AFDR sont consultées pour toutes les décisions concernant le choix des partenaires locaux de mise en œuvre des actions, le choix des technologies et des sites des actions ainsi que pour les renforcements des capacités. Dans le cadre de choix des partenaires locaux, les organisations à la base procèdent à la validation des critères de vulnérabilité et des conditions d'éligibilité. Pour le choix des technologies, les producteurs et productrices des organisations à la base participent aux enquêtes diagnostiques et aux ateliers annuels d'autoévaluation. Pour ce qui est du choix des sites des actions, ils valident les propositions de la Direction exécutive et du comité de pilotage et jouent un rôle capital dans les plaidoyers auprès des autorités coutumières. Enfin, dans le cadre des renforcements des capacités, les organisations à la base ciblées proposent des listes de participants, des sites de formation in situ et des horaires de formation.

8.2 Les changements les plus importants du projet IMSA

La mise en œuvre d'un projet de développement, sa théorie de changement, doit aboutir à une transformation sociale. Ainsi, dans la zone d'intervention du projet IMSA de la région du Nord, des changements importants ont été capitalisés.

8.2.1 La gestion rationnelle des ressources naturelles

Dans la région du Nord, et en particulier dans la zone d'intervention du projet IMSA, les ressources naturelles subissent une dégradation sans précédent. Cette dégradation est surtout liée à deux facteurs principaux : les actions anthropiques et les effets pervers des changements climatiques. La mise en œuvre du projet IMSA a permis d'inverser la tendance en adoptant une stratégie en deux étapes :

- Animer des séances de sensibilisation des partenaires locaux sur la problématique de la dégradation des ressources naturelles. Ces séances de sensibilisation ont permis aux producteurs et aux productrices de prendre conscience de la gravité du phénomène de dégradation et de l'impact des effets des changements climatiques, de comprendre leur part de responsabilité, ce qui les a amenés à changer de comportement à l'égard de l'environnement. Ce changement se traduit à travers la réduction des pratiques anthropiques destructrices des ressources naturelles et l'adoption des techniques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.
- Animer des ateliers de renforcement des capacités sur les pratiques agroenvironnementales durables et résilientes aux effets pervers des changements climatiques. Les partenaires locaux ont été formés sur un certain nombre de thématiques en rapport avec l'agroécologie, notamment les techniques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Parfois, la formation seule ne suffit pas pour mettre en pratique les paquets technologiques. Dans le cadre du projet IMSA, des appuis en matériel, en intrants et en appui-conseil ont été nécessaires pour accompagner les partenaires locaux afin de mettre en pratique les technologies agroenvironnementales. Il s'agit, par exemple, de la dotation des kits de matériel pour la mise en pratique des technologies de CES/DRS. Cette approche

à trois étapes a permis aux partenaires locaux d'adopter de bonnes pratiques de production et de consommation respectueuses de l'environnement. Aussi, le projet a permis à l'AFDR d'élaborer un document de stratégie et de plan de gestion durable des ressources naturelles. Ce document de référence est un document de planification pour recadrer toutes les actions dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles.

8.2.2. L'accroissement des disponibilités alimentaires

L'augmentation des rendements a été possible grâce à la mise à disposition des partenaires locaux des facteurs de production de qualité (matériel et intrants), à l'utilisation des technologies agroenvironnementales innovantes et résilientes aux effets pervers des changements climatiques, à l'application de meilleurs itinéraires techniques de production et à l'augmentation des superficies emblavées (accès des femmes et des jeunes à la terre, récupération des terres dégradées).

La réduction des pertes post-récoltes a été possible grâce aux renforcements des capacités des partenaires locaux sur les normes de poids et de qualité des produits, sur les techniques de réduction des pertes post-récoltes, et grâce à la dotation du matériel et des infrastructures de conservation des produits. L'accroissement des disponibilités alimentaires a permis de réduire la période de soudure de deux mois et de diversifier l'alimentation.

8.2.3. L'amélioration de l'autonomie de la femme et des jeunes

L'amélioration de l'autonomie de la femme a été possible grâce aux activités du projet IMSA. Les actions du projet ont favorisé l'autonomie financière, la justice sociale et l'épanouissement des femmes. Les changements sont imputables aux activités suivantes :

- facilitation de l'accès à la terre et aux facteurs de production au profit des femmes pour la production agricole ;

- création des unités économiques pour les femmes : unités de transformation des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux, périmètres maraîchers, production de plants ;
- réduction de la pénibilité du travail des femmes : construction des biodigesteurs, dotation des bouteilles de gaz butane, construction des forages, dotation des kits goutte-à-goutte ;
- amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux instances de décision ;
- renforcement des capacités des femmes sur les techniques de prise de parole en public et de leadership.

8.3. L'adéquation des pratiques avec le cadre de valeurs

8.3.1 Des pratiques et des dispositions en adéquation avec le cadre de valeurs

Concernant l'appropriation et l'apprentissage continu, certaines pratiques et dispositions ont été prises pour renforcer ces valeurs. Il s'agit entre autres :

- du renforcement des capacités des partenaires locaux et de l'équipe de mise en œuvre du projet IMSA sur différentes thématiques ;
- de l'affectation des animateurs et des animatrices permanents du projet IMSA dans les cinq communes d'intervention du projet pour assurer la formation et l'encadrement des producteurs et des productrices ;
- de la formation des animateurs et des animatrices endogènes au sein du Centre de formation agricole et artisanale de Tangaye afin de préparer la relève pour l'appui-conseil des organisations en production agro-sylvo-pastorale et pour la gestion des unités économiques ;
- des visites d'étude des unités de production de l'équipe de mise en œuvre du projet et des producteurs et des productrices pour s'imprégner de l'expérience des autres ;

- de l'expérimentation de certaines technologies innovantes au CFA.

Pour favoriser la justice sociale, certaines valeurs telles que le respect de l'autre, l'autonomisation et l'inclusion ont été renforcées à travers certaines pratiques et dispositions. Il s'agit entre autres :

- du renforcement des capacités des femmes sur la prise de parole en public et sur le leadership ;
- de faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux instances de décision par l'adoption du quota genre ;
- d'assurer les plaidoyers auprès des autorités coutumières pour favoriser l'accès à la terre aux jeunes et aux femmes ;
- de la création des unités économiques destinées aux femmes (périmètres maraîchers, unités de transformation des produits agricoles et des PFNL, élevage naisseur des moutons...) pour leur autonomie financière ;
- de la formation professionnelle des jeunes au CFA et de leur accompagnement dans l'insertion professionnelle ;
- de la contribution aux activités de 40 % pour les femmes contre 60 % pour les hommes ;
- de la réduction de la pénibilité du travail des femmes et de leurs conditions de vie sanitaire (construction des biodigesteurs et des forages, kits d'irrigation goutte-à-goutte) ;
- du renforcement des capacités de certains membres de la direction exécutive sur certains thèmes précis : droits de l'homme, justice alimentaire, égalité des genres ;
- de l'élaboration du plan EFH.

La participation et la solidarité ont été renforcées à travers l'entraide dans les techniques de CES-DRS et l'utilisation de l'approche des méthodes actives participatives dans la gestion du projet IMSA.

L'empathie, le respect de l'autre et la générosité se sont renforcés à travers les activités d'assistance humanitaire de l'AFDR au profit des personnes déplacées internes à la suite de la crise sécuritaire dans la région du Nord. Ces activités ont été possibles grâce à la contribution financière de ses partenaires **Mission inclusion** et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec ainsi que le PAM. Aussi, le financement du projet IMSA a été possible grâce à la générosité de différents donateurs et des contribuables du Canada.

Ces actions pour la mise en œuvre du projet IMSA ont développé l'esprit d'ouverture aux innovations technologiques, aux nouvelles approches émergentes dans des projets de développement (gestion axée sur les résultats, systématisation dans l'action, agroécologie, égalité des genres...) pour une justice sociale et une société équitable.

8.3.2. Les insuffisances dans l'adéquation des pratiques avec le cadre de valeurs

Malgré la forte contribution du projet IMSA pour l'autonomisation et l'inclusion des jeunes et des femmes, certaines insuffisances sont à relever :

- faible accès à la terre pour les femmes et les jeunes à cause de la persistance des pesanteurs socioculturelles (patriarcat) ;
- insuffisance du nombre de jeunes et de femmes économiquement autonomes à cause d'une faible confiance en soi, d'un faible esprit d'entreprise et du défi de financement pour l'auto-emploi à relever ;
- analphabétisme et faible niveau d'instruction des femmes et des jeunes qui limitent leur participation active dans les instances de décision et dans la gestion des unités économiques, et font ainsi preuve d'un faible esprit d'ouverture.

9. L'interprétation de l'expérience au sein des dynamiques sociales

9.1. Les potentialités dans la mise en œuvre du projet IMSA

Dans la mise en œuvre du projet, certains facteurs, acteurs et institutions ont favorisé la mise en œuvre du projet. Il s'agit entre autres :

- de l'ancrage institutionnel de l'AFDR (membership, leadership, et expérience) : l'AFDR est une association composée de 90 organisations réparties dans 13 sociétés coopératives pour se conformer à la Loi OHADA avec 3 020 membres. Cela a été une force pour la mise en œuvre du projet IMSA ;
- de la mobilisation des contributions des partenaires locaux pour la mise en œuvre des activités qui a permis de dégager un fond pour la mise à l'échelle des activités du projet ;
- de la reconnaissance des autorités administratives, coutumières et religieuses : leur implication dans la mise en œuvre du projet a donné plus de visibilité et de crédibilité aux actions du projet ;
- de la fidélisation de l'AFDR par certains partenaires : la synergie entre les actions de différents projets financés par divers partenaires tels que le PAM, la Fondation Stromme et **Mission inclusion** ;
- du partenariat avec les institutions financières comme l'Ecobank et la caisse populaire qui ont facilité l'octroi des crédits aux partenaires locaux pour la réalisation de leurs activités ;
- de la cohérence des actions du projet avec le plan stratégique, qui a été une force pour l'adhésion effective des partenaires locaux aux actions du projet ;

- de l'expérience de l'AFDR dans la mise en œuvre des programmes et des projets dans le domaine de la sécurité alimentaire et la présence de l'équipe de projet expérimentée ;
- de l'implication des services techniques de l'État dans le renforcement des capacités et dans l'appui-conseil des collectivités territoriales et des conseils villageois de développement ;
- de la présence de points focaux dans les différentes zones d'intervention du projet qui ont joué un grand rôle dans le transfert d'informations entre l'équipe du projet et les partenaires locaux ;
- du partenariat avec les instituts de recherche (INERA et IITA) pour la lutte contre l'aflatoxine avec l'utilisation de l'Aflasafe BF ;
- du partenariat avec le programme national des biodigesteurs qui a permis à l'AFDR d'avoir l'expertise de la technologie.

9.2. Les freins dans la mise en œuvre du projet IMSA et les stratégies de mitigation

Dans la mise en œuvre du projet, certains facteurs ont été un frein pour la bonne réalisation des activités. Il s'agit entre autres du contexte sécuritaire défavorable dans la région du Nord à la suite des attaques des armées non étatiques. La situation sécuritaire a entraîné certains blocages : non-suivi des activités par les partenaires, non-accompagnement des paysans experts volontaires, non-suivi des activités par les animateurs et animatrices dans certaines localités.

Certaines mesures de mitigation ont donc été prises, telles que : délocalisation des rencontres, suivi des activités par les animateurs et animatrices endogènes dans certaines localités, création des réseaux d'information sur la sécurité, participation aux cadres de concertation sur la sécurité. Il a fallu composer avec les effets néfastes des changements climatiques :

mauvaise répartition de la pluviométrie, poches de sécheresse, inondations...

Pour réduire l'impact des effets des changements climatiques certaines innovations techniques d'adaptation et d'atténuation et les savoirs locaux ont été valorisés : BCER, cultures hydroponiques, irrigation goutte-à-goutte, utilisation de variété de semences à cycle court, techniques de CES-DRS...

Il y a eu des pesanteurs socioculturelles, surtout à l'encontre des femmes. Pour y faire face, des séances de plaidoyer ont été entreprises auprès des leaders d'opinion, des autorités administratives, religieuses et coutumières.

L'analphabétisme de la majorité des membres des organisations a également été un obstacle. En synergie avec les activités de la cellule éducation financées par la fondation Stromme, les centres AA (alphabétisation et apprentissage du français fonctionnel et bases fondamentales en calcul) ont été ouverts dans certaines localités de la zone d'intervention du projet.

9.3. L'impact du projet IMSA sur des facteurs et des acteurs externes adverses

La mise en œuvre du projet IMSA a permis à l'AFDR de se positionner comme un acteur du développement incontournable dans la région du Nord. Certaines actions ont laissé une image positive de l'AFDR. Nous pouvons citer :

- l'obtention d'une ligne de crédit à l'Ecobank et à la caisse populaire en nette augmentation après de multiples séances de plaidoyer pour l'octroi de crédit à ses membres afin de financer les activités de production (actuellement, le plafond est de 100 millions par an) ;
- l'obtention du monopole dans la vente groupée du niébé dans la région du Nord pour l'accès aux marchés institutionnels du PAM et aux cantines scolaires à la suite d'un plaidoyer auprès du gouvernement ;

- la participation aux cadres régionaux de concertation ;
- le positionnement des membres des organisations dans les instances de décision des OSC de leurs localités et comme représentants des élus des collectivités locales ;
- l'accès à un centre de formation professionnelle des jeunes dans la région, à l'image des centres de promotion rurale de l'État dont les sortants influent positivement sur la vie des communautés de leurs localités et des organisations ;
- la mise à disposition des autres structures de développement de l'expertise au niveau régional dans certaines technologies : production du compost avec activateur « compost plus », biodigesteurs, unités de production de la pâte d'arachide, mise en marché collective du niébé, approche EFH...

10. Les actions futures et les alliances

10.1 Les actions futures

Pour la mise à l'échelle des activités du projet IMSA et la pérennisation des acquis, certaines actions sont envisagées :

- développer les activités d'assistance humanitaire. Avec la dégradation du climat sécuritaire dans le Nord et l'arrivée progressive des déplacés internes dans certaines zones d'intervention du projet IMSA, il est capital d'envisager des actions d'assistance humanitaire au profit des déplacés et des familles hôtes ;
- renforcer la résilience face aux effets néfastes des changements climatiques. Pour y arriver, il faut renforcer les pratiques agroenvironnementales durables et accessibles en s'engageant vers la transition agroécologique ;
- renforcer les capacités de mobilisation des ressources internes des organisations partenaires de l'AFDR : création des nouvelles unités économiques (unités de transformation des produits agricoles et des PFNL, périmètres maraîchers,

fermes avicoles, unités d'élevage naisseur-engraisseur) et maintien de la ligne de crédit pour les producteurs et productrices avec l'Ecobank et la caisse populaire ;

- poursuivre le processus de mise en conformité des sociétés coopératives avec la Loi OHADA et renforcer leurs capacités en techniques de gestion ainsi qu'en gouvernance ;
- prendre en compte la nutrition et le WASH dans les activités futures ;
- valoriser des produits de consommation par la transformation, la production bio et la production des produits sans aflatoxine en vue de leur certification (produits avec label AFDR) ;
- renforcer la formation professionnelle du CFA : développer les modules de formation de courte durée, inclure le module de formation en agroécologie et convertir le CFA en un centre agroécologique de référence, se conformer au cahier des charges applicable aux centres privés de formation professionnelle au Burkina Faso, mettre en place un dispositif de suivi-accompagnement des apprenants sortants ;
- assurer le leadership dans les actions de plaidoyer pour la justice sociale et la défense des droits de l'homme des couches vulnérables de la société.

10.2. Les alliances

Pour la création de nouvelles opportunités de travail en réseau et de partenariat, l'AFDR envisage de nouer des alliances avec d'autres acteurs et structures du développement. À cet effet, trois axes vont orienter les alliances à développer. Il s'agit :

- de renforcer le partenariat avec les deux autres partenaires de mise en œuvre du projet IMSA (APIL et USCCPA/BM) ;
- de consolider les alliances avec les institutions financières notamment la caisse populaire et l'Ecobank ;

- d'adhérer aux réseaux d'acteurs et d'instituts de recherche et des acteurs de développement travaillant sur les thématiques suivantes : sécurité alimentaire, assistance humanitaire, égalité des genres, agroécologie, formation professionnelle, commercialisation groupée des produits agroalimentaires.

11. Conclusion

La systématisation dans l'action est une approche nouvelle pour les partenaires de mise en œuvre du projet IMSA. Cette narration de l'expérience de l'intervention du projet IMSA a été une occasion de décrire le déroulement de la planification et de l'exécution du projet. Aussi, elle a permis de saisir le fil des événements et de comprendre les transformations sociales favorisées par le projet IMSA dans les conditions de vie de la paysannerie des partenaires locaux.

Cette première expérience est le début d'un changement dans le processus de capitalisation des résultats. Tout début est entaché des insuffisances. Cependant, avec l'accompagnement tout au long du processus d'apprentissage par le facilitateur, M. Paul Cliche, nous avons pu nous familiariser avec cette nouvelle approche. Ainsi, nous osons espérer que, dans la même dynamique, cette expérience permettra une révolution dans le suivi-évaluation des résultats d'une intervention au niveau de nos communautés locales.





3.b. L'expérience d'APIL du Burkina Faso

LES PRATIQUES AGRICOLES DU PROJET IMSA DANS 16 VILLAGES

BAMOGO Saïdou, BASSEMA Joséphine, KAMBOUELE Léa, KONDOMBO Thérèse, OUEDRAOGO Abdoulaye, OUEDRAOGO Aïda et OUEDRAOGO Ousmane

- les projets et programmes qui partagent la vision selon laquelle le développement durable n'est pas un ensemble d'actes isolés, mais un processus de transformation qui se réalise parce que différents acteurs (agents, partenaires, opérateurs, bénéficiaires, prestataires...) interviennent à des moments et à des échelles différentes, et selon des modalités diverses. Cela signifie que les connaissances sont sans valeur lorsqu'elles ne sont pas partagées ; seul l'apprentissage des expériences réussies ou non est porteur de savoir.

Avant Propos

Le document de systématisation des expériences 2015-2020 en matière d'innovation et de mobilisation pour la sécurité alimentaire répond au souci de la circulation de l'information et du partage des expériences. À ce titre, l'ONG APIL est assurée que ses expériences restent une contribution au perfectionnement de ses pratiques quotidiennes.

Ce document concerne :

- les partenaires nationaux, intéressés par le renforcement des capacités en matière de mobilisation pour la sécurité alimentaire ;
- les acteurs et actrices de développement qui se positionnent pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et qui sont convaincus que la mobilisation de tous les acteurs et l'adoption de pratiques innovantes sont les gages d'un développement agricole durable ;

Introduction générale

Au cours des années 2015-2020, l'ONG APIL a développé et mis en œuvre un ambitieux programme dénommé Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) dans les communes de Kaya, Pissila, Absouya, Boussouma et Zitenga (au Burkina Faso) au profit de 1000 bénéficiaires directs regroupés dans 16 groupements de producteurs. Ce programme a permis, au bout de cinq ans, d'atteindre des résultats satisfaisants sur le plan agronomique (augmentation de la production de 45 % en moyenne), sur le plan économique (amélioration du niveau de revenus des bénéficiaires de 34 % en moyenne), sur le plan social par une prise en compte de la femme et de la jeunesse, sur le plan environnemental (par la récupération des terres dégradées, mais aussi la préservation de l'environnement) et le plan organisationnel (par la constitution d'organisations fortes capables de s'autogérer).

En somme, en plaçant l'homme au cœur du système de développement et en axant le programme sur l'amélioration des facteurs de production et le renforcement du capital humain, ce projet a amélioré positivement la vie de milliers de personnes. Cependant, dans un contexte d'insécurité alimentaire, comment l'APIL a-t-elle réussi à mobiliser les communautés et à innover sur le plan de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans ses villages d'intervention ?

Le présent document systématise les expériences vécues par l'APIL et ses partenaires de développement en matière d'innovation et de mobilisation pour la sécurité alimentaire. Le document de systématisation est organisé en étude de cas selon des thématiques développées en lien avec les idéaux défendus par le projet. Cette systématisation est motivée par le souci de rendre visible le travail mené dans le domaine de la mobilisation des acteurs pour l'adoption de pratiques agricoles innovantes inspirées des priorités et de la culture locales. Elle est aussi motivée par le souci d'assurer la disponibilité des informations sur les cas.

1. Les généralités sur l'ONG APIL et sur le projet IMSA

1.1 L'APIL en bref

L'Action pour la promotion des initiatives locales (APIL) est une organisation créée en 1998 et reconnue comme une ONG nationale depuis 2004. L'APIL est présente dans 180 villages des régions du Centre, du Centre-Nord, du Plateau-Central et soutient 72 000 familles dans les domaines suivants : 1) la sécurité alimentaire durable ; 2) le renforcement des capacités ; et 3) la décentralisation et le développement local. Pour y arriver, l'APIL dispose d'organes fonctionnels qui sont : 1) une assemblée générale qui se tient au 1^{er} trimestre de chaque année ; 2) un Conseil d'administration qui se réunit quatre fois par an ; et 3) un service technique d'appui (STA) géré par un coordonnateur général et composé de 30 travailleurs à temps plein et de 65 agents saisonniers.

L'APIL qui a son siège social à Ouagadougou dispose, pour le suivi de ses activités, de bureaux à Ouagadougou, à Ziniaré et à Kaya. Ces différents bureaux sont responsables de la coordination des programmes suivants sur le terrain : 1) programme de promotion apicole ; 2) programme de promotion agropastorale ; 3) programme de dynamisation des périmètres maraîchers ; 4) programme de renforcement de la situation socioéconomique des femmes ; 5) programme du développement agricole et 6) programme de l'alphabétisation et de la formation technique des communautés. Les ONG Autre Terre, SOS Faim de Belgique et **Mission inclusion** du Canada sont les principaux partenaires qui permettent à l'APIL de cofinancer ses actions sur le terrain.

1.2 L'équipe de gestion du programme IMSA

L'APIL est une organisation non gouvernementale qui travaille depuis vingt ans maintenant dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Par cette lutte, l'APIL mène diverses actions entrant dans le cadre du renforcement de capacité des organisations paysannes (groupements, unions) sur les plans organisationnel et fonctionnel, de l'égalité femmes-hommes pour les biens et services offerts, de la promotion des pratiques agroécologiques, de la création de richesse et de la sécurité alimentaire durable. D'où le projet IMSA qui vient renforcer et compléter ces actions de l'APIL pour le bien-être des populations vulnérables.

Pour la gestion de ce programme, une équipe de gestion a été mise en place et chaque membre, selon le rôle qu'il occupe, joue un rôle essentiel à l'atteinte des résultats attendus. Tout d'abord, le Coordonnateur général de l'APIL, qui a facilité les relations entre l'organisation et le partenaire technique et financier du projet, s'est également chargé de mobiliser les acteurs nationaux et régionaux pouvant contribuer à la bonne mise en œuvre du projet, de négocier avec les différents fournisseurs, de tenir des sessions d'information pour présenter le projet, de motiver le personnel, de rechercher des synergies avec d'autres acteurs (locaux, nationaux et internationaux).

Ensuite, l'équipe technique (responsable du projet, du renforcement de capacité, des animateurs, du suivi-évaluation, de la communication) a eu comme missions et combat de veiller à la mise en œuvre de toutes les activités promues dans le projet, a dû veiller à ce que la bonne gouvernance soit une réalité au sein des OP et à ce que l'égalité femme-homme soit respectée dans toutes les actions à travers les 16 villages. Cela s'est traduit par des sensibilisations dans les villages, la tenue d'ateliers locaux de présentation du projet dans les 16 villages, l'identification des bénéficiaires, l'organisation des formations, les distributions de biens et services, les appuis-conseils, la formation des formateurs endogènes, la mobilisation des communautés, la participation aux cadres de concertation, la tenue de réunions techniques pour la planification des activités, le suivi des indicateurs du projet, les autoévaluations, les enquêtes de satisfaction, les collectes de données, de témoignages, la publication des activités sur les réseaux sociaux, le site Web, les médias, la conception d'outils d'animation. Le rôle de l'équipe a été aussi de produire des livrables pour permettre au partenaire **Mission inclusion** (anciennement la Fondation Œuvre Léger) de suivre l'évolution des activités du projet, afin de recevoir en retour leur expertise pour la bonne mise en œuvre des actions.

Puis, ce sont les comptables qui ont eu comme rôle d'informer l'équipe sur les principes comptable du projet, de produire des livrables également pour tenir le partenaire informé de l'exécution financière, de présenter les rapports financiers lors des réunions techniques, de participer aux activités d'autoévaluation sur le terrain et de distribution des biens et services, d'appuyer les OP dans la réalisation des comptes d'exploitation.

Enfin, nous avons les bénéficiaires appelés « partenaires communautaires ». Ils reçoivent les appuis du projet. Ils ont eu pour rôle d'assurer l'organisation endogène de l'ensemble des activités du projet (la mobilisation de la communauté, la tenue des assemblées générales, la tenue des outils de gestion, les formations et sensibilisations, l'appropriation et l'utilisation des biens et services mis à leur disposition, la vulgarisation

de toutes les pratiques innovantes qui sont nées du projet (biodigesteur, entrepreneurs environnementaux, technique de CES-DRS végétalisée, technique de compostage, RNA, cultures associées, etc.).

2. La description de l'expérience de l'APIL dans la mise en œuvre de l'IMSA

2.1 L'acteur social central

Pour l'IMSA, nous avons au total 16 organisations paysannes qui participent au projet et chacune d'elles compte une soixantaine de membres, souvent de nature mixte ou féminine. Ces organisations ont été ciblées en fonction de la situation de vulnérabilité de leurs membres, notamment le manque de moyens techniques, financiers et matériels. Le projet IMSA leur a apporté une opportunité de changer cette situation de vulnérabilité, à travers des actions durables qui touchent l'agriculture, l'élevage, l'environnement, ainsi que la participation des femmes et des jeunes aux actions de développement. L'APIL, dans sa stratégie d'exécution du projet, a mis un accent fort sur l'éducation, notamment à travers les formations, pour permettre à ces OP de disposer de capacités d'apprentissage et d'appropriation de toutes les actions du projet. Les personnes qui ont reçu les formations sont les membres des 16 OP qui sont ciblés selon les critères suivants : 1) être parmi les bénéficiaires du projet dans le village ; 2) avoir un niveau d'éducation permettant à la personne de recevoir le savoir et de le retransmettre (le but de ces formations étant de rendre les participants forts afin qu'ils puissent prendre la relève, poursuivre les actions par eux-mêmes et soutenir les autres membres du groupe. Dans le cadre du projet, les formations que nous avons réalisées pour permettre une prise en charge technique des activités par les producteurs et productrices se sont faites dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, du maraîchage, de la protection de l'environnement, de la commercialisation, de la transformation, des renforcements organisationnel et fonctionnel.



Ces personnes sont principalement des agropasteurs et vivent des revenus de leur production agricole et d'élevage. On note la présence de personnes très pauvres (qui ont 2 ou 3 poulets dans le ménage) et de personnes pauvres (qui ont au moins 5 poulets avec un champ de 1 ha). En vue de renforcer la cohésion sociale dans le village, l'APIL s'est intéressée aux conseils villageois de développement (CVD), aux chefs de village, aux chefs coutumiers (qui ont toujours été là pour conseiller, motiver et gérer les conflits qui peuvent exister). Ces derniers travaillent sur des exploitations familiales (52 % de personnes) et sur des terres négociées (48 %, notamment les terres exploitées par les femmes qui leur sont souvent affectées pour leurs travaux champêtres).

Des activités de sensibilisation ont également été menées sur des thèmes comme les principes de l'agroécologie, la protection de l'environnement, l'égalité femme-homme. Ce type de formation a permis de toucher un public plus large (l'ensemble des membres des OP et d'autres communautés environnantes ayant des affinités avec nos bénéficiaires directs).

Pour une meilleure implication des femmes, l'APIL dispose d'une politique égalité femme-homme qui

s'applique à toutes ses activités. Dans toutes nos actions, nous demandons toujours un quota de 50/50 pour les participations. Cette stratégie a permis aux femmes d'avoir accès aux biens et services du projet au même titre que les hommes. Pour améliorer la participation des jeunes, l'APIL a mis l'accent sur les activités de maraîchage et d'élevage, ce qui les a incités à être plus stables. Actuellement, on compte une vingtaine de jeunes qui ont abandonné les sites d'orpaillage pour se réinstaller dans leur localité d'origine et mener des activités de maraîchage.

2.2 La stratégie de participation

L'APIL, dans sa stratégie d'intervention, accompagne les populations rurales vulnérables afin qu'elles sortent de leur situation de pauvreté. À cet effet, lorsque nous recevons les demandes de partenariat des organisations paysannes, un diagnostic est fait dans le but de distinguer les populations les plus vulnérables et les moins vulnérables suivant les critères économiques et sociaux définis en début de projet. Les OP les moins vulnérables désignent ces groupes de personnes qui disposent de facteurs de production (la terre, les animaux), mais qui sont limités sur le plan économique (manque de connaissances appropriées et de matériel adéquat pour leur exploitation). Les plus vulnérables, quant à eux, sont le groupe de personnes limitées sur les plans social et économique (femmes chef de ménage, jeunes déscolarisés, personnes en handicap et les personnes âgées, etc.). Pour ces groupes, l'intervention de l'APIL n'est pas totalement la même. Pour les plus vulnérables, l'APIL met l'accent surtout sur les activités génératrices de revenus, par le biais des dotations d'animaux, pour leur permettre de se relever sur les plans économique et social. Les OP les moins vulnérables, quant à elles, reçoivent surtout des appuis en renforcement de capacités, c'est-à-dire le transfert de connaissances et le don de matériel pour leur permettre la mise à l'échelle. Néanmoins, l'ensemble de ces groupes reçoivent des appuis en formation, en matériel et en équipement.

Aussi, plusieurs ateliers locaux de concertation ont été organisés avec les membres des Organisations paysannes (OP) des 16 villages d'intervention sur la philosophie du programme, ainsi que sur leur engagement. Au cours de ces ateliers, une explication détaillée sur les critères de sélection des OP a été donnée. Différentes rencontres ont été ensuite organisées avec les services techniques afin de discuter de leur appui tant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, que de l'environnement pour la réalisation des activités entrant dans le cadre du programme IMSA. À la suite de ces différentes rencontres, il y a eu la sélection des bénéficiaires par village qui s'est faite à travers la réception des dossiers (liste de membres, bureau, reconnaissance légale, rapport d'activité) de la zone d'intervention de l'APIL. Après la réception des dossiers des différents villages, des protocoles d'ententes ont été rédigés pour signifier de façon très claire les engagements des deux parties que sont l'APIL et l'OP, en vue de mener à bien le programme IMSA. A suivi la signature des conventions avec les villages ciblés et la liste des bénéficiaires.

L'identification des bénéficiaires a été faite suivant plusieurs critères bien définis et acceptés par les bénéficiaires. Il s'agit :

- ▶ de producteurs de faibles ressources reconnus comme tels dans le village ou dans le groupement du village ;
- ▶ de jeunes de retour de Côte d'Ivoire à cause de la guerre et éprouvant des difficultés d'insertion dans leurs communautés ;
- ▶ de familles ayant connu les inondations du 11 septembre 2011 et n'ayant pu encore se remettre de leurs pertes ;
- ▶ de producteurs intégrants déjà la culture du niébé ou du sorgho dans leur exploitation ;
- ▶ de jeunes ruraux déscolarisés souhaitant entreprendre des projets dans leur village ;
- ▶ de ménages ayant perdu tout ou une grande partie de leur cheptel ;

- ▶ de ménages ayant été sévèrement touchés par des intempéries quelconques et ne disposant pas de noyau d'élevage ;
- ▶ de femmes chefs de ménage, de personnes à faible mobilité, d'aînés ou de jeunes ayant une famille à charge ;
- ▶ de personnes avec un potentiel de production avéré et souhaitant agrandir ou intensifier leur agriculture et leur élevage ;
- ▶ d'un engagement à construire son étable selon un plan qui sera adopté lors de la formation en gestion animale ;
- ▶ de l'acceptation de se conformer aux différentes formations prévues dans le programme ;
- ▶ de l'acceptation d'apporter sa contribution financière qui sera définie selon le service à fournir ;
- ▶ de l'acceptation d'intégrer systématiquement la protection de l'environnement dans ses pratiques.

Il faut dire que les communautés rurales avec lesquelles nous travaillons apprécient ces critères. D'ailleurs, Ouédraogo Boukaré du village de Toécé déclare : « Les critères de choix des bénéficiaires de l'APIL prennent en compte tous les groupes sociaux dans nos villages, ces critères ne discriminent personne, car ils touchent vraiment les couches vulnérables. Ce que nous apprécions le plus, c'est que l'APIL ne nous impose rien. Dans les villages, l'organisation présente tout d'abord ces critères à toute la communauté et explique pourquoi elle choisit tel groupement au lieu de tel autre. Cette façon de faire est transparente et évite vraiment les conflits dans nos villages. » Les femmes ont également apprécié l'intérêt qui leur est porté dans les actions de l'ONG. En effet, comme le témoigne Sawadogo Salamata du village de Gantodogo, « nous sommes réellement satisfaits des critères de choix des bénéficiaires de l'APIL, car grâce à cela nous

avons pu intégrer des projets de l'APIL, et aujourd'hui notre situation de vulnérabilité, même si elle est toujours existante, tend à s'améliorer. Pour moi particulièrement, mon mari est en Côte d'Ivoire depuis maintenant 7 ans. Les premières années, nous avons vécu avec lui là-bas, mais depuis 2014 je suis rentrée avec 3 enfants (les 2 aînés sont restés avec mon mari), j'ai pu intégrer l'OP de mon village et nous sommes aujourd'hui partenaires communautaires de l'APIL grâce à ces critères ».

2.3 Les stratégies de mise en œuvre d'IMSA

Pour la mise en œuvre du programme IMSA dans les 16 villages, des stratégies ont été développées par l'APIL suivant son document stratégique d'intervention, ce qui a facilité l'appropriation des actions du programme par les partenaires communautaires.

Les modules de formation dispensés aux communautés ont porté sur le renforcement de capacité des communautés sur les plans technique, organisationnel, structurel, institutionnel ; sur la création de richesse, sur la participation des femmes et des jeunes aux activités de développement, sur les principes agroécologiques. Pour les techniques, nous avons utilisé les phases théoriques qui se déroulent en salle, les phases pratiques avec les parcelles de démonstration, les champs-écoles (le centre de promotion des pratiques agroécologiques a été mis en place dans le village de Bissiga). Les formations ont été dispensées par les agents techniques des services déconcentrés de l'État (agriculture, élevage, environnement) et aussi par des prestataires privés locaux pour les maillons commercialisation et transformation. Les personnes qui reçoivent les formations sont les membres des organisations paysannes accompagnés par l'APIL et nous fixons des critères tels que la tranche d'âge, le quota de 50/50 au niveau des sexes afin de favoriser la présence de femmes, d'hommes et de jeunes.

Pour dispenser ces formations, plusieurs approches ont été utilisées par l'APIL, comme :

- la formation des organisations paysannes : une approche qui consiste à former l'ensemble des membres de l'OP. À ce niveau, l'APIL fixe le nombre de participants selon son budget et laisse ensuite le choix à l'OP de désigner ses membres qui viendront suivre la formation. Dans cette stratégie, l'APIL tient compte du genre et insiste auprès des OP pour qu'elles identifient des membres qui pourront restituer les connaissances acquises au reste du groupe. Cette approche permet ainsi aux membres du groupe qui n'ont pas pris part à l'activité de bénéficier également de ce savoir. Cette restitution, qui se fait au village, permet ainsi à des bénéficiaires indirects de participer et d'acquérir de nouvelles connaissances. Par ce canal, les innovations apportées par le projet sont vite diffusées dans les villages ;
- la formation en cascade : une approche qui consiste pour l'APIL à former des producteurs et des productrices capables d'être à leur tour des formateurs dans leur milieu. À ce niveau, les participants à la formation sont généralement les leaders des OP (les membres du bureau exécutif, les responsables des commissions mises en place dans les groupes). L'APIL prend trois personnes (une femme et deux hommes) par groupe pour la formation. Ces derniers, appelés « formateurs endogènes », sont chargés de perpétuer les connaissances acquises à toute la communauté et c'est le même procédé lorsqu'il s'agit d'une nouvelle technologie à diffuser. Il faut dire que cette approche répond également à un souci de pérennité des actions du projet ;
- les sensibilisations sont animées par les agents de l'APIL. C'est un autre type de formation, mais qui vise un public plus large que les formations ordinaires. Elles se font généralement au niveau du village et touchent, au-delà des producteurs et des productrices du projet, l'ensemble du village. C'est une approche qui permet de susciter un éveil de conscience auprès d'un grand nombre de personnes. Les thèmes abordés amènent généralement les gens à adopter de bons comportements. Cette formation sert de canal pour diffuser de nouvelles idéologies.

Il y a également des visites entre paires, des appuis-conseils directs sur les exploitations qui sont d'autres approches utilisées par l'APIL pour les transferts de compétences.

Certains partenaires communautaires sont désignés par l'APIL pour être des modèles. Les producteurs et productrices modèles désignés sont les personnes qui ont appliqué les techniques nouvelles enseignées et les ont mises en pratique tout en respectant les itinéraires techniques. Cela a permis aux autres producteurs et aux productrices d'en faire des champs-écoles et de reproduire les modèles.

2.4 Les actions de synergie

Sur l'ensemble du processus de mise en œuvre du projet IMSA, l'APIL a impliqué les autorités locales et les services techniques déconcentrés de l'État en début de projet à travers les ateliers locaux de présentation. Des protocoles d'accompagnement ont été signés avec les services techniques déconcentrés de l'État (l'agriculture, l'environnement, l'élevage) pour un accompagnement technique dans les différents secteurs. Pour certains modules de formation, l'APIL a fait appel à l'expertise de ces services techniques, et aussi pour des appuis-conseils lors des activités de distribution de semences ou de matériels. Leurs contributions ont permis de donner plus de crédibilité et de visibilité aux actions du projet, et grâce aux services techniques, l'APIL a pu bénéficier d'une plus grande expertise lui permettant de former des formateurs endogènes dans les villages.

Sur le plan national, plusieurs lois existantes et aussi des politiques favorisent la mise en œuvre du programme IMSA. Nous avons en premier la politique nationale de développement économique et social (PNDES), qui est le principal référentiel de programmation des actions de développement au Burkina. Le projet est pertinent avec la politique nationale, en ce sens qu'il recherche des solutions structurelles durables aux préoccupations que le gouvernement burkinabé a faites siennes à savoir : l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

et la lutte contre la pauvreté en accordant une priorité aux jeunes et aux femmes. Il y a également la Politique nationale du secteur rural (PNSR), la Politique nationale de protection sociale (PNPS), les plans régionaux de développement (PRD) au niveau du Plateau-Central et du Centre-Nord, les plans communaux de développement (PCD). Ces deux derniers documents visent à créer un environnement favorable à même de stimuler le développement économique en vue de contribuer à l'édification des économies locales fortes par : 1) l'accroissement des productions agricoles ; 2) la recherche de débouchés pour les produits agricoles ; 3) le renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne ; 4) promotion de l'emploi ; 5) la promotion du genre dans tous les secteurs d'activités.

Aussi, les 16 villages d'intervention du programme IMSA disposent chacun d'un chef de village accompagné par d'autres chefs coutumiers qui assurent la culture, la cohésion et la gestion du village sur le plan coutumier. Sur le plan administratif, il existe un CVD (Conseil villageois de développement) qui représente l'entité de développement du village. Pour son implémentation, le programme s'est appuyé sur ce dernier organe dans chacun des 16 villages. Dans la perspective de donner de la pérennité au projet, comme mentionné dans le document stratégique d'intervention de l'ONG APIL, nous avons impliqué les autorités communales dans l'optique que le projet soit pris en compte dans leur plan de développement.

Au Burkina Faso, la chefferie traditionnelle occupe une place importante dans la société. Nous entendons par « chefs traditionnels », les chefs de villages, de cantons ou de royaumes, les chefs de terres et tous les responsables coutumiers reconnus comme tels qui, en raison de leur statut social particulier, exercent une certaine emprise sur les populations placées sous leur autorité, et par conséquent, pèsent lourdement sur les prises de décisions d'importance, notamment celles engageant la vie de la société. Leur présence en milieu rural constitue un atout pour la mise en œuvre des projets et des programmes de développement. Lorsque l'APIL décide d'intervenir dans un nouveau village par le biais d'une

organisation paysanne, elle passe tout d'abord par le chef du village pour se faire connaître et s'assurer que les membres de l'OP sont bien originaires de ce village, afin d'éviter tout conflit pendant la mise en œuvre des projets. Ainsi, le chef nous ouvre la porte de son village et nous met en contact avec le conseil villageois de développement pour la suite des événements. Il faut dire que les chefs coutumiers sont les sages du village et permettent d'atténuer les conflits des citoyens. Néanmoins, des difficultés surviennent souvent dans le fonctionnement de certaines OP, où le chef du village s'ingère dans la gestion de l'organisation. Pour atténuer ces types de cas, les chefs coutumiers sont souvent d'une grande aide pour l'OP.

2.5 Les interactions entre les villages

Nous notons de nos jours des actions de synergie qui naissent entre les villages d'intervention du projet et les villages voisins. En effet, les formateurs endogènes qui ont été mis en place par l'APIL dans ces villages partagent leurs connaissances sur les nouvelles techniques avec les autres membres du village et également avec des villages qui ne font pas partie du projet. Aussi, les forages qui sont installés par le projet créent une cohésion sociale entre les différents villages et aussi les diverses ethnies. Les autres OP qui ne bénéficient pas de l'appui de l'APIL s'inspirent ainsi des producteurs et des productrices modèles des villages.

2.6 Les initiatives dans la mise en œuvre du projet

Pour des questions de durabilité et de pérennité des actions de l'IMSA, nous avons développé un certain nombre d'initiatives qui ont répondu aux besoins des populations, comme :

- **La création de richesses pour les partenaires communautaires à travers l'élevage**

Sur le plan des activités génératrices de revenus pour les populations, l'APIL a mis l'accent sur l'élevage qui est, de nos jours, un levier économique pour nos 1000 producteurs et productrices vulnérables. Le programme IMSA a en effet permis

de doter chacun des partenaires communautaires de 3 têtes de petits ruminants (1 mâle et 2 femelles) et de matériels pour la construction de bergeries (6 tôles, 3 sacs de ciment, 1 porte, 1 fenêtre, 1 abreuvoir et 1 mangeoire). Cette activité a ainsi permis de relever le niveau de vie de ces ménages vulnérables sur le plan économique. Actuellement, les 1000 bénéficiaires ont un revenu net moyen de 200 000 F CFA par an grâce aux ventes d'animaux.

- **La création du centre agroécologique de Bissiga**

L'APIL développe des activités d'appui à la sécurité alimentaire durable dans 180 villages depuis 1998 et considère le savoir-faire paysan comme le point de départ pour introduire des innovations en matière de pratiques culturales. Le constat fait sur un certain nombre de villages est que les savoir-faire se partagent timidement, et que les producteurs avaient du mal à adopter ou à accepter certaines « bonnes » pratiques enseignées par nos conseillers agricoles. Aussi, les gros efforts de l'APIL en matière de renforcement des capacités et son système d'articulation des secteurs du développement rural pour induire un développement intégré ne sont pas perceptibles, car disséminés au sein de plusieurs villages. L'idée de mise en place de ce centre de promotion des pratiques agricoles innovantes trouve donc ici sa raison d'être, tout en permettant une grande ouverture des savoir-faire de l'APIL, en matière d'articulation



agriculture-élevage et environnement, à un plus grand nombre d'acteurs de développement et à d'autres producteurs pas encore bénéficiaires des services de l'ONG.

D'une superficie de 8 ha, ce centre est une unité de production diversifiée, conçue dans l'optique de trouver des alternatives aux modes actuels d'organisation des activités de production en milieu rural. Il forme des formateurs endogènes et les fournit en matériel et en équipement. En un seul lieu, le centre fait la promotion de pratiques agricoles écologiques, d'élevage rationnel et de protection de l'environnement (régénération naturelle assistée, production de plantes, etc.). Le centre est une initiative portée par 180 villages qui l'administrent et réalisent leurs propres expérimentations sur de nouvelles cultures.

- **Le concept des entrepreneurs environnementaux**

Nous avons remarqué que les communautés n'accordaient pas une importance à la production des plants et à leur ensemencement parce que, pour elles, cette action ne représente aucun intérêt économique. Voilà pourquoi, après réflexion, nous avons décidé de spécialiser ces communautés en économie verte. Cela a consisté à former les producteurs et productrices en technique de production de plants et de gestion de pépinières, et de faire de cette activité une unité économique en leur rachetant leurs plantes. De là est née l'approche des entrepreneurs environnementaux : 42 producteurs et productrices ciblés parmi les communautés. Ils ont été équipés en matériel de production et formés sur les outils de gestion. Cette initiative leur a permis de mettre en place leur propre pépinière dans leurs localités et ils produisent les plantes à grande échelle pour la commercialisation. Ce qui donne en moyenne, à chacun d'eux, un revenu annuel de 150 000 F CFA.

2.7 Les technologies et les pratiques mises en avant dans l'IMSA

Depuis la conception du projet, nous avons été attentifs à proposer des innovations permettant aux producteurs et aux

productrices d'avancer. Sur la base des techniques existantes, certaines sont avérées mieux adaptées au contexte et au milieu de nos zones d'intervention. C'est pourquoi les technologies suivantes ont été choisies en fonction de leur adaptabilité, de leur pertinence, de leur facilité d'appropriation et aussi des multiples fonctions qu'elles offrent aux communautés :

- **Le biodigester.** Il est promu par l'État burkinabé, à travers le Programme national de biodigester (PNB). Il s'agit d'un dispositif technique qui sert à la transformation des déjections animales (bouses de vache, crottins de porc) ou d'autres résidus organiques en biogaz. Ce gaz est utilisable pour la cuisine et l'éclairage. Il est classé parmi les énergies renouvelables. Il existe plusieurs modèles de biodigesteurs. Celui proposé par le PNB du Burkina Faso (PNB-BF) à partir de 2015 est dénommé Faso-Bio15 (FB-15). C'est un ouvrage semi-enterré réalisé par des maçons spécialement formés par le programme. Ces maçons appartiennent à des Entreprises de construction de biodigester (ECB) présentes dans les 13 régions du Burkina Faso. Cette technologie est vraiment nouvelle dans les communautés accompagnées par l'APIL. C'est à la suite de ces multiples avantages, notamment le biogaz (qui va permettre de protéger l'environnement – en réduisant la coupe abusive du bois –, et la santé des femmes – en réduisant les fumées qu'elles respirent), l'effluent (utilisé comme biopesticide) et le compost (pour l'amendement des sols) que l'APIL a décidé de promouvoir la technologie dans ses zones d'intervention. Aussi, pour éviter les conflits, pour renforcer la cohésion sociale, pour une cohérence avec notre stratégie d'intervention, l'APIL a défini les critères suivants pour le choix des bénéficiaires de biodigesteurs : 1) être ciblé parmi les 1000 producteurs et productrices ; 2) avoir des activités économiques (par exemple, à Kaya et à Pissila, certains producteurs utilisent l'éclairage du biodigester comme chauffage pour leur poulailler de pondeuse) et 3) avoir un engagement communautaire en développant sa fibre sociale.
- **L'unité rurale de compostage (URC).** Ce sont des plateformes de compostage installées au sein des communautés de

producteurs avec pour vocation de produire du compost suivant une démarche de qualité bien définie. Ce compost est enrichi aux micro-organismes (Trichoderma), au phosphate naturel et au neem. Simples et pratiques, ces plateformes produisent du compost enrichi en toutes saisons et en un temps réduit de 45 jours. L'URC est un regroupement d'un ou de plusieurs producteurs qui, sur une aire aménagée (qui dispose d'eau, d'une clôture, d'une base de compostage de 30 cm de profondeur), produisent du compost enrichi avec pour objectif de fertiliser les champs de culture ou de commercialiser à d'autres producteurs. Chaque membre dispose de trois fosses compostage (fosses de 3 m³) et le compost produit permet l'amendement des sols, leur fertilisation et leur protection. Il assure ainsi la revitalisation de la microbiologie du sol et augmente les rendements agricoles. L'URC est une approche agroécologique innovante qui, par l'approche marché, essaie de concilier l'offre et la demande de compost.

- **Les techniques de conservation des eaux et des sols, avec les demi-lunes, zaï et cordons pierreux végétalisés au moringua.** Ces pratiques ne sont pas étrangères aux populations rurales, car elles en tirent leur origine. Elles ont été améliorées au fil des ans avec des techniques modernes, plus structurées et respectueuses de l'environnement. Dans ce sens, l'APIL a voulu aider ces populations à renforcer et à valoriser leurs pratiques traditionnelles. Lorsque nous prenons ces trois pratiques, il s'agit d'inventions paysannes qui facilitent l'amendement du sol avec le compost pour la fertilisation. Il faut ensuite attendre la saison des pluies pour y semer les graines. Ces techniques permettent ainsi de conserver l'humidité dans les champs, d'enrichir les sols et d'obtenir de bons rendements de production.
- Techniques innovantes par le biais des silos. Les silos ont apporté une amélioration dans la conservation des produits.
- Le système d'intégration agriculture-élevage, qui ressort des interventions de l'APIL, permet ainsi aux producteurs

et aux productrices d'améliorer leur rendement en élevage et en agriculture. Notons que ces deux secteurs sont complémentaires : plus les rendements agricoles sont bons grâce à la fumure organique, plus la sécurité alimentaire est assurée pour les hommes et les animaux.

Dans la perspective de rendre autonomes les producteurs accompagnés à travers notre intervention, et pour assurer la santé de la terre et des hommes, les principes agroécologiques sont au cœur de nos actions. C'est pourquoi des intrants agroécologiques ont été mis à leur disposition : semences paysannes (sorgho, niébé, oignon et tomate), la fumure organique (utilisée pour la production du compost) et des biopesticides. Les semences de sorgho et de niébé sont distribuées individuellement à chaque producteur et à chaque productrice. L'oignon et la tomate sont distribués aux OP en fonction de la superficie de production. Nous avons également formé les producteurs et productrices aux techniques de production du compost et des biopesticides, qu'ils se sont appropriées et qu'ils ont répliquées chez eux. Dans les deux premières années du projet, nous achetions les plantes pour les distribuer aux producteurs et aux productrices à des fins de reboisement dans leurs champs. Mais depuis la troisième année, la quantité d'arbres achetés a diminué grâce au travail de production direct de plantes des entrepreneurs environnementaux.

Les producteurs et productrices se sont approprié toutes ces technologies et les appliquent maintenant sans assistance. Elles sont faciles à réaliser, peu coûteuses, donnent immédiatement des résultats, s'adaptent aux effets des changements climatiques et donnent de très bons rendements de production.

2.8 Les équipements et les infrastructures mis à la disposition des partenaires communautaires

Avant le démarrage du projet, la plupart des 1000 producteurs et productrices avaient du matériel obsolète (daba, etc.) et certains n'en avaient pas du tout. C'est ainsi que nous avons décidé de mettre dans nos lignes budgétaires un

certain nombre d'outillages qui viendront compléter ce que possédaient déjà ces derniers. Cela va diminuer la pénibilité du travail des femmes et des jeunes, et va aussi augmenter la capacité de production. C'est pourquoi, dans le cadre de ce projet, du matériel de fabrication local a été acquis : matériel agricole (brouettes, kassines, triangles à pente, barres à mine, pelles, pioches, balances, gants, charrettes), matériel d'élevage (mangeoires, abreuvoirs, ciment, tôles, portes, fenêtres, râdeaux, gants), matériel de stockage ou de conservation des produits (silos, sacs à triple fonds). Ce matériel a permis véritablement de diminuer la pénibilité de travail des producteurs et des productrices, de renforcer la production, et de leur faire gagner du temps. Ces équipements sont de type individuel et de type collectif pour les 16 OP. Pour les équipements collectifs, les OP ont été formés pour une bonne gestion du matériel. Pour disposer du matériel, les producteurs et productrices doivent donner une contribution financière en retour et avoir un règlement intérieur de gestion du matériel collectif.

Pour ce qui est des infrastructures socioéconomiques construites dans le cadre du projet IMSA, elles ont été réalisées dans le respect des normes environnementales, à l'issue d'une étude d'impact environnemental. En ce qui concerne les infrastructures, il s'agit de 1000 bergeries, de 5 unités rurales de compostage, de 3 magasins de sécurité alimentaire qui font office de banque de céréales, d'un magasin qui sert à stocker des SPAI destinés à l'entretien du bétail, de 2 conserveries d'oignons, d'une unité de transformation de céréales et d'une unité de transformation de la tomate. Pour l'accès à l'eau, 5 forages ont été réalisés au profit des communautés. Cela soulage les femmes dans leurs tâches ménagères quotidiennes, car elles disposent maintenant de points d'eau à proximité des maisons. Ces forages permettent aussi d'abreuver les animaux et d'entretenir les plantes qui sont au sein des concessions. Pour la maintenance de ces ouvrages, les communautés ont mis en place des comités de gestion de l'eau et ouvert un compte d'épargne où ils font des cotisations annuelles pour assurer la gestion des pannes.

2.9 L'agroécologie et les perceptions des communautés

Les effets néfastes des changements climatiques sont persistants d'année en année et cela se manifeste par la rareté ou l'insuffisance des pluies, les sécheresses, les inondations, les fortes chaleurs, etc. Les populations rurales elles-mêmes sont conscientes des différents changements qui s'opèrent dans la nature depuis une dizaine d'années ainsi que des effets néfastes des pesticides chimiques sur leur santé et sur la terre. Nombre d'entre elles approchent l'APIL pour demander des soutiens, au vu des actions agroécologiques qui sont menées dans certaines communautés. L'implémentation des pratiques agroécologiques n'a pas été facile pour l'APIL au départ, car il fallait travailler à changer les mentalités des populations. Mais aujourd'hui, ce sont les populations elles-mêmes qui approchent l'APIL pour demander des renforcements de capacité dans les techniques agroécologiques (cordons pierreux, zaï, demi-lune, compostage, production de plantes, biodigesteurs, etc.). Voici un témoignage de M. Zoré, producteur du village de Solomnoré : « Nous n'avons pas d'autre choix que de nous tourner vers l'agroécologie, c'est la seule issue de nos jours au regard des changements climatiques. Nous avons appauvri nos sols par l'usage des produits chimiques et de nos mauvaises pratiques (déforestation, surexploitations des champs, monoculture). De nos jours, tu as beau exploiter de grandes superficies, mais si tu n'y appliques pas des techniques comme le compostage, le zaï, les demi-lunes, les cordons pierreux, tu ressortiras bredouille de la campagne agricole. Ces techniques enrichissent le sol et facilitent ainsi l'infiltration des eaux de pluie. Ainsi, lorsqu'il y a des poches de sécheresse pendant la saison pluvieuse, nos cultures survivent grâce à l'humidité du sol. Ces techniques insufflées par l'APIL me permettent d'augmenter la fertilité de mes champs et de mieux traiter mes ravines qui ravageaient mes terres. »

Les pratiques agroécologiques dont les communautés rurales disposent de nos jours sont adaptées au contexte climatique actuel et répondent efficacement à leurs besoins. La difficulté majeure qui est soulignée est le manque de retenue d'eau pour les activités de contre-saison, l'élevage et la

gestion des pépinières. Les populations souhaiteraient ainsi un renforcement de capacité en matière de techniques d'irrigation appropriées, qui gaspillent le moins d'eau possible.

L'agroécologie insufflé un nouveau comportement aux producteurs et aux productrices que nous accompagnons. Ces derniers ont maintenant un regard plus attentionné sur le bien-être de l'environnement. Les champs, qui avant étaient débarrassés des arbres pour disposer de grandes surfaces cultivables, se voient de nos jours traités par les techniques de la régénération naturelle assistée (RNA). Les producteurs et productrices produisent maintenant les plantes pour reboiser leurs champs, car ils se rendent de plus en plus compte de l'importance des arbres pour le bien-être des sols et des cultures. La manifestation des changements climatiques se fait par diverses manières. Nous assistons fréquemment à des saisons hivernales courtes, marquées par d'importantes poches de sécheresse (pouvant aller jusqu'à 14 jours) et des inondations. Il y a également des attaques de ravageurs (chenilles légionnaires, araignées, etc.) persistantes dans les productions. Les fortes chaleurs en saison sèche occasionnent l'assèchement précoce des points d'eau et rendent pénibles la production maraîchère et l'élevage. Nous avons aussi l'arrivée tardive ou précoce des pluies, perturbant ainsi le calendrier culturel des communautés rurales.

Autant d'effets néfastes qui amènent les producteurs et productrices à changer de comportement et à aller vers l'agroécologie. Comme le dit Mme Honorine, productrice dans le village de Boalin : « Même les produits chimiques que nous utilisions n'étaient plus efficaces face à ces changements climatiques, nous étions obligés de dépenser le double, voire le triple, de notre argent pour nous en procurer. Alors que nous disposons de ressources naturelles que nous produisons, pas du tout coûteuses, et très efficaces. »

2.10 Les difficultés rencontrées (conflits, tensions et situations difficiles)

Au cours de ces quatre années de mise en œuvre du projet IMSA, les tensions n'ont pas manqué.

- Il y en avait déjà à la phase d'identification des partenaires communautaires. Après l'identification des 16 OP, il fallait maintenant trouver 200 producteurs et productrices chaque année pour la mise en œuvre des activités et ce choix était laissé aux membres des OP. Pour la première année, cette phase a connu des tensions, car à l'intérieur des groupes, chaque membre voulait être identifié en premier. Malgré notre intervention pour faire comprendre le procédé à tous les groupes, il a fallu faire appel aux chefs coutumiers pour qu'ils apaisent ces tensions, et au fur et à mesure qu'on avançait dans le projet, les communautés ont compris qu'elles allaient toutes recevoir les appuis du projet. En effet, comme le témoigne le chef de Ramiougou, « il a fallu que j'intervienne aux côtés de l'ONG APIL pour calmer la communauté, afin d'éviter des disputes au sein du groupement. Tous les jours, je recevais les plaintes de certains membres de l'OP, qui avaient peur de ne pas bénéficier des biens et services du projet. Pour ce faire, j'ai convié l'OP chez moi et ensemble on a procédé au choix du premier sous-groupe pour l'an 1 du projet. Afin d'apaiser tous les esprits, dans le choix du sous-groupe nous avons veillé à ce que chaque quartier du village soit représenté. Cette stratégie a ainsi permis de rendre plus faciles les choix pour le reste des années ».
- Des tensions sont également survenues dans le village de Gantodogo (dans la commune de Kaya) à la suite de l'installation d'un forage. Les membres du groupement se sont plaints, car le président du groupe voulait que l'APIL plante le forage devant sa concession. Pendant près d'un mois, les mésententes ne finissaient pas. D'un commun accord, le chef du village et l'APIL, qui ne souhaitait pas mener des actions divisant la population, ont décidé d'implanter le forage dans le village de Safi à environ 3 kilomètres.
- La gestion du matériel collectif occasionnait au départ des tensions entre les membres des OP. Certains, après avoir pris le matériel pour l'utiliser dans leur champ, le ramenaient en mauvais état et refusaient de le réparer, ou ils ne le rendaient pas dans les délais prévus. Pour ce faire, l'APIL a exigé

des OP qu'elles mettent en place des comités de gestion de ce matériel collectif, une condition préalable pour son acquisition. En effet, comme le témoigne Ouédraogo Zalissa du village de Kossoghin : « Nous, les femmes, apprécions beaucoup cette stratégie de l'APIL qui a consisté à la mise en place de comité de gestion du matériel agricole. Cela nous permet maintenant de profiter de ces outils au même titre que les hommes. Avant, les hommes s'en emparaient et nous ne pouvions pas y avoir accès. On était contraintes de toujours travailler avec les moyens du bord qui rendent le travail plus pénible. Maintenant, avec cette nouvelle forme de gestion, tout membre désirant utiliser un outil le loue à une somme forfaitaire décidée par l'ensemble de l'OP. »

2.11 Les changements générés (impacts, gains et apports)



Figure 1. Honorine Zoungrana

Lorsque nous prenons le secteur de l'élevage dans le projet IMSA, la dotation des animaux permet actuellement à beaucoup de femmes et d'hommes de s'épanouir sur les plans social et financier. À travers les appuis en maraîchage également, le projet a permis de sortir une trentaine de jeunes des sites d'orpaillage et de les réinsérer dans leur communauté. Nombreuses sont les femmes qui disposent d'un lopin de terre pour leurs productions agricoles et qui arrivent à prendre en charge les besoins de leurs familles. L'APIL, dans ses interventions, cultive en ces producteurs et productrices, un esprit d'entrepreneuriat familial, en ce sens que toutes les activités qui sont menées (en agriculture, en élevage, en environnement) sont prises à bras

le corps par l'ensemble du ménage. Nous avons, pendant la mise en œuvre du projet, des familles où le chef de ménage est décédé et, automatiquement, les activités ont été reprises soit par la femme, soit par les enfants. Honorine Zoungrana, une veuve de 45 ans et mère de 7 enfants témoigne : « Je suis un agropasteur et, à côté, je fais mon petit commerce. Après le décès de mon mari, je devais faire face moi seule aux dépenses de la famille. Nourrir, scolariser, vêtir et soigner 7 enfants tous des mineurs étaient devenus ma préoccupation majeure. Pour cela, il fallait nouer la ceinture et travailler dur. Je commençais alors à réfléchir à ce qu'il fallait faire. Je réalisais que la première opportunité qui s'offrait à moi était l'agriculture. Mon défunt mari nous avait laissé quelque 2 hectares. J'ai pris alors l'initiative de faire de l'agriculture. L'hivernage coïncidant avec les vacances scolaires des enfants, je les ai responsabilisés dans les travaux champêtres. Il faut reconnaître que cela n'a pas été chose facile. Nous avons cultivé du sorgho, du maïs et des haricots. Bien que la pluviométrie fût généreuse et que notre ardeur aux travaux champêtres fût sans relâche, la récolte n'a pas été bonne. Après m'être confiée à une amie du village, elle m'a suggéré d'adhérer à leur association féminine qui bénéficie d'un appui en formations et en matériels avec l'ONG APIL. Je n'y ai pas trouvé d'inconvénient.

Effectivement, cette adhésion auprès de l'ONG APIL m'a permis de bénéficier de formations en zaï et en demi-lunes, qui sont des techniques de conservation des eaux et des sols. J'ai également été formée en technique de production du compost naturel pour enrichir les terres. Je n'ai pas hésité un seul instant à appliquer ces techniques innovantes pendant la saison hivernale qui a suivi. J'ai fait un hectare de zaï et un hectare de demi-lune. J'ai cultivé le sorgho et le maïs pour la consommation de la famille et le niébé pour la commercialisation. En fin de saison, j'ai obtenu deux tonnes de maïs, une demi-tonne de sorgho, une tonne et demie de niébé. Ce qui est largement suffisant pour nourrir ma famille. Quatre-vingt-dix pour cent de la production du niébé a été vendue pour assurer la scolarité de mes enfants et les impondérables. J'ai également utilisé une partie de cet

argent pour faire du petit commerce (vente de légumes). Pour être à l'abri du besoin, il faut diversifier ses activités. Que dire à cette ONG qui a beaucoup œuvré et qui œuvre toujours pour le développement socioéconomique des populations, si ce n'est un grand merci et une bonne continuation dans sa mission si louable. À moi et à ma famille, elle nous a redonné un nouveau souffle, une raison d'exister et d'être épanouis. Voyez-vous ? Parfois, pour réaliser leur rêve, les gens ont juste besoin d'un minimum d'appui et hop ! C'est parti ! Pour moi, il a suffi de me former aux bons itinéraires techniques agricoles et de me doter de trois têtes de moutons pour que je puisse en arriver là aujourd'hui. Combien de femmes dont le potentiel sommeille en elles malheureusement par faute de courage et d'accompagnement vivent dans la misère absolue ? »

En plus de cela, il faut dire que les activités du projet influent grandement sur les villages, car elles contribuent à les relever économiquement (à travers les activités génératrices de revenus), à réduire l'exode rural dans les villages (de plus en plus, les jeunes reviennent s'installer dans les villages pour mener des activités de maraîchage, d'élevage, d'entrepreneuriat environnemental, etc.), à reverdir les villages (par les plantations d'arbres) et à augmenter les terres cultivables (par la récupération des sols dégradés), et aussi, à accroître la participation des femmes dans les actions de développement.

Au stade actuel, on constate des changements de comportements au sein des ménages touchés par les appuis du projet IMSA.

Déjà, en ce qui concerne l'utilisation des produits, il faut dire qu'avant les populations rurales produisaient beaucoup, mais consommaient moins. En effet, seul le sorgho restait dans les greniers, il était difficile de voir un grenier familial rempli de maïs ou de niébé, ces cultures étant destinées à

la commercialisation sur les marchés locaux et les revenus obtenus étaient réutilisés sur place pour la consommation d'aliments de luxe (alcool, viande, poisson, etc.). Dans les ménages, les femmes et les enfants se contentaient de manger de la pâte de sorgho accompagnée de sauce ou seulement délayée.

De nos jours, avec les actions de sensibilisation, d'appui-conseil apporté aux communautés que nous accompagnons, nous constatons un réel changement de comportement. Plus de 60 % de la production de niébé est destiné à l'autoconsommation et le reste est revendu pour acheter d'autres aliments et subvenir aux charges de la famille (santé, éducation, habillement, etc.). Nous constatons de nos jours une meilleure diversification alimentaire au sein des ménages, car ces derniers avec la production vendue se rachètent des denrées qu'ils ne produisent pas (du riz, du maïs, etc.). Un autre changement que nous observons dans les ménages que nous accompagnons, c'est l'appropriation des pratiques agroécologiques. De nos jours, femmes et hommes ont conscience que pour atteindre une sécurité alimentaire durable il faut disposer de sols propices aux cultures, et pour cela il faut adopter des comportements respectueux de l'environnement. Cette prise de conscience se voit à travers les actes qu'ils font.



Figure 2. Une femme travaillant dans un champ.

Voici le témoignage de Ouédraogo Marcelline de Bissiga : « Pour moi les formations que nous recevons sont très bénéfiques si nous suivons convenablement les processus qui nous sont montrés. Avant que nous bénéficions des appuis de l'APIL, nous achetions nous-mêmes les semences en vendant nos vivres et pour celles qui n'en ont pas elles les prennent à crédit. Avec l'appui de l'ONG, nous arrivons maintenant à épargner au bénéfice de nos dépenses familiales (santé, éducation, habillement, alimentation, etc.). Seulement,

nous ne savions pas que l'engrais chimique pouvait appauvrir nos sols, diminuer nos rendements et même impacter notre santé. Mais, aujourd'hui, nous remercions l'ONG APIL qui nous a ouvert les yeux et nous a montrés des pratiques qui vont nous permettre de faire notre compost et des biopesticides à moindre coût avec des produits naturels (fumure organique, résidus de récoltes, piment, poudre de neem, etc.), de préserver nos sols et surtout d'avoir de bons rendements pour la commercialisation de nos productions afin d'augmenter les revenus de nos ménages. Merci à l'APIL pour ces appuis, nous nous approprierons et mettrons en pratique ce que nous avons appris. »

Actuellement, l'APIL est souvent approché par d'autres OP du même village d'intervention ou de villages voisins, qui sont désireux de formations en technique de production de plantes et en technique de récupération des sols. De plus en plus la vulgarisation des bonnes pratiques prend de l'ampleur dans nos zones d'intervention et les OP partenaires sont plus solidaires les uns avec les autres, cela grâce aux actions collectives qui sont menées dans le projet.

3. L'analyse critique de l'expérience

- **La systématisation**

Au départ, la systématisation ne faisait pas partie de nos pratiques, mais s'est avérée nécessaire au cours de la mise en œuvre du projet IMSA. Pour cela, **Mission inclusion** a décidé de renforcer les capacités de ses partenaires de mise en œuvre de l'IMSA sur le processus de systématisation.

L'APIL a ainsi été renforcé, a vu la pertinence de l'approche, a décidé de se l'approprier et l'a institutionnalisé. Elle a d'abord



Figure 3. Une femme avec son bétail

réalisé un plan de systématisation, adapté et partagé les outils de systématisation avec l'équipe interne.

- **Le biodigesteur**

Étant donné l'expérience réussie du biodigesteur dans le cadre du Programme de résilience climatique dans la Boucle du Mouhoun **Mission inclusion** a décidé de promouvoir la technologie dans le cadre de l'IMSA. Après une analyse contextuelle, et étant donné l'adaptabilité de la technologie dans nos zones, et sa pertinence par rapport aux besoins des communautés, l'APIL a décidé de l'accepter et le promouvoir. Le PNB (organe national de promotion des biodigesteurs) a proposé deux modalités (subvention de 50 % du coût du biodigesteur à 375 000 F CFA et les 50 % restants par le bénéficiaire lui-même). Considérant le niveau de vulnérabilité des communautés, l'ONG APIL a décidé de prendre en charge 35 % du coût (constitué des frais d'achat de matériels, et des frais de prestation de l'entreprise). Les bénéficiaires, quant à eux, prennent en charge 15 % (constitués des apports en nature : eau, hangar, sable, gravillon...).

Pour la mobilisation de la matière première (bouse de vache), les bénéficiaires directs, qui sont vulnérables et qui n'ont pas de bœufs, ont décidé de se mettre ensemble par famille pour collecter la bouse afin d'alimenter le biodigesteur.

- **Les URC (unités rurales de compostage)**

À l'issue d'un voyage d'échange entre pairs dans le village de Niessega soutenu par BIOPROTECT (entreprise de fabrication et de vente d'intrants biologiques), la mission a été séduite par l'expérience des femmes qui sont organisées par groupe de 30 et produisent le compost en grande quantité autour d'une unité d'une vingtaine de fosses de compostage. La dynamique organisationnelle et entrepreneuriale de ces femmes a ainsi inspiré les producteurs et productrices qui ont décidé de se

lancer dans le projet. L'ONG APIL, en analysant le contexte et en l'alignant avec sa politique de promotion de l'agroécologie, a décidé d'accompagner cet engagement des producteurs et des productrices à travers une synergie avec BIOPROTECT pour le transfert de compétences dans la réalisation des URC.

- **Les techniques de conservation des eaux et des sols, avec les demi-lunes, zaï et cordons pierreux végétalisés au moringa**

Les nouveaux problèmes intervenus dans la vie des bénéficiaires, notamment les changements climatiques, sont des obstacles supplémentaires, ce qui oblige l'APIL à renforcer son action vers l'atténuation des impacts occasionnés. Pour une meilleure durabilité du facteur de production essentiel qu'est la terre, l'APIL encourage les pratiques agroécologiques qui ont l'avantage de protéger l'homme, la terre et les autres êtres vivants. C'est pourquoi l'APIL a décidé de promouvoir une agriculture durable respectueuse de l'environnement à travers des actions de CES-DRS (Conservation des eaux et sols-Défense et restauration des sols) particulièrement par les cordons pierreux, les demi-lunes végétalisées au moringa et le zaï. L'APIL a choisi de promouvoir ces technologies, parce qu'elles sont faciles à réaliser, peu coûteuses, donnent immédiatement des résultats, s'adaptent aux effets des changements climatiques et donnent de très bons rendements de production.

- **La promotion de bergeries familiales**

Les producteurs et productrices avaient du mal à mobiliser la quantité nécessaire de compost qui est un élément essentiel à l'amendement des champs. L'APIL a donc décidé, dans le cadre de l'IMSA, d'associer l'élevage à l'agriculture en dotant les ménages de petits ruminants (moutons et chèvres) pour l'élevage naisseur. Dans le modèle de l'aide, l'APIL a décidé de subventionner la dotation des animations, à condition que les bénéficiaires construisent les bergeries eux-mêmes. Ceux-ci ont donc la responsabilité de mobiliser les agrégats nécessaires et le maçon pour la construction de la bergerie selon un modèle

promu par les services techniques de l'élevage. L'APIL a décidé de collaborer avec les services techniques de l'élevage qui ont l'expertise dans l'accompagnement des communautés sur les questions en lien avec l'élevage, avec qui l'ONG a signé un protocole de partenariat. Les premières années, l'APIL a jugé nécessaire d'acheter les animaux et de les distribuer aux communautés. Mais cette décision s'est avérée pénible pour les communautés, compte tenu des questions de logistique (transport difficile occasionnant des décès d'animaux, etc.). Après concertation avec les communautés, l'APIL a décidé de les responsabiliser en leur donnant l'argent pour l'achat des animaux, ce qui a facilité le processus.

- **Le Centre agroécologique de Bissiga**

Un des points forts des actions de l'APIL est de mettre en place, au niveau local, des compétences endogènes pour une meilleure gestion des activités. Ce qui constitue un tremplin pour l'APIL, car après le projet ces compétences serviront de relais au sein des communautés de base. Pour la mise en place de ces compétences, l'APIL a décidé de créer un cadre idéal de démonstration où sont mises en œuvre toutes les bonnes pratiques et innovations qui étaient enseignées en théorie aux producteurs et aux productrices. D'où la création du Centre de promotion agroécologique dans le village de Bissiga au profit des communautés. Pour son implantation, la communauté de Bissiga a octroyé le terrain à l'APIL en contrepartie de sa participation à la mise en œuvre des activités du centre.

- **Les intrants agroécologiques**

Dans la perspective de rendre autonomes les producteurs accompagnés à travers notre intervention, et pour assurer la santé de la terre et des hommes, les principes agroécologiques sont au cœur de nos actions. C'est pourquoi des intrants agroécologiques ont été mis à leur disposition : semences de variétés améliorées (sorgho, niébé), fumure organique (utilisée pour la production du compost) et biopesticides. Pour des questions d'adaptabilité et de durabilité, nous avons porté le

choix sur ces intrants. Pour ce qui est des semences de sorgho et de niébé, il faut dire que ce sont des aliments de base au niveau rural. À la suite de la décision des communautés de les produire et dans un souci d'amélioration de la sécurité alimentaire, l'APIL a décidé de les accompagner pour un renforcement de ces deux filières. Ces deux cultures ont des propriétés nourrissantes aussi bien pour les hommes (les graines) que pour les animaux (les feuilles et les tiges).

- **Les valeurs de réussite**

Empathie et autonomisation concernant la mise en place des bergeries familiales mises en place dans le cadre du projet. La dotation d'animaux dans le cadre du projet IMSA a permis à des femmes et des hommes d'être réconfortés à l'idée que l'APIL reconnaît leurs problèmes et les accompagne en leur permettant de pratiquer l'élevage naissant. Par cet élevage, associé à l'agriculture, les bénéficiaires ont comptabilisé de meilleurs rendements et observé la multiplication des animaux reçus. Ainsi, les ménages ont pu avoir de quoi se nourrir, et de quoi vendre pour assurer leurs besoins, s'assumer dans leur communauté et protéger leur dignité. Chaque bénéficiaire fait l'effort à son tour de jumeler un animal à une personne de son entourage, n'ayant pas bénéficié de l'aide, afin que ce dernier emboîte ses pas.

Apprentissage continu et appropriation concernant la mise en place du centre agroécologique de Bissiga et des fermes modèles. Le centre agroécologique de Bissiga de l'ONG a accueilli et dispensé des formations aux bénéficiaires sur les pratiques agricoles de conservation d'eau et des sols, dont l'application sur leurs terres a eu du succès et a suscité un intérêt pour d'autres qui ne connaissaient pas les techniques agricoles promues par l'APIL. C'est ainsi que ces derniers ont entamé des démarches pour bénéficier de l'expertise du centre. Une situation qui a impliqué la décision de l'APIL de favoriser cette demande à travers la mise en place des fermes modèles au niveau communautaire. Les producteurs modèles ont été d'un grand soutien grâce à leur appropriation des techniques

nouvelles enseignées au centre agroécologique de Bissiga. Au-delà des bénéficiaires de l'IMSA, des producteurs de la même communauté, où se trouvent les champs-écoles ou des communautés en connexion, ont été formés et ont appliqué ce qu'ils ont appris pour avoir de meilleurs rendements.

- **Les forces, les institutions ou les acteurs qui nous ont appuyés et qui vous ont freinés**

Dans sa façon de conduire ses projets et ses programmes de développement, l'APIL a opté pour une approche participative qui permet à toutes les parties prenantes d'avoir les informations sur l'avancée de ses différents projets, et de solliciter la participation de chacun pour la mobilisation des acteurs dans leur domaine propre. Ainsi donc, dans le cadre de l'IMSA, les autorités par niveau ont contribué de la façon suivante :

Les Gouverneurs des régions du Centre-Nord et du Plateau-Central

Les services techniques déconcentrés de l'État (agriculture, élevage, environnement, promotion des femmes) : l'APIL a décidé de collaborer avec les services techniques déconcentrés de sa zone d'intervention dans le but de profiter des compétences en termes d'appui-conseil et de vulgarisation. Notre collaboration avec ces services techniques s'est concrétisée dès le début du projet IMSA par la signature d'accords de partenariat. Ces accords visent à nouer un partenariat pour la mise en œuvre des actions de l'APIL entrant globalement dans le cadre de ses thématiques de sécurité alimentaire, d'élevage et d'environnement. Ils ont participé et participent de façon active, en collaboration avec l'équipe d'APIL, à la mobilisation communautaire, aux séries de renforcement des capacités des Organisations paysannes dans le domaine de la gestion des terres, la production maraîchère, la production agricole, l'élevage, la gestion des unités économiques et la bonne gouvernance. Ils participent aux concertations aux niveaux régional et provincial et ont toujours répondu présents aux différentes sollicitations de l'APIL.

Les collectivités territoriales (maire, conseiller)

La proximité de ces entités avec les communautés à la base fait du maire et des conseillers des éléments essentiels et incontournables dans la mise en œuvre des projets de développement. Pour une bonne intégration et la pérennité des actions de l'IMSA, l'APIL a décidé d'aller avec ces collectivités qui jouent une part importante dans la mobilisation des communautés autour des activités du projet. Cependant, certains maires de commune ont constitué un frein à la réalisation de certaines de nos activités. Il s'agit notamment de la commune d'Absouya où, pendant le ciblage, le maire a voulu faire de la récupération politique en nous imposant des OP issues de son bord politique uniquement. Il a fallu passer par le gouverneur, les chefs coutumiers et des ateliers villageois.

Les relais paysans

Pour des questions de pérennité, de durabilité et d'autonomie des producteurs, l'APIL a formé des formateurs endogènes sur les thèmes techniques et spécifiques. Ces formateurs ont des compétences endogènes qui assurent la formation d'autres producteurs au niveau des villages.

Les acteurs que nous avons réussi à influencer

Dans le cadre de l'IMSA, des actions de sensibilisation et de plaidoyer à l'endroit des chefs coutumiers de Tanhoko, Ramiougou et Sidogo sur l'accès des femmes à la terre ont porté leurs fruits. Les sages ont ainsi accepté de donner des terres aux femmes qui s'organisent pour réaliser des cordons pierreux et des demi-lunes agricoles.

Le modèle de bergerie réalisé dans le cadre de l'IMSA a inspiré d'autres ONG de la région pour leurs projets et programmes.

Des plaidoyers auprès de la mairie de Ziniaré ont permis de prendre en compte les femmes dans les comités de gestion des ressources naturelles.

Les Unions de maraîchers de Kaya, de Boussouma, de Pissila et de Zitenga sont devenues des acteurs incontournables au niveau des communes si bien qu'elles sont consultées. Certaines décisions du plan d'action de l'union de Boussouma ont été prises en compte dans le cadre de la réactualisation du plan communal de développement de la commune.

CONCLUSION

Il y a maintenant vingt ans que l'APIL travaille aux côtés des populations rurales pour la lutte contre la pauvreté et l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable. Il faut dire que, depuis 2015, avec le programme IMSA exclusivement tourné vers la lutte contre l'insécurité alimentaire, les actions de l'ONG sont mieux ciblées et touchent un plus grand nombre de producteurs et de productrices. Grâce à sa capacité financière qui s'est améliorée, l'APIL arrive aujourd'hui à diversifier ses actions, à les renforcer et à les étendre. Depuis le début de l'IMSA, le partenaire **Mission inclusion** ne ménage aucun effort chaque année pour apporter des appuis techniques à l'APIL pour une meilleure intervention. En effet, plusieurs outils ont été mis à disposition, tels que la politique d'égalité des genres, la systématisation, le registre des risques, le plan de gestion environnementale, le plan de communication. Ces outils nous permettent d'avoir un regard plus large sur les besoins de nos partenaires communautaires, de leur apporter des innovations telles que le biodigesteur qui a été introduit dans nos zones d'intervention grâce à l'IMSA, d'améliorer la participation des femmes en mettant l'accent sur des actions qui réduisent leurs charges familiales. Aujourd'hui, nous mettons l'accent également sur la communication, à travers des films, des publications sur les réseaux sociaux, nous travaillons à rendre plus visibles nos actions auprès des communautés. Il faut dire que les actions de l'APIL sont de plus en plus diversifiées et touchent un public de plus en plus grand. Les populations rurales croient en nous et reposent leurs espoirs sur nos actions de développement. Les



capacités de l'ONG ont également été renforcées dans le domaine de l'agroécologie. Des outils de diagnostic ont été mis à notre disposition pour nous permettre d'évaluer notre niveau d'atteinte des pratiques agroécologiques, dans le but de les améliorer ou d'une mise à l'échelle. En octobre 2019, **Mission inclusion** a organisé un colloque sur les systèmes alimentaires au Canada et nous y avons pris part. Ce colloque a été une véritable révélation pour l'APIL afin de comprendre et de faire le lien entre le contexte africain et le contexte américain. Il est important que les ONG du sud et du nord se mettent ensemble pour réguler les systèmes alimentaires. Le concept de système alimentaire durable est certes nouveau, mais une analyse profonde nous fait voir que les pratiques de l'APIL contribuent à son atteinte. Pour faire suite aux résultats de ce colloque, l'APIL souhaite réguler son département de sécurité alimentaire pour prendre en compte les paramètres d'une sécurité alimentaire inclusive.

Le programme IMSA a beaucoup investi dans le capital humain et l'autonomisation des populations cibles. Ce renforcement du capital humain permet actuellement aux producteurs et aux productrices de faire le choix de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. En effet, au-delà du gain, les bénéficiaires ont pris conscience des effets bénéfiques des pratiques agroécologiques sur leur environnement de production et sur leur santé. Par ailleurs, les bénéficiaires estiment que le programme a permis de valoriser l'homme dans son milieu et plus particulièrement les femmes qui ont une occupation décente tout au long de l'année. Le programme a également amélioré le renforcement de la cohésion sociale avec le brassage de nombreux producteurs et productrices issus de divers villages, qui exploitent le même site et partagent les mêmes groupements et unions.



3.c. L'expérience de l'USCCPA du Burkina Faso

LE DÉVELOPPEMENT DES 15 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES SIMPLIFIÉES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

KAN Marcel Kan, DIOMA Soumabéré, OUEDRAOGO Amadou, SIDIBE Adama, YILLEM Ousmane, YEYE Oumarou, OUEDRAOGO Safi et SAWADOGO Assiata

la création de 15 sociétés coopératives simplifiées regroupant 1 552 membres, dont 650 femmes (41,94 %) et 530 jeunes (36,62 %). Les acteurs de l'Union, essentiellement constituée de jeunes dynamiques, se composent des responsables élus et d'une équipe de salariés de 26 membres dont une bonne partie est affectée aux SCOOPS.

Les missions sont entre autres : 1) assurer la défense des intérêts des membres, dans une perspective d'économie solidaire durable, par des actions de représentation, des plaidoyers et du lobbying ; 2) améliorer les revenus des membres et leurs conditions de vie par le développement de services collectifs rentables, en s'appuyant sur un membership représentatif.

Pour atteindre ses missions, l'Union vise les objectifs suivants : 1) contribuer à améliorer les revenus des productrices et des producteurs membres ; 2) promouvoir les normes de poids et de qualité ; 3) assurer aux consommateurs des produits de qualité ; 4) contribuer à l'accroissement de la productivité et à l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire au Burkina Faso.

L'USCCPA/BM est une organisation de l'économie sociale et solidaire d'autant qu'elle défend et applique les valeurs de solidarité et d'entraide entre ses membres à travers la mise en marché collective de l'excédent céréalier de ses membres et de leur approvisionnement en intrants agricoles. Elle offre des services financiers (PA1 et PA2), économiques et techniques à tous ses membres. Elle intervient dans le domaine de la sécurité alimentaire en contribuant significativement à

1. L'acteur social central

1.1. La présentation de l'USCCPA

L'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA/BM) regroupe 15 sociétés coopératives simplifiées localisées dans les provinces des Banwa, du Mouhoun et de la Kossi. Le siège de l'Union est à Dédougou, chef-lieu de la région. L'USCCPA a été créée en 1993 sous le nom de l'UGVBM (Union des groupements villageois de la Boucle du Mouhoun). En mars 2002, elle se conforme aux exigences de la loi n° 014/99/AN du 15 avril 1999 et prend ainsi la dénomination de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun en abrégé UGCPA/BM.

Le 29 avril 2019, elle change de dénomination et devient l'USCCPA à la suite d'une restructuration en profondeur et de sa mise en conformité avec l'acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives de l'OHADA dont l'aboutissement a été

l'accroissement de la productivité et de la production agricole de ses membres et de leurs revenus monétaires, par la création d'un dispositif fonctionnel d'approvisionnement en intrants de qualité, de conseil à l'exploitation familiale, de crédits et de commercialisation de leurs excédents céréaliers. L'USCCPA participe aussi à la sécurité alimentaire du Burkina en versant annuellement plus de 1000 tonnes pour l'approvisionnement du stock national de sécurité alimentaire par le biais de la SONAGESS et du Programme alimentaire mondial.

1.2. Les profils socioéconomiques

Les membres des coopératives de base sont en majorité des petits, moyens et gros producteurs et productrices agricoles qui tirent l'essentiel de leurs ressources de l'agriculture à travers les exploitations de type familial. Cette typologie peut se caractériser par les moyens de production dont dispose chaque type d'acteur :

- **Les petits producteurs**

Ce sont des paysans économiquement faibles qui disposent de très peu de moyens de production (outils de production, terres productives) et dont l'accès aux facteurs de production, tels que les engrais, les semences améliorées, les pesticides, les crédits productifs, est limité. Ils exploitent des parcelles de terre de 3 à 5 ha toutes cultures confondues. Ils sont le plus souvent endettés et ont tendance à brader leurs productions à la fin des récoltes. Ils retirent très peu de profits à cause du bradage précoce de leur production. Cependant, les petits producteurs membres des coopératives de l'Union qui se maintiennent pendant longtemps dans le système de mise en marché collective ont un accès permanent aux facteurs de production et à un marché rémunérateur. La main-d'œuvre des exploitations de ces producteurs est essentiellement familiale. La plupart sont des polygames dont le nombre d'enfants varie entre 3 et 7 avec un actif variant de 3 à 7 personnes. Une proportion importante des petits producteurs a accès à la traction animale (charrue) grâce aux différents programmes

(PRCBM, IMSA). La proportion des petits producteurs et productrices membres des coopératives est d'environ 40 à 50 %.

- **Les producteurs moyens**

Ce sont des paysans qui disposent d'un petit équipement de production (charrues, houes, semoirs) et de transport (charrettes). Ils disposent souvent d'un petit cheptel (quelques têtes de petits ruminants) servant d'épargne en nature et de bœufs de labour. Les producteurs moyens ont recours à des équipements de location (tracteurs équipés) et à la main-d'œuvre externe pour assurer les travaux agricoles en cas de besoin. Ils exploitent des parcelles de terre de 6 à 10 ha toutes cultures confondues. La proportion des producteurs moyens est d'environ 45 % des membres actifs des coopératives.

- **Les gros producteurs**

Il s'agit de producteurs agricoles qui ont une grande capacité de production en termes de superficies exploitées de plus 16 hectares et qui ont atteint un bon niveau de mécanisation agricole (tracteurs équipés, équipements de transport) et de maîtrise technique. Ils constituent un bon appoint dans le système USCCPA en ce qui a trait aux produits agricoles mis sur le marché. Leur proportion est faible et ne représente qu'environ 5 à 10 % des membres. Généralement, les gros producteurs sont issus de la classe des chefs de terre, ce qui leur permet d'accéder à des terres fertiles de grandes superficies.

1.3. L'importance des femmes et des jeunes

Le cas spécifique des femmes productrices membres des coopératives. On peut classer les femmes productrices dans la catégorie des petits producteurs compte tenu de la taille (de 1 à 5 ha) de leur exploitation et des moyens (peu de femmes ont leurs propres outils pour la culture attelée) dont elles disposent pour assurer la production. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les femmes mariées ou vivant en couple ne sont pas considérées comme des agricultrices à part entière, car elles

consacrent une partie de leur temps de travail à l'exploitation familiale avant de s'occuper de leur propre exploitation. Les femmes sont rarement considérées comme des propriétaires terriennes, elles n'ont qu'un droit de jouissance temporaire en fonction du statut matrimonial qu'elles occupent dans leur communauté : veuve, mariée, célibataire. Comme le soulignent les femmes des coopératives de Bomborokuy, Gnimini et Konankoïra : « Dans la majorité des exploitations familiales, dès que les terres viennent à manquer, c'est nous qui subissons les premières les méfaits. Nous perdons nos meilleures parcelles de terre au profit des hommes, et nous devons nous contenter de lots plus petits et moins fertiles. »

En dehors des terres familiales dont la femme peut jouir en fonction de son statut dans sa communauté ou sa famille, elle peut aussi obtenir des terres chez les chefs de terre par : 1) location : elle paie un usufruit en fin de campagne ; 2) emprunt : on lui accorde un délai de jouissance ; 3) don : héritage familial (rare) ; 4) achat : l'achat des terres est très rare dans les villages de la Boucle du Mouhoun et ne concerne que les populations allochtones installées depuis plusieurs années sur ces terres.

Avant le développement des coopératives, les femmes n'étaient représentées dans le réseau USCCPA qu'à travers les GPA de bissap et au sein des organes de l'Union par le comité spécialisé en bissap. Toutefois, les femmes n'ont pu intégrer les groupements de producteurs de céréales réservés aux hommes.

Elles assument des postes à responsabilité au sein des organes des SCOOPS et de l'Union. En outre, elles représentent 30 % dans les instances de prise de décision. Grâce aux différentes campagnes de sensibilisation et aux divers appuis-accompagnements, les femmes s'affirment de plus en plus dans les postes de décision tant au niveau de leurs coopératives à la base qu'au niveau de l'Union. En effet, les femmes participent de plus en plus aux prises de décision concernant la vie de leurs coopératives. Un ancien président de l'Union explique : « Actuellement, les femmes sont bien représentées dans

l'Union. Au début, il n'y avait pas assez de femmes, elles étaient faiblement représentées dans les instances. Cela s'expliquait en partie par leur faible accès à la terre pour produire les céréales et participer à la commercialisation collective. Mais, de nos jours, des actions ont été entreprises par l'Union avec l'appui des partenaires notamment **Mission inclusion** du Canada et SOS-Faim Belgique pour permettre aux femmes de l'Union de participer à la mise en marché collective. »

Quant aux jeunes, ils constituent le fer-de-lance du réseau USCCPA, dans la mesure où ils occupent pratiquement 80 % des postes à responsabilité au sein du Conseil d'administration de l'Union et des comités de gestion des SCOOPS. Une proportion importante des gros producteurs et des moyens sont des jeunes.

2. Les stratégies de participation dans le processus

La mise en œuvre du projet de création des coopératives a connu l'implication des membres de base des GPA, des élus et enfin des équipes techniques du siège et de terrain (animatrices, animateurs) de l'USCCPA. La stratégie développée pour accroître la participation active de l'ensemble des acteurs ci-dessus cités au projet et à l'ensemble du processus s'est appuyée dans un premier temps sur les mécanismes internes existants au sein de l'USCCPA et dans un second temps sur de nouveaux mécanismes définis dans le cadre du projet.

2.1. Les mécanismes internes de participation

L'organisation interne de l'USCCPA avant la réforme reposait sur des cadres de concertations qui regroupaient les membres de plusieurs GPA d'une zone donnée. Ces cadres permettaient aux responsables élus, aux équipes techniques et aux membres individuels de tenir régulièrement des concertations sur des questions importantes touchant la vie de l'Union et des GPA. Outre ce cadre, au sein du GPA, les assemblées générales

des membres étaient souvent tenues pour délibérer sur toutes les questions importantes impliquant une prise de décision participative des membres.

En ce qui concerne l'entité centrale qu'est l'Union, les mécanismes facilitant la participation active des différents organes de gestion, des membres individuels et des équipes techniques sont légion :

1) des réunions internes aux organes de gestion comme la réunion mensuelle du Bureau exécutif à laquelle participe le Secrétaire exécutif, la réunion des membres des comités spécialisés à laquelle participe l'équipe technique ; 2) des réunions élargies à tous les membres des organes et aux membres de l'équipe technique ; 3) une Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'Union : elle permet aux membres de s'exprimer sur les questions importantes et de participer aux prises de décisions. Par exemple, c'est au cours de la 22^e AGO que les membres ont pris la décision donnant quitus au Bureau exécutif de conduire le processus de mise en conformité de l'UGCPA/BM avec l'acte uniforme sur les droits des sociétés coopératives de l'OHADA ; 4) les journées d'informations et de sensibilisation sur l'acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives de l'OHADA qui ont permis aux membres de s'informer sur le contenu de l'acte uniforme. Aussi, l'objet des coopératives et leur mode de fonctionnement ont été développés au profit des participants. Les doutes qui subsistaient dans l'esprit de beaucoup de participants sur l'application de l'acte uniforme ont été levés par les réponses de l'équipe d'animation ; 5) les rencontres d'information des membres des GPA sur l'organisation, la structuration des coopératives de base et de l'Union qui ont consisté à informer les membres du contenu de la restructuration et du découpage géographique de l'aire d'intervention de chaque future coopérative afin de recueillir leur rétroaction ; 6) les ateliers de concertation entre les organes de l'Union, les comités spécifiques et l'équipe technique étaient réguliers tout au long du processus de conformation.



2.2. Les mécanismes *ad hoc* de participation définis dans le cadre du projet

Le Haut Conseil : il a regroupé aussi bien les acteurs (élus et équipe technique) de l'Union, une personne-ressource (Paul Langelier) que les bailleurs de fonds (UPA DI, OL, FARM) impliqués. Son but était d'éclairer les élus sur les scénarios proposés par le cabinet Afrique juridique et fiscal conseil (AJFC) qui a conduit l'étude diagnostique sur la conformation. La tenue d'un atelier a impliqué l'ensemble des acteurs concernés sur le choix de stratégies qui préservent à la fois les acquis de l'Union et qui permettent de relever le défi juridico-organisationnel imposé par l'acte uniforme de l'OHADA. Cet atelier a permis à tous les acteurs impliqués de participer au choix du scénario le mieux adapté à la situation de l'Union.

Tous ces mécanismes ont été utilisés comme stratégie de participation des acteurs pour la gestion du projet de développement des SCOOPS. Ainsi, toutes les décisions prises dans le cadre du projet ont d'abord fait l'objet de concertation et d'examen avec l'ensemble des acteurs impliqués selon les différents niveaux de responsabilité avant d'être entérinés et mises en œuvre.

3. Les enjeux de développement des coopératives simplifiées

3.1. L'origine des coopératives

La création des premières coopératives au Burkina Faso remonte à l'époque coloniale par les autorités et les missionnaires religieux. Cependant, c'est au milieu des années 1960 et 1970 que l'État va s'investir dans la création des coopératives agricoles et maraîchères (URCABO, URCOMAYA,

SCOOBAM, UCOBAM, coop. de la vallée du Kou, etc.) autour des périmètres aménagés. Les coopératives deviennent dès lors des instruments pour l'exécution des politiques publiques de développement de l'État qui nommait des fonctionnaires dans les postes de gestionnaire et de direction. L'adhésion aux coopératives était obligatoire pour les paysans installés sur les périmètres aménagés. Ils bénéficiaient des crédits d'intrants, de l'assistance technique et des services de commercialisation. Malgré leur représentativité au sein des conseils d'administration, les paysans n'avaient aucun pouvoir face à des fonctionnaires nommés en Conseil des ministres qui n'avaient des comptes à rendre qu'à leur hiérarchie. Cette période sera marquée par des échecs successifs dus à des problèmes de gestion conduisant ainsi l'État à se désengager progressivement de la gestion des coopératives vers la fin des années 1980 sous la pression des institutions de Breton Woods dans le cadre du Programme d'ajustement structurel du secteur agricole.

De l'indépendance jusqu'à nos jours, le cadre juridique du mouvement coopératif va connaître des relectures successives qui, très souvent, ont évolué au gré des changements politiques intervenus dans le pays et des évolutions du contexte socioéconomique. Ainsi, l'intitulé du texte portant statut des coopératives au Burkina Faso a successivement été libellé comme suit : 1) Loi N° 1/73/AN du 09/05/73 portant statut des organisations à caractère coopératif en Haute-Volta ; 2) Ordonnance N° 83-021/CSP/PRES/DR du 13/05/83 portant statut des organisations à caractère coopératif et précoopératif en Haute-Volta ; 3) Zatu N° AN VII 0035/FP/PRES du 18/05/90 portant statut général des groupements précoopératifs et sociétés coopératives au Burkina Faso ; 4) Loi N° 014/99/AN du 15/04/99 portant réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso.

La dernière en date est l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) adopté à Lomé le 14 décembre 2010, par les États-parties. Il a été publié au journal officiel de l'OHADA le 15 février 2011.

3.2. Les enjeux de développement des SCOOPS

L'Harmonisation en Afrique du droit des affaires (en abrégé OHADA) est une organisation intergouvernementale d'intégration juridique. Instituée par le traité du 17 octobre 1993 signé à Port-Louis (île Maurice), tel que révisé le 17 octobre 2008 à Québec (Canada), cette organisation regroupe à ce jour 17 pays africains.

3.2.1. Deux principaux enjeux ont conduit l'USCCPA au développement des SCOOPS.

L'évolution du cadre juridique du mouvement coopératif au Burkina et dans les pays membres de l'OHADA

Cette évolution du cadre juridique du mouvement coopératif arrive après l'adoption le 14 décembre 2010 à Lomé de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives de l'OHADA. Une période transitoire de deux ans, jusqu'au 15 mai 2013, avait été fixée pour l'adaptation des législations nationales et la mise en conformité des coopératives. Le Burkina Faso étant signataire de l'acte uniforme de l'OHADA, toutes les organisations du pays reconnues par la Loi 014 N° 014/99/AN du 15/04/99 devaient se conformer à l'acte uniforme sous peine d'être juridiquement forcloses. C'est ainsi que l'USCCPA qui était reconnue sous cette loi devait donc se conformer. Faisant suite donc à l'acte uniforme et aux injonctions des autorités de tutelle, l'USCCPA a, dès l'élaboration de son Plan stratégique de développement 2014-2018, identifié des actions prioritaires pour sa mise en conformité.

Soulignons que les actes uniformes établissent des règles communes pour les États-parties de l'OHADA.

Le type de coopératives et les objectifs

Selon l'OHADA, la société coopérative est un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété

et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs.

L'USCCPA, pour se conformer, avait le choix entre deux types de sociétés coopératives imposés par l'acte uniforme : la société coopérative simplifiée et la société coopérative avec Conseil d'administration.

Pour ce faire, elle a opté pour ses structures de base, le type de société coopérative simplifiée (SCOOPS) parce que plus adapté à la situation de ses membres de base (taux d'analphabétisme élevé), de ses systèmes de gestion (MMC), de son fonctionnement, de ses activités et missions. Par contre, au niveau de l'entité centrale Union, elle n'avait pas d'autre choix d'organisation que de se conformer à celle préconisée par l'acte uniforme en adaptant sa structuration et son organisation dont ses organes de gestion (CA en lieu et place de BE). L'Acte uniforme distingue quatre niveaux d'organisation : la société coopérative simplifiée ; l'union (au moins deux coopératives) ; la fédération (au moins deux unions) ; la confédération (au moins deux fédérations).

L'USCCPA a opté pour 2 niveaux d'organisation : les sociétés coopératives simplifiées à la base et l'entité centrale Union qui regroupe l'ensemble des sociétés coopératives simplifiées.

Quant aux objectifs poursuivis par les coopératives de l'USCCPA, ils sont nombreux et diversifiés. Les principaux sont : mettre en place un système collectif de mise en marché des excédents de production agricole ; développer une force paysanne démocratique capable de défendre les intérêts de ses membres ; promouvoir et garantir la sécurité alimentaire de ses membres ; former les associés coopérateurs sur les techniques et pratiques agricoles modernes et sur les pratiques de la bonne gestion de leurs fonds propres ; contribuer à l'autonomisation et à la responsabilisation technique et financière de ses membres pour la lutte continue contre la faim et l'insécurité alimentaire par l'augmentation des revenus ; contribuer

à la diversification de la production céréalière et vivrière pour lutter contre la malnutrition ; consolider la solidarité entre les membres pour la lutte contre la pauvreté et la faim dans leurs localités respectives ; contribuer à l'adoption des bonnes pratiques environnementales ; mettre en place des mécanismes de suivi et de récupération des crédits ; contribuer à la satisfaction des besoins et à la promotion des activités économiques et sociales de ses membres, ainsi qu'à leur formation.

Les coopératives de l'USCCPA se fondent sur les valeurs suivantes : l'entraide, l'autoresponsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. À l'instar de ces valeurs, les principes coopératifs universellement reconnus ci-après sous-tendent les actions et le fonctionnement de l'USCCPA et de ses coopératives. Ce sont : 1) l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; 2) le contrôle démocratique exercé par les membres ; 3) la participation économique des membres ; 4) l'autonomie et l'indépendance ; 5) l'éducation, la formation et l'information ; 6) la coopération entre organisations à caractère coopératif ; 7) l'engagement volontaire envers la communauté.

3.2.2. La restructuration de l'UGCPA pour des impératifs techniques et économiques

L'UGCPA a connu une évolution fulgurante ces 10 dernières années tant sur le plan du membership, des services aux membres (PA1, intrants, CEF), des ressources humaines que des infrastructures de stockage. Paradoxalement, les volumes des stocks collectés et commercialisés dont son existence et sa pérennité dépendent n'ont pas connu une évolution en rapport avec les moyens mis en œuvre. Pendant ce temps, les coûts de structure (overhead) ont connu une hausse du fait du nombre important des GPA à suivre par l'équipe technique. Alors, la restructuration s'imposait d'elle-même si l'UGCPA voulait continuer à offrir durablement des services aux producteurs membres tout en restant viable.

Les impératifs techniques. Le nombre de GPA a connu une augmentation exponentielle à la suite du développement des services aux membres surtout avec la mise en œuvre du PRCBM et du projet IMSA. Le nombre de groupements qui était à 86 est passé à 169 en 2013 et le nombre de leurs membres individuels est passé de 825 à 3 000 rendant ainsi le suivi et l'appui-conseil beaucoup plus compliqués et coûteux.

Ces contraintes ont amené l'USCCPA à regrouper les membres de plusieurs GPA d'une zone donnée autour de grosses coopératives autonomes qui devraient à moyen et à long terme offrir les mêmes services à leurs membres que ceux de l'Union.

Les impératifs économiques. Le caractère économique constitue l'élément prédominant concernant les coopératives reconnues par l'acte uniforme de l'OHADA. L'USCCPA est à la recherche de l'équilibre financier pour assurer son autonomie financière et accroître ses capacités opérationnelles en termes de collecte et de commercialisation des produits agricoles de ses membres et de leur approvisionnement en intrants de qualité. En réduisant le nombre pléthorique des GPA à 15 coopératives et en assurant un transfert progressif de certains services (intrants, appui-conseil) et technologies aux coopératives de base, il est évident que l'Union réduit

ses coûts d'intervention et accroît ces capacités financières et techniques et celle de ses coopératives.

Les défis majeurs qui se posent aujourd'hui à l'USCCPA sont sans doute l'atteinte de l'autonomie financière et la vie coopérative. Les SCOOPS constituent le modèle organisationnel le plus à même de relever ces défis.

En conclusion, l'USCCPA a opté pour cette perspective d'organisation dans le but d'assurer sa pérennité et sa viabilité dans la durée afin de continuer à offrir ses services aux coopérateurs membres dans un contexte de changement climatique marqué par un accroissement de la pauvreté des populations rurales.

4. Les principaux événements (incluant une ligne de temps)

Le processus de développement des SCOOPS a démarré en mars 2015 par l'étude diagnostique et s'est arrêté en janvier 2018 par l'immatriculation des coopératives simplifiées dans les registres des sociétés coopératives auprès des autorités compétentes.

Le processus a connu plusieurs phases et étapes. Voici les principales :

Étape 1. Réalisation d'une étude diagnostique

Mars à avril 2015 : Pour éclairer la lanterne sur les opportunités et les obstacles importants qui pourraient favoriser ou empêcher le développement des SCOOPS ainsi que les facteurs de viabilité, les types de coopératives et leurs avantages, l'USCCPA a demandé et obtenu de son partenaire FARM des ressources pour financer la réalisation d'un diagnostic. Un Bureau d'étude a été retenu pour conduire l'étude diagnostique auprès des membres de groupements de producteurs agricoles futurs membres potentiels des coopératives.



Étape 2. Mise en place d'un comité de pilotage pour conduire le processus de conformation selon l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives

Mai 2015 : Avant le début du processus de conformation, l'union a mis en place un comité de pilotage dont les missions consistaient à : 1) mener des réflexions sur le processus de conformation ; 2) identifier les besoins en assistance professionnelle ; 3) prendre en compte dans le PSD 2014-2018 la mise en conformité de l'USCCPA selon l'acte uniforme de l'OHADA ; 4) tenir des rencontres d'information sur l'acte uniforme OHADA avec les GPA à la base.

Étape 3. Adoption du processus de conformation par la 22e assemblée générale ordinaire

Mai 2015 : Afin de mettre en exergue l'enjeu de la restructuration de l'Union selon l'acte uniforme, la 22^e assemblée générale ordinaire s'est tenue sous le thème « Conformation de l'UGCPA-BM aux dispositions juridiques de l'OHADA : Quels enjeux et défis ? »

Après la présentation des résultats du rapport provisoire du diagnostic sur le processus de conformation à l'acte uniforme, l'AGO a pris une résolution donnant mandat au Bureau exécutif à œuvrer pour une conformation effective de l'Union et de ses structures de base à l'acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives de l'OHADA d'ici à mai 2016.

Étape 4. Journées d'information et de sensibilisation des membres de base des GPA

Juin 2015 : Le contenu de l'acte uniforme a été décliné aux membres de base des GPA, futurs membres des SCOOPS. Soulignons que les producteurs agricoles de la région entendaient parler de l'acte uniforme depuis 2010 sans en cerner les contours, les tenants et les aboutissants. L'acte uniforme suscitait des questionnements et des inquiétudes

dans le milieu des producteurs qu'il fallait dissiper en donnant des éclaircissements par ci et des réponses par là.

Étape 5. Définition de la structuration et de l'organisation des SCOOPS et de l'UGCPA

Février 2016 : Un groupe appelé Haut Conseil constitué des acteurs de l'Union (Président de l'union, Secrétaire exécutif), de ses partenaires (UPA DI, OL, FARM) et d'un ancien dirigeant de l'Union a été créé dans le but d'éclairer les élus pour le choix d'une alternative pertinente parmi quatre autres proposées par le bureau d'étude.

Aussi, le groupe de réflexion devait parvenir à un choix consensuel de modèle type de structuration de l'Union selon l'acte uniforme de l'OHADA qui préserve à la fois les acquis de l'Union et qui permet de relever les défis actuels et futurs par rapport aux propositions du bureau d'étude AJFC.

Voici quelques questionnements traités par le groupe de réflexion :

- La forme coopérative est-elle la bonne structure organisationnelle pour résoudre le problème du groupe ?
- Comment la coopérative va-t-elle s'attaquer aux problèmes identifiés ou saisir l'opportunité qui se présente ?
- Quelles sont les forces et faiblesses d'une coopérative comparativement aux autres options possibles ?
- Plan de découpage de l'aire géographique de la zone d'intervention devant aboutir à la création de 15 coopératives.

Après la validation du plan devant aboutir à la création de 15 coopératives, élaboré par le groupe de réflexion, le Bureau exécutif de l'Union a procédé à l'élaboration d'un plan d'appui au processus de conformation de l'USCCPA/BM à l'acte uniforme OHADA et défini un budget de financement à mobiliser auprès des partenaires ci-après : FARM, **Mission inclusion**, UPA-DI, Coopération suisse, AFD, etc.

Étape 6. Tenue des rencontres d'information et de sensibilisation des membres des GPA sur l'organisation, la structuration des coopératives de base et de l'Union

Septembre 2016 : Les rencontres d'information et de sensibilisation avaient pour but : 1) de partager avec les membres des GPA les objectifs poursuivis par les coopératives et leurs raisons d'être dans le système USCCPA ; 2) d'informer et d'échanger avec les membres sur les avantages et limites des coopératives simplifiées et le nouveau plan de découpage de l'aire géographique devant aboutir à la création de 15 sociétés coopératives simplifiées.

C'est ainsi que toute la zone d'intervention de l'UGCPA a été couverte par des missions d'information et de sensibilisation sur les conclusions de l'atelier de réflexion et la répartition de l'aire géographique de chacune des 15 SCOOPS à mettre en place. Il s'agissait aussi de recueillir les suggestions des futurs coopérateurs sur les conditions d'adhésion et de constitution du capital social : a) montants des parts sociales et leur mode de libération : 40 000 F CFA dont un quart libérable à l'inscription sur le registre des membres et les trois quarts payables en trois campagnes ; b) montant des frais d'adhésion : 5000 F CFA libérables à l'inscription sur le registre des membres.

Des informations ont été données sur les organes et leur mode de fonctionnement, les critères de choix des membres des organes, les élections des dirigeants, la durée et le mode de renouvellement des mandats, la dénomination sociale de la SCOOPS, etc.

Étape 7. Appui aux comités d'organisation (initiateurs) de chaque coopérative pour l'élaboration des projets de statuts et de règlement intérieur des SCOOPS

Octobre 2016 : Des avant-projets de statuts et de règlement intérieur ont été définis par le comité de pilotage de l'Union et

remis aux comités d'organisation de chaque SCOOPS qui, à leur tour, ont élaboré des projets de statuts et de règlement intérieur prenant en compte les différentes suggestions faites par leurs membres. Ces projets ont fait l'objet de débats au cours des assemblées générales constitutives (AGC) des SCOOPS avant d'être adoptés.

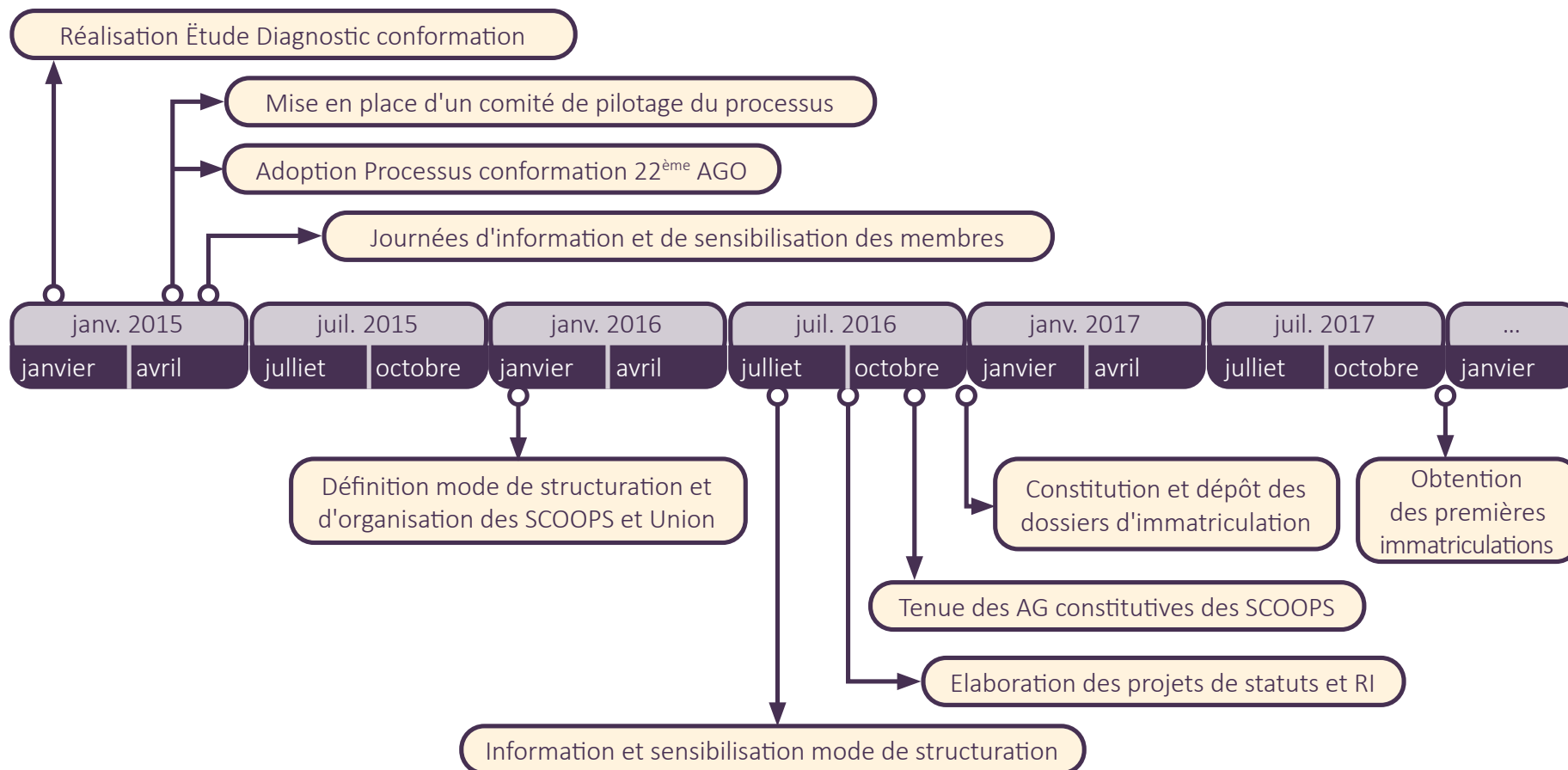
Étape 8. Appui à la tenue des assemblées générales constitutives des SCOOPS

Décembre 2016 : L'UGCPA a dépêché sur le terrain, dans chaque localité où devrait se tenir une AGC d'une SCOOPS, des équipes d'appui pour assister les membres. Les AGC des SCOOPS se sont déroulées selon un canevas préalablement élaboré selon les dispositions de l'acte uniforme relatif aux droits des SCOOPS de l'OHADA. La participation aux AGC a été satisfaisante et témoigne de l'engouement exprimé par les producteurs agricoles.

Étape 9. Constitution et dépôt des dossiers d'immatriculation des SCOOPS nouvellement constituées

Décembre 2016 à janvier 2018 : Le processus d'immatriculation des SCOOPS fait intervenir les autorités de la tutelle technique (ministère de l'Agriculture pour ses avis) et administrative qui procèdent à l'immatriculation. Après la constitution des dossiers, la tutelle administrative s'est opposée à la recevabilité des dossiers pour des raisons qui lui sont propres telles que l'absence de personnel compétent et d'outils informatiques pour le traitement des dossiers pour l'immatriculation des SCOOPS. Concernant l'immatriculation de l'entité centrale Union, il a fallu attendre que les SCOOPS de base soient immatriculées avant de constituer les dossiers d'immatriculation de l'Union.

Ligne de temps relative au développement des SCOOPS



5. Les difficultés rencontrées (conflits, tensions et situations difficiles)

Le processus de développement des SCOOPS a connu quelques difficultés que l'on va développer dans les lignes suivantes.

En ce qui concerne l'USCCPA

Des problèmes liés à la mobilisation des ressources financières pour accompagner le processus de mise en place des coopératives sont apparus. En effet, les ressources

allouées étaient en deçà des besoins réels. Pour relever ce défi, l'Union a fait appel à ces partenaires tels que **Mission inclusion** et l'UPA-DI qui l'ont appuyé dans le processus.

Certaines difficultés sont arrivées à la fin du processus, notamment l'immatriculation des SCOOPS nouvellement constituées. Outre le retard accusé pour le renforcement des compétences des agents chargés du traitement des dossiers, le service public n'avait pas encore reçu le matériel informatique indispensable à l'immatriculation des coopératives. En effet, l'État avait prévu de renforcer les compétences de ses agents dans le traitement des dossiers d'immatriculation des coopératives

et d'équiper ses services en matériel informatique. Mais, il s'en est suivi un retard considérable dans le renforcement des compétences et la mise à disposition des outils informatiques par l'État. Cette situation a retardé la fonctionnalité des services d'immatriculation des coopératives. Finalement, les SCOOPS ne sont immatriculées qu'en janvier 2018. Quant à l'USCCPA elle-même, son immatriculation interviendra en janvier 2019.

En ce qui concerne les SCOOPS

- Les conflits interpersonnels et de leadership liés au choix des membres des organes statutaires des coopératives : au cours des AGC, des batailles de positionnement dans les organes ont opposé des leaders. Des compromis ont dû être trouvés pour aplanir les tensions et permettre aux coopératives de se mettre en place. Les conflits de leadership ont opposé des membres qui sont en règle et ceux qui ne sont pas en règle vis-à-vis de la réglementation de mise en marché collective, selon Bicaba Issoufou, président de la coopérative Zamapanga d'Ouarkoye : « Lors de la mise en place de notre coopérative, nous avons rencontré d'énormes difficultés avec les anciens membres des GPA qui n'étaient pas en règle et qui voulaient se faire élire au sein des organes. Certains étaient en impayé depuis le temps des GPA, et d'autres n'avaient pas payé leur part sociale. Alors, nous avons décidé que ceux et celles d'entre nous qui ne sont pas à jour ne seront ni éligibles ni électeurs pour le choix des membres des organes de notre coopérative. C'est ainsi que nous avons pu résoudre le problème sans une intervention extérieure. »
- La représentativité des villages au sein des organes des coopératives : le choix des membres des organes s'est aussi buté au fait que des coopérateurs voulaient que chaque village de la zone d'action de la coopérative soit représenté au sein des organes (Comité de gestion, Conseil de surveillance). Il faut souligner que l'UGCPA a fait le choix de grosses coopératives dont la zone de couverture regroupe plusieurs villages. Cela s'illustre à travers les propos de Yiri

Harouna, président de la coopérative simplifiée Benkadi de Dédougou : « Lors de la mise en place de notre coopérative, nous avons rencontré des difficultés avec les membres, car certains n'avaient pas bien compris les textes régissant les coopératives. Pendant la mise en place des responsables des instances de la coopérative, nous avons eu du mal à nous comprendre, car certains voulaient que chaque village de la zone d'intervention de la coopérative soit représenté dans les instances de décisions sans pour autant tenir compte de certains critères d'éligibilité (par exemple, savoir lire et écrire en français). Mais pour satisfaire les villages, nous avons de façon unanime augmenté le nombre de membres du conseil de conciliation et d'arbitrage de trois à quatre membres. »

- La lenteur dans la mobilisation des parts sociales pour constituer le capital social des SCOOPS : les futurs membres des coopératives ont eu des difficultés pour payer le montant (40 000 F CFA la PS) de leurs parts sociales malgré la possibilité qu'ils avaient d'échelonner les paiements sur 3 ou 4 ans. Soulignons que cette période des AG constitutives des SCOOPS a coïncidé avec une baisse drastique de la productivité et de la production cotonnière principale source de revenus monétaires des paysans de la région. Subséquemment à cette situation, le membership de l'USCCPA dans son ensemble a aussi connu une baisse. Cette difficulté s'explique à travers les mots du Secrétaire de la Coopérative simplifiée Panissé de Bondoukuy dans les lignes qui suivent : « Les membres n'arrivaient pas à se comprendre par rapport au paiement des parts sociales au moment de la mise en place des coopératives, si bien que nous avons eu des difficultés à réunir le maximum de membres lors de l'Assemblée constitutive pour la mise en place de notre coopérative. Plusieurs membres de la zone étaient réticents en ce qui concerne le paiement des frais d'adhésion et des parts sociales qu'ils trouvaient élevés, malgré les explications données sur les nouvelles formes que doivent prendre nos coopératives. La réticence était

due au fait que nos membres dans les GPA avaient l'habitude de payer 1000 F CFA pour les frais d'adhésion et 1000 F CFA également pour les cotisations annuelles. Avec la nouvelle SCOOPS, les frais d'adhésion sont allés à 5000 F CFA et des parts sociales ont été introduites pour une valeur de 40 000 F CFA payables par tranches. Avec ces exigences, notre coopérative de Bondoukuy n'a pas eu assez de membres lors de sa constitution, seulement 54 adhérents sur une centaine de membres potentiels. Les anciens membres des GPA, qui n'étaient pas en règle vis-à-vis de la réglementation de la MMC, travaillaient à démobiliser les membres qui voulaient adhérer à notre coopérative. »

6. Les changements générés (impacts, gains et apports)

Le processus de développement des SCOOPS et la restructuration de l'USCCPA ont été un exercice riche en enseignement tant n ce qui concerne les coopérateurs (responsables élus et membres) que l'équipe technique. En plus de se renforcer techniquement, chaque acteur a appris de l'autre, car il s'est agi d'une démarche participative et consensuelle qui a abouti à la création de 15 SCOOPS et à la restructuration de l'Union pour se conformer à l'acte uniforme de l'OHADA. De ce fait, les changements générés par le processus sont nombreux et concernent autant l'Organisation (USCCPA) en tant qu'institution, les producteurs membres (coopérateurs), les leaders, l'équipe technique ainsi que les communautés et les territoires d'implantation.

6.1. Les impacts sur l'institution USCCPA

- **La réduction des coûts de structure en vue**

- 1) Par principe, la coopérative est une structure autonome qui dispose d'outils et de compétences pour assurer sa fonctionnalité. Partant de ce principe, l'USCCPA prévoit un transfert progressif d'un certain nombre de compétences

et de responsabilités aux coopératives afin de réduire ses charges ;

- 2) la réduction à 15 du nombre des coopératives va induire la baisse des coûts de suivi.

- **L'efficacité opérationnelle sera accrue**

- Sur le plan opérationnel, la création des grosses coopératives en lieu et place d'une multitude de GPA sans capacité institutionnelle réelle va faciliter le suivi-évaluation, l'appui-conseil et gonfler la performance de la mise en marché collectif des produits agricoles. Par exemple, la stratégie du faire-faire pourrait être développée et appliquée dans la mise en œuvre des services aux membres.
 - Par le biais des coopératives, les services aux membres sont mieux décentralisés et plus adaptés aux besoins des coopérateurs. De même, certaines décisions jusque-là centralisées au siège sont désormais prises au niveau local.
 - La prise en charge de la filière oléagineuse-légumineuse et de l'accès aux intrants et aux équipements agricoles est faite par la création de deux comités spécifiques parmi les organes de l'Union.
 - Il y a la création d'un conseil de conciliation et d'arbitrage dans chacune des sociétés coopératives et au sein de l'Union.
- **La représentativité de l'USCCPA**
 - Depuis la création des SCOOPS, l'USCCPA est bien représentée dans les provinces et communes de la région par des organisations (coopératives) qui ont une capacité juridique et institutionnelle. Cette représentativité permet à l'USCCPA de s'impliquer davantage dans le dialogue sur le développement du secteur agricole dans les localités d'implantation. De ce fait, les autorités agricoles, administratives de même que les collectivités territoriales



consultent ou impliquent l'USCCPA sur toutes les questions de développement du secteur agricole de la région.

- Par exemple, des coopératives ont développé des partenariats avec les services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, environnement) de l'État qui ont permis à leurs membres de bénéficier des appuis-conseils, des formations techniques, d'acquérir des intrants agricoles partiellement subventionnés par l'État.

6.2. Les impacts sur les producteurs membres

La notion de membre a pris de l'importance avec les coopératives parce que les producteurs se sentent entièrement responsabilisés du fait qu'ils en sont les propriétaires. Les coopératives ne sont plus vues comme des entités extérieures, comme ce fut le cas de beaucoup d'organisations suscitées par l'État et les bailleurs de fonds. Cela dénote une prise de conscience élevée des producteurs et des productrices ainsi que des leaders paysans que seules leur organisation et leur structuration en coopérative sont à même d'assurer leur sécurité alimentaire et leur plein épanouissement économique et social.

Les coopératives jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones rurales au Burkina Faso. Le degré d'implication des membres dans la vie de leur coopérative dépend en partie des services qu'elle développe au profit de ses membres. La satisfaction de certains besoins économiques des membres motive à différents niveaux les non-membres à adhérer et à participer activement aux activités des coopératives. L'obtention des intrants à des prix économiquement acceptables et des services efficaces constituent une motivation évidente.

6.3. Les impacts sur les collectivités territoriales et les communautés

Les coopératives sont devenues de véritables partenaires économiques et sociaux des collectivités territoriales. À titre d'exemple, des projets (forages) portés par les coopératives et inscrits aux plans communaux de développement sont mis en œuvre au profit des communautés. Les coopératives bénéficient des appuis du Conseil régional de la Boucle du Mouhoun dans le choix des bénéficiaires des biodigesteurs, des formations techniques sur l'utilisation de ces derniers et le suivi y afférent.

D'autres impacts positifs sur les communautés concernent :

- Les changements de mentalités qui se font jour dans ces zones grâce à la diffusion des émissions radiophoniques sur des thématiques variées telles que les inégalités de genre dans la production agro-sylvo-pastorale, l'utilité et l'intérêt des coopératives et la MMC.
- Les formations techniques dispensées dans le cadre du CEF aux coopérateurs profitent à toute la communauté villageoise sans exception. Les non-membres s'imprègnent des techniques agricoles utilisées par les coopérateurs qu'ils appliquent dans leurs exploitations. Les propos de Bakary Traoré de la coopérative Sabarikadi viennent

confirmer les changements de comportements des membres de sa coopérative : « Avec les formations, je suis de plus en plus organisé au niveau de la gestion et de mes rendements. Il y a eu une évolution. Maintenant je sens que je suis producteur. J'ai expérimenté la première année pour voir par exemple la différence entre le labour à plat et les billons : la différence est nette à la levée des plants après les semis et les rendements sont meilleurs quand on utilise le procédé de labour à plat. »

- ▶ Dans les villages où le réseau électrique est quasi absent, l'éclairage des biodigesteurs profite aux enfants scolarisés et aux familles.
- ▶ Certains services qu'offre la coopérative bénéficient énormément à toute la communauté et contribuent à améliorer les conditions de vie. Nous pouvons citer comme service la réalisation des forages dans plusieurs villages qui ont permis aux populations d'avoir accès à l'eau potable. D'autres services qui bénéficient indirectement aux communautés sont la construction des infrastructures de stockage, qui facilitent la conservation des produits agricoles, et la réalisation des biodigesteurs dont l'utilisation permet de réduire la déforestation en diminuant la coupe abusive du bois.

6.4. Les impacts sur l'économie locale

Les membres des coopératives contribuent d'une manière directe et indirecte au dynamisme de l'économie locale en s'approvisionnant directement sur les marchés locaux en petits équipements, en semences (niébé) et en produits locaux et manufacturés pendant les périodes jugées critiques (soudure) en milieu rural. Des flux financiers importants provenant des paiements (PA1 et PA2) anticipés aux coopérateurs par l'USCCPA renforcent le tissu économique et social des villages et des communautés.

7. L'analyse et la discussion du processus de développement des coopératives

7.1. Les processus de prises de décision

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (l'OHADA) est une organisation intergouvernementale d'intégration juridique créée dans un contexte de crise économique aiguë et de chute drastique des investissements en Afrique, l'insécurité juridique et judiciaire étant alors identifiée comme cause majeure de défiance des investisseurs.

C'est un cadre réglementaire régional regroupant 17 pays d'Afrique, dont le Burkina. Ainsi, le gouvernement burkinabé a pris l'initiative de substituer les réglementations nationales existantes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives.

Dès lors, les organisations à caractère économique, telles que les groupements, étaient appelées à se soumettre à cette exigence internationale. C'est dans cette logique que la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, un des partenaires de l'UGCPA a suggéré à l'Union d'analyser ses textes juridiques et de les adapter aux nouveaux contextes et dynamismes autour de la mise en marché des produits agricoles.

Les élus de l'Union ont alors réfléchi lors d'un atelier « diagnostic » qui a abouti à la décision de se conformer à l'OHADA après analyse de la situation à l'assemblée générale. Ainsi, le mandat du bureau exécutif qui était à son terme a été prolongé d'un an afin de faciliter le processus de conformation de l'Union.

Par ailleurs, il faut signaler que la loi exige que toutes les organisations se conforment sous peine de perdre leurs reconnaissances juridiques. Si l'UGCPA perdait sa reconnaissance, elle ne pourrait plus participer aux achats institutionnels et elle n'aurait plus accès aux appuis de l'État et

de certains partenaires importants. Ensuite, dès l'élaboration de son Plan stratégique de développement 2014-2018, elle a identifié, parmi les actions prioritaires, sa mise en conformité à l'acte uniforme OHADA qui lui permettra de jouer pleinement son rôle d'accompagnement des producteurs et des productrices dans la mise en marché collective dans la région.

Les types de coopératives ont été proposés par des consultants pour orienter la prise de décision du groupe chargé de réfléchir sur le choix à opérer qui permettra de maintenir le dynamisme et la cohésion acquise par l'UGCPA, afin d'assurer sa pérennité. Ce groupe composé des membres du bureau, des comités (céréales et bissap), du secrétariat exécutif, des anciens présidents et des partenaires techniques et financiers a eu la lourde tâche d'analyser les avantages et les inconvénients de chaque type de coopérative afin de choisir un scénario type adapté au contexte actuel des groupements à la base et de l'Union. Un autre choix plus difficile a été le découpage territorial pour avoir 15 sociétés coopératives simplifiées, plus viables, se basant plus sur les 9 cadres de concertation dont les productrices et producteurs deviendront les membres.

Pour rendre ces coopératives simplifiées plus viables, le bureau exécutif et la direction technique ont décidé d'organiser de vastes campagnes d'information et de sensibilisation des producteurs et des productrices des groupements sur la loi OHADA, qui est imposée à toutes les organisations paysannes avec ses avantages et inconvénients. L'objectif de ces rencontres était d'obtenir un consensus autour de la mise en place des coopératives. Les réunions d'information ont conduit à une assez bonne appréciation des différences ou des similarités de perception entre les membres potentiels et elles ont permis d'identifier les personnes clés pour la coopérative. En effet, la formation des coopératives repose toujours sur les besoins des membres. C'est pourquoi les membres ont clairement défini le type de coopérative qu'ils veulent former, les critères ouvrant à l'adhésion et le mode de fonctionnement.

Ces rencontres ont permis de laisser beaucoup de temps à la discussion, de sorte que tous les producteurs et productrices s'expriment et posent des questions. Les femmes ont exprimé leurs opinions au même titre que les hommes et leurs rôles de membres actifs et de leaders potentiels de la société coopérative ont été sérieusement déterminés.

La société coopérative simplifiée est une organisation basée sur un contrôle démocratique de ses membres dont le succès dépend plus de leur participation et de leur implication dans son fonctionnement. Pour cela, l'engagement de ces derniers à ce stade du processus de création de la société coopérative s'est largement basé sur les trois plans suivants :

- celui des valeurs et des principes coopératifs : les membres doivent adhérer aux valeurs coopératives que sont l'entraide, la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité ;
- celui de l'engagement financier : on ne se lance pas en affaires avec son seul enthousiasme, sans un minimum de fonds de départ. Chaque membre doit investir financièrement dans la coopérative, au moins pour l'achat de parts sociales. Ainsi, les producteurs et productrices à la base ont procédé à la validation de la décision sur la détermination du nombre et le montant des parts sociales par coopérateurs toutes tendances confondues (petits, moyens et gros producteurs). Une part sociale de valeur nominale de 40 000 F CFA a été fixée payable sur trois ans avec des frais d'adhésion de 5 000 F CFA pour chaque coopérateur sans distinction de sexe et d'âge au niveau des coopératives simplifiées ;
- celui des efforts à fournir pour l'élaboration des textes de la coopérative (statuts et règlements intérieurs). Les membres ont pris conscience que le processus de développement de la coopérative prend du temps et qu'il nécessite un effort soutenu de chacun.

La structure des coopératives à la base est très hétérogène. On y trouve de petits producteurs (de 0,5 à 5 ha), des producteurs moyens (de 5 à 10 ha) et de gros producteurs (de 10 à 60 ha) au sein des anciens groupements qui ont participé à la prise de décisions sur les parts sociales. Cependant, ce sont les gros producteurs et les moyens majoritairement constitués de chefs de terre qui ont beaucoup influencé les décisions prises sur les différents points abordés. Pour le cas spécifique des femmes, elles ont accepté la proposition faite par le comité de réflexion sur les montants des parts sociales et les frais d'adhésion à la lumière des explications des gros producteurs et producteurs moyens.

En ce qui concerne les parts sociales, certains membres reconnaissent l'importance de leurs cotisations dans la viabilité de leur coopérative, mais estiment que le montant des parts sociales est à la fois plus élevé et cause l'exclusion ou l'abandon de certains producteurs qui sont à l'écart des coopératives.

À cet égard, la plupart des petits producteurs des anciens groupements manquent de moyens financiers pour trouver la part sociale ou les cotisations annuelles. C'est l'une des principales causes qui les empêchent d'adhérer aux coopératives, bien que celles-ci restent toujours ouvertes aux nouveaux membres. Cette situation fait écho dans les coopératives féminines où la mobilisation des montants des parts sociales et des frais d'adhésion reste l'une des grandes difficultés pour les petites productrices qui n'ont comme source de revenus que la vente d'une partie de leurs récoltes saisonnières.

La réforme entreprise par l'Union a impacté négativement, d'une part, le membership, entraînant une baisse drastique des

membres de 3000 à 1552, et positivement, d'autre part, la qualité du membership des coopératives, car ceux qui ont libéré leurs parts sociales sont les mêmes qui ont adhéré pleinement et consciencieusement au système de mise en marché collectif.

Le nombre de membres a baissé sensiblement au début de la création des coopératives en 2016 avec un membership total de 958 producteurs, dont 339 femmes, du fait que certains anciens membres des groupements de producteurs agricoles éprouvaient des difficultés à payer le montant des parts sociales indispensables à leur adhésion dans les nouvelles coopératives. Cela a énormément affecté

les bénéficiaires du projet IMSA qui n'ont pas pu adhérer, au moment de la constitution des coopératives, à cause de leur vulnérabilité.

Au début, il n'y avait que 390 bénéficiaires inscrits, dont 281 femmes, sur les 1000 dans les registres des coopératives à la base libérant ainsi le quart de leurs parts sociales.

Toutefois, le membership a connu une augmentation en 2019 avec 1552 membres, dont 650 femmes, à travers l'introduction de nouvelles mesures qui ont permis aux nouveaux adhérents de libérer progressivement leur part sociale sur une période de trois ans. Cette décision a été prise par

les présidents des coopératives à la base sous l'orientation du Conseil d'administration. De plus, une dérogation a été faite aux bénéficiaires de l'IMSA qui n'ont pas adhéré aux coopératives afin de payer progressivement leurs parts sociales durant trois ans.

On note une hausse globale de 51 % du membership des coopératives en 2019 grâce aux effets du projet IMSA sur les bénéficiaires, avec 820 bénéficiaires de l'IMSA inscrits dans le registre des sociétés coopératives simplifiées.



7.2. Quelques changements générés

L'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'USCCPA et des coopératives simplifiées. L'UGCPA/BM, en 25 ans d'existence, a considérablement évolué dans son organisation et son fonctionnement.

En effet, tout au long de son évolution, l'UGCPA a progressivement augmenté son membership à 169 GPA composés de plus de 3000 membres individuels. Cette évolution du membership ne s'est pas faite sans une augmentation des dépenses liées au fonctionnement des organes, notamment l'Assemblée générale ordinaire qui à elle seule coûtait à l'Union plus de 6 millions de francs CFA par an pour la prise en charge des 338 délégués pour 2 jours, puisque chaque GPA se faisait représenter par deux producteurs.

L'étape de structuration globale regroupant 15 sociétés coopératives simplifiées en lieu et place des 169 GPA a permis à l'Union de réduire non seulement le nombre de représentants à l'assemblée à 45 délégués, mais aussi le coût des dépenses à 1,5 million de francs CFA.

Cela a aussi permis la libéralisation des parts sociales pour la constitution de capital social dans les coopératives à la base et l'Union. En réalité l'USCCPA a fonctionné jusque-là sans capital social au sens juridique du terme, puisque les montants enregistrés dans les états financiers à la rubrique capital social sont constitués, d'une part, des frais d'adhésion des différents GPA membres, à savoir 10 000 F CFA/GPA, et d'autre part, des dons en numéraire des partenaires techniques et financiers. Or, juridiquement, le capital social représente le montant des apports faits par les associés lors de la constitution de la société, et en contrepartie desquels la société donne des parts sociales (une fraction du capital) à chaque associé apporteur en fonction de la valeur de l'apport de la valeur préalablement déterminée de chaque part sociale.

Pour finir, il y a le sujet de la responsabilisation des coopératives simplifiées à la base dans le suivi de proximité.

Pour rappel, l'USCCPA a pu, au cours de son existence, développer un ensemble de stratégies (dont la mise à disposition de services au profit des producteurs pris individuellement relativement bien assimilée par les membres) visant à favoriser les développements des exploitations et à capter le maximum de récoltes. Avec la conformation à l'acte uniforme OHADA, les coopératives seront les moteurs dans la mise à disposition des services aux producteurs. Cela permettra aux coopératives à la base non seulement de recourir à des modèles de services adaptés à leur milieu capable de résister aux chocs économiques et environnementaux, mais aussi de faciliter la participation des petits producteurs à la prise de décision à tous les niveaux, les aidant à sécuriser leurs droits fonciers, à négocier dans de meilleures conditions leurs contrats et à obtenir des intrants agricoles à meilleur prix, notamment les semences, les engrais et les équipements.

Le renforcement de la gouvernance et la participation au sein de l'Union et dans les coopératives simplifiées. Pour la constitution des coopératives simplifiées à la base, l'Union a entrepris une sensibilisation initiale pour expliquer sa démarche et les types d'appui qu'elle compte apporter aux producteurs à la base afin de susciter l'émergence des coopératives. Le renforcement des capacités s'est fait grâce à un appui-conseil qui a permis aux producteurs de développer des capacités individuelles et collectives d'analyse sur la vie coopérative, ce qui a favorisé le renforcement de la gouvernance et de la participation dans les coopératives. En effet, les membres ont été élus au sein des coopératives de base de façon consensuelle lors des assemblées. Chaque coopérateur qui a sa part dans la coopérative a le droit de bénéficier des services de la coopérative, de voter et de se proposer comme membre des organes dirigeants de la coopérative sauf s'il est exclu ou suspendu par l'Assemblée générale, conformément au règlement intérieur de la coopérative. Ne pas respecter ce droit revient à violer le principe d'égalité, de démocratie ainsi que les droits attachés aux parts sociales au sein de la coopérative. L'Union a cherché à ce que les femmes et les

jeunes puissent participer de façon active à toutes les activités des coopératives, notamment en assurant leur représentativité au sein des organes de prise de décision. Un quota de 30 % de femmes et de 30 % de jeunes dans les différents organes a été inscrit dans les textes statutaires et respecté lors de l'élection des membres des instances. Dans le dispositif actuel, l'équité homme-femme est une réalité tangible depuis la restructuration du réseau et la création des SCOOPS mixtes où les femmes sont membres au même titre que les hommes.

Concernant le pouvoir démocratique, le principe « Un membre, un vote » est mis en application lors des différentes occasions de votes pour approuver les décisions à prendre lors des réunions ou des élections des représentants des organes administratifs à différents échelons. Ce principe trouve également son application dans les contributions financières sous forme de cotisations, où tous les membres doivent s'acquitter en parts égales.

Afin de favoriser l'alternance au sein de l'Union et dans les coopératives, et d'impliquer les anciens présidents, et surtout de favoriser la résolution des crises au sein de l'Union et dans les coopératives à la base, un conseil de la sagesse a été mis en place nommé Conseil de conciliation et d'arbitrage.

Pour mieux répondre aux besoins des membres, des comités spécifiques ont également été mis en place à savoir le Comité spécialisé oléagineux et le Comité intrants/équipements.

Le renforcement du partenariat avec les collectivités territoriales. On a encouragé la participation des autorités aux assemblées générales des coopératives et l'intégration des actions (réalisation des forages, des magasins de proximité...) des coopératives dans les Plans communaux de développement. Dans les collectivités locales, les membres des coopératives sont pris en compte dans le mécanisme de distribution des intrants.

La logique de développement des 15 sociétés coopératives selon l'acte uniforme OHADA repose sur une démarche participative, afin que les producteurs et productrices

s'approprient et pérennisent les principes et les valeurs coopératives : on parle d'un transfert de compétences à travers l'action et, de façon générale, l'ensemble du processus d'apprentissage, de réflexion et d'analyse se basant plus les leçons apprises par l'Union durant les 25 ans d'existence. Tout cela a contribué à une forte participation des membres dans le développement des sociétés coopératives simplifiées.

7.3. Les forces, les institutions et les acteurs dans le processus de développement des coopératives simplifiées

En dehors des membres, le processus de développement des coopératives s'est appuyé sur de nombreuses institutions.

L'organisme de développement. Dans le processus de conformation de l'UGCPA à l'acte uniforme OHADA, **Mission inclusion** et SOS-Faim Belgique ont joué un grand rôle. Ce processus est intervenu au moment où l'Union mettait en œuvre le projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire dans la Boucle du Mouhoun. À travers ce projet, plusieurs coopératives ont eu l'appui de **Mission inclusion** et SOS-Faim par la construction de magasins de stockage avec bureau et forages. Ces organismes ont également contribué à la mise en place d'un réseau de compétences pour l'animation de proximité auprès des membres afin de les sensibiliser sur les avantages d'être en coopérative.

L'Union des producteurs agricoles pour le développement international au Québec a, sur le plan technique, accompagné l'Union tout au long du processus de développement des coopératives en jouant le rôle de personnes-ressources, pour des conseils, dans le choix des modèles types de coopératives, dans l'élaboration des textes statutaires et le renforcement des capacités de l'Union et de ses coopératives membres.

Les prestataires de services. La collaboration avec le cabinet Afrique juridique et fiscal conseil tout au long du processus a facilité la mise en place des 15 sociétés coopératives.

Les autorités administratives de l'État. Les différentes autorités administratives représentant l'État ont été sollicitées dans la mise en œuvre des activités liées au développement des coopératives simplifiées. Il s'agit de la facilitation de l'accès à des documents administratifs, tels que les attestations de suivis techniques des directions provinciales de l'agriculture ; les renforcements des capacités des membres par la Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural (DGFOMR) et le traitement des dossiers des coopératives simplifiées par les Hauts Commissariats des provinces pour leur immatriculation aux registres des sociétés coopératives.



Cependant, certaines autorités ont retardé la réalisation de certaines de nos activités. Il s'agit notamment des Hauts Commissariats des provinces chargées de l'immatriculation qui ont accusé beaucoup de retard dans la réception et le traitement des dossiers faute de compétences et de matériel informatique indispensable à l'immatriculation des coopératives. Il a fallu interpellier le Gouverneur de la région pour accélérer le processus.

Les autorités locales ou territoriales. Dans la poursuite de leur mission, les coopératives ont développé des relations de partenariat avec les collectivités territoriales qui les ont appuyées dans l'acquisition des actes administratifs, tels que les extraits de naissance des membres des organes pour la composition des dossiers, la facilitation de l'accès des procès-verbaux de cession des sites devant abriter les sièges et les magasins de stockages des coopératives.

Par ailleurs, la lenteur dans la mobilisation des parts sociales pour constituer le capital social des coopératives à la base a beaucoup retardé le processus. En effet, les futurs membres des coopératives ont eu des difficultés à payer le montant (40 000 F CFA la PS) de leurs parts sociales, malgré la possibilité d'échelonner les paiements sur 3 ou 4 ans. Soulignons que cette période des assemblées générales constitutives des coopératives a coïncidé avec une baisse drastique de la productivité et de la production cotonnière principale, source de revenus des paysans de la région.

L'Union n'a pas pensé dans la planification à réaliser cette activité au moment de la collecte des céréales pour profiter de récupérer les parts sociales sur les revenus des producteurs lors du paiement de leurs revenus de production. À la suite de cette situation, le membership de l'USCCPA dans son ensemble a aussi connu une baisse.

L'USCCPA a pu influencer certaines OP (URGCC, UPPA-M et UPPN) qui s'inspirent du modèle de coopératives simplifiées mis en place. Ces organisations de producteurs ont demandé l'accompagnement de l'USCCPA dans le cadre de leur conformation à l'acte uniforme OHADA. Elles cherchent à comprendre la stratégie que l'USCCPA a développée dans la mobilisation des parts sociales auprès des producteurs.

Au niveau national, le Programme alimentaire mondial et l'ONG GRET ont sollicité l'appui de l'USCCPA pour expliquer les démarches entreprises pour sa conformation à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives.

Liste des acronymes et abréviations

ACI	: Alliance coopérative internationale
AFD	: Agence française de développement
AGO	: Assemblée générale ordinaire
AJFC	: Afrique juridique et fiscal conseil
BE	: Bureau exécutif
CA	: Conseil d'administration
CAC	: Comité d'action à la commercialisation
CEF	: Conseil à l'exploitation agricole
COMAKO	: Coopérative maraîchère et agricole de Kongoussi
FARM	: Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde
GPA	: Groupement de producteurs agricoles
IMSA	: Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire
MMC	: Mise en marché collectif
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation des droits des affaires en Afrique
OL	: Œuvres Léger
PA1	: Paiement anticipé 1
PAM	: Programme alimentaire mondial
PRCBM	: Projet de résilience dans la Boucle du Mouhoun
PSD	: Plan stratégique de développement
SCOBAM	: Société coopérative du Bam

SCOOPS	: Société coopérative simplifiée
SONAGESS	: Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire
UCOBAM	: Union des coopératives agricoles et maraîchères du Burkina
UGCPA/BM	: Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun
UGVBM	: Union des groupements villageois de la Boucle du Mouhoun
UPADI	: Union des producteurs agricoles du Québec/ Développement international
UPPA/M	: Union provinciale des professionnels agricoles du Mouhoun
UPPN	: Unions provinciales des producteurs de niébé
URCABO	: Union régionale des coopératives agricoles de Bobo Dioulasso
URCOMAYA	: Union des coopératives agricoles et maraîchères de Ouahigouya
URGCC/BM	: Union régionale des groupements pour la commercialisation des céréales de la Boucle du Mouhoun
USCCPA	: Union des sociétés coopératives de commercialisation des produits agricoles
USCCPA/BM	: Union des sociétés coopératives de commercialisation des produits agricoles/Boucle du Mouhoun



3.d. Conclusion sur la transformation sociale

Charles Mugiraneza, gestionnaire des programmes Afrique

- **l'adoption** de technologies et de stratégies de développement économiquement, socialement et écologiquement avantageuses ;
- **l'appropriation** par les partenaires africains de la méthodologie de systématisation d'expériences originaire d'Amérique latine.

La condition des femmes

Les organisations partenaires démontrent l'évolution des dynamiques sociales en cours au sein des ménages, des organisations de producteurs et de productrices et des communautés sous l'impulsion des activités du projet IMSA. Des transformations importantes spécifiques favorables aux femmes sont observables aussi bien du point de vue politique qu'économique.

Sur le plan politique

Il n'y a pas de doute que les interventions des trois partenaires ont eu pour effet d'augmenter l'influence et le pouvoir des femmes aussi bien dans les projets que dans les dynamiques communautaires. Ainsi, dans le cas de l'AFDR, les organisations membres qui se sont transformées en sociétés coopératives comptent 70 % de femmes, chacune étant chapeautée par un bureau de direction de cinq personnes incluant au moins trois femmes. Dans le cas de l'USCCPA, alors que les femmes étaient antérieurement fort peu présentes dans les groupements de producteurs, il y a maintenant 42 % de femmes au sein des

Au terme de ce processus de systématisation du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA), un bon nombre de changements sociaux se sont réalisés. L'AFDR, l'USCCPA/BM et l'APIL, partenaires de **Mission inclusion**, les décrivent de façon extensive par des narrations qui mettent l'accent sur les transformations sociales dans la mise en œuvre du projet. Les trois organisations sont de nature relativement différente et interviennent dans trois régions distinctes du Burkina Faso. Les changements sociaux tels que décrits dans leurs systématisations ont plusieurs similitudes, néanmoins ils comportent des nuances dues à plusieurs facteurs culturels, aux approches et à la nature des organisations en tant qu'acteurs du changement.

Du point de vue de la transformation sociale, on peut identifier trois tendances fortes et structurantes dans les expériences systématisées :

- **l'amélioration** de la condition des femmes sur les plans politique et économique ;

coopératives simplifiées, et leur représentation dans les instances de prise de décisions est de l'ordre de 30 %. Dans le cas de l'APIL, sa politique interne exige une participation égale des femmes et des hommes dans toutes les activités et elle s'est manifestée dans les communautés, notamment en exigeant une participation égale des femmes dans les importants comités de gestion du matériel collectif.

Finalement, nombreuses sont les femmes qui ont vaincu leurs complexes et ont développé leurs aptitudes dans la prise de parole. Des formations sur les techniques de prise de parole ont d'ailleurs été dispensées. Les partenaires locaux reconnaissent que les femmes dans le temps, et même au début du projet il y a environ cinq ans, n'avaient pas réellement un droit de prise de décisions ou de donner librement leur opinion lors des assemblées. Actuellement, un grand changement a été opéré à la suite des effets des actions du projet. Une participation effective et active des femmes est observée dans toutes les activités créées au cours de la période. Elles s'expriment plus aisément sur leurs préoccupations au sein de leurs organisations et dans leurs communautés. Elles sont dynamiques et donnent leurs opinions sur l'exécution des activités et sur les orientations stratégiques des organisations.

Dans les groupes communautaires et les coopératives, les femmes arrivent à s'exprimer aisément. La vie démocratique des organisations paysannes et des coopératives est d'un apport extraordinaire. Leurs voix et leurs votes comptent. On observe que les femmes sont de plus en plus impliquées dans toutes les activités. On assiste à l'émergence d'un véritable leadership féminin au sein des organisations. Les femmes sont de plus en plus actives dans leurs communautés et sont des actrices du changement. Les trois partenaires font également un plaidoyer pour une prise en compte effective du genre et une participation active des femmes dans les corporations des localités où ils interviennent. Les femmes sont sensibilisées et soutenues pour qu'elles soient des actrices de changements dans leurs terroirs. Des femmes leaders issues des organisations de base occupent maintenant des postes à responsabilité dans leurs communautés.

Des changements s'observent aussi sur le plan domestique, en ce qui a trait à la répartition des tâches. De façon générale, les hommes et les femmes reconnaissent qu'il y a eu des changements positifs à l'égard des femmes et des filles en ce qui concerne la répartition et la participation à des tâches au sein du ménage. Selon les partenaires locaux du projet, les femmes n'avaient pas ou presque pas le droit de prise de décision au sein de la famille, encore moins de donner leurs avis concernant la vie du ménage ou les activités reproductives conformément aux traditions patriarcales.

La capacité à prendre part aux décisions est un élément essentiel pour l'autonomisation des femmes. Les sensibilisations et formations menées et la contribution des femmes au revenu du ménage, grâce à leur participation à la commercialisation collective à travers la production du niébé et du sorgho, sont des facteurs favorables à leur participation à la prise de décision concernant leur ménage. Voyons donc plus en détail les transformations qui se sont produites sur le plan économique.

Sur le plan économique

Sur le plan économique, dans les activités productives, il y a eu des avancées positives en ce qui concerne les rôles des femmes qui, auparavant, n'accédaient pas aux moyens de production et aux moyens financiers. Elles n'avaient accès qu'à de petits lopins de terre, en général de piètre qualité, sur lesquels elles se débrouillaient pour cultiver tout ce qui peut rentrer dans la cuisine du ménage. Les interventions de l'AFDR et de l'APIL ont permis, d'une part, d'augmenter le revenu ainsi que la capacité productive des femmes en facilitant leur accès à la terre et aux moyens de production et, d'autre part, de favoriser un allègement du travail des femmes à travers un accès plus facile à l'eau et à une source alternative d'énergie, le biogaz. Par ailleurs, ces deux organisations partenaires ont favorisé la production par les femmes du niébé, cet aliment traditionnel si nutritif destiné surtout à l'autoconsommation, favorisant de la sorte la sécurité et la souveraineté alimentaires des femmes et de leurs familles.

En ce qui concerne l'AFDR, elle a également appliqué une politique de discrimination positive pour promouvoir l'accès des femmes à des semences de qualité. Elle a aussi accompagné les femmes qui ont créé des unités économiques de transformation de produits agricoles et forestiers. Quant à l'APIL, l'organisation a eu comme politique, pour l'ensemble de ses actions, de cibler prioritairement les femmes plus vulnérables, soit celles qui sont chefs de ménage. Elle a également introduit des outils agricoles adaptés aux femmes et elle a institué des groupes de femmes productrices de compost.

Ainsi, les régions du Plateau-Central et du Centre-Nord ont connu des transformations considérables, qui ont affecté les structures locales et engendré une série de relations complexes et diversifiées entre les différentes catégories sociales. Avant l'intervention des organisations partenaires, l'élevage étant perçu comme une activité masculine, les femmes n'avaient pas le droit de posséder des animaux et elles étaient rarement invitées à des rencontres concernant les questions techniques. Elles étaient représentées par leurs époux et leurs frères. Avec l'accompagnement et le plaidoyer, les femmes se sont initiées à l'élevage de moutons ; elles ont semé du fourrage et fauché de l'herbe fraîche (jadis réservée aux hommes) qu'elles stockent pour l'alimentation des animaux.

Bref, sur le plan économique, l'autonomisation des femmes s'est améliorée avec leur accès aux activités génératrices de revenus et la création de groupes d'entraide de femmes. Au-delà de la réduction de la pénibilité du travail des femmes, les unités économiques, mises en place par le projet IMSA, procurent des revenus aux femmes. Elles sont plus autonomes dans la gestion de leurs activités et elles sont plus résilientes et subviennent à leurs besoins de base et à ceux de leurs familles.

Les technologies et les stratégies de développement

Les technologies et les stratégies de développement adoptées dans le cadre du projet IMSA ont généré un processus de changement observable non seulement dans la production et

l'économie paysannes, mais aussi dans le tissu organisationnel de la paysannerie.

Le changement dans la production et l'économie paysannes

Les femmes et les hommes impliqués avec l'AFDR et l'APIL, qui ont participé aux expériences systématisées, ont beaucoup profité des connaissances techniques acquises dans le domaine des techniques culturales d'agroécologie. Certaines de ces techniques comme le cordon pierreux, la demi-lune et le zaï correspondent à des techniques traditionnelles qui ont été ordonnées et améliorées tandis que d'autres, comme l'irrigation goutte-à-goutte et les biodigesteurs, ont exigé une appropriation de la part des partenaires et des communautés participantes. Dans le cas des biodigesteurs, qui sont une source à la fois d'énergie et de fertilisants, ils ont été également promus par l'USCCPA. Les trois partenaires ont adapté et vulgarisé la technologie afin qu'elle soit socialement accessible. Dans toutes ces technologies, il y a eu un apprentissage qui a permis d'améliorer la production en quantité et en qualité, c'est-à-dire non seulement d'augmenter les rendements et de générer des revenus, mais aussi de protéger et de récupérer les sols, de mieux gérer la ressource qu'est l'eau et de produire des aliments sains pour l'autoconsommation et la vente sur les marchés locaux.

Par ailleurs, en transformant certains produits agricoles comme les céréales, les arachides et les tomates, on a généré une production à valeur ajoutée en faveur de l'économie paysanne. D'une part, l'accès à des intrants agricoles à un coût moindre favorisé par les trois partenaires et, d'autre part, la commercialisation groupée permettant d'obtenir de meilleurs prix pour la production vendue sur le marché qui est au centre du mandat de l'USCCPA et qui est également pratiquée par les deux autres partenaires burkinabés, tendent à diminuer l'extraction de rente dans l'achat et la vente de produits. Or, ensemble, l'ajout de valeur à la production et la diminution de la rente captée dans la sphère commerciale ont eu conjointement pour effet de renforcer l'économie paysanne.

Au total, en promouvant l'agroécologie et la production vivrière pour l'autoconsommation et pour le marché local et en soutenant la viabilité de l'économie paysanne, on a favorisé la sécurité et la souveraineté alimentaires des communautés et des régions participantes. Tout cela est d'autant plus admirable que ces expériences se sont réalisées dans le contexte doublement adverse du changement climatique et du conflit armé opposant l'État burkinabé à des groupes djihadistes.

Le changement dans le tissu organisationnel de la paysannerie

Le changement dans le tissu organisationnel de la paysannerie s'observe à deux principaux niveaux. Le premier est celui, immédiat, de la gestion des interventions et des projets des partenaires. Elle s'est réalisée selon un modèle de cogestion avec les communautés dans les cas de l'AFDR et de l'APIL et selon un modèle d'autogestion dans le cas de l'USCCPA puisque cette dernière est une organisation représentative de producteurs agricoles avec ses assemblées et ses dirigeants élus. Or, chaque fois que de telles instances de cogestion et d'autogestion ont débattu et pris des décisions, elles se sont renforcées et ont manifesté l'emprise relative des communautés de base sur les actions entreprises. C'est un exercice démocratique, certes pas toujours parfait, qui a institutionnalisé des pratiques organisationnelles, qui ont par ailleurs été renforcées par les différents comités et groupements qui ont réalisé les actions à la base. Bref, les interventions des trois partenaires se sont faites sur un mode d'organisation.

À un autre niveau, les partenaires ont été confrontés à une loi nationale, la loi OHADA, qui exige que les groupements de producteurs agricoles se transforment en sociétés coopératives pour être reconnus par l'État. Ce processus qui est en cours va certainement avoir un impact important sur le tissu organisationnel des régions rurales. On peut déjà identifier des changements notables dans le cas de l'USCCPA. Ainsi, en optant pour le modèle de coopératives simplifiées, l'organisation est devenue plus efficace, mieux enracinée à l'échelle locale et plus

représentative des femmes. Par contre, en fixant un montant relativement élevé pour les frais d'adhésion, ce sont les intérêts des moyens producteurs et des gros qui se sont imposés, tandis que les plus petits producteurs, qui représentent de 40 à 50 % des membres, se sont trouvés en grande partie exclus de l'organisation. Bien qu'on ait tenté d'atténuer cet effet d'exclusion en permettant d'échelonner le paiement sur trois ans, la majorité des petits producteurs des anciens groupements ne sont toujours pas intégrés dans les coopératives et cela constitue donc encore un défi pour l'organisation.

L'appropriation de la méthodologie de systématisation d'expériences

Comme il a été mentionné dans le premier chapitre, la méthodologie de systématisation d'expériences est apparue en Amérique latine. Elle a été très peu utilisée en Afrique et correspond donc à une nouvelle approche ou démarche que se sont appropriée les trois partenaires, une particularité qui a d'ailleurs été mentionnée explicitement dans les systématisations de l'AFDR et de l'APIL.

La méthodologie de réflexion sur l'action qui prédomine en Afrique est celle de la capitalisation qui est quelque peu différente de la perspective de systématisation



que nous avons empruntée. En effet, la capitalisation a été conçue par des professionnels liés à des entreprises et des projets, elle s'inscrit avant tout dans le champ des pratiques institutionnelles et des documents de projets, et elle tend à privilégier la recherche de bonnes pratiques et l'amélioration des institutions. Quant à la systématisation, elle provient de la pratique d'intellectuels et d'intellectuelles près des mouvements sociaux et, sans être à l'opposé de la capitalisation, elle tente d'aller plus loin en envisageant les pratiques des organisations dans des dynamiques socioculturelles complexes et, allant au-delà du niveau institutionnel, elle cherche à rendre compte des processus de transformation sociale. Ici, la référence centrale n'est pas le projet ou son cadre logique, mais la réalité sociale dans laquelle s'inscrivent les pratiques des groupes et organisations qui systématisent leurs expériences.

L'appropriation de cette méthodologie a donc généré, pour les partenaires africains, un outil additionnel de compréhension et d'interprétation de leurs interventions, en fonction du processus de transformation sociale. C'est là un enrichissement méthodologique qui mérite d'être mentionné et qui, dès à présent et dans le futur, est susceptible d'élargir la

vision du développement des partenaires en posant la question centrale si souvent omise, celle du genre de société dont on veut favoriser l'émergence à travers les projets.

Conclusion

Définitivement, les systématisations des partenaires témoignent de mutations sociales, économiques et politiques assez considérables dans leurs différentes régions d'interventions. Comme cela est dit plus haut, les changements portent plusieurs similitudes, mais en même temps quelques nuances s'imposent en fonction des milieux, des cultures et des conditions économiques.

Bref, changements dans la condition des femmes sur les plans politique et économique, changements dans l'économie paysanne et la protection de l'environnement, changements dans le tissu organisationnel et adoption d'une nouvelle approche pour comprendre et interpréter des actions de développement, voilà autant d'éléments qui ressortent du processus de systématisations réalisé avec les partenaires du Burkina Faso.



EXPÉRIENCES ANDINES DE TRANSFORMATION SOCIALE
DANS LE CADRE DU PROJET IMSA*Jaime del Carpio Zuazo, gestionnaire des programmes Amérique latine*

Il est important de noter que le projet IMSA est développé dans un environnement culturel aymara dans les régions de Puno au Pérou et de la province de Los Andes à La Paz, en Bolivie.

Environ 80 % des bénéficiaires du projet IMSA sont des groupes de productrices et de producteurs de lait avec une forte proportion de femmes paysannes qui représentent 65 % de l'ensemble des bénéficiaires directs dans les deux pays. La grande majorité de ces producteurs possèdent une culture fortement enracinée et une organisation communautaire solide. Le degré d'organisation communautaire varie selon les groupes des deux pays; cette variation est liée dans une grande mesure aux processus politiques et sociaux qui se déroulent dans chacun des deux pays; bref, l'effet de transformation produit des résultats similaires.

Les organismes chargés de l'appui technique et de l'exécution du projet IMSA à vocation agroécologique sont CINDES dans Puno, Pérou et PRO RURAL dans La Paz, Bolivie.

D'autre part, le projet IMSA travaille avec un groupe de femmes qui participent à un programme visant à consolider les foires agroécologiques et à améliorer la nutrition de leurs familles dans les zones périphériques de la ville de La Paz. Ces groupes de femmes ont moins d'impact sur

la production agroécologique, mais leur projet accorde beaucoup d'importance à la création de chaînes de valeur et de circuits courts de commercialisation directe chez les producteurs agroécologiques du département de La Paz. La Fundación Centro de Cultura Popular (FCCP) soutient ces groupes de femmes.

En tenant compte de ces différentes réalités au sein du projet IMSA, l'analyse critique de la transformation sociale effectuée conjointement avec tous ces partenaires analyse l'impact du projet par rapport à la réceptivité de la communauté à la proposition de projet. Au début, on envisageait de soutenir uniquement la production laitière des communautés partenaires du projet dans les deux pays andins. Il n'y avait alors aucune proposition de développer les capacités agroécologiques intégrales dans la parcelle familiale. Cette proposition est apparue dans la deuxième année du projet. Ce revirement conceptuel et technique comporte une transformation substantielle du mode de production traditionnel de l'agriculture paysanne dans ces régions.

Axée sur l'agroécologie avec une forte participation des femmes, la proposition du projet IMSA comporte plusieurs éléments techniques, notamment : l'accès à des sources d'eau et l'irrigation technique améliorée,

une infrastructure d'élevage pour améliorer la production laitière, le renforcement de la transformation des produits laitiers, l'amélioration des cultures andines, le reboisement et l'introduction de la production horticole, en plus du renforcement de la capacité organisationnelle et organique des groupes de base. Le projet a eu un fort impact sur les mécanismes de transformation sociale au sein des groupes de producteurs qui font partie du projet IMSA.

La proposition d'une production agroécologique répondait alors au besoin d'un nouveau secteur de production afin de réduire le poids de la production laitière en raison de la diminution du prix du lait sur le marché. Autrement dit, la production horticole biologique a comblé un vide productif. De plus, cette activité n'était pas nouvelle pour les producteurs et est venue soutenir la récupération de connaissances ancestrales en introduisant des innovations technologiques qui allaient d'une certaine manière changer les méthodes de travail traditionnel des producteurs. Ainsi, il y a un impact et un changement social accompagnés d'améliorations substantielles au plan individuel et au sein des associations et des coopératives de productrices et producteurs.





4.a. L'expérience de CINDES du Pérou

INNOVATION ET MOBILISATION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (IMSA)

Edwin ELGUERA, María GUAY, René ROQUE et Hoscar SALAS

sans prendre en considération la productivité de leurs systèmes de production. Cette interprétation est liée à leur condition de pauvreté, souvent extrême.

Cette expérience de construction de nouveaux apprentissages basés sur des connaissances ancestrales, qui revalorisent les techniques traditionnelles et les combinent à des techniques modernes appropriées, nous permet d'obtenir des résultats fructueux, durables et inclusifs, contribuant à l'amélioration des revenus économiques des familles rurales, pour leur sécurité alimentaire, en harmonie avec l'environnement, l'équité et l'égalité des sexes.

Présentation

Le projet PER 01043 Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) est en œuvre au Pérou par l'ONG de développement CINDES, avec le soutien financier du gouvernement canadien par l'intermédiaire de **Mission inclusion**. Ce projet intervient dans 6 districts de 2 provinces (Del Collao et Puno) : Platería, Acora, Pilcuyo, Puno, Ilave et Paucarcolla.

Le projet a appliqué un modèle de développement en fonction des caractéristiques socio-économiques et culturelles de la zone d'intervention, en suivant un concept intégral (innovation, mobilisation sociale, sécurité alimentaire, environnement et genre).

Les agriculteurs sont souvent définis comme des producteurs de subsistance, en raison du facteur terre, et plus particulièrement de leur statut de petits exploitants, de la mixité de leurs exploitations et de la production pour l'autoconsommation

Introduction

Le présent document résume l'expérience des quatre années d'exécution de l'IMSA. Dans la chronologie, nous présentons de manière claire et précise les actions menées ainsi que les produits, les résultats et les impacts obtenus. Il ne fait aucun doute qu'il y a eu des erreurs dans l'exécution des activités; heureusement, l'équipe technique a aussi su entrevoir et permettre dans les faits des changements positifs.

La systématisation a tenté de couvrir les axes fondamentaux de manière à mettre en évidence les caractéristiques des actions du projet, précisées dans sa planification, ses stratégies, ses activités et ses approches d'application dans les zones.

La systématisation a couvert la période d'exécution de 2015 à 2019 de la manière suivante : année I, sensibilisation, mise en œuvre et autonomisation; année II, validation de la stratégie,

retour d'information et autonomisation des réalisations; année III, consolidation des produits, des résultats et des impacts; et année IV, renforcement des résultats et des impacts.

Les informations qui ont servi de base à la systématisation ont été le cadre de mesure de rendement, les enquêtes, les entrevues, le journal de terrain, les fiches d'observation, la surveillance, le suivi et les évaluations du projet, les témoignages oraux des partenaires et les informations complémentaires obtenues par les techniciens de terrain.

Le bien-être des partenaires locaux a traditionnellement été mesuré au niveau du revenu. À cela, le projet IMSA ajoute la productivité, la rentabilité, l'utilisation de l'eau, l'innovation technologique, la gestion des ressources renouvelables, la sécurité alimentaire, l'environnement et le genre. Il faut souligner que les inégalités de genre existantes sont reflétées dans les niveaux de production, l'utilisation potentielle des ressources, l'organisation, etc.

Le présent document contient trois parties structurées conformément à la conception du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA).

Dans la première partie, nous décrivons la situation initiale en partant des problèmes qui concernent l'économie paysanne et l'agriculture familiale. Nous soulignons l'hétérogénéité de l'univers agricole et la présence dominante des petites exploitations (*minifundio*), avec la conviction que la pauvreté dans l'agriculture est structurelle.

Cette même partie inclut les principaux axes du projet, le contexte des problèmes ruraux et de la paysannerie, notamment la situation et la perspective de l'économie familiale. Les visions mentionnées, dont le caractère d'exclusion est discuté, mettent l'accent sur les conditions naturelles, les possibilités de changement technique, avec un environnement protégé, et la valorisation et la participation des femmes en tant qu'agentes de renforcement de la sécurité alimentaire.

Nous décrivons le processus d'intervention du projet IMSA : stratégies, méthodologies, modèles de démonstration, axes importants d'amélioration économique, avec une prédominance de la vocation d'élevage pour la production laitière. Production agroécologique, utilisation des ressources hydriques (eau), systèmes de collecte de l'eau, systèmes d'irrigation, gestion des ressources renouvelables et conservation de l'environnement.

La deuxième partie analyse les résultats et les impacts des différentes activités dans la phase finale du projet avec une brève présentation des résultats quantitatifs. Dans l'activité productive, l'accent est mis sur la production laitière, la construction d'infrastructures productives, les systèmes d'irrigation technicisés, la gestion des énergies renouvelables, la production écologique de cultures vivrières pour la sécurité alimentaire, les impacts de la productivité agricole, de l'environnement et de l'autonomisation des femmes.

La troisième partie est consacrée à l'analyse critique : les leçons tirées de l'analyse des produits, des résultats et des impacts obtenus. À cette fin, nous formulons quelques points critiques d'importance pour exprimer de manière succincte les perceptions réelles notées, lesquelles nous ont incités à ordonner rationnellement leur interprétation dans les actions du projet.

Cette partie contient également des pratiques exemplaires, des facteurs de succès, des conclusions et des recommandations : concepts généraux dans la formulation de projets paysans d'économie familiale, proposition de gestion intégrale de la petite ferme et développement d'un modèle qui contribue à l'agriculture familiale.

Le témoignage montre comment une famille d'agriculteurs familiaux peut améliorer ses conditions de vie, avec une vision globale et rationnelle de la gestion de ses ressources même si celles-ci sont minimes.

La systématisation du projet IMSA d'amélioration génétique du bétail laitier et de cultures vivrières par l'irrigation sous pression

1. La description de la situation de départ

1.1 La situation de départ (base de référence)

a. L'économie

La principale activité économique dans la zone d'intervention est l'engraissement du bétail et un début d'élevage laitier ainsi que les cultures destinées à la production d'aliments d'autoconsommation tels que la pomme de terre, le quinoa, la cañahua, les haricots. Dans un contexte d'économie de subsistance, les rendements et la rentabilité agricoles sont minimes.

L'élevage de 5 têtes de bétail en moyenne génère un revenu moyen de 105 dollars par mois (85 % des animaux sont de race créole); la production laitière moyenne est de 3,5 litres/vache/jour avec 3 vaches en traite; la période de traite est de 120 jours; la reproduction se fait généralement par accouplement naturel avec un peu d'insémination artificielle; la disponibilité de fourrage pour les bovins est faible (358 m² de luzerne, 537 m² d'avoine fourragère, 1000 m² de pâturages naturels). Les infrastructures de production pour la gestion du bétail sont insuffisantes et inadéquates, 20 % des producteurs et productrices ont des étables. La propriété foncière est très morcelée (superficies de 3,5 à 4 hectares en moyenne): on trouve des exploitations mixtes et de petits exploitants. La légalité de la propriété et du régime foncier est en faveur des hommes et la productivité est minimale et le travail familial est intensif.

Les technologies traditionnelles sont utilisées pour la production (engrais chimiques, outils de base, semences

communes). Il y a des carences dans les processus de production des cultures et du bétail, une dépendance des agriculteurs à la pluie pour obtenir des produits dans une agriculture saisonnière, l'accès aux innovations technologiques (réservoirs et irrigation par aspersion) est limité.

b. La sécurité alimentaire

Le niveau d'insécurité alimentaire est de 40 % (disponibilité alimentaire pour seulement 60 % des familles et diversité de la consommation pour 52 % des familles), la consommation de lait est de 60 litres par habitant par an, le rendement des cultures se situe de 9563 kg/ha de pommes de terre, 1100 kg/ha de quinoa, 200 à 400 kg/ha de cañahua.

Le panier familial est composé d'un régime alimentaire à base de tubercules (pomme de terre, oca, mashua, chuño et tunta), de céréales andines (quinoa, cañahua) complétées par des haricots; on constate une faible consommation de légumes et de fruits. L'économie de subsistance ne génère pas suffisamment de revenus pour acheter d'autres types d'aliments. Certains excédents sont destinés en priorité à couvrir les besoins en matière de santé et d'éducation.

L'eau consommée provient de puits contaminés, ce qui explique la forte prévalence des maladies gastro-intestinales, l'anémie chez 82 % des enfants de moins de 5 ans et la malnutrition chronique.

Les agriculteurs de la région n'ont pas les moyens de résister au changement climatique dans leurs systèmes de production.

La production agricole dépend des précipitations saisonnières; elle varie en fonction des changements climatiques.

c. L'environnement

Les interrelations entre l'environnement et les activités productives sont faibles. Il y a peu de culture environnementale sur le territoire des communautés paysannes, les entités ou les

organisations locales ne l'encouragent pas et ignorent les effets des changements climatiques. Cependant, on parle souvent de prendre soin de la Pachamama (la terre mère), mais sans action concrète de protection et de conservation. L'utilisation indiscriminée de pesticides et d'engrais chimiques constitue la base principale de l'agriculture et de la production alimentaire.

Les ressources en eau sont inadéquatement utilisées pour soutenir l'agriculture familiale; les sources d'eau disponibles sont gaspillées à hauteur de 0,3 à 5 L/s, les canaux d'irrigation sont détériorés et inutilisés, ce qui a entraîné un manque d'approvisionnement en eau pour les familles et démontre un manque de connaissances sur les technologies d'irrigation avancées.

Il existe un manque de sensibilisation et de participation des communautés aux activités forestières. Les zones pour le reboisement sont limitées ainsi que la plantation d'arbres, en raison des coutumes et des croyances traditionnelles (les arbres attirent les oiseaux qui mangent les récoltes, la mort de parents). Les connaissances de la communauté concernant la collecte et l'élimination des déchets solides (plastiques) sont insuffisantes.

d. Le genre

La question du genre est inconnue des producteurs ruraux. C'est un sujet négligé dans les relations sociales, politiques et productives, à cause d'une culture très patriarcale.

Dans la famille, les hommes et les femmes assument les rôles productifs selon le calendrier agricole; 65 % des femmes exercent diverses activités : travaux ménagers, élevage et agriculture; l'homme prend les décisions économiques; 32 % des femmes sont victimes de violence familiale, et les femmes sont invisibles dans la société rurale.



Le contrôle des biens constitue la responsabilité des hommes. Les femmes ont moins accès aux ressources (terre, outils, biens), dont la décision d'utilisation incombe également aux hommes. Les femmes ont un accès limité aux formations ou à l'assistance technique en raison de leur surcharge de travail.

La participation et le leadership des femmes dans les processus décisionnels sociaux et politiques sont faibles. Leurs interventions et leurs opinions ne sont pas prises en compte en raison de leur degré d'instruction plus faible que celui des hommes, du travail limité effectué en matière de formation sur l'autonomisation, le leadership, la gestion et les droits.

e. Les dimensions sociale et politique

Les organisations paysannes du secteur rural sont socialement regroupées en communautés, en paroisses et en centres de population. Les producteurs agricoles organisés influencent la gestion productive de l'entreprise.

Une culture d'assistanat existe dans le domaine de l'intervention internalisée des entités publiques et privées (coopération internationale).

La culture aymara, enracinée dans les traditions et les connaissances locales, implique une résistance au changement, à l'adaptation et à l'acceptation de nouveaux concepts de développement social, économique et politique.

Les producteurs sont habitués à recevoir des dons paternalistes de l'État en raison de facteurs climatiques.

1.2 L'analyse du processus des activités de l'IMSA

1.2.1 Le contexte initial

Les attentes des producteurs au début des actions étaient centrées sur un projet d'aide «assistantialiste», comme les

précédents, ou sur le fait que le soutien venant de l'étranger devait être pour tout le monde.

Certaines autorités et certains dirigeants locaux ont déformé les objectifs et la finalité du projet; ils ont mal informé les producteurs de la finalité du projet, alors qu'ils prétendaient être ceux qui recevraient et gèreraient les ressources financières. Les producteurs n'avaient aucune connaissance ou expérience de travail avec des projets productifs axés sur les résultats.

1.2.2 Les processus et stratégies

La première étape a été l'accord politique avec les autorités locales (maire et conseillers) et sociales (institutions impliquées dans le secteur agricole), les dirigeants locaux (président de la commune, sous-gouverneurs et représentants d'associations) et l'accord d'action avec les producteurs par la socialisation des activités et des objectifs du projet et la sensibilisation à ceux-ci.

Le projet a opté pour un modèle de travail par groupes d'intérêt, appelés partenaires, adéquatement identifiés, pleinement convaincus et engagés quant aux intentions du projet et à leur participation active selon l'approche axée sur les résultats.

Les partenaires ont été sélectionnés sur la base de critères : résidence permanente dans la zone d'intervention du projet, vocation productive (avoir au moins 3 vaches laitières), attitude favorable au changement (travail axé sur les résultats), ne pas avoir d'autre activité rémunérée ou une situation économique favorable.

La stratégie de base du projet était fondée sur le renforcement des capacités au moyen d'ateliers de sensibilisation dispensés par des spécialistes, d'une formation selon la méthodologie des ECAS (Écoles de terrain — de producteur à producteur), de visites et de stages guidés, d'expériences réussies dans des communautés voisines et à l'extérieur de la région, d'une formation complémentaire avec des spécialistes et d'une assistance technique personnalisée sur place.

Les activités ont commencé par l'élevage laitier et le renforcement des capacités humaines selon le contexte, en intégrant les expériences, les coutumes et les technologies innovantes.

La stratégie de réussite est due à la mise en place de «modules de démonstration» dans les familles de dirigeants de chaque communauté, montrant les innovations technologiques adaptées à leur environnement (salles de traite, veaux, fenils, réservoirs surélevés, systèmes d'irrigation sous pression, moulins à fourrage) qui peuvent être reproduites dans les autres communautés.

La relation interinstitutionnelle est établie à l'aide de conventions et d'accords communaux avec les gouvernements locaux (municipalités de district de Platería, Pilcuyo, Del Collao, Ilave, Puno et Paucarcolla), les établissements d'enseignement supérieur pour la recherche (Faculté des sciences agraires et Faculté de médecine vétérinaire de l'Université nationale de l'Altiplano, à Puno), les institutions du gouvernement national (INIEA-Institut national de recherche et d'expérimentation agraires-ministère de l'Agriculture, Agro Rural du ministère de l'Agriculture), les établissements d'enseignement (Culta et Caritamaya à Acora, Vilcaturpo à Pilcuyo, Manuel Z. Camacho à Platería), les entreprises agricoles (entreprise de transformation des produits laitiers de Thunco, coopérative agricole San Santiago à Acora), les communautés ou paroisses et les associations de producteurs agricoles.

Le plan de communication complémentaire à l'exécution des activités comprend : la formation de techniciens de terrain et de promoteurs maîtrisant la langue locale dans chaque communauté, la diffusion de matériel technique lié aux thèmes de formation, la diffusion des activités et des résultats dans les médias écrits et télévisés, l'organisation de foires communautaires, l'exposition de photos et la participation à des foires d'exposition nationales.

a. L'élevage laitier

Mise en œuvre du plan d'amélioration génétique : élevage de bovins créoles et croisements à faible productivité, accès limité aux mâles reproducteurs de qualité génétique. Ces facteurs ont permis de planifier l'utilisation de l'insémination artificielle avec du sperme de qualité garantie (sperme classé étasunien et canadien).

Il faut s'assurer du strict respect du protocole d'amélioration génétique (sélection de bovins ayant un potentiel de production laitière, préparation des ventres à inséminer, insémination de la vache avec du sperme conventionnel et sexage selon la conformation corporelle, suivi de la gestion adéquate de l'élevage né par insémination). Cette proposition a été mise en œuvre grâce à des pourparlers, des ECAS utilisant les bovins des producteurs, des foires communautaires, l'exposition de veaux nés par insémination dirigée par des femmes.

Expansion des zones fourragères et de conservation : plantation de nouvelles zones de graminées cultivées (luzerne associée aux dactyles), de cultures fourragères (avoine ou orge avec vesce). Conservation du fourrage, du foin moulu (stocké dans des fenils et des silos souterrains pour la saison sèche d'avril à septembre pendant laquelle il ne pleut pas du tout).

Nous avons fourni des semences certifiées avec une contrepartie : le projet offre 50 % des semences nécessaires, et la contrepartie de notre partenaire comprend le reste des semences, la préparation du terrain et le travail de culture jusqu'à la récolte. Tout cela est accordé sous réserve du respect des engagements d'adopter l'insémination artificielle et de fréquenter l'ECAS.

Association et organisation productive : face à l'échec des organisations productives, nous avons opté pour la constitution de coopératives de production agricole, en encourageant une plus grande participation du leadership féminin. Le produit est la conformation de 5 coopératives agricoles et 6 groupes organisés pour la commercialisation du lait, du fromage et du yaourt. Ces organisations ont été capitalisées avec des

équipements tels que hachoirs, équipement de transformation du lait, équipement de traitement de l'eau pour le fromage, amélioration des actifs de l'organisation, semences et médicaments gérés à l'aide d'un fonds en rotation.

Diversification productive et transformation du lait provenant de la production laitière des membres. Le lait est transformé dans des fromageries gérées par des coopératives ou sous la direction d'un partenaire de l'organisation. Il était nécessaire de renforcer les capacités en matière de contrôle du lait, d'éviter son altération par l'ajout d'eau, de former les maîtres fromagers des 6 fromageries dans la production de fromage frais (type paria pasteurisé), de fromages affinés (gouda, andin, double crème), blanc-manger et yaourt.

Nous soulignons un changement dans la gestion de la fromagerie : un jour de production de lait par semaine (le dimanche) est destiné à l'alimentation familiale. Le personnel de l'usine en profite pour se reposer.

Construction et mise en œuvre d'infrastructures productives innovantes dans le but d'augmenter la productivité du troupeau, d'améliorer les conditions de gestion du bétail, de réduire les efforts physiques et les heures de travail des femmes.

Les infrastructures productives sont des innovations adaptées à la réalité sociale, économique et environnementale des partenaires. Les matériaux utilisés sont durables (béton) et respectueux de l'environnement (calamine peinte au four), notamment : construction de salles de traite pour une traite hygiénique; aires des veaux avec 2 berceaux aériens pour éviter les maladies et la mortalité de la progéniture améliorée; fenils de 60 m³ pour stocker le foin moulu pour la saison sèche; réservoirs surélevés de 1100 L dans lesquels l'eau souterraine est stockée pour les systèmes d'irrigation de pâturages cultivés, de luzerne et de légumes; systèmes hydroponiques pour la culture de 6700 kg par an de graines germées pour l'alimentation des vaches laitières et la production de cobayes; module de gestion des énergies renouvelables (panneau solaire) pour l'irrigation technicisée, etc.

Formation de promoteurs agricoles : avec la participation de professionnels et de spécialistes, nous formons de jeunes leaders (femmes et hommes) à devenir des promoteurs agricoles afin de contribuer à la durabilité des activités dans les domaines de l'insémination, du contrôle de la qualité du lait, de la conduite de cultures vivrières et maraîchères, de l'environnement, de la gestion des ressources en eau dans des réservoirs, de l'irrigation technique et de la construction de structures productives. Toutes ces activités génèrent des occasions d'emploi pour les jeunes.

b. Les cultures vivrières

Cultures associées que nous avons installées avec une approche agroécologique intensive : pomme de terre indigène (variété compi, imilla noire, andina), pomme de terre bio fortifiée (croisement de pommes de terre indigènes), haricot amélioré (géant de Yunguyo), quinoa (variété Salcedo INIA), cañihua (variété Cupi). Les cultures ont été plantées en association (pomme de terre avec haricot, quinoa et cañihua avec tarwi). Cette méthode a contribué à la lutte contre les fléaux et les maladies, à l'optimisation de l'utilisation des terres et à l'emploi d'engrais biologiques (bactéries rhizobium, fumier d'enclos, compost).

L'aire de cultures a bénéficié d'une irrigation technicisée (par aspersion et micro-aspersion), avec de l'eau de sources naturelles (sources) stockée dans des réservoirs de 180 m³ qui était auparavant perdue en raison de l'érosion des sols.

Construction et installation de réservoirs surélevés afin de tirer profit de l'eau souterraine des puits traditionnels de type caisson. Le système consiste à pousser l'eau à l'aide d'une pompe électrique de 1 CV à 6 mètres de hauteur jusqu'à un réservoir d'où elle est distribuée pour la consommation familiale à la cuisine (eau rendue potable par un filtre); pour l'irrigation de cultures et de pâturages (fourrages, légumes); pour les services sanitaires; et pour les abreuvoirs des vaches laitières. Des systèmes de citernes sont installés dans les unités

familiales et les écoles (jardins où l'on cultive des légumes : oignon, épinard, radis, laitue, bette à carde, betterave) sur des parcelles de 200 à 600 m² qui alimentent les cuisines scolaires pour la nourriture destinée aux enfants.

Le système réduit le temps consacré à collecter l'eau pour la consommation et l'utilisation familiale, en particulier par les femmes. Initialement, le projet IMSA n'avait pas envisagé cette activité; les pompes éoliques (moulins à vent) ont été remplacées après une analyse de leur fonctionnement sur le terrain.

Plantation d'arbres fruitiers. Dans la troisième année, nous avons planté des arbres fruitiers dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire des zones ciblées (autour du lac Titicaca). Nous avons obtenu l'acceptation des familles et des institutions éducatives et avons projeté que la production serait destinée à la consommation familiale.

1.2.3 Les éléments de contexte pendant l'intervention

La culture de l'assistanat a été la principale difficulté rencontrée dans le travail axé sur les résultats de l'IMSA : les partenaires étaient habitués à recevoir gratuitement des semences de graminées données par les institutions locales (municipalités) et nationales (Agro Rural).

Nous avons ajouté aux autres activités productives celle de la sécurité alimentaire horizontale inclusive et durable en introduisant des cultures indigènes telles que la pomme de terre, le quinoa et la cañahua.

La migration temporaire des partenaires (hommes) vers les centres urbains a nui au développement normal des activités. Cette difficulté a toutefois eu un effet important et opportun sur la visibilité des femmes qui ont assumé un rôle de leadership dans la production, adopté avec succès les innovations technologiques, et aussi fait preuve de leadership sur les plans social et politique.

Pendant la troisième année, les conditions climatiques défavorables durant le cycle agricole (précipitations tardives, périodes de sécheresse, gelées sporadiques) ont réduit les rendements culturaux de 35 %.

Le processus d'élection des autorités locales a retardé la réalisation des activités des accords. Durant la campagne électorale, la proposition de l'IMSA a été incluse dans des plans de gouvernement. Dans cet espace, des dirigeantes partenaires de l'IMSA ont été candidates aux postes de conseiller.

Les nouvelles autorités locales (maires) ont refusé d'assurer la continuité des accords, sauf là où des partenaires de l'IMSA ont été élus conseillers.

Deuxième partie

2. Le produit, le résultat et l'impact du projet IMSA

2.1 L'axe productif économique

a. Les produits



- 659,5 nouveaux hectares de luzerne et d'avoine, une quantité suffisante pour nourrir le bétail laitier.
- 9945 vaches inséminées avec du sperme conventionnel et sexué des États-Unis et du Canada avec un taux de fertilité de 72,2 %. Amélioration rapide et à grande échelle du bétail.
- 337 fenils de 60 m³ construits pour la conservation du fourrage en balles ou moulu, disponibles en saison sèche. Ressources alimentaires suffisantes et stockage adéquat.
- Construction de 124 salles de traite pour faciliter le travail des femmes et fournir un lait de qualité aux fromageries. Amélioration des conditions d'hygiène.
- Construction de 233 abris pour les veaux, pour contrôler leur mortalité et assurer la croissance normale des veaux conçus par insémination artificielle.
- Installation de 336 réservoirs surélevés. L'eau souterraine est propulsée par électropompe vers le réservoir de 1100 litres à 6 mètres de hauteur. Une quantité suffisante d'eau de bonne qualité est disponible pour la consommation familiale et animale et l'irrigation des cultures.
- Construction de 15 aires de culture hydroponique pour la production intensive de fourrage vert destiné au bétail pendant la saison sèche et à l'élevage de cochons d'Inde. Aliments verts avec une teneur en protéines optimale, en quantité suffisante et à faible coût.
- Installation de 84 étrières pour faciliter la gestion du bétail.
- Mise en œuvre d'équipements complets pour les producteurs et les coopératives : 27 broyeurs de fourrage d'une capacité de 400 kg/h, 4 motofaucheuses pour la récolte du fourrage, 2 motoculteurs, 4 trayeuses à lait et médicaments vétérinaires.
- Organisation et constitution de 5 coopératives agricoles, intégrées par 704 productrices et producteurs pour la production et la commercialisation de produits agricoles.

- 2523 producteurs de lait formés à la chaîne de production laitière (alimentation, reproduction, génétique, gestion du lait, production de produits laitiers, gestion d'entreprise), renforçant ainsi la chaîne de production laitière dans tous ses maillons.

b. Les résultats

- Nous avons augmenté la charge animale (dans le cadre de la portabilité) des terres de 1 à 1,6 vache/ha, en installant des pâturages cultivés : luzerne combinée à des dactyles, avoine fourragère et vesces. La disponibilité alimentaire pour les vaches laitières a permis d'augmenter le volume de la production laitière.
- 9945 vaches inséminées.
- 4267 veaux nés avec un phénotype laitier de meilleure qualité génétique.
- Augmentation de la productivité du lait de 100 %.
- Augmentation du prix de vente des descendants mâles de 450 à 758 dollars par tête, très commercialisable.
- Augmentation de la production laitière de 3,5 à 7,1 L/jour/vache, ce qui signifie une plus grande productivité et rentabilité principalement pour les femmes puisqu'elles sont responsables de cette activité.
- Le prolongement de la période de traite des vaches de 150 à 210 jours/an signifie un plus grand nombre de jours de production de lait et un meilleur revenu pour la famille. L'amélioration nutritionnelle et génétique et une meilleure gestion du bétail ont contribué à ce prolongement.
- Augmentation de la productivité du cheptel laitier de 9 à 21,3 litres avec trois vaches en production, durable à moyen terme.

- La réduction de la période de reproduction des vaches de 18 à 14 mois par veau né signifie une plus grande capitalisation du troupeau laitier pour sa durabilité.
- Les partenaires produisent 13923932 litres de lait frais par année. Ce lait est vendu aux fromageries (coopératives ou des entreprises familiales gérées par des femmes) qui le transforment en fromage et en yaourt.
- Réduction de la mortalité du bétail de 7 % à 3 %, grâce à de meilleures conditions de gestion du bétail laitier, à la mise en place d'infrastructures productives et à l'amélioration des capacités de gestion du bétail, évitant ainsi la décapitalisation du troupeau et les pertes économiques.
- Les ateliers de transformation artisanale, familiale et commerciale du fromage ont augmenté leurs volumes de collecte de lait de 200 à 400 L/jour pour les petites usines et de 750 à 1750 L/jour pour les grandes. Cela a généré une réduction des coûts de production.
- Production de nouveaux types de fromages affinés (gouda, andin, double crème) dans les coopératives, dans le cadre de la diversification de la production et de sa compétitivité sur le marché.

c. Les impacts

- Augmentation de la valeur des actifs de la ferme de 10096 à 21253 dollars; cette capitalisation permet d'obtenir des prêts bancaires.
- Augmentation de la consommation de lait par habitant de 60 à 74,9 L/an.
- Amélioration des conditions nutritionnelles des enfants; cela améliore la capacité cognitive, le développement et la croissance des enfants.
- Croissance de 90,98 % (de 105 à 205 dollars par mois) du revenu moyen de 2523 familles; meilleure couverture des besoins alimentaires, éducatifs et sanitaires.

L'augmentation du niveau de production du cheptel laitier est basée essentiellement sur la gestion des pratiques d'élevage, le contrôle strict de la reproduction et l'utilisation des infrastructures de production.

- 25 % des chefs de famille absents sont retournés dans leurs unités de production. Cela a généré un emploi autonome dans leurs unités de production rurales et a réduit l'exode rural.
- Les activités d'élevage promues par l'IMSA ont amélioré l'autonomie économique de 92 %. Les revenus de la vente de lait à leurs coopératives, leur reconnaissance par les hommes et les membres de la famille ont généré une estime de soi positive chez les femmes.
- Présence des femmes dans la gestion des affaires de la coopérative Caritamaya; gestion et présidence responsables des femmes; l'autonomisation promue par l'IMSA a contribué à cet impact. C'est un exemple du rôle important des femmes dans la prise de décision et le pouvoir.
- La rentabilité du modèle permet aux producteurs d'opter pour la filière laitière en tant qu'activité principale. L'interrelation entre le renforcement des connaissances ancestrales et les techniques modernes adaptées au contexte andin constitue une stratégie interculturelle.
- 2523 producteurs de lait rendent la production durable, orientée vers un processus de différenciation économique et sociale, dans le cadre d'une économie mixte (agriculture-élevage) d'unités de production maximisant leur rentabilité.



2.2 L'axe de la sécurité alimentaire

a. Les produits

- 43,5 hectares de pommes de terre indigènes, 300 hectares de quinoa et 70 hectares de cañahua destinés à l'autoconsommation des familles et à la vente des excédents. Utilisation de semences indigènes certifiées, ce qui améliore les conditions de la plante.
- Une tonne de semences de pommes de terre bio fortifiées (croisements de pommes de terre indigènes à forte teneur en fer, zinc et autres) plantées dans les parcelles familiales pour lutter contre l'anémie et la malnutrition infantile.
- 6640 m² de parcelles de légumes cultivés par 83 familles et 2 établissements d'enseignement pour améliorer la disponibilité et l'accès à une alimentation équilibrée.
- 3319 partenaires formés à la gestion de systèmes de production agroécologiques, à l'utilisation d'engrais biologiques (bactéries fixatrices d'azote, compost et fumier d'enclos) afin de cesser d'utiliser les produits agrochimiques.
- 776 plants de pommiers plantés dans des unités familiales et des établissements d'enseignement pour améliorer le régime alimentaire et la nutrition.
- 336 familles ont accès à de l'eau traitée pour la consommation grâce à des réservoirs surélevés, ce qui améliore les conditions pour la préparation de leur nourriture.

b. Les résultats

- L'augmentation de 12 à 60% des rendements de la production agricole a amélioré l'autoconsommation familiale et la vente d'excédents.

- Les réservoirs surélevés procurent aux familles de l'eau traitée pour leur consommation familiale.
- Récupération des cultures indigènes telles que le quinoa, la cañahua et les pommes de terre bio fortifiées.
- Diversification de la consommation familiale de produits : lait, fromages, yaourt, légumes biologiques, en utilisant de bonnes pratiques agroécologiques.
- 1450 kg de légumes récoltés (laitue, bette à carde, radis, oignon, cornichon, céleri, pois, betteraves et carottes), pour la consommation familiale, occasionnellement pour la vente locale.
- 40 tonnes de déchets solides collectés et éliminés avec le soutien des gouvernements locaux dans les communautés d'intervention de l'IMSA; sensibilisation des jeunes à l'amélioration et à la préservation des paysages; promotion de la sensibilisation à l'environnement.
- Utilisation d'énergies renouvelables par la mise en place de panneaux solaires pour pomper l'eau vers des réservoirs situés en hauteur.
- Utilisation d'engrais biologiques (18500 litres de biol, 36 m³ de compost et 277 kg d'azotolan, un accélérateur de croissance produit par les partenaires avec le soutien du projet), complétée avec l'utilisation d'effluents d'élevage, de déchets biologiques et de matière verte provenant des cultures, ce qui a contribué à éliminer l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques.

c. Les impacts

- Réduction des dépenses pour l'achat d'aliments transformés pour l'alimentation familiale, gérés de manière pratique par les femmes.
- Amélioration de la disponibilité alimentaire dans les familles (38 % en quantité et 52 % en diversité) contribuant à un système alimentaire inclusif et durable.
- Accès à une alimentation régulière (2 repas et 1 collation par jour), amélioration de l'alimentation avec le quinoa, la cañahua, le lait, le fromage, le yaourt, les pommes de terre bio fortifiées et les légumes frais et biologiques. Des aliments nutritifs sont disponibles.
- L'accès à l'eau potable a permis de réduire les maladies gastro-intestinales et du coup, les dépenses en médicaments.
- 2018 tonnes d'avoine moulue dans les broyeurs utilisées pour l'alimentation équilibrée des vaches laitières.
- 21 campagnes de sensibilisation à l'environnement développées dans les communautés et les établissements d'enseignement à l'intention des étudiants, des parents et des enseignants.
- 11,17 hectares boisés d'arbres indigènes et exotiques.
- 4580 mètres linéaires de haies vivantes avec une espèce de cytise, comme brise-vent; amélioration des conditions microclimatiques et du paysage environnant.

b. Les résultats

2.3 L'axe de la durabilité environnementale

a. Les produits

- L'eau de 17 sources est récupérée dans des réservoirs qui stockent un total de 4080 m³ d'eau bénéficiant à 524 familles. Dans le passé, cette eau était perdue dans les rivières ou les terres non cultivées.
- Expansion de 171 hectares de superficies irriguées sous pression, plantation de cultures fourragères et vivrières avec 2 récoltes/an, minimisation des risques climatiques, augmentation de la productivité des terres et des sols.
- Utilisation efficace de 266 m³ d'eau souterraine toutes les 30 minutes, dans des réservoirs surélevés pour l'agriculture, la consommation humaine et les vaches laitières.

- Récupération de 12,6 hectares (dégradés), avec des plantations de forêts indigènes et exotiques, des sols qui, à moyen terme, retrouveront leur fertilité.
- Mobilisation de 92 % des partenaires de l'IMSA pour la protection de l'environnement, en développant une conscience environnementale de coexistence harmonieuse avec l'environnement naturel.
- Augmentation de 1 à 2 coupes/an dans les cultures de luzerne grâce à l'irrigation avec l'eau des réservoirs ou des citernes surélevées. Disponibilité de fourrage frais et très nutritif qui améliore le niveau de production laitière.
- Réduction de la vulnérabilité des femmes et inclusion de celles-ci dans la prise de décision et l'accès au pouvoir.
- Mise en œuvre d'un plan d'action, adapté au contexte culturel local, pour l'égalité et l'équité entre les sexes.
- Atelier sur la transformation des plantes médicinales donné à différents participants : pommades, onguents et saveurs; participation de jeunes et de personnes âgées.
- Diversification des entreprises pour les personnes vulnérables ayant des ressources limitées.

c. Les impacts

- Les partenaires sont sensibilisés à la protection de l'environnement.
- Utilisation rationnelle et efficace de l'eau utilisée pour l'irrigation sous pression dans les cultures fourragères et les cultures vivrières.
- Passage de l'agriculture conventionnelle avec des produits chimiques à la production agroécologique.
- Réduction des niveaux d'émission de gaz méthane (alimentation avec le foin broyé) dans la production laitière.
- Réduction au minimum du risque d'effets du changement climatique par l'irrigation, le reboisement et l'utilisation efficace de l'eau.
- Diminution des maladies gastro-intestinales grâce à la consommation d'eau traitée.

2.4 L'axe du genre et du leadership

a. Les produits

- 3743 partenaires sensibilisés à l'égalité et à l'équité entre les sexes grâce à des ateliers de formation communautaire pour les femmes dirigeantes.

b. Les résultats

- Développement de capacités dans des conditions d'égalité et une plus grande participation dans les espaces publics et les espaces locaux de prise de décision politique.
- Autonomisation des femmes dans les activités productives et leadership dans les organisations de leur communauté.
- Plus grande estime de soi et autonomie économique accrue grâce aux revenus de la vente du lait.
- Réduction de la violence familiale contre les femmes.
- Diminution de l'effort physique et du temps de travail des femmes : 2 heures de moins par jour dans les activités productives.
- Les jeunes garçons et filles des établissements d'enseignement sont responsabilisés en matière d'égalité des sexes et de leadership.
- 94 % des partenaires de l'IMSA ont réduit leur culture de l'assistanat.

c. Les impacts

- Amélioration de la qualité de vie de la famille, effet de l'amélioration sur l'environnement du foyer (ordre et

propreté, amélioration de la préparation des aliments dans la cuisine, eau traitée disponible dans la cuisine, séparation des espaces, hygiène familiale).

- Autonomisation du leadership et participation des femmes aux organisations communautaires, productives et gouvernementales locales.
- Réduction de la violence contre les femmes rurales.
- Harmonie et coexistence familiale améliorée.

Troisième partie

3. L'analyse critique

Lorsque nous regardons les cinq années du projet IMSA, nous sommes surpris de voir que les politiques économiques d'appui au secteur de l'agriculture familiale ne sont pas prioritaires. Les effets de cette marginalisation pendant tant d'années se sont fait lourdement sentir.

Les indicateurs économiques, sociaux, technologiques, environnementaux, culturels et de genre méritaient toute notre attention dans les zones d'intervention. Cela nous a permis de visualiser certains enseignements pertinents que nous partageons ci-dessous.

3.1 Les leçons tirées

- Déterminer les points essentiels de la réalité rurale dans un système d'agriculture familiale : assistanat marqué, utilisation inefficace des ressources naturelles, technologie traditionnelle, économie de subsistance, désorganisation de la production, insécurité alimentaire, manque de conscience environnementale, vulnérabilité en matière d'égalité et d'équité entre les sexes.
- La culture ne doit pas être absente d'une proposition de développement rural; l'IMSA travaille de façon particulière sur le concept d'interculturalité.

- La gestion du territoire par rapport à la population et la forte dispersion des partenaires dans les zones d'intervention rendent difficiles la réalisation d'un suivi et d'une évaluation adéquats des activités, ainsi que l'assistance technique personnalisée.
- Le sacrifice de cette grande masse de producteurs paysans ne pouvait pas continuer avec cette tendance à l'oubli et à la marginalisation. L'urgence pour nous était de concrétiser ce que nous partageons maintenant comme priorité de l'agriculture familiale.
- La gestion du projet était horizontale et participative; la prise de décision conjointe avec le personnel technique du projet était centrée sur la réalisation des objectifs.
- L'équipe technique a une vocation de service, s'identifie à la problématique rurale, se forme constamment aux innovations technologiques et à la gestion agroécologique productive et s'engage dans l'éradication de l'assistanat et du paternalisme.
- Sélection de producteurs dont la vocation et l'activité principale sont l'élevage et qui sont prédisposés à changer.



Bonnes pratiques et facteurs de succès marquants du projetIMSA

	Innovation	Mobilisation	Sécurité alimentaire
Bonnes pratiques	- Utilisation efficace de la terre - Production écologique - Collecte et utilisation de l'eau dans des systèmes d'irrigation technicisés - Construction d'infrastructures productives pour la gestion de vaches laitières (fenil, abris pour les veaux, salle de traite, etc.) - Assainissement de base et habitudes hygiéniques (réservoir surélevé) - Construction et mise en service d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques) pour activer les systèmes productifs	- Adoption et maîtrise des innovations technologiques validées - Organisation de producteurs pour la production et la commercialisation - Autonomisation et leadership des femmes en milieu rural et dans les organes de décision politique et économique - Éradication de l'utilisation d'engrais chimiques - Habilitation de la production écologique - Développement des capacités et des habiletés des techniciens	- Utilisation rationnelle de ressources limitées (eau - terre) - Installation de potagers familiaux - Diversification des cultures vivrières et des légumes - Consommation d'eau potable - Promotion de l'assainissement de base et des habitudes hygiéniques
Facteurs de succès	- Valorisation du patrimoine et des actifs des unités productives - Adoption et gestion de l'innovation productive - Gestion du calendrier agricole - Création d'emplois autonomes dans le secteur rural - Utilisation des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques) pour l'irrigation technicisée	- Participation et contribution des producteurs à l'exécution d'activités du projet - Autonomie économique des femmes - Habilitation des femmes dans la gestion d'entreprise - Prédilection au changement - Changement d'attitude des partenaires quant à la valorisation de leurs efforts pour se surpasser - Production agroécologique - Techniciens formés provenant du milieu d'intervention	- Gestion intégrale de l'agriculture familiale - Contribuer à la réduction des maladies gastro-intestinales - Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'anémie - Contribuer à la sécurité alimentaire à travers l'installation de modules de production

- L'empathie entre l'équipe de projet et les partenaires a été la clé de bons résultats; obtention de produits de qualité dans les activités.
- La crédibilité de l'organisation chez les partenaires est fondamentale et garantit les résultats sur le terrain.
- La migration génère une pénurie de jeunes leaders, de sorte que les partenaires du projet sont des producteurs plus âgés.
- L'articulation avec les autorités locales est importante. Elle se réalise à l'aide d'accords de coopération interinstitutionnelle.
- Adoption d'innovations technologiques ayant un impact immédiat et pouvant être reproduites, selon les besoins de production, à des coûts minimaux, faciles d'accès pour les producteurs, en ménageant l'environnement.
- Augmentation du patrimoine et des actifs des partenaires grâce à la construction d'infrastructures de production et à l'amélioration du bétail.
- Gestion efficace des ressources en eau dans les réservoirs et les citernes surélevées.
- Durabilité des activités de production des partenaires par rapport à leurs coûts de production et à leur rentabilité.
- Les producteurs agricoles familiaux accèdent aux marchés.
- Gestion intégrée et diversifiée par l'optimisation de l'utilisation des terres, de l'eau et du climat, dans les systèmes de petits exploitants et l'économie familiale.
- Comprendre la contribution des femmes rurales en matière d'économie, de sécurité alimentaire, de genre et de conservation de l'environnement; éviter qu'elles ne soient à la base d'inégalités.
- La production laitière contribue à une plus grande autonomie économique des femmes.
- Participation et leadership des femmes dans la prise de décision économique, sociale et politique.
- Faible culture environnementale dans les domaines du boisement, de la gestion des déchets solides et des ressources naturelles.
- Les résultats et les impacts obtenus confirment que la participation active des partenaires et d'une équipe technique engagée est le moteur du changement.
- Cette expérience a permis de rassembler les potentialités locales et les pratiques ancestrales et de les compléter avec l'introduction de technologies modernes. Cette intégration et la transition d'une culture de l'assistanat à une culture participative ont généré des avantages économiques et amélioré durablement l'estime de soi des familles.

3.2 Les conclusions

Nos indicateurs d'impact reflètent chez nos partenaires certains éléments de bien-être et de prospérité et des possibilités de développement des membres de leur famille et de leur communauté; ils ont augmenté leur estime de soi dans un environnement naturel et sain et il existe un plus grand respect entre les hommes et les femmes.

À la lumière de nos résultats partiels et globaux, nous déduisons que les augmentations de productivité, grâce aux investissements dans les différentes activités mises en œuvre, sont justifiées non seulement pour des raisons de solidarité, mais aussi des raisons économiques. Soulignons quelques conclusions :

- Gestion assez hétérogène de l'espace territorial et des ressources naturelles avec la mise en place d'un modèle de production intégrale de développement productif, social et environnemental.
- Stratégies et méthodologies mises en œuvre et adaptées à la réalité des zones, en tenant compte de la culture et des

coutumes des partenaires avec un sens interculturel pratique applicable à leur environnement socio-économique.

- Augmentation de la productivité et des revenus grâce à l'innovation et au changement technologique.
- Une nouvelle mentalité chez les partenaires pour la production agroécologique, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la valorisation du rôle des femmes sont les principaux facteurs pour obtenir une rentabilité et un développement durable.
- Les gouvernements locaux et les producteurs indirects reproduisent les activités de l'IMSA.
- Dans une analyse technico-économique, sociale et culturelle, nous avons constaté qu'une famille peut être autonome dans la zone rurale avec 3 vaches productives. Ce type d'exploitation peut conduire à un modèle beaucoup plus durable, sur les plans environnemental, social et économique, que d'autres modèles agricoles.
- À notre avis, à travers ce modèle, l'agriculture familiale devrait être promue comme un modèle de gestion productive intégrale dans les unités d'exploitation productive intégrale (UEPI) adaptée aux petits et moyens producteurs pour les unités de production mixtes.
- Les données et les indicateurs de production présentés révèlent la croissance du lait dans le territoire du projet, la production de 13 millions de litres, l'augmentation de l'offre et de la demande, et la promotion de la production de produits laitiers.
- Dans le bassin, nous avons favorisé d'importants mouvements économiques, la circulation de biens et de services dans les fermes d'élevage, la création d'emplois directs et indirects dans la communauté, le centre de population et le district lui-même.
- L'activité laitière contribue à la croissance des actifs et du patrimoine de la famille; en capitalisant ses unités productives

et économiquement valorisées, elle maximise sa rentabilité. Cela veut dire que les familles de petits exploitants peuvent accéder au crédit pour les investissements agricoles.

- La plus grande disponibilité de l'eau dans les zones de terres arables a entraîné l'extension de la frontière agricole et le développement de cycles agricoles supplémentaires, ainsi que l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, permettant de meilleurs rendements des cultures. La production agricole a augmenté en termes financiers, en tenant compte de la gestion du plan de développement agricole.
- Le concept d'autonomisation fait partie de l'approche plus large du développement qui reconnaît l'importance de la démocratisation des structures de pouvoir. L'adoption de ce concept a permis aux femmes de participer et de se renforcer dans les processus décisionnels et les différents espaces rural, politique, social, économique et culturel.
- L'acquisition par les femmes de nouvelles connaissances et de nouvelles capacités leur a permis d'apprendre leurs droits.
- Accepter sans préjugés la véritable valeur et le rôle des femmes dans le développement rural, sans qu'elles perdent leur identité culturelle.
- Nous contribuons à éliminer la discrimination dans l'accès des femmes aux occasions d'avancement, telles que l'emploi, la formation technique, la participation aux processus décisionnels, les revenus et la gestion économique des unités de production. Ainsi, les femmes peuvent accroître leur capacité et améliorer leur estime de soi.
- Nous renforçons les organisations communautaires, productives et commerciales, en assurant la participation des femmes et des hommes à ces organisations dans des conditions égales et aussi avec des chances égales.

- Pour relever les défis de la sécurité alimentaire, il faut un modèle de développement inclusif et durable de gestion de la petite exploitation agricole. Ainsi, les familles peuvent se maintenir et s'approvisionner à moyen et long terme grâce à la mise en place de modules de production.
- Dans le domaine de l'environnement, à travers le modèle de production familiale et des pratiques environnementales, nous développons notre capacité à mener des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. En intégrant la question de l'environnement dans les programmes d'enseignement, nous mettons en avant la participation des élèves dans les écoles, des enfants, des enseignants et des parents, en tant qu'acteurs dynamiques dans la reproduction de pratiques environnementales dans leur milieu familial et communautaire.
- Les méthodes de formation et de vulgarisation (cours, assistance technique personnalisée, stages, ECAS et conseils spécialisés), combinées à des informations techniques contenues dans des publications sur divers sujets, génèrent des compétences qui influencent les résultats.
- Le moyen le plus rapide et efficace de reproduire le modèle et d'adopter les technologies améliorées consiste à créer des processus d'apprentissage comme les stages, les échanges d'expériences et les modules de démonstration.
- La mobilisation sociale active pour un leadership collectif et individuel permet aux partenaires d'agir sur les différentes options de participation dans les espaces communautaires, les centres de population, les gouvernements locaux et régionaux et d'y proposer l'insertion, dans les nouveaux projets, des concepts d'intégration et de gestion des ressources dans les zones défavorisées, de sécurité alimentaire, d'équité et d'égalité entre les sexes.
- L'instrument qui a dynamisé le processus organisationnel était un modèle participatif de groupes d'intérêt, dûment identifiés, pleinement convaincus et engagés dans les buts et les objectifs du projet.
- Le renforcement organisationnel et celui des dirigeants locaux, hommes et femmes, permettent d'inclure ces dirigeants et la question de la production dans les espaces de concertation destinés à la prise de décision.
- La nature transversale de la sécurité alimentaire permet de mieux orienter le système de production agricole vers l'alimentation de la famille, en particulier celle des enfants.
- Le projet développe un système de production familiale basé sur une utilisation plus efficace des ressources et sur l'habilitation d'une main-d'œuvre mieux répartie et plus rationnelle pour le travail agricole afin de minimiser les coûts de production. Cela permet une redistribution équilibrée des tâches.
- Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience confirment que la participation active des partenaires est le moteur du changement. Cette expérience a permis de rassembler les potentialités locales et les pratiques ancestrales des partenaires et de les combiner à l'introduction de technologies modernes. Cela a permis de traduire cette intégration en avantages économiques et de développer une estime de soi durable pour les familles dans leur transition d'une culture d'assistantat à une culture participative.
- La formation a facilité l'accès des producteurs aux innovations productives telles que l'utilisation de semences de meilleure qualité, l'introduction d'améliorations dans les pratiques culturales, l'utilisation intensive et nécessaire de la terre et de l'eau ainsi que la gestion intégrée du bétail laitier.
- Les familles des petites exploitations agricoles sont importantes. L'IMSA laisse la voie ouverte pour que l'ensemble des familles paysannes puissent atteindre leur bien-être et leur sécurité alimentaire.

- Le projet a aidé à réduire les inégalités au travail des femmes.

3.3 Les recommandations

- Élaborer des propositions de développement en fonction des ressources et des potentialités existantes dans le domaine d'intervention.
- Reconnaître que la cause de la pauvreté rurale est structurelle.
- Dans les propositions de développement, tenir compte de la contribution des partenaires; éradiquer l'assistanat et le paternalisme.
- Développer les capacités humaines et économiques des unités productives de l'économie familiale en diversifiant l'activité agricole et d'élevage et en l'orientant vers une sécurité alimentaire et le marché.
- Profiter des ressources en eau pour la collecte de l'eau et la mise en place de systèmes d'irrigation technicisés, pour étendre la frontière agricole, diversifier la production (2 récoltes par an) et ne pas dépendre de la pluie, en minimisant les risques climatiques.
- Promouvoir l'amélioration génétique des bovins laitiers dans les unités de production familiales (les petites exploitations).
- Mettre en place une infrastructure de base pour la gestion de la production laitière.
- Dans les propositions de développement, inclure la question du genre en relation avec le rôle des femmes dans les activités productives.
- Promouvoir le travail indépendant des jeunes dans les activités productives rurales.



- Intégrer l'activité environnementale dans toutes les activités de développement agricole.
- Consolider les organisations productives pour la production, la transformation et la commercialisation pour le marché.

Témoignage sur le régime foncier et le capital agricole

Propriété, Amelia Mendoza, 14 mini parcelles, 2,2 ha

CP Culta

Avant l'arrivée du projet, mon bétail était créole et produisait 1,2 L/jour/vache. Dans mes cultures, j'utilisais toujours les mêmes semences communes; et je devais regarder le ciel pour la pluie. Nous n'avions pas d'eau à boire nous-mêmes, le bétail non plus. Nous ne mangions pas et ne plantions pas de légumes. Dans la maison, il n'y avait pas un seul arbre. La nourriture du bétail était à base d'orge et d'herbe naturelle. Nous n'avions pas d'infrastructure pour élever le bétail ni de grange pour conserver le fourrage. Nous ne savions pas ce qu'était l'équité et l'égalité des sexes, ni comment prendre soin de notre environnement.

Plus tard, j'ai découvert le projet, je m'y suis intéressé au soutien qu'il pouvait nous procurer. Aujourd'hui, je peux dire que mon bétail s'est amélioré. J'ai deux vaches qui me donnent de 6 à 8 L de lait par jour chacune. Je vends le lait 1,10 Sole péruvien le litre à Caritamaya. J'ai installé de la luzerne et de l'avoine fourragères. J'ai une salle de traite, un abri pour les veaux et du foin. Je sème la pomme de terre et le quinoa avec des semences certifiées. Je garde les meilleures semences pour les prochains cycles de culture. C'est plus rentable pour

moi. Je garde la récolte pour notre alimentation et je vends les surplus au marché d'Acora le dimanche. Maintenant, je cultive de la laitue, des oignons, des radis, des carottes et des betteraves sur ma petite parcelle de 100 m² près de ma maison. Nous mangeons une partie de la récolte et comme nous ne pouvons pas la conserver, nous vendons le reste au marché d'Acora le dimanche. On nous a donné 3 sols le kilo d'oignon. C'est grâce à l'installation d'une citerne en hauteur pour l'irrigation. Je consomme aussi de l'eau filtrée dans ma cuisine. Je donne à boire au bétail dans leur enclos. Il n'a plus besoin de marcher. Une autre chose que j'aime, c'est que j'ai planté des pommiers qui sont déjà grands. Ils sont très beaux. Nous allons bientôt manger des fruits. Avec le lait, je peux couvrir les dépenses de mes enfants qui étudient à l'université. Je suis heureuse de ce qu'ils m'ont appris et j'ai pu démontrer que nous pouvons bien vivre à la campagne.

Ce témoignage nous donne une idée assez précise des progrès obtenus sur les plans productif et familial. Nous y voyons l'impact vertical de l'utilisation de la petite parcelle, et comment la productrice peut la gérer pour améliorer son alimentation et sa situation économique, comment l'eau lui procure d'importants rendements dans ses cultures et de meilleures conditions d'hygiène dans la préparation des aliments et pour la qualité du lait.

Selon ce témoignage, le partenaire a réussi à améliorer son économie avec des légumes en sachant négocier sur le marché. Les liens familiaux se sont resserrés, la famille est plus unie. Celle-ci a vu comment le travail de la mère portait ses fruits et créait de meilleures conditions de protection. Le travail d'élevage a diminué, car ils ne déplacent plus le bétail pour le faire manger et boire. La famille n'a plus besoin de tirer l'eau du puits avec un seau et de la porter à la cuisine. Les pommiers sont un plaisir à voir pousser en attendant d'en récolter et d'en manger les pommes. Et la famille pourra les vendre à Acora et les partager avec les voisins.

Glossaire

1. **Autoconsommation** Consommation de produits par leur producteur; l'autoconsommation constitue une caractéristique déterminante de l'économie des familles rurales.
2. **BPA** Bonnes pratiques agricoles que les producteurs peuvent appliquer concrètement dans la production de cultures et l'élevage.
3. **Partenaires** Typologie de productrices et de producteurs qui participent à l'exécution des activités du projet selon l'approche et la stratégie de l'IMSA, qui se distingue de l'assistanat.
4. **ECAS** Méthodologie de formation de la FAO (de producteur à producteur) utilisée par CINDES dans toutes les activités agricoles que le projet a mises en place.
5. **IMSA** Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire.
6. **Modules de démonstration** Méthodes de démonstration sur le terrain, complémentaires des écoles de terrain; les modules servent à démontrer les innovations technologiques ainsi que leur applicabilité et leur adaptation aux conditions environnementales et écologiques des familles productrices.
7. **Sexage** Sélection de sperme congelé.
8. **UEPI** Unités d'exploitation productive intégrale, gestion des ressources des producteurs agricoles familiaux; petits exploitants.



4.b. L'expérience de PRO RURAL de la Bolivie

*Cecilia FIGUEROA, Fortunato LIMACHI, Vladimir LOPEZ,
Jose MALDONADO, Edgar PINILLA et Nelson RAMOS*

Pro-Rural : Unités familiales agroécologiques biointensives (UFAB) et Centres de services agroécologiques communautaires (CESAC) pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement durable local et la résilience face aux changements climatiques

1. Le contexte de l'expérience

1.1 L'évolution du développement organisationnel et productif des communautés rurales

Depuis la colonisation du nouveau continent (1492), les communautés autochtones de Bolivie ont été dépossédées de leurs terres et les paysans ont été répartis dans des familles espagnoles. Cela a donné naissance au féodalisme et aux grandes propriétés terriennes. Près de 65 % de la population bolivienne a subi ce régime d'exploitation de l'homme par l'homme, sans droits politiques ou sociaux. Les paysans de Bolivie étaient presque considérés comme des esclaves.

Ils devaient fournir des services par le biais du système du péonage, une sorte de servage de la glèbe du Moyen-Âge, qui les obligeait non seulement à travailler la terre du patron, mais aussi à contribuer avec des semences, des outils et même des animaux de trait. En échange de quoi, ils vivaient sur une parcelle de terre et obtenaient une petite part de la production pour leur subsistance. Car à cette époque, les propriétés agricoles étaient vendues avec les animaux et les pongos (paysans). Lors de la création de la République de Bolivie (1825), le contrôle de ce système est passé des Espagnols aux riches propriétaires terriens.

La révolution nationale de 1952 a établi le vote universel et la réforme agraire le 6 août 1953. Elle a permis de liquider des différences de classe, d'ethnie et de tout type, et a reconnu l'égalité juridique et sociale de tous les Boliviens y compris l'égalité des droits et des obligations et le principe d'un individu, un vote. La réforme agraire a rendu la propriété de la terre aux Autochtones et aux paysans selon le principe «la terre appartient à ceux qui la travaillent». Le système du latifundio et de l'exploitation humaine a été liquidé. Avant la révolution, environ 4,5 % de la population possédait 70 % des terres agricoles.

C'est alors que les communautés paysannes ont commencé à exercer leur autonomie dans la gestion de leurs territoires. Mais elles ont compris qu'elles devaient s'organiser. En 1979, elles ont formé des syndicats paysans, avec la création de la CSUTCB (Confédération unique des travailleurs paysans de Bolivie). En 1984, la CSUTCB a milité en faveur de l'adoption de

la loi agraire fondamentale qui a créé la CORACA (Corporation agricole paysanne) en tant que bras économique des organisations paysannes. Par la suite, on a mis sur pied les Coracas départementales, provinciales et communales avec le soutien du gouvernement et de la coopération internationale, par le biais de projets d'assistance technique et la fourniture d'intrants comme des plantes, des tracteurs et autres. Malheureusement, un grand nombre de Coracas ont connu des difficultés dans la gestion administrative et le contrôle des services qu'elles fournissaient. La structure syndicale qui s'occupait de la gestion productive et commerciale des producteurs paysans ne possédait pas toujours le dynamisme et l'agilité requis.

Dans ce contexte, beaucoup de ces Coracas sont devenues des organisations de producteurs spécialisées sous la forme d'associations et de coopératives agricoles. Elles visaient principalement la commercialisation directe de leurs produits de manière à couper les intermédiaires qui paient des prix bas aux producteurs et accaparent des profits énormes. Depuis 1989, certaines de ces organisations cultivent des produits biologiques et les exportent vers les marchés de commerce équitable et solidaire. Leurs produits incluent notamment le café, le quinoa, le cacao et les châtaignes certifiés biologiques selon les normes internationales. Pour réduire le coût prohibitif de cette certification (30000 \$ US par an) et générer un système d'assistance technique, elles ont créé l'AOPEB (Association des organisations de producteurs écologiques de Bolivie) et le CIOEC (Regroupement pour l'intégration des organisations économiques paysannes), qui améliorent l'accès au marché et ont aussi développé des systèmes d'assistance technique locale pour leurs producteurs membres. Doté de promoteurs locaux, ce système génère des processus locaux de certification biologique, facilite l'accès aux intrants écologiques, forme les enfants des membres et met même en place ses propres services financiers. Ces associations ont réussi à faire approuver des politiques et des lois favorables au secteur de la production paysanne qui, malheureusement, ont

rarement été mises en œuvre. Aujourd'hui, des organisations telles que l'ANAPQUI (Association nationale des producteurs de quinoa) et la coopérative CEIBO ont renforcé leur gestion administrative, productive et commerciale liée au commerce des produits biologiques, équitables et différenciés. C'est ainsi que leur chiffre d'affaires annuel a pu dépasser 5 millions de dollars américains. Pro-Rural apporte son soutien à ce processus depuis 2000.

1.2 Le profil socioéconomique et la vulnérabilité des partenaires locaux au début des actions du projet IMSA

Association des producteurs laitiers de la province de Los Andes (APLEPLAN)

Cette organisation de producteurs de la province de Los Andes existe depuis plus de 30 ans et regroupe 5 associations zonales : Association des producteurs de lait de la zone de Laja - APLEZOL, avec 34 modules de lait et 567 membres; Association des producteurs de lait de la zone de Batallas - APLEZOB, avec 5 modules de lait et 137 membres; Association des producteurs de lait de la zone de Pucarani - APLEZOP, avec 25 modules de lait et 460 membres; Association des producteurs de lait de la région de Catavi - APROLEZCA, avec 10 modules de lait et 118 membres; et l'Association des producteurs de lait de la zone d'Originarios - APLEZO, avec 6 modules de lait et 178 membres. L'APLEPLAN produit environ 12 millions de litres de lait frais par an, dont environ 50 % sont vendus à la société PIL (une réduction depuis 2016 en raison de la surabondance de lait dans le monde, qui a généré une crise économique dans l'industrie laitière).

Le conseil d'administration de l'APLEPLAN est élu lors d'un congrès général pour une période de 2 ans. Il comprend un représentant de chaque zone et ses postes sont rotatifs et obligatoires. Dans les zones et les modules, la direction est élue pour un an, également avec rotation, à tour de rôle et de manière obligatoire. Dans les deux cas, la période établie interdit le maintien sans interruption d'un dirigeant à un poste

de gestionnaire qu'occupe parfois un membre aîné. L'APLEPLAN organise des réunions mensuelles tous les 5 du mois et les réunions des zones et des modules ont aussi lieu chaque mois à date fixe. Dans les communautés paysannes de l'Altiplano, une personne est considérée comme un adulte avec le droit de participer activement à la communauté et à des postes après qu'elle a complété son service militaire ou formé une famille, peu importe son âge. Les membres de l'APLEPLAN ont en moyenne 50 ans et 4,8 % d'entre eux sont des jeunes, lesquels jouent un rôle essentiel pour la durabilité de l'organisation.

Le monopole commercial de la société PIL et la dépendance des producteurs envers elle ont entraîné un faible niveau de développement organisationnel, administratif et commercial. Il en résulte une pauvre capacité à négocier le prix de vente, une mauvaise articulation de la chaîne de production et un accès limité à l'assistance technique et aux intrants. Par contre, d'autres secteurs, comme ceux du quinoa ou du cacao, disposent de systèmes bien structurés et formés. Ceux-ci peuvent non seulement négocier de bons prix pour leurs produits, mais aussi fournir à leurs membres des services d'assistance technique et de formation à la production, des intrants et des semences. Ils ont même développé des services financiers pour soutenir la production familiale de leurs membres et leurs ventes totalisent entre 2 et 4 millions de dollars américains par an.

Sur la base du diagnostic productif réalisé, 92 % sont propriétaires de terres, 5 % les louent et 3 % travaillent en tant que partenaires de propriétaires ou selon une forme traditionnelle de rémunération du travail qui leur donne accès à une parcelle. Tous les membres développent une agriculture familiale manuelle et peu mécanisée sur des superficies entre 1 et 5 ha.

Associations et communautés de la municipalité de Jesús de Machaca

La municipalité de Jesús de Machaca (province d'Ingavi, La Paz) constitue une autre zone d'action. Il s'agit d'une municipalité autochtone où sont appliquées des règles communales et

autochtones basées sur les us et coutumes traditionnels et les autorités sont élues selon des règles communales. Les habitants y portent des vêtements traditionnels et on y applique la parité entre hommes et femmes (chacha-warmi).

Dans cette municipalité, deux types de partenaires locaux sont soutenus : i) la PREPLEJMA (Fédération régionale des producteurs laitiers de Jesús de Machaca), qui regroupe 28 associations communautaires de production, avec 1400 membres, et ii) les familles paysannes qui appartiennent à des communautés organisées en 3 «markas», soit Markas de Ayllus y Comunidades Originarias de Arax Suxta (MACOAS) composé de 7 ayllus et de 19 communautés; Markas de Ayllus y Comunidades Originarias de Jesús de Machaca (MACOJMA) composé de 19 ayllus et 44 communautés; et Markas de Ayllus y Comunidades Originarias de Corpa (MACOC) avec 4 ayllus et 13 communautés. L'âge moyen des partenaires locaux est de 51 ans, il y a 8,2 % de jeunes, dont 4,65 % de femmes et 3,56 % d'hommes.

1.3 Le profil socioéconomique et la vulnérabilité des familles

La base de référence réalisée sur la situation des familles membres de l'APLEPLAN indique qu'elles touchent un revenu familial net de 8628,7 B (bolivianos) par an de la vente de lait frais et de fromage, et de 7273,9 B par an de la vente d'animaux. Leur revenu familial annuel total atteint donc 15902,6 B. Les revenus tirés des cultures agricoles sont faibles; la pomme de terre est destinée à l'autoconsommation et la plupart des aliments sont achetés sur les marchés locaux ou à El Alto à même les revenus familiaux.

Les unités de production de la région de l'Altiplano appartiennent à l'agriculture familiale, dont la spécialisation est orientée vers la production de vaches laitières. Les troupeaux comptent moins de 10 têtes. Les investissements dans les infrastructures de production sont faibles ou presque inexistantes et les superficies de culture sont réduites et bien

souvent développées dans des conditions précaires. Ainsi, ces unités ne peuvent pas satisfaire aux exigences minimales de qualité de l'industrie laitière. Une grande partie de la production est vendue à de petites entreprises ou à des microentreprises de transformation artisanale et génère de faibles revenus (Caracterización del sector lechero en Bolivia, Senasag, 2012).

Selon l'étude sur l'insécurité alimentaire menée en 2012 par le ministère du Développement rural et des Terres, les municipalités de Laja, Batallas, Pucarani et Jesús de Machaca sont classées comme présentant un niveau moyen de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, car elles possèdent une vulnérabilité élevée en matière de disponibilité alimentaire, un niveau élevé de vulnérabilité en matière d'accès aux aliments et un faible niveau de vulnérabilité en matière d'utilisation des aliments.

Par ailleurs, les changements climatiques ont gagné en importance et influent sur la production laitière et agricole. Ils causent notamment une réduction de la disponibilité de l'eau, des sécheresses prolongées et dans des périodes inhabituelles, une réduction des périodes de pluie, des pluies plus intenses et brèves, la grêle et les gelées plus fréquentes. Ces perturbations influencent directement la disponibilité de l'eau et la production de cultures et de fourrage, réduisent la disponibilité des aliments et de l'eau pour le bétail. Rappelons également que la teneur en eau du lait est de 87 %, ce qui signifie que sans eau, il n'y a tout simplement pas de lait. Différentes études de la FAO indiquent que la mise en place de systèmes de production agroécologiques constitue une solution pour faire face aux effets des changements climatiques.

La crise mondiale du marché du lait causée par la surproduction et l'offre excédentaire a entraîné une diminution des prix du lait en poudre qui est passé de 5000 à 2000 \$ US par tonne sur le marché international. Cela influe sur la situation socioéconomique des producteurs laitiers de la région. Plusieurs facteurs ont provoqué la crise, notamment l'abolition des quotas de production de lait dans l'Union européenne, la réduction des achats de la Chine

et de la Russie, la crise pétrolière et le renforcement du dollar américain (Source : www.portalechero.com). En Bolivie, les usines de transformation paient 3,7 B/L aux producteurs. C'est le prix le plus élevé d'Amérique du Sud. En Argentine, ils ne paient que 1,4 B/L. Le marché intérieur bolivien ne consomme que 60 % de la production nationale de lait. Le reste de la production, 40 %, est transformé en lait en poudre et exporté, mais en raison du faible prix actuel, il est stocké dans les entrepôts de la société PIL Andina. Ainsi, depuis mai 2016, la société PIL Andina a réduit de 60 à 50 % le volume de lait cru qu'elle recueille en Bolivie et dans l'Altiplano et a mis en œuvre ce qu'elle a appelé «le coup d'État» qui établit un quota maximum de ventes de lait à 3,2 B/L. Elle offre d'acheter l'excédent des producteurs à 1,4 B/L. C'est pourquoi la plupart des producteurs ont choisi de transformer leurs excédents en fromage et, maintenant, le marché est saturé de fromage frais et son prix est passé de 30 à 15 B/kg, ce qui ne couvre même pas les coûts de production. Une partie des producteurs ont choisi de réduire leur cheptel laitier, pour ne produire que le volume du quota établi. Dans ce contexte, le projet IMSA génère des mécanismes de diversification agroécologique des unités de production familiales en sauvegardant et en revalorisant les cultures autochtones, telles que le quinoa, la cañahua, les pommes de terre indigènes et autres, en favorisant la culture de légumes résistants aux changements climatiques et en générant de nouveaux revenus familiaux.

2. Le développement de l'expérience

2.1 Les stratégies pour la participation des partenaires locaux

L'approche agroécologique comporte la promotion de la participation active des partenaires locaux, par le biais de processus de sensibilisation intégrale au fait que l'agroécologie est bien plus qu'un système de production alternatif et durable. Elle constitue une base de promotion du développement durable local, qui, sur le plan communautaire, est encore plus intégral et est connu sous le nom de «Sumaj qamaña», c'est-à-dire



«Bien vivre en harmonie avec la Terre Mère» (la nature), une base de la coexistence sociale, culturelle, productive et économique dans les communautés. Depuis la colonisation de 1492, on a contraint de nombreuses communautés à oublier et à cesser de pratiquer le Sumaj qamaña. Les pratiques de l'agroécologie doivent être saines pour l'environnement, culturellement acceptables, socialement équitables, économiquement viables et politiquement reconnues.

Dans ce cadre, le projet IMSA a impliqué les membres et les dirigeants d'APLEPLAN et des organisations productives dans la définition des actions à exécuter dans un nouveau projet. Ce processus a aussi servi à jeter ses bases sur les plans familial, communautaire et organisationnel dans le but de promouvoir la durabilité de leurs unités de production, moyennant la mise en place d'unités familiales agroécologiques, le renforcement de l'élevage traditionnel selon une approche agroécologique, et la réintroduction de cultures telles que les légumes, le quinoa et la cañahua. À aucun moment ces actions n'étaient imposées. Elles découlaient plutôt des décisions internes convenues dans les modules et les communautés. De plus, les producteurs qui souhaitent recevoir l'appui du projet pour mettre en œuvre les différentes actions qu'il promouvait devaient soumettre leur candidature.

Pro-Rural, en accord avec les dirigeants, a convenu de la méthodologie suivante pour le lancement des actions de soutien :

1. Réunion préalable des membres de chaque module ou communauté dans laquelle ils conviennent par consensus des actions auxquelles ils participeront dans le cadre du projet. Cette participation était collective ou en groupe, plutôt qu'individuelle, afin de renforcer les relations organisationnelles (Ayni).
2. Demande formelle qui fait connaître les accords du module ou de la communauté avec l'approbation du chef de la zone et de la province. Cette demande inclut la liste des membres qui demandent un soutien pour les actions du projet : puits, semences, insémination artificielle, etc.
3. Pro-Rural, en coordination avec la direction du module ou de la communauté, établit les dates des visites d'évaluation technique des actions demandées, pour vérifier la viabilité de l'action et le respect des conditions et des contributions locales. Un rapport de l'équipe technique sur la faisabilité des actions et une proposition de calendrier provisoire des actions à mettre en œuvre sont produits.
4. Réunion avec chaque module pour valider les actions et établir son calendrier de travail.
5. Signature d'un accord de travail entre le module et Pro-Rural.

Toutes les actions exécutées avaient obtenu l'engagement d'une contribution locale notamment en main-d'œuvre, en matériaux et en intrants locaux, ainsi que le suivi du processus où chaque producteur, dirigeant ou autorité locale, connaissait les détails du projet, les conditions locales et de soutien, l'échéancier et les engagements. La plupart des actions étaient menées au niveau de l'ensemble du module/communauté ou au moins en groupes, où les relations socioculturelles locales de travail communautaire, de solidarité et de réciprocité étaient renforcées et revalorisées. Dans certains cas, il y a eu des

inexécutions locales pour diverses raisons. Les autorités ou les dirigeants locaux ont alors contribué à les résoudre et à chercher des solutions de rechange pour réactiver les actions.

La création de nouvelles parcelles fourragères constitue une des actions soutenues appliquées à tous les membres et communautés de l'APLEPLAN à qui on a fourni des semences de luzerne, d'orge ou de graminées indigènes de bonne qualité. La contribution des producteurs incluait le labourage d'une parcelle de 1 ha, des semences de «pasto ovrillo» (*Dactylis glomerata*, dactyle pelotonné) ou autre. La plantation des nouvelles superficies fourragères a par la suite été vérifiée.

La formation de techniciens agroécologiques locaux constitue une des principales actions du projet. Ces techniciens sont chargés de la mise en œuvre de l'assistance technique locale pour assurer la continuité et la durabilité d'APLEPLAN et des organisations productives. À cette fin, les modules et les communautés ont sélectionné leurs participants par le biais d'appels et de demandes concertés. C'est ainsi qu'il existe actuellement des techniciens locaux spécialisés en élevage, en agroécologie et en égalité des sexes.

2.2 La stratégie de mise en place d'Unités familiales agroécologiques biointensives (UFAB)

La méthode de production biointensive constitue une technique ancestrale que pratiquaient les cultures anciennes en Chine, en Grèce, en Amérique et en Europe. Aujourd'hui, on peut la définir comme un système de production qui combine les principes de l'agriculture biodynamique et de l'agroécologie où la base de la productivité est le sol vivant. Autrement dit, cette méthode favorise la récupération et le renforcement des systèmes de vie des microorganismes en tant que mécanismes pour garantir la durabilité du sol et obtenir des rendements élevés sur de petites superficies (rendement de 2 à 10 fois plus élevé). L'incorporation de quantités élevées de matière organique, la rotation des cultures, les cultures mixtes, entre autres, sans application de produits agrochimiques, permettent

d'obtenir ces rendements. L'ouvrage de John Jeavons, *How to grow more vegetables* (Comment cultiver plus de légumes), écrit en 8 langues et diffusé dans plus de 130 pays, présente la méthode de production de légumes biologiques utilisée dans le monde (Europe, Amériques, Asie, Afrique et Océanie).

En 2005, Fernando Pia explique que la production de toute l'alimentation consommée par une personne pendant une année, en appliquant les techniques agricoles conventionnelles (produits agrochimiques et utilisation extensive des terres), nécessite entre 8500 et 4350 m² de terre dans le cas d'une consommation riche en viande, entre 4200 et 2200 m² si la consommation de viande est modérée, et seulement 1200 m² pour une alimentation végétarienne. Selon divers rapports, en l'an 2020, seuls de 1600 à 200 m² de terres sont disponibles par personne, car chaque année, 1200000 ha de terres arables sont perdus sur la planète en raison des effets de l'urbanisation, de l'érosion et de la contamination des sols. L'agriculture biointensive constitue donc une solution pour la sécurité alimentaire mondiale.

Le rapport de la CNUCED publié en 2013, *Wake up before it is too late* («Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard : faites en sorte que l'agriculture soit vraiment durable dès maintenant pour assurer la sécurité alimentaire dans le contexte d'un climat en mutation»), souligne que «les pays développés et en développement doivent changer de paradigme : de la révolution verte (agriculture conventionnelle) à une véritable intensification de l'agriculture écologique et locale». C'est la voie pour avancer vers l'éradication de la faim dans le monde et lutter contre les changements climatiques.

L'Altiplano bolivien est une région semi-aride (selon la classification Koppen; la quantité de précipitations n'atteint pas 100 % de l'évapotranspiration potentielle mensuelle pendant tous les mois de l'année) avec un seul cycle de production agricole par an, soit d'août à mai. La teneur en matière organique de ses sols est faible avec moins de 1 % et la couche arable superficielle est peu profonde, soit de 20 à

40 cm. Les sols ont une texture variant entre limon sableux et argile. En général, la superficie des propriétés atteint seulement de 1 à 10 ha et il y a peu de sources d'eau de surface. C'est pourquoi 90 % des cultures se font sans irrigation et 100 % de la production est du type agriculture familiale. Les effets de la variabilité des pluies et des changements climatiques menacent sérieusement l'agriculture dans l'Altiplano. Depuis environ 10 ans, les phénomènes météorologiques défavorables se sont intensifiés, notamment les sécheresses, les gelées, les précipitations irrégulières, la grêle et même la verse des cultures sous l'effet du vent. À cela, il faut ajouter la réduction progressive de la disponibilité des sources d'eau pour l'irrigation et la faible fertilité des sols, lesquels constituent les principales causes et menaces contre la productivité de l'agriculture déjà faible. En conséquence, les agriculteurs sont confrontés à des défis croissants en matière de production alimentaire et il y a une migration croissante, en particulier des jeunes vers les villes ou l'étranger, à la recherche de meilleures occasions.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la production biointensive est bien établie dans le monde, principalement pour les cultures horticoles. Elle est basée sur une gestion manuelle des sols avec l'incorporation de quantités élevées de matière organique dans le sol, la technique dite du double creusement, la construction de platebandes surélevées de 20 à 40 cm au-dessus du niveau du sol, de 0,8 à 1,2 m de large et d'une longueur variable selon la disponibilité des intrants et du sol. Un couloir de 0,8 à 1 m de large sépare les platebandes. Une fois la platebande surélevée établie, il ne faut pas marcher dessus. Ainsi, il faut effectuer le travail agricole à partir des couloirs.

La mise en œuvre de la méthode biointensive dans les conditions spécifiques des hauts plateaux boliviens remonte à environ 10 ans. Des expériences pilotes menées dans plusieurs communautés ont alors été réalisées manuellement à l'aide de pelles rectangulaires, mais inclinées (les pelles carrées droites sont recommandées). Comme ces pelles, ainsi que les barres et les tiges en U (pelles semblables à des

fourches), n'étaient pas disponibles à La Paz, il a fallu se les procurer dans la ville de Cochabamba. Le sol de l'Altiplano a habituellement une forte teneur en argile et peu de matière organique. Il est donc dur et sec et sa couche arable atteint seulement de 20 à 40 cm de profondeur. Plus bas, l'horizon est compact, argileux et salin. Dans ces conditions, après le mouillage du sol à l'emplacement choisi pour la platebande biointensive, il fallait entre 0,5 et 1 jour pour construire une platebande de 1 m de large sur 15 m de long (à raison de 8 heures de travail par jour). L'établissement d'une parcelle de 5 platebandes surélevées nécessitait jusqu'à 4 jours de travail (75 m² de surface de culture). Cette quantité de travail représente la principale limite à l'adoption et à la multiplication de cette méthode de production, même si les producteurs ont démontré que les rendements étaient de 2 à 4 fois plus élevés.

Le projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) a encouragé la conversion de systèmes de monoproduction de vaches laitières avec la mise en place d'unités familiales agroécologiques (UFA) et, parmi celles-ci, des UFAB, comme solutions pour faire face à la crise économique, environnementale et socioculturelle et ainsi contribuer au rétablissement de l'équilibre biologique par la réintroduction et la diversification productive des cultures indigènes (quinoa et cañahua), des cultures horticoles et fourragères. Cette approche incluait aussi le renforcement de l'élevage selon une approche agroécologique, l'utilisation d'intrants et de pratiques agroécologiques, des innovations technologiques pour la culture mécanisée et technicisée de légumes, de fourrages, de quinoa et de cañahua.

La conversion et l'amélioration de la production sont basées sur : la conception et la mise en œuvre locales d'innovations technologiques productives agroécologiques; le renforcement de l'organisation, des institutions et de la gouvernance; l'innovation sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes; et le développement de marchés différenciés et d'une consommation responsable sur les plans local et départemental.

Comme mentionné ci-dessus, afin de massifier la méthode biointensive, les techniciens d'IMSA Bolivie ont conçu et construit un appareil combiné qui retourne le sol, forme le lit de la platebande et sème. Cet outil actionné par un tracteur agricole permet de préparer une UFAB de 500 m² en 30 min de travail alors que, manuellement, ce travail nécessiterait 8 jours. L'Unité familiale agroécologique biointensive (UFAB) comporte 10 platebandes surélevées de 30 cm de hauteur, de 0,8 à 1 m de largeur et de 25 m de longueur avec des couloirs de 0,7 m de largeur (la superficie totale de 500 m² inclut une surface utile de 250 m² pour les cultures). La préparation profonde du sol par double excavation manuelle est effectuée à l'aide de l'appareil combiné. Un engrais organique est incorporé dans le sol à raison de 2 à 5 kg par m² (de 20 à 50 t/ha). Un système au goutte-à-goutte assure l'irrigation des cultures mixtes et associées de légumes, de céréales et de fourrage.

L'UFAB permet la réduction de la dépendance à l'égard des précipitations saisonnières grâce à l'utilisation d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte. Elle tire profit des petites parcelles disponibles de l'Altiplano et améliore la qualité des sols grâce à la biorestauration avec l'application d'engrais organiques, l'association de cultures, l'utilisation de pratiques agroécologiques, l'autorégulation pour lutter écologiquement contre les parasites et les maladies et l'utilisation de biois. C'est ainsi que l'on obtient des plantes fortes et saines qui tolèrent les perturbations climatiques, les parasites et la faible fertilité des sols. L'UFAB comporte également les techniques suivantes :

- Incorporation d'espèces autochtones à la fois répulsives et médicinales à usage agricole.
- Incorporation de brise-vent.
- Plantation de polycultures allopathiques, de cultures vertes ou fixatrices d'azote ou de cultures mixtes entre les sillons et les platebandes.

- Ensemencement d'espèces annuelles comme barrières de protection qui peuvent attirer ou repousser les parasites et les maladies.
- Application de techniques de gestion écologique des ravageurs et des sols.

Processus suivis dans la mise en œuvre des UFAB

Comme pour toutes les actions du projet IMSA, la mise en place des UFAB a comporté un processus collectif d'actions et d'engagements avec les partenaires. En voici un résumé :

1. Les modules sont établis à travers des accords internes avec l'envoi de la demande et de la liste des producteurs participant à l'UFAB.
2. Une direction des modules de la communauté coordonne la collecte de matériaux locaux (sable, pierre et fumier préférablement vieilli) selon les quantités estimées lors de l'évaluation.
3. Les zones et les modules sélectionnent 5 participants par zone pour la formation sur les cultures agroécologiques et la mise en œuvre d'UFAB pilotes et de démonstration.
4. Pro-Rural vérifie le matériel local et livre les moules à anneaux, les mélangeurs et le matériel non local (ciment, fer et autres). Il détermine également les sites des parcelles biointensives pour leur labourage avec des outils agricoles et la plantation de cultures.
5. Pro-Rural vérifie la construction d'au moins 60 % des anneaux avant de commencer le creusage des puits avec une pelleteuse.
6. Pro-Rural vérifie la construction de plateformes pour les réservoirs de stockage d'eau, pour l'installation de pompes électriques et l'équipement de plomberie correspondant.

7. Pro-Rural évalue la surface de terre disponible pour les parcelles biointensives formées de platebandes et l'installation de jeux d'irrigation au goutte-à-goutte et la livraison de semences.
8. Pro-Rural effectue des visites d'inspection des parcelles agroécologiques pour vérifier le stockage ou la livraison des produits et s'assure que les pratiques agroécologiques sont suivies.

En plus d'être des parcelles productives, les UFAB constituent également un modèle innovant de production biointensive et d'irrigation conçu, validé et mis en œuvre par le projet IMSA pour les conditions locales de la région des hauts plateaux. Elles incluent les éléments suivants :

- Un puits peu profond, de 1,20 m de diamètre, équipé d'anneaux de ciment avec un noyau de fer et d'une hauteur de 0,5 m. Les puits ont des profondeurs de 5 à 12 m, 75 % d'entre eux ont entre 4 et 5 m d'eau. L'eau a un pH se situant entre 6 et 6,8, de sorte qu'elle est neutralisée avec l'application de chaux dans certains cas. La capacité de stockage est de 300 L d'eau par anneau. La majorité a 3 anneaux remplis, ce qui signifie le pompage d'environ 900 L par recharge et par jour. On a réalisé des tests de radiesthésie pour localiser l'emplacement du puits. Pour le forage des puits, la société a utilisé une pelleteuse, après accord et coordination avec les dirigeants.
- La plateforme, ou socle du réservoir d'eau, est construite en ciment et en fer. Sa hauteur atteint en général 3,5 m de hauteur. Elle se trouve sur un sol en pierre de 1,20 m à 1,20 m sur lequel est construit un sabot en ciment de 0,30 m sur 0,30 m à 1 m de profondeur, qui est recouvert de terre. La plateforme dispose d'un réservoir d'eau de 450 à 1000 L.
- Une pompe électrique, des accessoires de commande électrique et la plomberie complémentaire permettent de pomper l'eau du puits peu profond vers le réservoir de stockage. Il s'agit de pompes centrifuges avec un moteur électrique de 0,5 CV et dans certains cas de 0,7 à 1 CV pour les puits plus profonds. Ce sont des pompes fermées avec ventilation externe, monophasées 220 volts, 50 Hz, avec protection thermique intégrée, axe en acier inoxydable, roue en bronze dotée d'une garniture mécanique en céramique et en graphite, et boîtier et support en fonte. Ces pompes ne sont pas soumises à un travail de puissance maximale, elles sont également dotées d'un système de protection et d'un système de marche/arrêt automatique qui fonctionnent au moyen de flotteurs, de démarreurs directs et d'interrupteurs placés dans le puits et dans le réservoir d'eau. Cela protège la pompe contre l'aspiration d'air, évite les débordements et les travaux inutiles. La pompe est activée lorsque le réservoir contient 10 % de sa capacité de stockage et coupée automatiquement lorsque le réservoir est plein.
- Un réservoir d'eau de conception structurelle et fabriqué avec une matière première 100 % vierge. La couche extérieure est noire, avec une protection contre les UV, ce qui empêche le développement des microorganismes. La couche interne est bleu clair, ce qui empêche la croissance des bactéries, des champignons et des spores. Le couvercle est fileté pour assurer une fermeture qui bloque l'infiltration de contaminants, le matériau est insipide, non toxique et hygiénique. En moyenne, le remplissage d'un réservoir surélevé de 450 L nécessite de 20 à 60 minutes, avec des débits de 22,5 à 8 L par minute. Le débit varie en fonction de la recharge naturelle en eau des puits peu profonds.
- Une trousse de système d'irrigation au goutte-à-goutte, fabriquée en Israël. Les goutteurs sont soudés tous les 30 cm, chaque goutteur a un débit de 1,7 L/h (assurant la même quantité d'eau à chacune des plantes). La ligne de goutte-à-goutte a une épaisseur de 0,025 po (0,635 mm), ce qui assure une plus grande durabilité sur le terrain. Les tuyaux sont fabriqués en matériau 100 % vierge de 25 mm de diamètre. Les accessoires sont à pression ou à raccord rapide. Ces derniers permettent une installation plus rapide, plus sûre et peuvent être déplacés. L'ensemble inclut des outils (poinçonnage)

pour perforer les trous dans la matrice et les connecter aux lignes d'égouttage. Il comprend également des accessoires de réparation en cas d'accident sur le terrain, ce qui assure la fonctionnalité de l'équipement. L'installation est entièrement manuelle et facile à monter. Elle ne nécessite rien d'autre. Les agriculteurs peuvent parfaitement monter et démonter l'équipement en peu de temps.

- Une UFAB avec une surface labourée de 18 m de large sur 25 m de long à laquelle on a incorporé de 2 à 5 kg d'engrais biologiques par mètre carré, principalement du fumier de vache, qui est retourné (mélangé, trituré et moulu) et amalgamé dans la platebande surélevée à l'aide de l'outil novateur d'IMSA. Dix platebandes, chacune de 25 m de long et de 0,8 à 1,2 m de large, avec des allées de 0,8 m de large entre chaque platebande. La superficie de culture réelle est de 200 à 250 m² et le terrain a une superficie totale de 450 à 500 m².

Pour les cultures agroécologiques, on a construit des micro parcelles de quinoa, de cañahua, de légumes (au moins 4 espèces), de luzerne ou d'autres fourrages. La première trousse de semences était composée de carottes, de navets, de betteraves, de radis et de laitues. Elle contenait aussi du quinoa, de la cañahua des essences d'arbres et des plantes médicinales. Vient ensuite l'élaboration d'un plan de production agroécologique avec des variétés et des successions dans les cultures. Pro-Rural vérifie l'adoption et l'intégration de pratiques agroécologiques dans le processus et la gestion de ces cultures.

Parallèlement aux puits peu profonds, en suivant un processus de demande, d'évaluation et d'accord sur le plan communautaire, 8 systèmes d'irrigation communaux ont été

installés grâce au soutien accordé à 6 communautés (Calamarca, Avicaya, Corpuma, Corpa, Sullcatiti Titiri et Cantapa). Ces systèmes ont bénéficié à plus de 792 familles, qui participent également à leurs UFAB. Mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept familles disposent d'un système d'accès à l'eau à usage multiple (consommation humaine et animale et irrigation). Ces systèmes ont vu le jour en appliquant la méthodologie de l'auto-construction communautaire. Leur capacité de stockage atteint 2149 m³ au total, avec un approvisionnement en eau de 1,1 million de m³ par an. Chaque famille dispose d'au moins 2000 L d'eau par jour pour affronter les changements climatiques et améliorer la production agricole.



L'outil innovant de l'IMSA qui retourne la terre et construit les platebandes (appelé rotator-encamador) comprend une herse de 1,2 m sur 0,8 m, une encamador de 1,2 m sur 0,6 m (diamètre), une niveleuse de 1 m sur 0,25 m (7 sillons), une sillonneuse de 1,05 m sur 0,5 m et un semoir mobile de 1 m sur 0,25 m (diamètre), qui prend de 15 à 30 minutes pour préparer une UFAB de 450 m² à 500 m².

La première année, pour la démonstration et l'adoption des UFAB, le projet a commencé avec 120 producteurs répartis dans les 5 zones de l'APLEPLAN. Ces UFAB pilotes ont servi d'unités de démonstration et aussi d'écoles de terrain, où les producteurs étaient périodiquement formés. Des échanges d'expériences et même des stages y ont été organisés sur la mise en œuvre, la plantation, les travaux du sol et la récolte des cultures. Grâce au soutien de producteurs innovants et de leaders qui ont mis en œuvre les UFAB pilotes, les producteurs ont pu vérifier les avantages du système de production et les rendements obtenus. Cela a contribué à la multiplication exponentielle des UFAB au cours des années suivantes.

L'une des principales activités de ce processus biointensif est la distribution de semences et de plantules de qualité achetées ailleurs dans un premier temps. Par la suite, les producteurs leaders ont produit eux-mêmes, année après année, ces semences et plantules de manière à favoriser l'autonomie. De plus, des services agricoles tels que la fumigation des cultures, le labourage des sols, la construction de platebandes, la sélection des produits, le battage à la récolte et à la post-récolte sont fournis régulièrement. Nous avons également commencé à construire nos propres outils, tels que des tiges, des barres en U et des sarcleuses. Nous réparons aussi ces outils et assurons une formation à l'utilisation des machines et des équipements. Ces ateliers ont également facilité le renforcement des activités d'élevage, par la construction d'attelles pour la manipulation du bétail, d'enclos pour immobiliser les vaches dans les salles de traite, de fourches modifiées pour la manipulation des fourrages. Ces actions feront partie du service d'assistance technique des Centres de services agroécologiques communautaires (CESAC).

À l'origine, les UFAB devaient servir exclusivement aux cultures horticoles, mais progressivement et avec le soutien de producteurs innovateurs, elles ont également inclus le quinoa, la cañahua, la luzerne, l'orge, des graminées améliorées, l'avoine et même la pomme de terre. Dans toutes ces expériences, il était manifeste que les producteurs obtenaient de meilleurs rendements que les cultures traditionnelles. Parmi ces différences, on a pu observer que la luzerne présentait déjà des conditions de croissance de 2 ans après seulement 6 mois et qu'on la fauchait pour préparer l'ensilage; l'orge était presque deux fois plus haut et les familles produisaient tellement de légumes qu'elles ne parvenaient pas à tous les consommer. Elles en donnaient donc à leurs voisins et parents et commençaient même à commercialiser leurs excédents dans leurs communautés, leurs chefs-lieux et même dans la ville d'El Alto.

Juan Sabio Mamani, du module de l'Association des producteurs de lait de la zone Catavi (APROLEZC), dont les dirigeants et producteurs se réunissent tous les 9 du mois, profite de ces événements pour faire connaître les progrès dans son UFAB, participer à un échange d'expériences et former ses frères : « Chaque année, nous préparons des semis d'oignons. Nous ne parvenons pas à répondre à la forte demande des producteurs. Certains d'entre eux sont forcés d'aller en ville pour s'approvisionner. Notre oignon a très bien réagi et poussé rapidement contrairement aux oignons de la ville. Peut-être que ceux-ci venaient de zones chaudes; ils n'ont pas obtenu le même rendement. Comme la demande est au rendez-vous, nous continuons et offrons maintenant aussi de la laitue. Nous envisageons d'en produire et vendre toujours plus. Nous avons seulement besoin de semences des régions froides, parce que les autres semences de la vallée ou de la région chaude ne poussent pas bien. Elles fleurissent, mais ne produisent pas (elles restent tocoro ou rabougries). Nous avons semé directement les autres légumes et ils ont produit. Par exemple, le navet et la carotte, le radis aussi. Et le radis mûrit rapidement. Maintenant que nous comprenons et savons, nous récoltons rapidement la production pour la vendre au marché. En 2017, nous avons échoué parce qu'il vient à maturité rapidement. Cependant en 2018, Pro-Rural nous a donné d'autres semences, du navet, de la laitue et des radis qui ont tous donné une bonne production. Avant, nous ne pensions pas ou n'imaginions pas que la culture de légumes pouvait fonctionner dans l'Altiplano. Mais maintenant que nous avons vu, nous savons que l'on peut produire ici et très bien, surtout pour l'alimentation. Et ma femme apporte les surplus de produits frais à la ville et ça marche bien; nous vendons tout. »

Validation des UFAB : en tant que système productif durable face aux changements climatiques

En raison de l'imprévisibilité de la météo et des changements climatiques, les sécheresses, les gelées, les inondations, les pluies irrégulières et la grêle, entre autres, menacent fortement l'agriculture des hauts plateaux boliviens. L'agriculture familiale représente 100 % de la production de l'Altiplano. À travers l'exécution du projet IMSA, Pro-Rural a développé et mis en place

des unités familiales agroécologiques biointensives (UFAB) mécanisées avec irrigation au goutte-à-goutte. En collaboration avec l'Université technique d'Oruro (UTO), le Centre expérimental agricole Condoriri a mené des recherches sur les UFAB, dans le but d'évaluer les performances et l'efficacité de l'utilisation de l'eau de la méthode biointensive et du système traditionnel d'horticulture dans la municipalité de Caracollo, sur les hauts plateaux centraux, à une altitude de 3800 m.

Les résultats obtenus montrent clairement que le système biointensif donne un rendement plus élevé que le système traditionnel avec un taux de 300 % pour le navet, 43 % pour le radis, 48 % pour la betterave, 20 % pour la laitue, 67 % pour la carotte et 92 % pour l'oignon. Mais si on compare ces rendements au rendement moyen de l'horticulture en Bolivie, les différences atteignent de 400 à 2000 %. Ainsi, le système biointensif constitue une option pour augmenter les rendements surtout en agriculture familiale. Il faut souligner que les deux cas ont incorporé des quantités d'engrais organiques similaires. Cela démontre que les sols du plateau ont besoin d'améliorer le pourcentage de matière organique, mais aussi de réactiver le développement des microorganismes. L'irrigation au goutte-à-goutte permet de réduire la consommation d'eau avec 57,52 m³/heure comparativement à 132,65 m³/heure dans le système traditionnel d'irrigation par inondation. La quantité d'engrais organiques incorporés a été de 5 kg/m². Les résultats de l'analyse des sols montrent que la méthode biointensive génère entre 50000 et 80000 unités formatrices de colonie (UFC) par gramme de sol, alors que la méthode traditionnelle produit de 10000 à 20000 UFC par gramme de sol. Les autres paramètres, notamment le pH, la conductivité électrique et le taux de matière organique étaient presque identiques.

Avec l'UTO, la recherche et la validation de l'UFAB se poursuivent sur d'autres cultures comme la cañahua, où l'on signale un rendement supérieur de 330 %, outre le fait que la plantation par sillons et platebandes facilite la récolte et réduit le temps de travail. Ces résultats ont poussé la Faculté des sciences agraires et naturelles de l'UTO à développer des

processus internes pour promouvoir l'UFAB et les systèmes de production agroécologiques, tels que la création de l'école de terrain sur l'agriculture biointensive, le programme d'études de premier cycle et de maîtrise en production agroécologique, et à poursuivre la recherche et la validation des actions du projet IMSA. À cette fin, Pro-Rural a transféré à l'université un instrument combiné (le «rotobator-encamador» qui retourne le sol et construit des platebandes surélevées), des systèmes d'irrigation et de l'assistance technique. L'UTO a officiellement reconnu **Mission inclusion** et Pro-Rural pour leur contribution au développement agricole rural durable.

Les UFAB représentent une option pour l'agriculture familiale non seulement en Bolivie, mais aussi dans d'autres pays, car elles sont adaptées à la petite taille des propriétés des petits agriculteurs, améliorent la productivité alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire des paysans et utilisent efficacement le fumier de bétail, l'eau et le sol, mais avec des méthodes agroécologiques qui contribuent à la durabilité des agroécosystèmes et des moyens de subsistance locaux.

Intégration des jeunes étudiants dans les UFAB

Dans le projet IMSA Bolivie, 92 % des partenaires locaux ont plus de 30 ans, et seulement 8 % ont moins de 30 ans. Cela est dû à un problème interne à APLEPLAN avec l'entreprise PIL, qui ne leur permet pas de transférer leurs actions à leurs enfants. Sur le plan national, il existe également une migration des jeunes de la campagne vers les centres urbains, principalement parce que les jeunes ne trouvent pas d'options productives et économiques intéressantes dans leurs communautés, et qu'ils préfèrent donc migrer une fois leurs études terminées, voire avant.

Afin de promouvoir une plus grande participation des femmes et des jeunes au sein du projet IMSA, nous avons mis en place des UFAB de démonstration, avec 9 unités éducatives communautaires (Aconcagua, Calasaya, Chacalleta, Asunción Catavi, Cantapa, Corpa, Sullcatiti Titiri et Jesús de Machaca) ainsi que l'école normale de Corpa, dans le cadre de la mise en œuvre

de leurs projets socio productifs (PSP), conformément à la loi 70 de la réforme de l'éducation. Les étudiants sont formés sur les avantages productifs, commerciaux et de consommation de la production agroécologique, notamment une production durable et résiliente face aux changements climatiques, l'amélioration de leur sécurité alimentaire, l'amélioration de leur santé, la gestion durable des ressources locales, et le sauvetage des cultures indigènes. L'agroécologie constitue aujourd'hui une solution pour la mise en œuvre d'entreprises productives durables. Le Projet socio productif (PSP) du modèle éducatif productif sociocommunautaire (MESCP) constitue un moyen de lier l'école aux problèmes, aux besoins, au potentiel et aux vocations de la communauté. Ce projet a deux fonctions : enseigner le mode de production agroécologique, et intégrer des matières telles que les mathématiques, les sciences naturelles, la physique, la langue et autres, à appliquer dans le PSP, par exemple le calcul de la superficie des cultures, le cycle des êtres vivants, la fonction des rayons solaires (photosynthèse), etc. Une station climatique locale a même été intégrée à l'unité éducative d'Asunción Catavi pour assurer le suivi météorologique de la zone. Cette unité comprend également un micro centre de production de biointrants qui a produit plus de 3000 L de biointrants utilisés par les producteurs, un atelier d'auto construction d'outils, outils qui ont servi à la construction de serres, de pépinières et des lits de semences pour la production de plantes potagères et d'essences forestières. Toutes ces activités sont réalisées en coordination avec le directeur, les enseignants et le conseil éducatif des parents. Les surplus de produits agroécologiques sont commercialisés dans des circuits courts de commercialisation communautaire (CCCC) dans les communautés et les villes d'El Alto et de La Paz.

Innovations agroécologiques pour les cultures de quinoa et de cañahua

Parallèlement, le projet a favorisé des innovations technologiques dans la culture du quinoa et de la cañahua (traditionnellement effectuée manuellement). À cette fin, un système de production agroécologique intensif a été développé pour la création d'unités familiales agroécologiques (UFA), qui

incorporent des engrais organiques et la plantation dense des semis, par opposition aux semis traditionnels à la volée et à faible densité (10000 plantes par hectare). Les premières planteuses en sillon à haute densité ont été conçues et construites pour le quinoa (3 sillons, à raison de 166666 plantes par hectare) et la cañahua (4 sillons à raison de 83333 plantes par hectare). Ces planteuses peuvent semer un hectare à l'heure, par opposition à la méthode manuelle qui nécessite 64 heures par hectare (8 jours). On a conçu et fabriqué des outils de récolte et de post-récolte (batteuse, tamis à grains, événements et polisseurs) afin de promouvoir une récolte de grains propres et de bonne qualité. Ces outils ont été validés et procurent des rendements de 300 kg à l'heure. On a aussi mis en œuvre des pratiques agroécologiques innovantes pour la gestion écologique des sols (engrais organiques, biols, acides humiques, etc.), la gestion écologique des nuisibles (utilisation de pièges à phéromones, biointrants, extraits naturels, cultures-pièges, etc.) Dans ce cadre, il existe des surfaces de culture annuelle de plus de 350 ha en moyenne avec des rendements de 1800 kg/ha de quinoa et de 3000 kg/ha en cañahua, des rendements supérieurs à la moyenne nationale de 500 à 700 kg/ha.

2.3 La stratégie de mise en œuvre des centres de services agroécologiques communautaires (CESAC)

Parmi les actions visant à promouvoir le renforcement et la durabilité des organisations productives, des infrastructures d'appui à la production agroécologique ont été établies. C'est le cas des Centres communautaires de services agroécologiques (CESAC) qui constituent des bras techniques locaux d'assistance à la production agroécologique et d'accès aux intrants, aux équipements et aux outils pour les producteurs. Ce mécanisme local contribue à renforcer la production et la commercialisation des produits agroécologiques dans les associations. Le projet a socialisé l'importance des CESAC dans le renforcement des organisations zonales ainsi que la production et la commercialisation de leurs produits.

Pour formaliser la construction d'un CESAC, les responsables d'APLEPLAN et des Zones ont présenté la documentation suivante : une lettre de demande pour la construction d'un CESAC signée par le directeur de la zone, un certificat d'approbation de la zone pour le chantier de construction dûment approuvé avec les signatures respectives des représentants modulaires, une copie des titres de propriété foncière (acte d'achat/vente au nom de la zone, plan de propriété émis par la municipalité ou autres documents qui démontrent que la propriété leur appartient), et une copie des lettres patentes et des statuts et des règlements de l'organisation zonale.

Pro-Rural a préparé les dossiers techniques de la construction de chaque CESAC en coordination directe avec les dirigeants de zone. Ces dossiers et les ébauches ont été remis et présentés dans une réunion avec APLEPLAN et les organisations zonales afin de les socialiser, de les comprendre et de les approuver. Chaque zone a reçu les documents originaux avec des informations sur le coût total des travaux et la contribution demandée à l'organisation et aux producteurs, laquelle correspond au coût de la main-d'œuvre non qualifiée pour l'ensemble de la construction. Le projet a invité les organisations à remplir tous les documents et les approbations précédemment requises afin de commencer le travail de manière transparente et participative. Ce processus a connu certaines difficultés. Certains documents et titres de propriété n'avaient pas été transférés aux différents conseils d'administration qui se sont succédé. Cela a retardé le début des travaux, au point même qu'une des zones a dû annuler la construction de son CESAC, faute d'accords formels et consensuels.

Le titre de propriété du terrain où chaque CESAC a été construit est au nom de l'association zonale, accompagné d'un document de transfert

ou de vente de protocole et de reconnaissance des signatures, où les propriétaires précédents transfèrent la propriété à l'association de zone. Afin d'éviter des difficultés futures liées à la propriété des terrains, des procès-verbaux de réunions et de coordination pour le démarrage et le fonctionnement des CESAC ont été signés entre l'association productive, les autorités locales (communales ou municipales) et Pro-Rural. Ces documents soulignent que le terrain appartient à l'association zonale. Les dirigeants de la zone et des modules, les autorités communales et municipales ont tous reconnu la validité du titre et la municipalité locale s'est engagée à faciliter l'assainissement des terres rendues disponibles pour le CESAC. Les documents mentionnent également l'engagement de soutenir la construction et la maintenance avec de la main-d'œuvre non qualifiée.

L'équipe technique de Pro-Rural a développé et mis en place un mécanisme participatif et transparent pour la construction des CESAC. La construction de chaque ouvrage a été réalisée au moyen d'appels d'offres pour accorder les contrats à des entrepreneurs locaux. Un comité de gestion mis en place pour superviser les travaux était composé de représentants des dirigeants et des autorités locales (vérification). Les producteurs qui fournissaient la main-d'œuvre locale contrôlaient également l'exécution des travaux. Un ingénieur civil a été embauché pour superviser les travaux. Auparavant, on a présenté aux producteurs, aux dirigeants et aux autorités locales les détails du projet, notamment la portée de l'ouvrage, les coûts et les partenaires locaux. Cette approche est plus transparente que celle habituellement utilisée dans la municipalité qui consiste à simplement remettre l'ouvrage aux producteurs une fois qu'il est terminé. Des entreprises ou des professionnels externes exécutent et supervisent ces projets de construction



et c'est généralement le conseil municipal qui se charge de la supervision des travaux exécutés sur une courte période. Cette même procédure a été suivie avec les ressources de la municipalité de Laja, où le conseil juridique et la direction administrative et financière du GAM de Laja l'ont acceptée et formellement reconnue par le biais d'accords et de procédures approuvés par le GAM de Laja, les autorités communales et Pro-Rural. La procédure correspond à ce qu'établissent les normes nationales du Système d'administration des biens et services (SABS), lesquelles régissent et réglementent ce type de construction.

En outre, et à différentes étapes, l'une des difficultés rencontrées a été le dialogue avec les aînés. Comme la majorité des bénéficiaires du projet sont de ce groupe d'âge, la transmission des informations, surtout en ce qui concerne les innovations et les engagements pris par l'association, s'est avérée difficile. Il en a résulté une perturbation des messages, un certain niveau de frustration et de méfiance de la part des membres de ce groupe d'âge parce que des projets précédents n'avaient pas produit les résultats proposés. Cette situation défavorable de résistance et de tension et les attitudes négatives ont diminué progressivement, en favorisant une appropriation et une autonomisation progressives.

Des événements ont été organisés pour lancer les travaux de construction des CESAC avec la participation des dirigeants et des membres des associations laitières et dans plusieurs cas avec la participation des autorités communales et municipales. Les membres producteurs se sont engagés à apporter leur force de travail conformément au plan élaboré pour chaque module. Cet engagement a renforcé les mécanismes de réciprocité. Les dirigeants de zone et de module étaient chargés de vérifier que les salaires établis étaient respectés. Dans de nombreux cas, des producteurs et même des modules n'ont pas respecté leurs engagements. Le superviseur du travail a communiqué ces manquements aux responsables de zone et d'APLEPLAN, afin de faciliter la résolution des engagements pris. Plusieurs facteurs ont causé ce non-respect des engagements,

notamment le manque de transport local entre la communauté et le chantier de construction du CESAC. Ce problème a été résolu en programmant un transport local pour assurer la navette de ces producteurs entre leur communauté et le site. Un représentant permanent de la zone a été nommé pour vérifier et assurer le respect des salaires, lequel comprenait également un service de repas communautaires. L'organisation zonale de Catavi a connu de sérieuses difficultés, car en raison de la crise du lait, elle a réduit, voire supprimé, plusieurs modules et a refusé de contribuer au soutien des salaires. Avec l'accord des chefs de zone, il a été convenu que le conseil d'administration quantifie la contribution réelle en travail de chaque producteur et module. De plus, le projet IMSA a temporairement suspendu les autres mesures de soutien à ces producteurs et modules, puisque le renforcement organisationnel d'APLEPLAN et de ses organisations zonales constitue un des principaux résultats recherchés du projet. Lorsque la zone a compris ces aspects, elle a repris sa contribution en travail. Plusieurs situations et faits survenus durant la construction ont contribué à améliorer et à renforcer les relations sociales et de réciprocité des membres et de leur organisation. Dans chaque projet, on a trouvé des solutions et des actions pour appuyer la construction des ouvrages. Entre autres, la dernière zone à commencer la construction de son CESAC, la zone Originarios, a terminé avant toutes les autres parce que ses producteurs ont respecté tous leurs engagements. Et la zone de Catavi a terminé en dernier. Dans tous les cas, il convient de souligner le soutien et l'engagement des responsables des modules, des zones et de l'APLEPLAN, qui ont donné leur temps et leurs efforts à la construction.

Après ce processus participatif, transparent, d'échange et de réciprocité, les 4 CESAC ont été achevés et livrés. La superficie construite totale de 1225,84 m² comprend une salle de réunion, 2 bureaux pour les techniciens et les responsables, 2 magasins (biointrants et intrants vétérinaires), un bureau de secrétaire, des salles de bain avec douches avec une contribution locale des producteurs de 4,099 jours de travail.

Le coût unitaire de construction des CESAC représente un peu plus que la moitié de celui des projets de construction des municipalités locales (199 \$ US par m² construit comparativement à 382 \$ US par m²) parce qu'on a optimisé les prix d'achat des matériaux et que des entrepreneurs locaux ont réalisé la construction. Lors des cérémonies de remise des CESAC à la fin de leur construction, les autorités municipales ont mis en évidence cet aspect en plus de souligner la qualité de la construction et des matériaux utilisés. Cette même méthodologie a été utilisée dans l'installation de 7 systèmes d'irrigation communaux qui bénéficient à 792 familles.

Beaucoup de membres, de dirigeants et d'autorités communautaires et municipales ont participé aux cérémonies de livraison des CESAC, où ils ont exprimé leur satisfaction d'avoir réalisé le rêve non seulement d'une nouvelle infrastructure pour mener leurs réunions, mais aussi d'un centre d'assistance technique locale en élevage et en agriculture avec une approche agroécologique pour améliorer la productivité et les rendements. Des élèves y ont présenté des pièces de musique et de poésie et les modules ont présenté de la

« Dans ces espaces, il y a des salles de formation pour réaliser des ateliers et il y a aussi un bureau ; il y a des dortoirs pour les assistants qui vont rester ; il y a un dépôt pour les médicaments qui seront pulvérisés écologiquement. Tout est naturel, rien de chimique. Il y a aussi une parcelle agroécologique démonstrative. Notre ancienne technique d'ensemencement était manuelle et prenait beaucoup de temps. Mais avec ce système d'irrigation au goutte-à-goutte, nous gagnons du temps. C'est très différent de l'arrosage à la main par les sillons. Avant j'avais une pépinière dont le toit s'est détérioré. Mais maintenant, pour le moment, je prépare ma propre parcelle en suivant l'exemple que je vois ici dans le module. Cette expérience est bonne et me permet d'obtenir de l'aide. Un jour mes enfants viendront aussi ici. Je suis un producteur laitier qui vit dans le secteur. C'est pourquoi j'ai été élu comme chef de zone il y a 6 mois. Ce projet est très important parce que nous ne vivons pas seulement de lait. Pour nous soutenir, nous devons mener d'autres activités pro-

ductives. Le climat a beaucoup changé depuis que j'étais enfant. Avant, je sentais les 4 saisons. Maintenant je vois que le temps change, c'est différent et je ne vois plus les saisons. » Alberto Quispe, chef de la zone Originarios.

musique autochtone et des discours qui ont mis en évidence leur bonheur. Il convient de noter que les plaques de remise des ouvrages mentionnent le rôle du CESAC et de l'infrastructure pour la postérité.

Afin de garantir la durabilité et le caractère formel des CESAC, différents ateliers et événements de socialisation ont été développés avec la participation de 1432 dirigeants et membres d'APLEPLAN et de ses cinq zones. Ces activités avaient pour buts de réviser et d'ajuster leurs statuts et règlements internes, d'y inclure l'objectif et les fonctions des CESAC ainsi que les structures internes pour leur donner une fonctionnalité, et de donner une durabilité à la production agroécologique à travers un service d'assistance technique agroécologique. Les responsables des modules, des zones et de l'APLEPLAN ont appuyé la coordination et l'organisation de ces ateliers internes qui ont connu une forte participation des producteurs. Les ateliers se sont conclus avec l'approbation de statuts et de règlements internes, lesquels comprennent les points suivants : diversification de la production dans les secteurs agricole et industriel; promotion du développement intégré et durable; promotion de l'agroécologie; inclusion de rôles productifs dans le conseil d'administration (présidence, secrétariat du développement et des services productifs, secrétariat aux archives et à la documentation, secrétariat des finances et secrétariat de l'égalité des sexes et de l'environnement); inclusion de l'objectif «de faciliter un accès durable et direct, en temps utile et dans la transparence pour une plus grande efficacité, à des services d'assistance technique, à des conseils et aux intrants, à l'équipement, à la technologie et aux matériaux productifs, ainsi qu'à des services d'éducation et de formation pour renforcer la

production agricole durable, l'agriculture agroécologique et la transformation sociale. Les objectifs spécifiques sont : fournir des services accessibles et durables, axés sur l'agroécologie, afin de faciliter l'utilisation d'intrants et de matériaux pour la production et la transformation.» L'objectif consiste à promouvoir le développement productif et commercial d'APLEPLAN par le biais de programmes et de plans de soutien pour la fourniture de services et d'intrants et l'achat de matériaux nécessaires à une pratique agricole durable. L'APLEPLAN encourage également la gestion des chaînes de production (sur les plans technique, financier, social et environnemental) et les initiatives de transformation et de commercialisation des produits dans une optique de durabilité. Cela permettra, par exemple, de coordonner les programmes de vaccination massive du bétail avec les agences gouvernementales privées et de coopération. Il vise également à soutenir la formation technique locale et la génération de compétences pour fournir une assistance technique dans le domaine de la production agroécologique durable, en maintenant une gestion transparente et efficace des ressources provenant de prêts bancaires, de dons ou de financements étrangers, avec des normes comptables et des systèmes d'information opportuns. Ces nouveaux statuts et règlements ont été présentés au gouvernement du département de La Paz, pour la mise à jour des lettres patentes et de la charte, afin de s'assurer qu'ils respectent la loi sur les organisations productives communautaires.

En plus de l'APLEPLAN et des cinq zones, six plans stratégiques quinquennaux de 2018 à 2022 ont été préparés et approuvés qui sont complémentaires aux statuts modifiés. Dix objectifs quinquennaux ont été identifiés concernant l'amélioration et la réduction des coûts de la production intégrale et diversifiée, la transformation des produits, l'accès aux infrastructures et aux services agricoles, le fonctionnement des CESAC et la promotion de l'équité entre les sexes et la participation des jeunes. Quatre règlements internes ont également été préparés pour les CESAC de Pucarani, Laja, Catavi et Originarios. Ces espaces ont permis la socialisation de l'importance et du rôle

productif des CESAC. Les agents de changement et les femmes productrices ont joué un rôle prépondérant dans l'acceptation et la compréhension de l'importance de garantir la production et la durabilité de l'organisation.

Processus de révision et d'inclusion du CESAC dans les statuts et règlements, pour un renforcement organisationnel

Il convient de noter que, dans ce processus, les dirigeants ont été habilités à gérer la mise à jour des statuts juridiques, notamment en ce qui concerne le traitement des observations reçues du gouvernement de La Paz. Des corrections ont été apportées en interne avec le soutien et l'accompagnement de Pro-Rural. Le projet a aussi encouragé la formation du réseau de l'Association des assistants techniques d'élevage (AITG), une structure d'assistance technique aux CESAC. Ses membres sont principalement des techniciens d'élevage formés par l'IMSA.

Règlements, structure et plans de fonctionnement des CESAC

Un soutien a été apporté à APLEPLAN et aux cinq zones pour la rédaction et l'approbation du règlement spécifique des CESAC, qui a été discuté et approuvé lors du congrès provincial de l'association APLEPLAN.



Les CESAC sont les bras techniques de production d'APLEPLAN et donc des zones, par lesquelles les services atteignent les modules ou les centres de collecte. L'objectif principal de ce règlement est de : «faciliter un accès durable, direct, opportun, transparent, efficace et effectif aux services d'assistance technique, aux conseils, aux intrants, aux équipements, aux technologies et aux matériaux de production et à d'autres services connexes et pertinents, afin de renforcer la production durable du secteur agricole, l'agriculture agroécologique et la transformation.» Voici certaines des caractéristiques :

- Le CESAC dépendra directement du secrétaire au développement productif et aux services de l'organisation zonale sous la supervision et le contrôle du Secrétaire au développement productif et aux services de l'APLEPLAN.
- Le CESAC aura sa propre gestion technique et financière, sous la direction du Secrétaire du développement productif et des services, qui rendra compte mensuellement des résultats techniques et financiers obtenus au conseil d'administration de l'organisation zonale. De plus, il rendra périodiquement compte à l'assemblée zonale et de l'APLEPLAN et au congrès provincial.
- Le secrétaire du développement productif et des services, en coordination avec les techniciens ou les promoteurs locaux, doit préparer annuellement le plan opérationnel annuel (POA) du CESAC. Ce POA comprendra les objectifs ou les résultats à obtenir et les ressources à gérer ainsi que des actions.
- Les techniciens ou promoteurs locaux du CESAC seront choisis par le biais de processus transparents et compétitifs, où tout membre ou enfant d'un membre aura la préférence dans la sélection, à condition qu'il satisfasse aux exigences minimales.
- Les techniciens ou les promoteurs locaux du CESAC ne peuvent être brusquement démis de leurs fonctions. Pour ce faire, il faut suivre une démarche dans laquelle la raison ou la cause est justifiée et documentée. À tout moment, le président de l'organisation zonale et de l'APLEPLAN peut superviser et contrôler le fonctionnement technique et financier du CESAC.

Lors de plusieurs événements, les responsables locaux, les techniciens de l'APLEPLAN et l'équipe technique de Pro-Rural ont analysé et évalué différentes options pour mettre en œuvre un plan d'assistance technique pour les CESAC sur la base des progrès et des résultats obtenus dans le cadre du projet IMSA. Services convenus : soutien au bétail, soutien aux cultures agroécologiques et accès aux équipements et aux outils.

Estructura De Servicios Del CESAC	Structure Des Services Du CESAC
Ganaderia	Élevage
Cultivos Agroecologicos	Cultures Agroécologiques
Acceso A Equipos Y Herramientas	Accès Aux Équipements Et Aux Outils
Administrador	Gestionnaire
Operador De Servicios	Opérateur De Services
Capacitacion Ganaderia	Formation En Élevage
Capacitacion	Formation En Cultures
Capacitacion Construcccion	Formation En Construction
Secretario Desarrollo Productivo Y Servicios	Secrétariat Au Développement Productif Et Aux Services
A.I.T.G.	A.I.T.G.
Venta De Insumos	Vente D'intrants
Servicio At Sanidad	Service Sanitaire
Servicio At Inseminacion	Service D'insémination
Asistencia Tecnica	Assistance Technique
Venta De Bioinsumos	Vente De Biointrants
Alquiler Y Venta De Equipos Y Herramientas	Location Et Vente D'Équipement Et D'Outils
Servicio De Construcccion	Service De Construction
Centro De Bioinsumos	Centre De Biointrants
Talleres De Autoconstrucccion Y Mantenimiento	Ateliers D'autoconstruction Et D'entretien

Les services des CESAC sont mis en œuvre avec chacune des organisations zonales et l'APLEPLAN, conformément à leurs besoins, aux accords et aux engagements du système d'assistance technique des CESAC, que l'équipe technique de Pro-Rural suit et évalue.

L'assistance technique en matière d'élevage constitue un des services consolidés. Elle est réalisée à l'aide d'assistants techniques intégrés en matière d'élevage (ATIG), qui ont été formés grâce à un accord de 2016 avec le campus Batalla de l'Universidad Catolica Bolivia, et qui servent les zones du projet. À cette fin, ils ont reçu des motocyclettes, du matériel et des instruments vétérinaires et d'insémination artificielle, avec lesquels ils assurent des services à la demande des familles productrices. Ces 19 techniciens locaux ont créé le réseau de l'Association des assistants techniques de l'élevage (AITG). Ils sont répartis dans les 6 zones de travail de l'IMSA et fournissent des services de santé animale à 1887 familles, lesquelles possèdent 12554 têtes de bétail, et des services d'insémination artificielle (IA) à 1235 familles, avec l'insémination de 1289 vaches sélectionnées, qui ont généré 86110 B (16250 \$ CA) comme fonds propres pour leurs futurs services d'élevage. Afin d'améliorer la couverture des services d'assistance technique locale, des femmes responsables de l'élevage (LG) ont été formées. Elles constituent le moteur des services d'assistance locale que fournissent les CESAC.

De même, des services d'assistance technique sont offerts pour les cultures agroécologiques, par la fourniture de semences et d'intrants biologiques agroécologiques. Des ateliers ont également été mis en place pour l'auto-construction d'équipements et d'outils. On y a construit des supports pour l'assistance technique, des caissons pour les salles de traite, des fourches pour mieux manipuler le foin, des barres en U pour les cultures biointensives, des sarclours, des semeurs de légumes et des mini-tracteurs pour les cultures biointensives.

3. LES RÉALISATIONS

Le Projet d'innovation et de mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) en Bolivie, qui travaille dans les municipalités de La Paz, de Laja, de Pucarani, de Batallas et de Jesús de Machaca, a démontré que l'on peut convertir les systèmes de production conventionnels, tels que les fermes familiales qui produisent uniquement du lait, en unités familiales agroécologiques (UFA). Ce travail requiert des processus de sensibilisation (implication des familles pour améliorer le bien-être de la communauté et de la ville), systématiques (conception et application de systèmes de production agroécologiques adaptés à leurs réalités), participatifs (participation active et horizontale de producteurs familiaux, de dirigeants d'associations, de communautés et de la municipalité, d'enseignants et d'étudiants des écoles et des instituts) et des innovations adaptées à l'environnement (innovations technologiques, organisationnelles, institutionnelles, de gouvernance, sociales et de marché). Ainsi, des processus courts (4 ans) peuvent être générés pour la conversion des fermes en unités familiales agroécologiques (UFA). Les UFA appliquent un système de production durable qui favorise la résilience au changement climatique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la défense des intérêts, la synergie avec les gouvernements et les communautés locales, le développement d'entreprises alimentaires agroécologiques, la mise en place de foires et de circuits courts de commercialisation communautaire et la consommation responsable. Toutes ces activités contribuent à l'autonomisation et à la durabilité des organisations productives et paysannes, désormais appuyées par le système d'assistance technique locale des CESAC. Les techniciens locaux et les agents de changement fournissent une assistance technique agroécologique de manière à obtenir une production durable et agroécologique, dans le respect de l'égalité des sexes, et s'articulent avec les municipalités afin d'élargir leur couverture.

La transformation des fermes laitières n'a pas été facile, car il existe une tradition de plus de 40 ans d'élevage laitier. La première année du projet, des UFA pilotes ont été mises en place,

accompagnées d'agents de changement agroécologique, où des innovations technologiques agroécologiques biointensives ont été mises en œuvre afin d'augmenter les rendements sur de petites surfaces, de réduire l'effort physique et les coûts de production, et d'améliorer la qualité des produits.

La quatrième année (2019), le projet IMSA a soutenu 4992 familles, dont 52,7 % dirigées par des femmes (objectif : 2000 familles). La couverture a été plus importante que prévu en raison des processus de sensibilisation et de l'intérêt progressivement généré et aussi grâce à l'effet de levier des ressources financières, techniques et logistiques qui ont entraîné des synergies. Les ressources ont également été optimisées et les coûts des infrastructures de production réduits jusqu'à un tiers, ce qui a permis de réaliser plus de travaux. Nous avons réussi à mobiliser un million de dollars canadiens en ressources financières et nous gérons toujours un autre million de dollars canadiens (41 % du budget du projet). Voici quelques résultats globaux :

Accès à l'eau, 1497 familles rurales disposent de systèmes d'accès à l'eau à usage multiple (consommation humaine et animale et irrigation). Quatre-cent quatre-vingt-neuf familles possèdent des puits peu profonds automatisés, 106 familles ont des réservoirs d'eau et 902 familles ont des systèmes d'irrigation communaux. Six cent cinquante familles ont mis en œuvre une UFAB dotée de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte.

Plus de 2220 familles organisées en UFA (objectif à l'an 5 : 2000 familles) ont diversifié leur production avec de nouvelles activités agroécologiques sur 1766 ha, dont 206 ha de quinoa (820 kg/ha); 303 ha de cañahua (1400 kg/ha); 453 UFA biointensives avec 25,5 ha de légumes (20445 kg/ha) ; 899 ha de luzerne (6482 kg/ha); 311 ha d'orge (6200 kg/ha) et 23,5 ha de pâturages améliorés (5365 kg/ha). Dans l'année, les familles ont produit 937633 kg d'aliments agroécologiques et 9185995 kg de fourrage, ainsi que 12041473 litres de lait (9,92 L/vache/jour). La diversification de la production agroécologique a permis une augmentation du revenu familial de 38,8 % pour la

récolte de 2019. En outre, elle a permis aux familles de réaliser des économies annuelles de 8097 B, car elles n'ont plus besoin d'acheter leur nourriture dans les foires. Ajoutée aux revenus, cette réduction de dépenses donne une augmentation du revenu familial de 89,8 %.

Les rendements obtenus ont dépassé de beaucoup les attentes, ce qu'a confirmé une validation du Centre expérimental de Condoriri à l'Université technique d'Oruro (UTO). Les rendements obtenus ont été de 180 t/ha pour le navet, 30 t/ha pour le radis, 40 t/ha pour la betterave, 113 t/ha pour la laitue, 141 t/ha pour l'oignon et 83 t/ha pour la carotte. Le système d'irrigation goutte-à-goutte a réduit la consommation d'eau de 70 %. Ces rendements représentent de 390 à 2000 % par rapport aux moyennes départementales. Pro-Rural et l'UTO poursuivront les recherches sur d'autres cultures. Le projet IMSA a transféré des équipements et outils qu'il a développés à l'UTO pour la recherche universitaire grâce au soutien du Cégep de Victoriaville et de l'Université Laval. Douze unités éducatives ont également mis en place des UFAB de démonstration dans leurs projets «partenaires productifs». Des événements sont organisés pour sensibiliser à la consommation de produits agroécologiques, à l'égalité des sexes et au leadership.

Bien que l'IMSA ait cherché à assurer la sécurité alimentaire, les excédents de production générés ont servi à soutenir la création et le renforcement de 11 entreprises familiales et collectives. Des femmes dirigent presque toutes ces entreprises, 91 %, qui proposent des aliments agroécologiques à base de lait, de yaourt, de fromage, de viande de cochon d'Inde, d'œufs, de pâtisseries à base de quinoa, de cañahua et de légumes, de légumes frais, de pito et de farine de cañahua, lesquels ont généré des ventes annuelles de 2000000 B.

3.1. Le développement et la mise en œuvre d'innovations

Avec les partenaires, le projet a développé et validé une série d'innovations pour atteindre la sécurité alimentaire

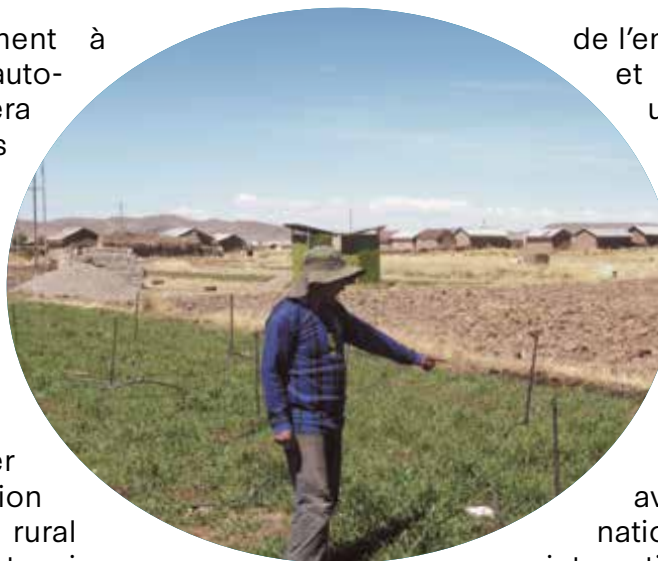
en se basant sur le renforcement de l'agriculture familiale, le développement local intégral et durable et l'équité entre les sexes. Le projet a également collaboré avec des partenaires au Canada, tels que l'Union paysanne, un mouvement de coopératives et d'entreprises agroécologiques, le cégep de Victoriaville, l'Institut technique de l'agriculture biologique, l'Université Laval, l'Université McGill, et plusieurs experts soutenus par **Mission inclusion**. Une série d'innovations ont été développées, adaptées et mises en œuvre afin de susciter la mobilisation et l'autonomisation des partenaires locaux pour générer des processus plus dynamiques et durables. De plus, Pro-Rural, qui possède une vaste expérience au sein du mouvement agroécologique en Bolivie, a également fourni des experts et des méthodologies qui ont renforcé la démarche afin de générer des processus dynamiques de conversion de producteurs conventionnels en producteurs agroécologiques. En plus de renforcer intégralement les partenaires locaux, le projet a aussi impliqué des entités locales telles que les gouvernements municipaux, les organisations sociales, les écoles et les instituts techniques sur les plans local, régional et national.

Innovations agroécologiques adaptées à l'Altiplano et à l'agriculture familiale (y compris la mécanisation) : L'agriculture familiale est généralement manuelle et comporte peu d'innovations technologiques. Elle génère de faibles rendements, des coûts élevés et des produits de qualité inférieure. Cela décourage principalement les jeunes qui migrent de leurs communautés à la recherche de meilleures opportunités. La section sur l'UFAB décrit le système de production intégré développé pour les conditions des hauts plateaux, dont la mise en œuvre était basée sur le développement et l'application d'innovations technologiques en agroécologie telles que l'outil combiné, le rotobator-encamador, qui retourne la terre et construit des platebandes surélevées, les semoirs, les moissonneuses, les composteurs, les systèmes automatisés d'accès à l'eau et d'irrigation au goutte-à-goutte, les faucheuses, les batteuses, les trieurs, complétés par les hacheuses, les

récolteuses de fourrage, les outils de gestion des pâturages, les salles de traite dotées de machines à traire et l'amélioration du centre de collecte du lait. Cette mise en place d'unités familiales agroécologiques a non seulement amélioré les rendements, mais aussi restauré la gestion durable du sol et de l'agroécosystème par le rétablissement de l'équilibre biologique avec la revalorisation des cultures andines indigènes (quinoa, cañahua, tubercules, etc.), la diversification des cultures avec l'horticulture et la complémentarité avec la gestion familiale, communautaire et organisationnelle du bétail. L'utilisation de ces innovations a permis de réduire l'effort physique et surtout d'améliorer la productivité des femmes et des jeunes.

Innovation organisationnelle et intégrale des partenaires locaux : Comme indiqué dans la section sur les CESAC, afin de garantir la durabilité de ses actions, le projet IMSA a soutenu le renforcement des organisations productives, en modifiant leurs statuts et règlements internes, en incorporant et en consolidant les fonctions et les systèmes locaux d'assistance technique à la production, à la transformation et à la commercialisation dans les CESAC, et même en s'engageant à s'associer avec leurs municipalités locales. On a également encouragé la mise en place de mécanismes locaux de collecte des déchets polluants, dont 3088 kg de pailles, 18526 kg de plastiques, et le compostage des déchets organiques. Dans ce contexte, des méthodologies et des outils de formation participative ont été utilisés et transférés, en appliquant l'approche «de paysan à paysan», avec les écoles de terrain, les échanges d'expériences et les stages, tous axés sur l'apprentissage pratique. Ces formations visaient à générer des compétences spécifiques (savoir, connaître, faire et être une bonne personne) afin de développer des leaders et des agents de changement agroécologique qui poursuivent maintenant les actions développées à l'IMSA. Les infrastructures, les équipements, les intrants et les outils sont déjà disponibles dans les CESAC qui fournissent une assistance technique agroécologique en élevage et en agriculture. Notons qu'il s'agit d'un travail initial qu'il faudra renforcer progressivement. Ce travail a commencé par une assistance technique dans

l'élevage et s'étendra progressivement à la production de biointrants et à l'auto-construction d'outils. Cela nécessitera le développement de compétences en comptabilité analytique, de plans d'entreprise et de mécanismes de suivi et d'évaluation. Il faut insister plus sur ces activités et les proposer particulièrement aux femmes et aux jeunes. La politique d'inclusion et de priorisation des femmes et des jeunes exige que l'on porte une attention particulière aux écoles. Il faut donner une place particulière à la participation des femmes et aussi prévenir l'exode rural des jeunes. De concert avec les partenaires, on s'efforce de sauver et de revaloriser les travaux communaux ou collectifs (Ayni, entraide bénévole entre familles ou communautés sans rémunération) pour réduire l'individualisme.



de l'environnement, la formation de techniciens et de responsables agroécologiques avec une large participation des femmes et des jeunes. Les partenaires municipaux ont contribué des ressources humaines et financières d'une valeur de un million de dollars canadiens et un autre million de dollars canadiens pour la gestion. De plus, les actions d'intervention de l'IMSA ont créé des synergies entre les équipements, les techniciens et la logistique. Des accords de coopération ont été conclus avec des entités locales (municipalités), nationales (universités, collèges, instituts) et internationales (Universités Laval et McGill, Union paysanne, cégep de Victoriaville).

Innovations sociales favorisant une participation équitable des femmes :

Contrairement aux interventions classiques en matière de genre, où l'on se contente de faire connaître les droits et l'exploitation des femmes, l'IMSA a analysé et conçu une méthodologie pour travailler tant sur les effets que sur les causes de l'inégalité entre les sexes. La surcharge de travail des femmes et des filles (travail productif, reproductif et communautaire) en constitue une des principales causes. Celle-ci a augmenté en raison de la forte migration des hommes et des jeunes à la suite de la crise du lait. Il en résulte une faible participation des femmes aux processus de formation, d'éducation, de leadership et d'autonomisation des femmes. Afin de les libérer et de rendre leur travail actuel plus efficace, le projet a livré des fours solaires, facilité l'accès aux outils et aux machines et fourni une assistance technique locale. Cela a dégagé du temps pour leur formation sur les droits et a généré des compétences pour renforcer et diversifier leurs systèmes de production et a permis la formation d'agentes de changement agroécologique. Ces agentes génèrent des changements similaires, mais de manière propositionnelle,

en intégrant l'agroécologie comme mécanisme de respect de leurs droits, en plus de leur autonomisation économique. La diversification agroécologique a permis de diversifier leurs revenus familiaux. Aujourd'hui, ces femmes encouragent ces actions non seulement dans leurs organisations productives, mais aussi dans leurs organisations sociales, en participant aux écoles et en fournissant des aliments agroécologiques dans leurs communautés et municipalités. L'accent est également mis sur la participation dans les écoles, où les garçons et les filles sont formés, sans discrimination à l'égard des femmes et des jeunes, sans violence, en reconnaissant que le problème du genre résulte d'une construction sociale. Ces agentes de changement ont non seulement promu le développement agroécologique de leurs unités de production, mais aussi une transformation de la mentalité des membres de leur famille de sorte que celle-ci devienne également une famille agroécologique. Le projet a mis au point des mesures incitatives innovantes pour aider les femmes et les jeunes à établir des unités familiales et des entreprises agroécologiques.

Nouveaux produits agroécologiques et leur insertion dans des marchés responsables : Les producteurs du projet IMSA pratiquent une agriculture familiale avec peu ou pas de produits agrochimiques. C'est sur cette base que le projet a encouragé la conversion de leurs fermes en unités familiales agroécologiques à l'aide d'innovations technologiques agroécologiques, de la diversification de la production et du sauvetage des cultures et des variétés locales. Il a conçu et appliqué une stratégie de gestion écologique des cultures (sols et ravageurs) incluant entre autres l'utilisation d'engrais organiques, de compost amélioré, de biois, d'humus, d'extraits naturels, de pièges à phéromones, de la rotation des cultures, de cultures allélopathiques et la gestion environnementale des déchets solides. Dans le cas des biointrants, en coordination avec les écoles et les instituts techniques locaux, des formations et des processus de production de biointrants ont été générés qui sont actuellement

fournis aux organisations productives. On a aussi encouragé des projets de transformation de produits agroécologiques, tels que le lait, les légumes, le quinoa et la cañahua. Ces activités répondent à des critères de gestion et de sécurité basés sur des normes de production écologiques. Sur la base de ces expériences, de nouveaux produits agroécologiques ont été introduits sur des marchés différenciés et un groupe de femmes de la FCCP (dans des zones périurbaines de La Paz) a mis en place un circuit court de commercialisation communautaire et de vente directe aux consommateurs d'ONG et d'agences de coopération. De plus, ce groupe de femmes participe à des foires agroécologiques et conclut des accords avec les municipalités pour fournir des aliments produits localement au service des petits déjeuners scolaires (municipalité de Laja). Il a signé un accord de production et de commercialisation de quinoa et de cañahua certifiés biologiques avec l'entreprise SINDAN Organic.

La mise en œuvre des UFAB et des CESAC dans le cadre du projet IMSA a notamment contribué au développement de la production agroécologique, de l'agriculture familiale, de la consommation saine, du renforcement organisationnel conformément aux politiques et aux lois de la Bolivie : Constitution politique de l'État (articles 9, 405, 406 et 407), Loi 786 (Plan national de développement économique et social 2016-2020), Loi 3525 (Promotion et contrôle de la production écologique), Loi 71 (Droits de la Terre Mère), Loi 300 (Loi-cadre sur la Terre Mère et le développement intégral pour le bien-être), Loi 144 (Révolution productive communautaire), Loi 338 (OECA et OECOM pour l'intégration de l'agriculture familiale durable et la souveraineté alimentaire), Loi 98 (Promotion de la Quinoa), Loi 342 (Sur la jeunesse), Loi 70 (Réforme de l'éducation), Loi 775 (Alimentation saine), Loi 622 (Alimentation scolaire complémentaire), D.S. 27023 (Politique nationale d'alimentation et de nutrition), politique départementale de La Paz sur la production, l'alimentation et la nutrition, etc.



4.c. L'expérience de la FCCP de la Bolivie

*Claudia ARROYO LANZA, María Antonieta CHUQUIMIA MORALES,
Jimena TEJEDO TEJEDA et Roxana ROCA GONZALES.*

La Foire agroécologique a commencé en 2016 lorsque la FCCP s'est intégrée au projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA), mais ses origines remontent à 1982 lorsque, en réponse à la crise de l'UDP¹, la fondation a mis en œuvre différentes stratégies pour procurer un accès à la nourriture et lutter contre la malnutrition dans les quartiers populaires de la ville de La Paz.

Afin de progresser d'un pas ferme avec cette expérience, la FCCP présente le document suivant qui est le fruit d'un processus de systématisation. Il se veut un outil pour réfléchir sur la Foire agroécologique et en déterminer les limites, les facteurs de viabilité et les pistes d'amélioration et ainsi l'insérer dans une stratégie et un scénario efficaces pour atteindre des objectifs, ouvrir de nouvelles voies pour le développement local et contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaires.

Présentation

La Fundación Centro de Cultura Popular (FCCP) mène en permanence une série d'actions qui contribuent quotidiennement au développement local du Macro district III de la municipalité de La Paz. Les femmes sont des protagonistes et des agentes de transformation sociale dans tous les efforts déployés par l'organisation. Elles contribuent à améliorer la qualité de vie de leurs familles en s'attaquant à des questions aussi fondamentales que l'accès à la nourriture.

- Les activités de la FCCP ont évolué au fil du temps pour devenir des espaces qui répondent, en temps opportun et avec des envergures et des caractéristiques variables, aux demandes et aux besoins sociaux. La Foire agroécologique constitue une de ses stratégies les plus mûries et fructueuses.

1. Le contexte

Le 22 octobre 1979, le Centro de cultura popular (l'ancien nom de la FCCP) a été fondé en tant qu'espace de travail social dépendant de l'Église catholique. En 2011, cette organisation a acquis le statut de fondation, ce qui lui a permis de devenir une institution autonome et indépendante.

La FCCP s'est consacrée à la réalisation d'actions qui, dans le cadre de la promotion d'activités productives autogérées

¹ L'UDP (Unidad Democrática Popular) a gouverné de 1982 à 1985 sous la présidence d'Hernán Siles Suazo.

et de la création de réseaux de solidarité, lui permettent de contribuer au développement local du Macro district III et d'assurer aux familles l'accès aux aliments et aux produits de base grâce à la participation des femmes :

La Fondation n'a jamais cessé de mener ce travail (assurer la nourriture) qui a été progressivement renouvelé en fonction des besoins et des demandes des groupes de femmes, ainsi que de la situation à laquelle elles étaient confrontées quant à l'accès et au contrôle de la nourriture. (Roca, 2019)

Depuis sa création, la FCCP est manifestement liée aux organisations de femmes et à l'accès à la nourriture et travaille dans le secteur de Periférica, une ancienne zone ouvrière de la ville de La Paz.

Au cours de ses trois premières années d'existence, la FCCP a collaboré à très petite échelle à la fourniture de nourriture pour les femmes et leurs familles. Cependant, la « crise de l'UDP » de 1982 a forcé la fondation à répondre immédiatement et plus énergiquement pour atténuer les effets néfastes de la détérioration de l'économie bolivienne sur les familles ouvrières avec lesquelles elle développait son travail. Ainsi, afin d'éviter l'aggravation de la pauvreté et de la malnutrition, la FCCP a lancé un programme visant à assurer un approvisionnement en produits essentiels aux familles défavorisées des quartiers Vino Tinto et Achachicala (qui font actuellement partie du Macro district III) :

... en 1982, une flambée d'hyperinflation a décimé le pouvoir d'achat des salariés alors que sévissait une pénurie d'aliments. Le CCP (Centre de culture populaire) a alors joué un rôle crucial dans la fourniture d'aliments aux familles... (Interview d'un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Outre la fourniture d'aliments considérés comme essentiels dans le régime alimentaire, la FCCP a mis en œuvre d'autres stratégies pour renforcer les actions engagées. La formation des femmes sur des techniques pour obtenir des protéines à partir de mélanges de légumes a été l'une des premières mesures complémentaires mises en œuvre. Cette formation visait à tirer parti des ressources alimentaires disponibles pour obtenir des nutriments similaires à ceux de la viande. De même, une campagne a été lancée pour promouvoir la consommation de produits indigènes et naturels dont la demande était alors faible malgré leur bas coût et leur excellente valeur nutritionnelle.

Trois ans plus tard, en 1985, l'ouverture des marchés a rapidement résolu l'inflation économique et la période dite néo-libérale a commencé. Cependant, malgré le dépassement de la crise, le coût social a été très élevé et a entraîné des conséquences qui, à ce jour, ne sont toujours pas résolues : le chômage, la massification du travail informel, l'instabilité du travail, l'affaiblissement du syndicalisme et l'ingérence étrangère, entre autres.

Cette nouvelle période économique a obligé la FCCP à réorienter ses efforts afin de répondre à nouveau de manière appropriée à la situation. Deux phénomènes sociaux ont conditionné les nouvelles approches. D'une part, le licenciement massif d'hommes du secteur ouvrier à la suite de la promulgation du Décret 21060, et d'autre part, les mouvements migratoires de la campagne vers la ville causés principalement par la délocalisation.

Le premier phénomène a entraîné un changement soudain des rôles au sein du foyer. Dans de nombreux cas, les femmes sont devenues les principales fournisseuses de nourriture, et leur contribution économique a été réévaluée en raison de la demande croissante de main-d'œuvre pour les travaux domestiques, la garde des enfants ou d'autres emplois traditionnellement confiés aux femmes jusqu'alors.

Le deuxième phénomène, l'exode rural, a été encore plus important pour la réorientation des travaux de la FCCP, puisque la population avec laquelle il travaillait s'est diversifiée culturellement lorsque le Macro district III est devenu l'un des centres urbains ayant la plus grande population d'origine rurale². La nécessité d'un dialogue interculturel a obligé les techniciens de l'organisation à intensifier leur travail de revalorisation des produits indigènes et naturels dans le but principal de récupérer et d'éviter la perte des connaissances des groupes sociaux qui, installés dans la région, ont été poussés à abandonner leurs coutumes pour éviter la discrimination face à une population traditionnellement urbaine qui dépréciait et méprisait tout ce qui est lié aux Autochtones :

... la population des secteurs populaires (essentiellement des migrants des zones rurales) a cessé de consommer des aliments autochtones (lentilles, quinoa, tarwi, etc.) en raison de leur origine de consommation dans les communautés aymara et quechua. Dans l'imaginaire socio-urbain, elle était considérée comme de la « nourriture indienne ». (Entretien avec un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Pour inverser cette situation et créer une prise de conscience critique, dans les années 1990, la FCCP a organisé des festivals alimentaires avec des aliments autochtones. Ces rencontres ont donné lieu à une série d'activités éducatives dont des ateliers de partage d'informations théoriques et pratiques sur les connaissances ancestrales, la nutrition et la préparation de plats alimentaires typiques. Peu à peu, le festival alimentaire est devenu la foire éducative, laquelle est ensuite devenue le principal outil de travail de la FCCP pour diffuser l'information, faire de la formation, créer des réseaux et faire connaître son travail.

À la fin du xx^e siècle et au début du xxi^e siècle, la Bolivie est à nouveau plongée dans une crise politique sociale. Sous le gouvernement du président Hugo Banzer, des conflits prennent naissance dans l'Altiplano, le Chapare, et la « guerre de l'eau » éclate, un tournant pour le changement du système en place. De même, le mécontentement de la population face aux mesures prises par le président Gonzalo Sánchez de Lozada a conduit au renforcement des mouvements sociaux qui ont finalement abouti aux révoltes de février et d'octobre. Pendant cette période d'instabilité politique, les pénuries alimentaires et la spéculation sur les prix sont monnaie courante, et la FCCP choisit de renforcer les liens communautaires pour atténuer les effets du conflit social constant qui met en péril la sécurité alimentaire.

2. Les foires agroécologiques

L'organisation de festivals alimentaires dans les années 1990 a marqué une étape importante dans le mode de fonctionnement de la FCCP. Cette dernière a conclu des alliances stratégiques avec d'autres secteurs dans cet espace et l'expérience a grandi et évolué en s'adaptant aux nouvelles demandes. La révolution démocratique populaire menée par le président Evo Morales et le Mouvement vers le socialisme (MAS) ont exercé une influence fondamentale sur la poursuite de l'expérience, mais ont aussi donné lieu à des conflits et à de nouveaux défis.

2.1 L'origine de la Foire agroécologique

La Foire agroécologique constitue l'une des principales stratégies de la FCCP dans son travail sur la question de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Bien que ses origines remontent aux années 1980 et 1990, son développement et ses actions pionnières plus récentes ont répondu au contexte lié à l'alimentation qui a émergé pendant les treize années du gouvernement du président Evo Morales.

2 Les zones voisines de Villa Fátima comptent une forte population provenant des régions des Yungas, de l'Alto Beni, du Beni et d'ailleurs. De même, les quartiers autour du terminus ont accueilli des gens de l'Altiplano et d'autres départements.

Le premier mandat du président Morales a mis en œuvre des mesures progressistes en faveur de l'économie bolivienne, notamment la nationalisation des ressources naturelles et des entreprises de services, la rédaction d'une nouvelle constitution politique et une réforme de l'éducation qui ont sans aucun doute amélioré le climat politique et économique. Cependant, les mouvements d'opposition afin de provoquer l'instabilité, généralement issus d'hommes d'affaires de l'est de la Bolivie, ont entamé un processus de spéculation qui a entraîné une hausse soudaine des prix du bœuf, du sucre et du riz. Cela a mis au grand jour le problème de l'absence de sécurité et de souveraineté alimentaire dans l'ensemble du pays. Pour combattre le problème, le gouvernement a créé la Société de soutien à la production alimentaire (EMAPA).



les consommateurs boliviens qui, depuis plusieurs années, ont cédé leur place aux acheteurs étrangers. De même, la rentabilité de la production de feuilles de coca et le faible appui à la production de fruits et de légumes ont stimulé la consommation de produits en provenance du Pérou et du Chili. Cela a sapé l'économie des petits producteurs. Enfin, l'autorisation d'utiliser sans discernement les pesticides, les herbicides et les engrais toxiques comme le glyphosate a permis d'augmenter la production et les profits des investisseurs en échange d'une diminution importante de la qualité des aliments et de la dégradation des sols fertiles.

Pour sa part, la FCCP a commencé à axer son travail non seulement sur la recherche de la sécurité alimentaire, mais aussi sur la souveraineté. Ainsi commence le travail de formation des femmes dans la construction de jardins urbains pour l'autoconsommation et le contrôle de leur propre alimentation. Ce travail s'est consolidé en 2013.

Par la suite, et contrairement aux premières années de ce gouvernement, poussés par leur désir de consolider leur position de pouvoir, les dirigeants en sont venus à adopter des mesures favorables à certains groupes influents et secteurs d'affaires et à délaisser la recherche de solutions aux revendications populaires. Par exemple, le prix de certains produits indigènes, comme le *quinua real*, est devenu prohibitif sur le marché intérieur. Ces produits sont devenus un luxe pour

Dans une rencontre de réflexion, la FCCP a conclu que l'accès à la nourriture, sauf pour la spéculation à des fins politiques, ne représente plus le problème principal. Le boom économique actuel et l'entrée complète de la Bolivie dans le processus de mondialisation ont mis à la disposition de la population des quantités énormes et diverses de produits alimentaires et de plats de tous formats et prix. Cependant, on peut conclure que la prolifération de l'offre alimentaire constituait un phénomène quantitatif et n'impliquait pas nécessairement une amélioration de la qualité nutritionnelle. Cette hypothèse a été mise à l'épreuve en 2014. Un large diagnostic de l'état nutritionnel mené par la fondation a révélé que la majeure partie de la population desservie dans son territoire vit avec un problème lié à des habitudes alimentaires inappropriées³.

La FCCP a également constaté qu'en plus de nuire à la santé, l'augmentation vertigineuse de la consommation de repas rapides et d'aliments frits menaçait encore une fois la possibilité de populariser la consommation d'aliments autochtones et la

3 Informe Médico Control peso, talla, IMC, FCCP, 2014.

diversité des légumes. Elle décida de suspendre la tenue du festival alimentaire parce que la préparation des plats et leur transport vers les différents sites des foires exigeaient trop d'efforts de la part des participantes comparativement à ceux de la malbouffe. Les participantes et les organisatrices du festival ont commencé à explorer de nouvelles initiatives pour encourager l'alimentation saine :

Entre-temps, la FCCP a suspendu l'organisation du festival alimentaire en raison de la dynamique et de l'investissement qu'elle représentait pour les femmes qui y participaient. Cela montre que des pas importants ont été franchis en ce qui concerne la consommation de la cuisine autochtone et nous pousse à réfléchir dès maintenant sur la nécessité d'inclure les légumes et les fruits dans notre alimentation de tous les jours. Le moment (était arrivé) de commencer à chercher à ce que les femmes aient une consommation diversifiée et nutritive. (Témoignage de l'équipe technique de la FCCP)

Dans notre recherche de stratégies pour encourager la consommation de divers produits sains et modifier certaines habitudes alimentaires, nous avons créé le «panier santé». Ce panier familial de base, que procure toujours la FCCP, doit obligatoirement inclure une certaine quantité de légumes et de fruits :

Le panier santé a été créé en tant que stratégie pour améliorer les habitudes alimentaires de la population du macro district Periférica et répondre aux résultats du diagnostic et de la recherche sur l'état nutritionnel et les habitudes alimentaires. (Roca, 2019)

Les résultats des campagnes en faveur d'une alimentation saine et l'efficacité du panier santé ont permis d'augmenter la consommation de fruits et de légumes dans la région. Cependant, la consolidation de ces nouvelles habitudes n'a pas tenu compte du fait qu'il ne s'agissait pas seulement d'inclure de nouveaux produits dans le régime alimentaire quotidien, mais aussi de prendre en compte l'origine de ces produits. La plupart des femmes ont introduit des légumes dans leurs repas, mais les différences de prix les ont poussées à choisir des aliments d'origine étrangère, un choix qui, en plus de ne pas être écologique, comportait un manque de solidarité avec les petites familles boliviennes productrices d'aliments.

Ainsi, sur la base d'une profonde réflexion sur ce qui s'était passé, la FCCP a une fois de plus redéfini ses objectifs. Afin de trouver des dynamiques et des stratégies qui génèrent une plus grande cohérence entre ses principes, son discours et sa pratique, elle a établi une relation symbiotique entre les groupes de femmes de la FCCP (consommatrices) et les petits et moyens producteurs. Cette alliance garantit qu'en plus d'avoir accès à la nourriture, la population peut exercer son droit de choisir ses aliments dans un marché diversifié et de qualité. C'est ainsi que sont nées les foires agroécologiques.

2.2 Le développement de la foire agroécologique

L'organisation des foires agroécologiques est née de la volonté de la FCCP de répondre à son nouvel objectif. Pour ce faire, elle a cherché, de manière indépendante, à s'allier avec des petits producteurs et a même consolidé des petites foires. Dans une première expérience, elle a réussi à contacter les producteurs de la région de Hampaturi avec lesquels elle a préparé un premier échantillon de produits.

Cette alliance inaugurale a motivé la FCCP à chercher de nouveaux alliés pour diversifier l'offre. C'est ainsi qu'elle a établi des accords avec l'Unité d'alimentation scolaire complémentaire (UNACE) du Gouvernement autonome municipal de La Paz (GAMLP), l'Association des femmes productrices de fleurs et

de légumes (AFLOPHA) et le Conseil national de production écologique (CNAPE), etc. De même, en 2016, l'alliance avec l'Association pour le développement rural - Pro-Rural - a été établie pour fournir des produits laitiers dans le cadre du Projet d'innovation et de mobilisation pour la sécurité alimentaire en Bolivie (IMSA), un projet financé par le gouvernement du Canada et la Fondation Léger et vise à promouvoir la sécurité alimentaire et à lutter contre les changements climatiques.

De la fin de 2016 à 2019, 16 foires, soit trois à cinq foires par année, ont été organisées dans la zone de Challapampa entre les rues Omasuyos et Constitución. Au total, 645 femmes, leurs familles et leur entourage ont bénéficié de la Foire agroécologique de la FCCP. Au fil du temps, ce nombre a augmenté progressivement en réponse à des contextes ponctuels spécifiques.

2.3 La foire agroécologique depuis ses débuts

Les deux objectifs initiaux de la foire agroécologique étaient le renforcement des femmes à titre d'agentes du changement pour assurer l'alimentation de leurs familles et le soutien des producteurs ruraux écologiques. Toutefois, en raison de son dynamisme, au cours de ses trois années d'existence, la foire agroécologique a pris de nouvelles formes et a joué de multiples rôles, en réajustant et en étendant ses objectifs pour répondre aux besoins de ses participantes. Actuellement, les participantes considèrent que la foire joue plusieurs fonctions :

- La foire comme lieu de rencontre des savoirs et des relations entre les zones rurales et urbaines qui, dans une saine interdépendance (producteurs-consommateurs), créent un dialogue empathique et solidaire.

Le dialogue que génère la rencontre favorise un échange de savoirs entre les zones urbaines et rurales sur les pratiques de production et la consommation alimentaire, ce qui contribue à promouvoir la connaissance et la consommation des aliments produits dans la région. (Roca, 2019)

- La foire comme lieu d'échange commercial de produits nutritifs et écologiques à un prix équitable, dans lequel le travail du paysan est valorisé et où naissent des économies solidaires afin que toutes les femmes membres des groupes puissent avoir accès aux produits :

La foire est devenue un point de référence pour la promotion de la sécurité alimentaire. (Équipe FCCP, 2019)

- La foire comme outil éducatif pour la diffusion de connaissances pratiques, théoriques et comportementales afin de promouvoir des habitudes qui permettent une coexistence pacifique et saine.

J'essaie de transmettre des informations dans les groupes, nous devons essayer de préparer des aliments sains et nutritifs ; chaque fois que nous préparons un plat, il est important qu'il soit sain. C'est ce que nous sommes en train de négocier dans mon groupe. (Carla) (Interview d'un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Les femmes reconnaissent la valeur nutritionnelle des aliments dans leur vie quotidienne et ont la capacité d'intégrer cet aspect lorsqu'elles achètent des fruits et légumes. (Équipe FCCP, 2019)

En outre, la foire rend visibles le travail et les efforts que la FCCP réalise pour et dans le Macro district III et les quartiers populaires de La Paz. C'est un cadre idéal pour réfléchir et tirer des enseignements des expériences réalisées par l'organisation, et les observations critiques peuvent aider à améliorer ce travail.

2.4 La foire agroécologique - organisation et acteurs sociaux

Pour l'organisation des foires agroécologiques, la FCCP agit sur deux plans : le premier est lié aux tâches qui nécessitent

la participation d'acteurs extérieurs à l'organisation et le second concerne la coordination interne. Les deux parties se complètent et dépendent l'une de l'autre.

2.4.1 Les relations avec les acteurs extérieurs

Plusieurs acteurs externes ont contribué à la réalisation de la foire. D'une part, la coopération du gouvernement autonome municipal de La Paz par l'intermédiaire du bureau de la mairie de Periférica a délivré le permis d'exploitation et d'utilisation de l'espace public. D'autre part, par le biais de l'UNACE, la mairie a renforcé les liens entre la FCCP et la communauté de producteurs d'Hampaturi. Pour sa part, le ministère du Développement et de l'Économie plurielle, par le biais du CNAPE, a renforcé les alliances établies avec les producteurs écologiques des municipalités d'Achocalla, de Chicani, d'Alto Beni, de Luribay et de Caranavi. Enfin, dans le cadre du projet IMSA, la FCCP a travaillé et s'est coordonnée avec Pro-Rural dans les municipalités de Laja, de Pucarani, de Catavi et de Jesús de Machaca.

La relation avec les acteurs extérieurs n'a pas été sans problèmes, mais les conflits portaient principalement sur des questions d'ordre technique et de gestion. L'établissement d'un dialogue entre producteurs et consommateurs a été le point de tension le plus énergique du processus, car il ne s'agissait pas seulement d'une rencontre économique, mais aussi de la convergence entre deux réalités différentes : la zone rurale et la zone urbaine. La FCCP a surmonté les impasses en tirant les leçons de la pratique quotidienne et grâce à l'aide de **Mission inclusion** qui, par le biais du projet IMSA, l'a aidée à consolider ses actions et à la renforcer. Les conseils relatifs à la gestion et à l'exécution du projet, le soutien

économique, la formation des partenaires et la promotion du dialogue horizontal entre les partenaires ont finalement donné un sens à l'expérience :

Elle a été difficile à gérer en raison de la façon dont les projets étaient exécutés, car les différences entre les deux groupes généraient des divergences qui ont été surmontées par la suite en trouvant une façon de travailler ensemble. L'intervention de **Mission inclusion** a été fondamentale pour améliorer la gestion interne de la Fondation CCP. (Interview de l'équipe technique de la FCCP)

Un des facteurs qui a limité à certains moments le développement de foire en tant qu'événement a été la relation qui s'est établie avec l'ensemble des voisins du secteur. Pour différentes raisons (la fermeture des rues, l'installation permanente des foires, par exemple), ces voisins se sont souvent opposés à certaines mesures. Cependant, avec le temps, les avantages que les voisins ont obtenus avec les foires ont aidé à résoudre les conflits et les antagonistes initiaux sont devenus des alliés locaux.



2.4.2 L'organisation interne

Deux instances de coordination interne au sein de la FCCP ont permis à la foire d'avoir lieu. Premièrement, les groupes de femmes (base sociale), qui soutient la FCCP, et deuxièmement, l'équipe de travail de la FCCP, qui a promu et organisé les foires.

L'équipe de travail de la FCCP modère, soutient, motive et promeut activement la participation des femmes par l'organisation de groupes autonomes. La FCCP est également un espace d'articulation de l'expérience et fournit

les huit principes qui sous-tendent l'organisation des groupes de femmes : démocratie participative, solidarité, transparence, respect, inclusion, interculturalité et autogestion.

2.4.3 Les groupes de femmes de la FCCP

Tout comme les associations de producteurs sont un élément clé de l'organisation externe parce qu'elles sont des fournisseuses, les groupes de femmes constituent l'axe central du fonctionnement de l'organisation interne, le moteur de la foire et les principales consommatrices des produits. Grâce à un système économique solidaire, elles gèrent elles-mêmes leurs ressources et parviennent à fournir à leurs familles des produits variés et sains.

Organisation et gestion des femmes :

La base sociale de la FCCP est composée de 25 groupes de femmes⁴ (actuellement 64⁵ participantes). Chacun de ces groupes est composé de 20 à 30 participantes qui sont organisées sur une base volontaire et par affinité. Elles définissent elles-mêmes leurs principes, règlements et mécanismes de contrôle social basés sur ceux de la FCCP.

Il n'y a pas de hiérarchie dans la structure interne des groupes de femmes, mais plutôt des comités et des postes administratifs dépourvus de pouvoir décisionnel propre; les décisions sont prises collectivement lors de réunions hebdomadaires. Le conseil d'administration est élu démocratiquement et prend ses fonctions pour une période d'un an. Il est composé de six membres : la présidente, la vice-présidente, la secrétaire des procès-verbaux, la trésorière et deux membres. Parallèlement, sur la base d'un système de rotation mensuelle, des comités⁵ sont constitués qui sont chargés de présenter un plan de travail mensuel, de l'approuver conjointement avec le groupe, d'acheter les produits⁶

choisis et de les distribuer. Ces actions favorisent la cohésion du groupe sur la base d'un système d'épargne et de paiement.

Système d'épargne et de paiement :

Le système d'épargne et de paiement constitue une stratégie de subsistance de l'économie solidaire qui permet aux participants de se procurer des produits de consommation de base et du panier familial à moindre coût. Une des caractéristiques de ce système est qu'à partir d'une épargne individuelle et hebdomadaire (il existe des montants minimums obligatoires établis par le groupe), il génère un capital collectif du groupe qui permet de gérer l'achat des produits. Cependant, l'échange commercial ne se limite pas seulement à l'échange d'argent contre des marchandises, mais il assure également une épargne au consommateur sur sa propre consommation. Cela est possible grâce à un supplément facturé sur chaque produit (de 2 à 8 bolivianos par consommation). Ce surplus est accumulé dans le fonds de roulement du groupe. Ce fonds ou capital commun «travaille» toute l'année et est remis avec l'épargne de base générée par chaque participante à la fin de chaque gestion.

Les produits sont classés dans cinq caisses en fonction du capital utilisé pour leur achat : caisse santé, petite caisse, caisse moyenne, caisse des produits et caisse divers. L'utilisation des différentes caisses est volontaire; seule la caisse santé, laquelle consiste en l'achat de fruits et de légumes, est obligatoire.

Le système d'épargne et de paiement procure un autre avantage aux femmes participantes : la possibilité d'acheter des produits à des prix nettement inférieurs à ceux du marché courant, puisque les groupes achètent les articles et les produits alimentaires en vrac et directement auprès du producteur (sans intermédiaires).

4 Selon la conjoncture nationale de l'alimentation, le nombre de groupes peut diminuer durant les périodes de stabilité et augmenter durant les crises.

5 Chaque membre a l'obligation d'assumer une responsabilité.

6 Les produits peuvent être des aliments, mais aussi des articles d'hygiène ou de nettoyage, par exemple.

La majorité des participantes considèrent que ce système d'épargne, de paiement et de profit basé sur l'économie solidaire et des activités telles que la foire présente plus d'avantages que le système bancaire et le marché ordinaire :

Cela aide beaucoup notre budget, on peut payer petit à petit et on achète des produits sains. L'année dernière, cela nous a donné tout un assortiment et c'est très utile. (Gladys) (Entretien avec un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Ça m'aide beaucoup. À Villa Fatima, tout est cher, mais aux foires, je n'ai pas besoin de me lever tôt et je peux payer petit à petit. (Lina) (Entretien avec un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Le système d'économie solidaire a encouragé la formation de réseaux de coopération entre les femmes, puisqu'à l'heure actuelle, en plus des voisines du Macro district III, des femmes d'autres secteurs de la municipalité viennent également.

Réunions des groupes : La réunion hebdomadaire des groupes permet de contrôler la consommation et les paiements des produits, chaque participante dispose d'un carnet de registre et de suivi. Une responsable (qui fait partie de l'équipe technique de la FCCP) et des promotrices (animatrices) qui soutiennent la gestion administrative des groupes président ces réunions. Elles se chargent aussi de la formation sur des questions de sensibilisation. Les réunions deviennent également des espaces de résolution de conflits.

À la fin de chaque cycle de gestion, dans une reddition de comptes en groupe, les membres du conseil d'administration distribuent de manière transparente les bénéfices de manière équitable et solidaire. Toutes reçoivent la même somme d'argent sans tenir compte de la contribution individuelle, puisque le bénéfice est basé sur la solidarité.

Pour contrôler la gestion administrative et la gestion des groupes, une réunion mensuelle des conseils des 25 groupes est organisée. Cette réunion a pour objectif de renforcer les capacités des dirigeantes, d'évaluer les actions et de prendre des décisions sur les questions communes aux groupes.

Système des bons de consommation et la foire agroécologique : La foire agroécologique, en tant que stratégie, fait partie du système de paiement et d'épargne et fonctionne à l'intérieur de celui-ci, dans la «caisse familiale».

Elle a comme principale fonction de se diversifier et d'offrir une vitrine pour les nouveaux produits et les membres avec lesquels des accords sont conclus pour l'approvisionnement et le fonctionnement des petites caisses familiales.

Pour garantir la consommation des produits et la durabilité de la foire agroécologique, la FCCP a mis sur pied un sous-système distinct du système de paiement. Ce sous-système consiste à donner aux femmes qui font partie des groupes des bons de consommation pour l'achat de produits à la foire. Les bons utilisés par les femmes de la FCCP sont payés avec des fonds de chaque groupe et sont par la suite remboursés en interne par les participantes en quatre versements. Cela permet aux membres d'accéder aux produits proposés à la foire et de les consommer.

Ce système donne de la durabilité à la foire et garantit une consommation et des ventes qui génèrent une relation de confiance entre les producteurs et les consommatrices.

2.4.4 Le dialogue entre producteurs et consommatrices

Pour l'organisation des foires, une réunion est organisée entre les producteurs et les porte-parole de la sécurité alimentaire (déléguées de groupe). Cette rencontre constitue un espace de dialogue qui permet l'échange d'informations et d'expériences, la signature d'accords et la prise de décisions concernant les composantes de la foire.

2.4.5 Les mesures provisoires

La foire agroécologique a été l'une des stratégies pour traiter la question de la sécurité alimentaire (accès à la nourriture) et de la souveraineté alimentaire (pouvoir choisir ce qu'on veut manger et même le produire). Toutefois, la FCCP a élaboré six autres mesures pour contribuer à rendre les objectifs plus réalisables, selon une approche holistique :

- Formation et construction de jardins urbains
- Production de conserves alimentaires
- Gestion de technologies et d'énergies alternatives pour la cuisson de plats
- Initiation à l'utilisation et à la consommation des produits biologiques
- Campagnes de santé et promotion d'habitudes saines
- Création du point agroécologique en tant que centre d'approvisionnement alimentaire

Chacune de ces actions complète les efforts visant à garantir l'accès à la nourriture et à promouvoir le droit de choisir comment et quoi manger.

Cela nous aide beaucoup ; nous nous informons. Celui qui veut savoir écoute. Cela m'a beaucoup aidé dans ma famille. Maintenant, j'ai même un jardin dans ma maison. Nous aussi nous devons nous informer. (Lina) (Entretien avec un groupe de participantes, Feria agroecológica, 2019)

Par ailleurs, la Fondation encourage la formation constante des membres des groupes à l'aide de bourses financées par des accords avec des établissements d'enseignement supérieur.

2.4.6 Le point agroécologique et la durabilité de l'expérience

Le point agroécologique est un espace qui rend viable et étend le processus de l'offre et de la demande au-delà de la foire. Il confère à l'expérience une durabilité et une cohérence en assurant un échange commercial permanent. Il fonctionne par le biais de demandes de produits et de quantités spécifiques émanant des groupes de femmes. Mais contrairement à la foire, les commandes peuvent être passées n'importe quel jour de la semaine. Bien que le point agroécologique ait été au début une activité d'appui, il est devenu avec le temps un espace très important pour la fourniture et l'acquisition de nourriture.

3. Les conclusions et l'ouverture de nouvelles voies

Conclusions

- **La Foire agroécologique est un espace qui ne se limite pas à l'échange commercial de produits puisque toute sa dynamique comporte des processus sociaux complexes.**

L'organisation et la mise en œuvre de la Foire agroécologique impliquent un processus dynamique et constant. Car, bien que la Foire ne soit visible qu'au moment de l'échange commercial, dans ses phases de préparation et d'organisation, une série d'événements surviennent qui activent les économies familiales et communautaires dans le milieu rural et renforcent les réseaux de solidarité entre les femmes. En outre, elle permet un dialogue de savoirs entre les deux réalités qui, bien que différentes, développent des attitudes empathiques. Ces femmes savent qu'elles dépendent les unes des autres et, par conséquent, elles doivent prendre soin de cette réalité. Elles en prennent soin quand elles n'utilisent pas de produits chimiques toxiques dans le cycle agricole et quand elles reconnaissent qu'elles doivent payer le juste prix parce que l'effort investi est énorme.

Sans aucun doute, la foire agroécologique représente une expérience qui articule les secteurs, encourage la solidarité, promeut une économie solidaire, améliore la qualité de vie de ses citoyennes et de ses citoyens et contribue à la protection de l'environnement.

- **L'organisation des femmes dans des groupes autogérés constitue un des facteurs de succès de la foire.**

En établissant un système économique solidaire et autogéré, les femmes de la FCCP ont réussi à se soutenir mutuellement et à créer des solutions de rechange et des stratégies pour accéder aux produits même lorsqu'il n'y a pas d'argent liquide. L'organisation des femmes en groupes d'autogestion permet aux producteurs avec lesquels des accords ont été signés de disposer d'un marché garanti pour la distribution de leur production.

- **Les actions d'appui ciblées de ces groupes permettent aux foires agroécologiques de mieux remplir leurs objectifs.**

La décision de créer et de mettre en œuvre des actions d'appui complémentaires qui vont dans le sens des objectifs de la foire agroécologique a permis de réussir l'expérience en créant des espaces éducatifs qui mettent en relation la production biologique avec différents aspects de la vie, tels que la santé, la cuisine et autres.

Actions futures

Une première lecture des progrès réalisés au cours des trois premières années de la foire met en lumière au moins trois impacts possibles que l'action a pu avoir. Tout d'abord, la population du Macro-district III aurait eu un accès plus important à une alimentation saine et diversifiée. Ensuite, une plus grande sensibilisation à la pratique d'habitudes saines a probablement amélioré l'état nutritionnel des habitants de Periférica. Enfin, assurer la circulation permanente des échanges de biens entre les producteurs et les consommateurs contribuerait fortement à éviter les migrations de la campagne à la ville et à améliorer

l'économie des producteurs concernés. Cependant, l'absence de programmes permettant de mesurer et de confirmer cet impact empêche de disposer d'informations précises sur la question. C'est pourquoi l'équipe de la FCCP a proposé comme action principale, à moyen terme, de concevoir et de mettre en œuvre un programme d'impact social et politique qui permettrait de définir des actions efficaces dans les espaces de décision concernés par la sécurité alimentaire, sur les plans municipal et départemental.

La sensibilisation des familles participant à la FCCP sur l'importance de la sécurité et de la souveraineté alimentaire a produit de bons résultats. Toutefois, l'expérience cherche à avoir un plus grand impact et à dépasser les limites de l'organisation. Compte tenu de cette réalité, la FCCP propose de créer un programme de formation et de leadership en sécurité alimentaire visant à travailler avec les femmes, les jeunes et les producteurs pour sensibiliser sur cette question et promouvoir la souveraineté alimentaire dans le cadre de l'exercice des droits de l'homme et de la souveraineté alimentaire.

Aussi, bien qu'il existe des réglementations et des discours sur la sécurité alimentaire en Bolivie, il est important de créer des mécanismes pour renforcer et soutenir la plateforme qui met en lien les consommateurs et les producteurs, en



complétant les lois existantes selon les acteurs impliqués. La FCCP se propose de faciliter les dialogues entre les acteurs et de faire connaître les demandes, les problèmes et les attentes.

Alliances futures

- La FCCP prévoit de conclure des alliances avec :
- le Comité pour la régulation de la loi municipale sur les jardins urbains de La Paz, qui travaille sur ce thème et aussi sur des questions nutritionnelles et alimentaires ;
- le mouvement alimentaire conscient qui travaille d'un point de vue éducatif avec une vision d'égalité des sexes ;
- d'autres associations de producteurs.

Sources consultées

Entretien avec un groupe de participantes, Feria agroecológica, F. (2019, juillet). Impressions. (C. Arroyo, intervieweur)

L'équipe de la FCCP. (2019). Cahier d'exercices. Puno, Pérou.

Roca, R. (2019, août). Interview. (J. Tejedo, intervieweur)



4.d. Conclusion sur la transformation sociale

Jaime del Carpio Zuazo, gestionnaire des programmes Amérique latine

Les transformations sociales inhérentes aux processus de production participatifs, dans les domaines économique et technologique, ont un impact important sur le processus de transformation sociale des membres d'une communauté.

Il faut tenir compte du fait que le projet IMSA lui-même a dû s'adapter au processus de transformation sociale des producteurs de lait des deux régions de l'Altiplano, en découvrant au préalable leurs besoins et leurs problèmes ainsi que leur réalité économique et culturelle actuelle. Nous avons pu confirmer que les groupes de base ont assimilé les changements vécus dans le projet sans complications majeures puisqu'il s'agissait de connaissances déjà culturellement intégrées. Par exemple, le quinoa et la cañahua constituent des cultures ancestrales qui ont été perdues en l'absence de politiques nationales favorables et en raison des flux des marchés intérieurs et extérieurs.

L'impact de la transformation sociale dépend du degré d'organisation sociale de chaque groupe de base, de la cohésion interne des groupes et, surtout, de l'ouverture à l'innovation et à la proposition technique que présentent les partenaires chargés de la mise en œuvre du projet.

Dans le cas des femmes participantes de la périphérie urbaine de La Paz, organisées dans le groupe de la Fundación Centro de Cultura Popular (FCCP), l'objet de la proposition a dépendu de l'autonomie et de l'organisation de chaque groupe ou de chaque femme participant au projet. Dans le cas des producteurs aymaras des zones rurales qui travaillent avec le CINDES et Pro-Rural, les processus et les actions commencent dans le noyau familial, ont un grand impact sur la communauté et, dans de nombreux cas, le service finit par être centralisé pour une utilité commune.

L'aspect social qui a eu le plus d'impact sur les groupes de productrices et de producteurs est la participation de groupes de femmes à toutes les étapes du projet, tant sur le plan de la prise de décision que sur celui de la production agroécologique, l'élevage, l'insémination artificielle et d'autres techniques innovantes proposées par le projet IMSA.

Voici quelques-uns des résultats que nos partenaires ont présentés lors du dernier atelier de systématisation, en mettant l'accent sur les stratégies de transformation sociale.

Analyse critique des expériences en fonction de la stratégie commune de transformation sociale

L'autonomisation des sujets/acteurs sociaux participants (partenaires, communautés paysannes, femmes et jeunes)

Les actions des projets ont soutenu, à des degrés divers, l'autonomisation des partenaires en apportant un soutien par des formations complémentaires, l'accès à des méthodologies innovantes et les échanges avec des experts; le travail avec les communautés rurales, l'accès à des infrastructures, à des intrants, à des techniques agroécologiques et appropriées qui ont contribué à l'autonomisation économique et à la revalorisation de leurs relations socioculturelles; l'implication des femmes en privilégiant et en encourageant leur participation, et la participation des jeunes avec l'implication d'écoles et d'enseignants dans les zones d'impact du projet.

Des processus intangibles de mise à l'échelle ont été réalisés dans la formation de compétences à différents niveaux, de la communauté, avec des femmes et des hommes entrepreneurs dans tous les domaines couverts par les projets, jusqu'au monde de l'éducation qui intègre dans son programme des sujets non conventionnels liés à l'agroécologie et à la mise en place de modèles d'écoles de terrain.

Des stratégies de travail ont augmenté le niveau de participation et d'engagement afin d'atteindre la croissance à l'aide des efforts des partenaires, le soutien technique, logistique et financier qui renforce des modèles de reproduction accessibles, qui valorise le statut du producteur marginal pour qu'il devienne un producteur avec de meilleures conditions d'accès aux technologies, aux intrants, à la connaissance et aux marchés.

Le statut du producteur qui se considérait comme peu important et marginal a été réajusté. Il dispose de plus d'informations et de connaissances, ce qui le valorise en tant que producteur.

La participation et l'autonomisation politique de certains acteurs, hommes et femmes, dans les processus internes locaux ont été notées.

En ce qui concerne la participation des jeunes au projet IMSA, il a été possible de détecter que le projet a été conçu par des techniciens qui n'ont pas tenu compte des aspects socioproductifs vécus par la plupart des jeunes agriculteurs. Dans une large mesure, les projets mis en œuvre sur le terrain ne réalisent pas de diagnostics participatifs des jeunes. L'exode des jeunes vers la ville est un problème généralisé sur l'ensemble de la planète. Un autre aspect non pris en compte dans le projet est la proximité des centres périurbains. Il n'y avait pas de propositions claires ni d'innovations intéressantes pour que les jeunes prennent en charge les nouveaux processus de production dans leurs communautés. C'est pourquoi la grande majorité des bénéficiaires directs du projet sont des adultes. Les jeunes préfèrent aller dans les grands centres périurbains parce qu'ils ne souhaitent pas participer aux activités productives de leurs parents. Les jeunes cherchent des solutions immédiates qui ne sont pas toujours représentées dans l'activité agricole. De là, l'exode vers les villes où ils trouvent du travail ou se consacrent à des études secondaires, techniques ou professionnelles.

Deux analyses de la contribution ou non à une meilleure justice sociale :

1. Équité et égalité entre les sujets/acteurs sociaux participants

L'IMSA a cherché à équilibrer l'application et la complémentarité des concepts d'égalité et d'équité chez les sujets et acteurs locaux à l'aide de pratiques de discrimination positive pour les familles pauvres et notamment les femmes.

L'autonomisation des femmes représente une bonne réalisation, en raison de leur importante participation à différentes tâches et processus de production.

Le concept de chacha-warmi (homme-femme) a été mis en pratique. Il est utilisé dans la vision du monde andine en général et dans les cultures aymara, quechua et uru en particulier, en référence au code de conduite basé sur le principe de la dualité et de la complémentarité (Bartolinas).

Les femmes participant au projet IMSA ont déclaré que le machisme constitue le problème fondamental auquel elles sont confrontées. Il ne leur permet toujours pas d'être indépendantes et autonomes.

Le projet a permis d'intégrer des capacités et des connaissances plus importantes chez les femmes pour développer des actions de leadership, de respect, de croissance et s'attaquer à la résolution de leurs propres problèmes à travers la reconnaissance des savoirs ancestraux, des processus et des expériences passées, dans le contexte de leurs efforts pour renforcer leurs organisations.

De nombreuses femmes qui participent aux projets IMSA ont déclaré qu'elles bénéficient désormais d'un plus grand soutien de la part de leur conjoint et que les relations entre les hommes et les femmes dans les groupes de producteurs s'améliorent également.

Les propositions du projet IMSA deviennent plus démocratiques et plus équitables dans leurs actions, et ces objectifs plus exigeants produisent un degré plus élevé d'engagement et de participation.

Un dialogue a été établi entre les représentants des producteurs et les représentants des centres d'enseignement dans les zones rurales afin de développer des projets d'apprentissage communs au profit des élèves du secondaire dans la région où l'IMSA est implantée.

Les étudiants, étant les enfants des producteurs eux-mêmes, comprennent qu'il doit y avoir une plus grande égalité entre

les hommes et les femmes, non seulement dans les activités productives, mais aussi dans les tâches domestiques et particulièrement dans les activités scolaires. En même temps, les producteurs ont déclaré qu'il devrait y avoir un lien étroit entre les CESAC et les centres d'enseignement, car c'est ainsi que l'on peut garantir la durabilité de l'assistance technique et l'égalité entre les hommes et les femmes.

2. Les acteurs dans le contexte social de leur région et de leur pays

Les expériences développées avec le soutien du projet IMSA sont présentées comme des exemples réussis et alternatifs de développement durable local. Elles peuvent être reproduites dans différents contextes. Dans certains cas, les entités publiques de développement assument déjà des responsabilités directes. Sur le plan régional, le projet exerce une certaine influence au sein des municipalités et des autorités traditionnelles. De même, les macro-districts municipaux de la ville de La Paz tentent d'imiter les initiatives du FCCP en ce qui concerne les foires agroécologiques.

En matière d'activités sociales ou communautaires, les partenaires ont déclaré qu'il y a maintenant une plus grande participation des femmes au sein des organes de décision tels que les coopératives, mais qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à une plus grande participation, car les femmes ont encore peur de s'exprimer. Il faut également travailler davantage pour obtenir une plus grande participation des jeunes, qui sont pour la plupart des adultes.

Le non-respect d'activités et de promesses d'institutions privées, de gouvernements locaux, de projets régionaux et d'institutions gouvernementales nationales a généré une méfiance envers les projets. Les actions proposées par l'IMSA ont été réalisées selon des critères de qualité partagés, en coordination avec toutes les parties et dans le respect de leurs expériences.

Une faible proportion de partenaires n'a pas respecté les accords conclus en raison de leur irresponsabilité et de leur manque d'intérêt pour le travail. Cela a nourri le ressentiment de leurs voisins et une culture individualiste persistante.

Certaines autorités locales n'ont pas respecté les engagements qu'elles ont pris dans le cadre du projet IMSA (construction de systèmes d'irrigation) en pleine campagne électorale.

L'existence d'actions avec coparticipation et fonds conjoints des gouvernements locaux pour l'exécution de travaux à plus grande échelle constitue une démonstration de l'influence durable du projet IMSA dans les différentes régions.

La réduction de la culture de dépendance et d'assistanat était importante pour que le projet se développe avec succès. Au départ, les partenaires voulaient que le projet profite à l'ensemble de la communauté sans exclure qui que ce soit, suivant le modèle d'assistanat des institutions de l'État. La popularité de l'assistanat a changé considérablement avec l'établissement du travail responsable, d'une contribution économique (matériaux) et du travail physique (qualifié et non qualifié) dans presque toutes les activités du projet. La valorisation de l'effort a augmenté l'estime de soi personnelle et familiale. Les partenaires ont rapidement accepté ce nouveau mode d'exécution des projets, car ils ont constaté qu'il améliorait les revenus des familles.

Les leaders productifs stimulent les autres producteurs de leur communauté. Pour mettre en œuvre une action innovante, il faut trouver des producteurs représentatifs plus engagés pour qu'ils démontrent les avantages productifs et économiques que peut générer l'innovation. Le rayonnement de ces innovations techniques est réalisé à l'aide de stages internes qui influencent positivement les autres producteurs.

Contribuer à atteindre un meilleur équilibre avec la nature

La nouvelle approche agroécologique de l'IMSA, qui propose un nouveau modèle de vie et introduit des techniques de production innovantes et accessibles, a contribué à améliorer l'équilibre naturel entre l'exploitation familiale, l'organisation productive et la communauté.

La terre est préparée selon les tâches culturales proposées. L'application d'engrais biologiques, l'association de cultures et les systèmes d'irrigation permettent d'augmenter les rendements. Dans certains cas, les partenaires obtiennent deux récoltes par an. Certains producteurs résistent au changement en alléguant l'existence de phénomènes climatiques (gel et grêle).

Dans le territoire d'intervention du projet, les terres des partenaires sont généralement très petites. L'habilitation des producteurs dans l'association des cultures, la gestion adéquate du sol et de l'eau ainsi que l'utilisation d'engrais biologiques et de semences indigènes certifiées (pommes de terre, quinoa, haricots, cañahua, légumes et arbres fruitiers) ont permis d'accroître les rendements de plus de deux cultures dans une même parcelle.

Les partenaires ont accès à des semences indigènes certifiées afin de renouveler leurs semences et d'augmenter les rendements de la production.

Formation sur les nouvelles méthodes d'installation des cultures

Les partenaires obtiennent de faibles rendements de production en raison du manque d'information ou d'accès aux nouvelles méthodes de production (travail cultural traditionnel). Il faut donc mettre en place des écoles de terrain pour transmettre les connaissances. Ces écoles sont ouvertes à tous les producteurs et peuvent être reproduites sur leurs fermes.

Concepts et techniques agroécologiques introduits :

- Gestion respectueuse de la nature
- Accès équitable à l'utilisation des ressources naturelles
- Utilisation efficace de l'eau
- Production de qualité et alimentation saine
- Gestion de la biodiversité pour l'autorégulation des écosystèmes
- Plans de reboisement
- Purification de l'eau
- Transformation agroécologique des aliments
- Sensibilisation aux problèmes environnementaux et promotion du militantisme en faveur d'une idéologie de protection de la nature
- Formation au leadership pour le plaidoyer
- Récupération des connaissances ancestrales/usages et coutumes
- Écologie comparée à la vision du monde andine
- Options de production
- Meilleure utilisation des techniques de conservation ou de transformation des produits agricoles. Déshydratation des fruits et des légumes



Dans quelle mesure avons-nous contribué à la souveraineté alimentaire?

Le sauvetage et la revalorisation des savoirs locaux et des cultures locales combinés à d'autres éléments de la production locale ont contribué au développement progressif de la souveraineté alimentaire des communautés, en tant que base de leur durabilité. Bien que le projet IMSA se soit centré sur la sécurité alimentaire, il a fini par stimuler la souveraineté alimentaire.

Le projet IMSA a réussi à sensibiliser les producteurs, les productrices et les femmes de la FCCP à l'importance de la réduction de l'insécurité alimentaire en brisant les chaînes de commercialisation traditionnelles (intermédiation) grâce au développement des foires agroécologiques. L'ensemble de ce processus contribue à consolider la souveraineté alimentaire des groupes participants.

D'une certaine manière, il y a une nette différence entre la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, puisque dans notre milieu, tout comme ailleurs dans le monde, la sécurité alimentaire est souvent obtenue à l'aide de technologies et d'une production intensive. La souveraineté alimentaire pousse les productrices et producteurs à participer à des projets sociaux productifs qui vont au-delà de la simple production intensive. Il s'agit d'une production consciente qui met en jeu les réalités culturelles et sociales des producteurs, et qui projette une incidence politique de protection de la nature et du milieu dans laquelle les producteurs exercent leurs activités économiques et sociales.

Contribution du projet IMSA à la souveraineté alimentaire :

- Le projet vise à fournir une nourriture nutritive et culturellement appropriée.
- Réévaluation des céréales andines et des cultures de grande consommation.
- Fournir une alimentation saine aux consommateurs des villes qui sont obligés de consommer des produits issus des systèmes de production industriels.
- Nous essayons de respecter et de renforcer les droits des producteurs qui, pour la plupart, considèrent d'autres activités non agricoles comme une source de survie.
- Des alliances et des ponts sont construits avec les consommateurs urbains et périurbains en associant des producteurs à des groupes de femmes consommatrices. Ces alliances constituent des espaces de prise de décision sur ce que les communautés veulent consommer et ce qu'elles peuvent offrir.
- L'organisation naturelle est respectée et des mesures sont prises pour l'utilisation rationnelle et démocratisée de la ressource en eau avec la mise en place de systèmes d'accès améliorés.
- Les consommateurs et les producteurs discutent de l'origine et de la destination des aliments.
- Ils déterminent les facteurs qui désavantagent la production locale.
- Une dynamique de sélection améliorée des fournisseurs est générée et renforce l'économie solidaire «circulaire».
- Une méthode de production agroécologique qui préserve la nature est appliquée.
- Application d'un système de production résistant aux changements climatiques, permettant d'économiser l'eau, d'améliorer les sols, d'augmenter les rendements et la qualité des produits.
- Quatre aliments suffisent pour assurer la sécurité alimentaire et remplir une assiette bon marché. Cela enrichit peu de producteurs et cause d'énormes dommages à l'environnement. L'agriculture familiale, de son côté, peut offrir plus de 70 aliments de qualité et distribuer la richesse à un plus grand nombre de producteurs familiaux, et ce, sans nuire à la Pachamama.
- Notre contribution est modeste par rapport à la situation géographique et à la masse de la population.
- Capacité à produire et à choisir les aliments consommés avec une vision agroécologique.

Notre contribution est faible et modeste par rapport à la situation géographique et à la masse de population où le projet est développé; nous travaillons avec des productrices et des producteurs qui, pour la plupart, commencent à peine à intégrer le concept et les processus de la production agroécologique.





Quelques défis de la conjoncture mondiale

Paul Cliche, Consultant pour la systématisation

Le système mondial et le modèle dominant de développement¹

Six expériences ont été systématisées au Burkina Faso par l'AFDR, l'APIL et l'USCCPA ainsi que dans la région andine des Aymaras du Pérou et de la Bolivie par CINDES, FCCP et Pro-Rural. Elles ont été présentées en détail dans les chapitres précédents. Chacune de ces expériences est bien ancrée dans sa région et dans la réalité de son pays. C'est dans cette arène locale qu'elle prend son sens premier et qu'elle rayonne. Nonobstant ce fait, elle existe dans le contexte globalisé du développement au sein du système mondial. Cette arène globale la conditionne et la limite, pose certains défis aux différents acteurs impliqués et donne une valeur distinctive, plus universelle, aux actions entreprises et aux résultats obtenus. Comme nous le verrons, ces six expériences véhiculent et mettent de l'avant des alternatives venues d'en bas face aux contradictions et aux problèmes générés dans la dynamique globale.

L'existence d'un système mondial de type capitaliste englobant à des degrés divers les économies et les États nationaux et limitant d'autant leur autonomie apparaît aujourd'hui comme une évidence. Un tel système est le produit d'un long processus historique qui a pris racine en Europe vers la fin du

xv^e siècle, à la suite d'une crise profonde du féodalisme. Il s'est ensuite progressivement imposé à l'ensemble du monde. Cette histoire a été marquée par un développement impressionnant de connaissances scientifiques et d'innovations technologiques qui ont contribué à une croissance économique phénoménale. C'est également au cours de cette histoire, durant laquelle le recours à la force a joué un rôle important, que s'est créée et consolidée sur les plans économique et politique une différenciation fondamentale entre, d'une part, quelques régions plus riches et plus puissantes au centre de ce système et, d'autre part, des régions dites périphériques, subalternes ou obscures. Cela s'est structuré dans une économie mondiale capitaliste et un système interétatique concentrant la richesse, la capacité d'accumulation et le pouvoir entre les mains d'une minorité d'États, d'entreprises et d'individus.

Un tel processus de différenciation s'explique doublement, par les inégalités inhérentes à l'économie capitaliste et par les relations inégales entre les régions et pays intégrés au sein du système mondial. D'un côté, le marché de type capitaliste qui s'est imposé à l'échelle mondiale tend intrinsèquement à concentrer la richesse entre les mains des personnes ou des entités qui contrôlent le capital et accumulent les profits. Une telle accumulation

¹ Cette courte synthèse est fondée, entre autres, sur Amin, 1973, Brie, 2009, Cliche, 2014 [chapitre 2], Piketty, 2017, Prashad, 2019 et Wallerstein, 1987 et 1980.

est notamment favorisée par cette tendance à privatiser les gains et à socialiser les coûts sociaux et environnementaux de même qu'une partie des pertes économiques qui sont ainsi largement assumés par la collectivité. D'un autre côté, le modèle de développement, qui a été implanté par des mécanismes économiques et politiques (notamment à travers le colonialisme et le néocolonialisme incluant diverses formes de coercition et d'interventions militaires), est de type inégal et a favorisé certaines régions au détriment d'autres. Ainsi, les pays du centre qui occupent une position dominante – qui ne sont pas nécessairement les mêmes à chaque moment historique – ont pu se spécialiser dans des activités à plus haute technologie. Même à productivité égale, les salaires ont été inférieurs dans les pays de la périphérie, ce qui a entraîné un échange inégal et un transfert de valeur de ces derniers vers les pays du centre. De surcroît, les pays subalternes ont été incités à adopter un modèle économique extraverti qui a misé sur le maintien de bas salaires et qui, à travers les exportations, a d'abord répondu



aux besoins des consommateurs situés à l'étranger, particulièrement dans les pays du centre.

Le type d'économie qui prédomine actuellement au sein du système mondial est fondé sur l'accumulation et la compétitivité dans la recherche du profit maximal dans un marché plus ou moins libre, tendanciellement plus libre pour les grandes entreprises aux desseins monopolistes. Il s'agit d'un modèle de croissance et d'accumulation apparemment sans limite. Ainsi, seulement pour la période de 1960-2018, période pour laquelle il y a des données comparables², la valeur du PIB mondial est passée de 1,4 billion de dollars étasuniens à 85,8 billions, soit une augmentation de 6100 %³.

Quant aux tendances de la conjoncture mondiale, elles se caractérisent, d'une part, par l'étonnante emprise, même après la crise de 2008-2009, d'un développement de type ultralibéral ou néolibéral⁴ qui a généré d'importantes contradictions et, d'autre part, par l'émergence d'un ordre post-néolibéral⁵ qui favorise une intervention accrue de l'État, mais ne remet pas

2 Selon la Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDPMKTP.CD>, consulté le 24 mars 2020.

3 Pendant ce temps, la population mondiale n'augmentait que de 250 % (de 3 à 7,5 milliards). Même calculé en dollars constants de 2010, durant cette période le PIB mondial a augmenté de 725 % (de 11,4 à 82,6 billions).

4 Ce modèle de développement, qui s'est en tout premier lieu implanté en Amérique latine sous la dictature chilienne du général Pinochet au milieu des années 1970, s'est inspiré des thèses libérales libre-échangistes du xixe siècle fondées sur une foi inébranlable en la croissance économique et les vertus autorégulatrices du marché. Il a débouché sur des politiques économiques qui ont impliqué une libéralisation de la circulation des capitaux, des allègements fiscaux pour les entreprises, des privatisations souvent massives tendant à éliminer le rôle entrepreneur de l'État, de même qu'une déréglementation ayant pour effet de diminuer son rôle régulateur, politiques qui ont inspiré les plans d'ajustement structurel imposés aux gouvernements de la périphérie du système mondial et même à ceux du centre.

5 Influencé par la Chine et les tigres asiatiques, ce modèle a connu une certaine expansion au début du xxie siècle, notamment dans les pays des régimes identifiés à la gauche latino-américaine.

fondamentalement en question l'économie de marché, la quête incessante de croissance et la mondialisation, s'accommodant apparemment bien des structures sociales inégalitaires du système mondial. Or, c'est précisément cette croissance illimitée dans un monde où la biocapacité est, elle, limitée qui, articulée à l'augmentation des inégalités, rend le modèle actuel de développement écologiquement et socialement non viable. Cela a pour effet de menacer et d'écarter les intérêts des groupes pourtant majoritaires et d'augmenter les tensions, risquant de faire sombrer le monde dans une « barbarisation » croissante. La guerre contre le terrorisme, aux contours nébuleux, la prolifération des émeutes et la multiplication des murs interétatiques en sont peut-être les signes avant-coureurs...

Les tensions du système mondial

On peut identifier deux sources principales de tensions au sein du modèle dominant de développement. D'une part, les rapports sociaux inégalitaires, favorisés et consacrés dans l'institution du libre marché, engendrent une concentration extrême de la richesse qui débouche sur une exacerbation des contradictions sociales à l'échelle mondiale. D'autre part, le type de rapport à la nature encouragé par la quête incessante de croissance et de profit a généré une crise écologique profonde qui menace, si ce n'est la survie même de l'espèce humaine, tout au moins la vie et la qualité de vie d'une bonne partie de l'humanité. Ces deux sources de tensions sont évidemment interconnectées.

Le spectre d'une fracture sociale

L'une des principales conséquences sociales du modèle ultralibéral a été d'engendrer un marché de plus en plus libre, permettant d'accumuler la richesse avec de moins en moins d'entraves. Pour ne citer qu'une seule donnée qui reflète assez bien cette tendance, selon le Crédit Suisse Research Institute (2010 et 2019) qui publie depuis 2010 un rapport sur la richesse mondiale, le 1 % des individus les plus riches de la planète a vu

sa part du patrimoine mondial passer de 43 % en 2010 à 45 % en 2019 pendant que celle des 50 % les plus pauvres diminuait de 2 % à moins de 1 %. Qui plus est, en 2019, les millionnaires (en \$ US) représentaient 0,9 % de la population mondiale et possédaient 44 % du patrimoine comparativement à 34 % en 2000 (Crédit Suisse Research Institute, 2019, p. 9-10).

Comment peut-on expliquer un tel phénomène de concentration des patrimoines ? Thomas Piketty (2014, p. 183-258, 427-479 et 560-567), dans un ouvrage fondé sur une très grande quantité de données empiriques sur une longue période, démontre que cette concentration est inhérente au fonctionnement du marché capitaliste. Ainsi, une telle concentration se produit plus ou moins mécaniquement lorsque le taux de rendement du capital est supérieur au taux de croissance de l'économie, que ce taux de rendement du capital varie positivement selon le niveau initial de la fortune et que le niveau actuel d'inégalité des patrimoines se compare à celui qui existait dans les sociétés européennes vers 1900-1910, juste avant la Première Guerre mondiale, et aux États-Unis juste avant la crise de 1929. Il montre que le niveau d'inégalité, qui était très haut au début du xx^e siècle, a par la suite chuté jusque dans les années 1970 pour augmenter de nouveau à partir des années 1980, et que cette diminution des inégalités durant une partie du xx^e siècle est due essentiellement à la destruction d'une fraction des patrimoines lors des deux guerres mondiales et à l'intervention de l'État à travers des politiques fiscales imposant les hauts revenus et les grosses fortunes pour financer des programmes sociaux. Il affirme qu'il « serait illusoire d'imaginer qu'il existe dans la structure de la croissance moderne, ou dans les lois de l'économie de marché, des forces de convergence menant naturellement à une réduction des inégalités patrimoniales ou à une harmonieuse stabilisation. » (p. 598). Il démontre que, durant la période 1987-2013, alors que les taux de croissance réels moyens annuels du revenu moyen mondial et du patrimoine moyen mondial n'ont été que de 1,4 % et de 2,1 %, celui des plus hauts patrimoines mondiaux a été de 6-7 %, soit plus de trois fois supérieur et

que, si cette tendance se maintient, dans trente ans le millime supérieur (c'est-à-dire le 0,1 % des patrimoines les plus riches) concentrera plus de 60 % de la richesse mondiale (p. 692-700). Il conclut que le modèle économique actuel, fondé sur le marché et la propriété privée, contient « des forces de divergence puissantes, et potentiellement menaçantes pour nos sociétés démocratiques et les valeurs de justice sociale sur lesquelles elles se fondent » (p. 942). Bref, Piketty établit clairement que le niveau actuel de concentration de la richesse constitue une menace de premier ordre et que, pour y remédier, il ne faut pas compter sur la dynamique du marché, mais sur une intervention d'ordre social et politique.

Dans la réalité, la concentration de la richesse risque d'être encore plus prononcée puisque toutes ces données sont basées sur des statistiques officielles qui n'incluent pas les sommes d'argent cachées dans les paradis fiscaux. Par ailleurs, si on considère le problème du point de vue de la dynamique au sein du système mondial, il faut dire que cette concentration de la richesse profite d'abord et avant tout aux grandes entreprises transnationales qui sont dirigées au centre du système et que les pays de la périphérie sont largement défavorisés dans cette dynamique d'accumulation. Ainsi, en 2019, l'Amérique du Nord et l'Europe, qui ne représentaient que 17 % de la population mondiale, concentraient 57 % de la richesse mondiale (Crédit Suisse Research Institute, 2019, p. 9). Ce sont d'ailleurs les deux seules régions du monde qui possèdent une part du patrimoine plus élevée que son pourcentage de la population mondiale. De surcroît, le capital placé dans les paradis fiscaux appartient vraisemblablement en grande partie à des individus et à des entreprises provenant de pays de ces mêmes régions. D'ailleurs, comme l'avait démontrée l'étude de Korzeniewicz et Moran (2009), l'inégalité entre les pays du centre et de la périphérie

du système mondial est plus importante que celle au sein de chaque pays. À titre d'exemple, le revenu du décile le plus riche du Burkina Faso et de la Bolivie est inférieur à celui du décile le plus pauvre des États-Unis, du Canada et de la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest (ibid. p. 92)⁶.

En termes d'acteurs sociaux, la concentration de la richesse est le fait de grandes entreprises transnationales. Ainsi, dans la liste des 100 entités générant le plus de revenus, 71 sont des entreprises et 29 des États (Babic et coll., 2017, p. 27-28). Ces grandes gagnantes, faut-il le rappeler, sont le plus souvent contrôlées par des hommes des pays du centre du système mondial, grâce entre autres à des politiques et des institutions économiques favorables à leurs intérêts. Elles ont ainsi profité de l'expansion géographique du marché vers de nouvelles zones telles que les pays du « BRICS » (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud) de même que de l'incorporation de nouvelles branches de production impliquant notamment l'utilisation des techniques de l'information et de la communication (TIC) et des biotechnologies dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'électronique. Ces grandes entreprises ont, entre autres, profité des paradis fiscaux et des politiques laxistes par rapport à l'évasion et à l'évitement fiscaux souvent désignés par l'euphémisme « optimisation fiscale ». Elles ont également bénéficié des traités de libre-échange qui permettent à des entreprises à la fois de rapatrier librement leurs profits et de poursuivre des États lorsqu'elles jugent qu'elles ont été privées de profits anticipés par des interventions politiques comme de nouvelles lois, des règlements ou des normes pour protéger l'environnement ou la santé⁷. En outre, au-delà de la rivalité, il y a parmi les acteurs économiques dominants une tendance commune qui se dessine, celle de viser une meilleure intégration et d'exercer une influence politique globale dans

6 Les auteurs suggèrent même que sur la base des dépenses annuelles moyennes effectuées pour les chiens aux États-Unis, si ces chiens constituaient un pays (« Dogland »), ils se situeraient parmi les pays à revenu moyen, au cinquième décile, plus riches que 90% des Burkinabés et 70% de Boliviens (Korzeniewicz et Moran, 2009, p. XV et 92).

7 La plupart des traités ne reconnaissent pas les mesures de précaution et acceptent uniquement les mesures de prévention face à des risques déjà démontrés scientifiquement.

le sens de leurs intérêts. C'est en partie pour cela qu'ont été créés la Chambre de commerce internationale, l'organisation internationale des employeurs, le groupe Bilderberg⁸, le Forum économique de Davos de même que tout un réseau de *think tanks* proches des grandes entreprises transnationales.

Il faut noter que la concentration extrême de richesse s'est accompagnée d'une prise de contrôle des ressources, surtout celles de la périphérie du système mondial. Ainsi, seulement au chapitre de l'accaparement des terres depuis l'an 2000, la base de données de Land Matrix⁹ a documenté plus de 119 millions d'hectares accaparés à travers 3 329 ententes commerciales incluant plus de 200 hectares conclues dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Le continent africain, avec 41,9 millions d'hectares arrive au premier rang des régions affectées¹⁰, le Pérou avec 16,9 millions d'hectares au premier rang des pays cibles et le Canada au deuxième rang des pays investisseurs avec 9,9 millions d'hectares accaparés à l'étranger¹¹. Notons que l'accaparement de terres pour des plantations, de l'élevage extensif¹² et des industries extractives représente une réelle menace pour l'agriculture paysanne et la sécurité alimentaire qui constituent des axes fondamentaux dans les six expériences systématisées.

Enfin, parallèlement à cet accaparement des ressources matérielles, il ne faudrait pas passer sous silence le contrôle des connaissances et des technologies au centre du système mondial, ceci à travers un puissant réseau d'universités et de centres de recherche reliés aux grandes entreprises, puissance légitimée et renforcée dans le champ juridique notamment par un système de propriété intellectuelle et de brevetage favorisant

les intérêts des entreprises transnationales. Comme l'a dénoncé un groupe de scientifiques, « le contrôle démocratique sur les savoirs produits échappe très largement aux citoyens » (Testart et coll., 2010, p. 124). En outre, à l'ère des algorithmes et de la révolution numérique, le modèle économique actuel a été qualifié « d'économie du savoir » où ce n'est plus tellement le secteur d'activité qui est porteur de développement, par exemple l'industrie par rapport à l'agriculture, mais le type de technologies utilisées dans n'importe quel secteur d'activité, ce qui place la démocratisation du savoir et le contrôle des technologies au centre de toute stratégie d'émancipation collective (Mangabeira U., 2019, p. 20 et 159-173). Or, c'est ce qui été en grande partie réalisé dans les expériences qui ont été décrites, notamment dans les cultures agroécologiques du niébé au Burkina Faso et de la cañahua au Pérou et en Bolivie de même que dans les diverses technologies de protection et de récupération de l'environnement.

Hélas, à l'échelle globale et dans les technologies de pointe, nous observons précisément une tendance inverse. Ainsi, quelques grandes entreprises comme Apple, Amazon, Google et Facebook ont adopté des stratégies d'intégration verticale leur permettant de monopoliser diverses technologies qui ont un impact sur la vie courante des citoyens sur le web (fureteur, courrier électronique, commerce en ligne, réseaux sociaux, etc.) et aussi dans la réalité (caméras, senseurs, registre des transactions et autres dispositifs connectés), ce qui génère de nouveaux moyens de surveillance, voire de contrôle, surtout lorsque l'information est croisée et codifiée en algorithmes (Greefield, 2017, p. 273-284). Le summum actuel est sans doute le **Social Credit Score**, un système national de réputation des

8 Voir <https://www.bilderbergmeetings.org/index.html> (site officiel) et <http://www.syti.net/Organisations/Bilderberg.html> (information critique), consultés le 26 mars 2020.

9 <https://landmatrix.org/>, consulté le 26 mars 2020.

10 Les régions considérées sont l'Afrique, l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique latine et l'Océanie.

11 Après les États-Unis (10,2 millions d'ha.) et avant la Chine (9,6 millions d'ha.).

12 On estime qu'à l'échelle mondiale environ 80 % des terres agricoles servent à l'élevage (pâturages et production de nourriture pour les animaux) qui fournit seulement 18 % des calories (PNUD, 2019, p. 188).

citoyens que le gouvernement chinois a créé en collusion avec les plateformes Alibaba (e-commerce) et Baihe (site de rencontres), lequel octroie à chaque citoyen, par le biais d'algorithmes ordonnant les données collectées, un score lui donnant droit à certains services et privilèges (*ibid.*, p. 285-286). Nous sommes manifestement en présence d'une nouvelle forme « intelligente » de « panoptisme », de contrôle impersonnel du voir sans être vu (Foucault, 1975, p. 228-264).

La concentration de la richesse a également des implications politiques. Les acteurs dominants, les détenteurs du capital ont utilisé leurs organisations et leur influence pour que soient mises en œuvre des lois et des politiques qui s'accordent avec leurs intérêts stratégiques. Ces dernières ont en outre eu pour effet de déplacer le pouvoir du champ politique démocratique vers le champ économique, de telle sorte que de plus en plus de décisions importantes sur l'avenir de nos pays et de notre planète ont été prises par des non-élus qui ne sont pas socialement imputables face à la population, soit des conseils d'administration de grandes entreprises et des bureaucraties internationales. Comme l'a éloquentement énoncé Susan George (2014, p. 173) : « La classe de Davos n'a pas été élue, mais en vertu de sa richesse et de son pouvoir, elle s'arroge le droit de légitimer qui bon lui semble et de se légitimer elle-même. »

Bref, le système mondial se caractérise, dans le moment historique actuel, par un accaparement des ressources et du savoir et surtout par une concentration extrême de la richesse. Cela a pour effet d'exacerber les inégalités entre les classes sociales, entre les ethnies, entre les genres et aussi entre les pays et régions du système mondial, favorisant de la sorte l'éclatement de multiples contradictions et l'exclusion de larges couches de la population, voire un état de rupture sociale globale.

La menace écologique

La pollution et la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources et le changement climatique sont autant de phénomènes interreliés entre eux qui agressent et rendent plus ardue notre survie dans cet environnement. Ainsi, la pollution atmosphérique affectant l'air que nous respirons, les terres inondées, se désertifiant, épuisées ou contaminées qui ont un effet négatif sur la production d'aliments et qui affectent notre santé, la diminution des sources d'eau potable essentielles à la vie de même que la pollution des océans réduisant les ressources marines, voilà autant de pressions qui affectent déjà la vie de milliards d'individus.

L'analyse du phénomène de changement climatique est fort révélatrice de la dynamique écologique. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies - GIEC (2007 et 2014), ce phénomène, dont les causes sont essentiellement anthropiques, c'est-à-dire liées à l'activité humaine, favorisera davantage de périodes de chaleur et de chaleur intense de même qu'une augmentation des régions touchées par les sécheresses, une intensité des cyclones tropicaux et des inondations. Or, ce sont les pays de la périphérie du système mondial et les couches sociales les plus pauvres de la périphérie et du centre qui en sont les premières victimes, qui en subiront de plus en plus les effets néfastes sur la production de nourriture, l'accès à l'eau potable et, en général, sur l'ensemble des conditions de vie, et qui seront aussi les plus dépourvus pour y faire face. Et ce sont les pays du centre du système mondial et les couches sociales les plus aisées, c'est-à-dire les premiers responsables de ce changement¹³, qui pourront profiter d'éventuels avantages dans l'agriculture et le tourisme et qui auront plus de moyens pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et d'atténuation de ses effets néfastes. Voilà une situation d'injustice climatique.

13 Les deux tiers des émissions de CO2 accumulées durant la période industrielle (1750-2014) proviennent des pays à très haut développement humain et seulement 1 % des pays à faible développement humain (PNUD, 2019, p. 178-179).

Qui plus est, une telle injustice climatique a des effets bien concrets sur l'existence de millions, voire de milliards d'individus. De façon générale, elle tend à augmenter les inégalités qui, comme on l'a vu, sont déjà extrêmes. Ainsi, selon les calculs du PNUD (2019, p. 175-185 et 190-192), elle a déjà causé une augmentation de 25 % des inégalités de revenu et, sans un changement majeur, elle va continuer à amplifier les inégalités au cours du siècle, notamment en matière de santé, d'accès à l'eau et de productivité agricole, affectant gravement les pays à faible développement humain souffrant davantage d'insécurité alimentaire. Et lors des catastrophes naturelles, on estime que les personnes vivant dans un pays à faible développement humain ont 10 fois plus de chances de mourir que les personnes vivant dans un pays à très haut développement humain où les catastrophes représentent un coût quatre fois moindre que dans les autres pays.

On observe une tendance divergente similaire en ce qui concerne la biodiversité. Ainsi, selon le World Wildlife Fund – WWF (2012), derrière une diminution globale de l'indice de biodiversité de l'ordre de 28 % entre 1970 et 2008 se cache une réalité différenciée où il y a eu, d'une part, une augmentation de 30 % dans les zones tempérées et une baisse de 60 % dans les tropiques et, d'autre part, une augmentation de 7 % dans les pays à revenus élevés et une baisse de 60 % dans ceux à faibles revenus (la diminution fut de 32 % dans ceux à revenus moyens). Cette tendance différenciée d'évolution de la biodiversité s'explique par des contextes historiques et sociopolitiques distincts. Dans les pays industrialisés du centre du système mondial, la diminution de la biodiversité est plutôt ancienne, en très grande partie antérieure

à 1970. Dans ces pays, les États ont adopté des politiques de contrôle environnemental et de préservation de la biodiversité. En outre, des investissements publics et privés importants ont été effectués dans des programmes de conservation et de récupération de la biodiversité, lesquels ont manifestement eu un certain succès. Dans les pays de la périphérie, la diminution de la biodiversité est plus récente. Dans ces pays, on dispose de peu de moyens pour réaliser des programmes de conservation et la capacité d'intervention des États en matière d'environnement est moindre. Il s'est donc dessiné, une fois de plus, une tendance opposée entre le centre et la périphérie en ce qui concerne la biodiversité.

Par ailleurs, cette crise écologique est directement liée au modèle de développement. Ainsi, le rapport de la Commission des Nations unies sur l'environnement – PNUE (2012, p. 9-13) affirme clairement : « La croissance économique s'est faite au détriment des ressources naturelles et des écosystèmes. » Et ce même rapport ajoute au sujet de l'accès à un élément essentiel à la vie, l'eau, que 80 % de la population mondiale vit dans des régions où l'accès à cette ressource indispensable est menacé, soit essentiellement dans des pays de la périphérie. C'est de surcroît dans ces mêmes pays qu'on envoie massivement les déchets dangereux (chimiques et électroniques) et que se déplace la production génératrice de pollution, entre autres la fabrication de produits chimiques. Or, on sait que cette production délocalisée répond avant tout aux besoins des pays du centre et que la production massive de déchets va de pair avec le principe d'obsolescence programmée (inhérent au modèle actuel de développement laissant le marché libre d'accumuler la richesse avec



le moins d'entraves possible), principe selon lequel on limite intentionnellement la durée de vie des produits afin de forcer leur renouvellement, ce qui, tout en engendrant une rentabilité accrue pour les entreprises, augmente proportionnellement la quantité de déchets¹⁴. Voilà une situation d'injustice environnementale.

Le modèle de développement qui a engendré cette crise écologique est celui d'un capitalisme fondé sur l'appropriation privée des moyens de production, la compétitivité dans la recherche du profit maximal et la croyance aux vertus autorégulatrices du marché. Un tel modèle favorise intrinsèquement une croissance illimitée sur une planète où les ressources et la biocapacité sont indéniablement limitées. C'est cette foi inébranlable dans le progrès et le développement des forces productives, à l'accumulation que ce modèle implique et aux technologies qu'il met en œuvre, qui a généré un rapport avec la nature qui n'est pas viable. L'impact des activités humaines liées au modèle actuel de développement sur la biosphère est tellement important qu'on serait entré dans une nouvelle époque géologique, l'anthropocène (Crutzen, 2006) ou le capitalocène (Bonneuil, 2017)¹⁵. Cette nouvelle époque serait caractérisée par une pression accrue sur la biosphère et une augmentation du nombre et de l'envergure des catastrophes naturelles accompagnées d'importants mouvements de population¹⁶, aussi bien des déplacés internes que des « écoréfugiés », tout cela favorisant ou attisant la violence, les crises politiques, les catastrophes sociales et les guerres (Valantin, 2017 et Welzer, 2009). Bref, la crise écologique générée par le modèle actuel de

développement est bien réelle et, sans un changement de cap, c'est le chaos qui pointe à l'horizon.

Une époque tumultueuse

Nous faisons face à une véritable crise de civilisation, de la civilisation du progrès par la croissance infinie qui pousse l'humanité dans le sens d'une nécessaire transition vers un autre modèle de développement. Ainsi, le mode de vie nord-américain, de consommation de masse, qui a inspiré l'idéologie du développement et de la croissance, constitue à la fois une menace et un mirage. Il est une menace, car il se perpétue sur la base d'une économie qui favorise la concentration de la richesse et le contrôle des moyens de production en très peu de mains et, ce faisant, il permet l'externalisation des coûts environnementaux, provoquant ainsi une croissance extrême des inégalités et une déprédation de la nature aux conséquences mortifères pour l'espèce humaine, en particulier pour les populations qui ne partagent pas ce mode de vie. Il est un mirage, car il n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète et il ne peut se maintenir et se reproduire qu'en excluant de ce mode de vie des milliards d'individus, surtout des pays de la périphérie du système mondial.

Selon Lessenich (2019), ce mode de vie est possible grâce à une externalisation massive, parce que « les sociétés industrialisées riches sont en mesure de repasser systématiquement les causes et conséquences de leur consommation débridée à d'autres régions du globe, plus

14 En 2018, les pays à haut revenu généraient 683 kg de déchet par habitant comparativement à 93 pour les pays à faible revenu (PNUD, 2019, p. 188).

15 Il y a moult débats autour de ces concepts, mais une quasi-unanimité pour reconnaître l'urgence écologique et son lien avec le modèle de développement actuel.

16 Selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), il y aurait actuellement dans le monde le nombre record de 70,8 millions de personnes déracinées, incluant 41,3 millions de déplacés internes, 25,9 millions de réfugiés et 3,5 millions de demandeurs d'asile (<https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>, consulté le 26 mars 2020). Par ailleurs, entre 2008 et 2018, il y a eu en moyenne 24 millions de nouveaux déplacés internes par année en raison de catastrophes naturelles, 87 % de ce nombre en lien à des événements climatiques (IDMC, 2019, p. 6-9).

précisément aux sociétés des pays plus pauvres, exportateurs de matières premières » (p. 105). Il « repose sur des conditions de vie significativement pires ailleurs » et « le passage à une politique d'égalité des perspectives de vie à l'échelle mondiale modifiera profondément notre vie sociale » (p. 209).

Or, considérant les intérêts qui sont en jeu, force est de croire que la transition vers un ou plusieurs autres modèles de développement ne se fera pas aisément et sera assurément tumultueuse. Elle se caractérise déjà par une multitude de tensions et de conflits. Après l'effondrement du « socialisme historique », on pourrait dégager deux grandes tendances. D'un côté, les mouvements révolutionnaires prétendant créer un monde nouveau ont fait place à des révoltes, des émeutes¹⁷ et des soulèvements qui sont avant tout des mouvements de résistance s'opposant à des situations jugées injustes, réclamant souvent un approfondissement de la démocratie, mais « qui semblent ne rien fonder » et qui « ne réclament pas le pouvoir » (Bertho, 2014, p. 75 et 79), c'est-à-dire sans vraiment être porteurs d'un projet global de société. D'un autre côté, on observe le mouvement djihadiste, vertical et dogmatique, mais décentralisé, qui se pose en franche opposition au modèle dominant issu d'une mondialisation imposée, mais qui est empreint d'un millénarisme porteur d'une vision tournée vers le passé et qui correspond à un retour du religieux proposant l'Islam comme « idéal de justice radicale » (Bertho, 2016, p. 170).

Une des résultantes de cette situation complexe est la guerre contre le « terrorisme », contre des cibles à la fois connues comme l'État islamique (Daesh) ou Al-Qaïda, mais aussi changeantes et assez confuses, présentes un peu partout dans le monde. Elle constitue une guerre sans fin qui amène les pays du centre du système mondial à intervenir à la fois contre des ennemis à l'étranger et des ennemis internes. Cela se traduit non seulement par une intolérance croissante par

rapport aux cultures étrangères, surtout musulmanes, mais aussi par l'adoption de lois antiterroristes de plus en plus répressives, ravivant le souvenir d'une autre époque, celle des lois de sécurité nationale, au nom desquelles tant de violations des droits humains ont été commises. Aujourd'hui, ce qui a débuté et qui risque de s'intensifier est, d'une part, des actions inspirées d'un supposé « choc des civilisations » (Huntington, 1993) et, d'autre part, la surveillance accrue des citoyens et la criminalisation des mouvements sociaux contestant le modèle dominant de développement, en particulier les Autochtones, les écologistes, les féministes et les militants pour la justice sociale qui commencent déjà à être accusés de « terroristes ». C'est là un contexte périlleux pour l'action citoyenne et pour la culture de tolérance et d'ouverture nécessaire au maintien et à l'approfondissement de la démocratie dans un monde complexe et pluraliste.

Par ailleurs, cette tendance autoritaire, loin de refléter la force du système actuel, montre la peur régnant chez les couches dirigeantes face aux contradictions qui émergent des inégalités et du dynamisme des mouvements sociaux. Lorsqu'un système a besoin d'exercer plus de contrainte, c'est qu'il n'arrive plus à maintenir l'ordre par des moyens non coercitifs, c'est-à-dire hégémoniques, qu'ils soient idéologiques ou culturels. Le recours à la force laisse apparaître la faiblesse plutôt que la force car la véritable force d'un système social consiste au contraire à se maintenir ou à se reproduire en utilisant un minimum de force, ce qui exige un maximum de légitimité symbolique.

Bref, le système mondial est en transition, le modèle de développement capitaliste productiviste actuel n'étant plus viable sur les plans social et environnemental. Cela sent la fin de règne. Or, une époque de transition est intrinsèquement agitée, mais dans le cas qui nous occupe l'issue de cette agitation demeure fort confuse. On ne voit encore poindre à l'horizon aucun paradigme global susceptible d'occuper politiquement

17 Alain Bertho a répertorié 2426 émeutes et affrontements civils en 2018 comparativement à 548 en 2009 (<https://berthoalain.com/>, consulté le 26 mars 2020).

ou de façon hégémonique une position dominante, de telle sorte que le nouvel équilibre qui émergera de cette tension dialectique, s'il ne débouche pas sur le chaos entropique, pourra aussi bien être plus démocratique, équitable et solidaire que despotique, inégal et plus ou moins indifférent aux souffrances humaines. C'est là un enjeu central des propositions et des luttes actuelles et à venir. Les six expériences systématisées dans le présent ouvrage s'inspirent de valeurs tournant autour de la solidarité à travers le respect, l'empathie et l'autonomisation pour générer un monde de justice sociale, d'équité et d'égalité. Consciemment ou non, elles occupent ainsi une position définie dans le tumulte de cette époque de transition.

Le tumulte de la pandémie du coronavirus

Le tumulte provoqué par la pandémie du coronavirus est caractéristique de cette période chaotique de transition dans laquelle nous sommes. Cette crise met en évidence les principales contradictions du modèle dominant de développement, aussi bien en aval qu'en amont de la pandémie.

En aval, ce modèle de développement a généré des conditions de vulnérabilité, notamment :

- la destruction des écosystèmes de plusieurs espèces animales qui est propice à la transmission de virus des animaux aux humains;
- la pollution générée par la croissance, notamment la présence de particules fines dans l'air, qui exacerbe les conséquences de la pandémie;
- les politiques d'austérité néolibérales qui ont affaibli les systèmes de santé en termes de personnel, d'installations, d'équipements et de matériels pour faire face à de telles situations;
- la recherche du profit maximum qui, dans une économie mondialisée, a eu pour effet de réduire la souveraineté de chaque État en matière de santé, ceci parce que les entreprises

ont largement délocalisé et concentré leur production, incluant les biens utilisés dans le domaine de la santé, dans des zones où les coûts de production sont moins élevés et où les politiques fiscales et réglementaires sont plus favorables;

- l'application au secteur de la production des produits et des biens de santé de la méthode de gestion juste-à-temps (*just-in-time*) impliquant la réduction au minimum des stocks afin d'augmenter la productivité qui a eu pour effet de causer des pénuries de matériels pour répondre à la pandémie.

Dans le cas des pays de la périphérie, cette vulnérabilité est encore plus grande puisque, comme nous l'avons déjà souligné, leurs économies sont davantage extraverties et dépendantes et ils doivent assumer une bonne part des externalités de la croissance, ce qui a eu un effet direct sur la dégradation de leur environnement et la précarité des conditions de vie d'une bonne partie de leur population, notamment dans les grandes villes.

En amont, s'il est vrai que la pandémie et les mesures sanitaires qui l'accompagnent ont une ampleur globale, leurs caractéristiques spécifiques ainsi que leurs effets ne sont pas indifférents aux inégalités existantes au sein du système mondial. D'abord, les systèmes de santé qui prennent en charge cette pandémie ne sont pas équivalents et sont tendanciellement beaucoup moins bien pourvus en personnel et en matériels dans les pays de la périphérie. Ensuite, les deux principales mesures de protection qui sont prises, le lavage des mains et le confinement, ne se vivent pas de la même façon partout. Pour pouvoir se laver les mains plusieurs fois par jour, il faut avoir accès à une certaine abondance d'eau, ce qui n'est pas le cas dans plusieurs régions des pays de la périphérie. Quant au confinement, c'est une chose de l'effectuer dans une luxueuse demeure ou un grand logement et c'en est une autre de devoir le faire, entassés dans des logements exigus et insalubres qui abondent dans les bidonvilles des pays de la périphérie.

Quant à la pause économique inhérente au confinement, elle n'a pas les mêmes conséquences pour toutes les couches

sociales. Par exemple, les travailleuses et les travailleurs du secteur informel vivant au jour le jour avec des revenus aléatoires constituent sans doute une couche sociale structurellement moins bien munie pour affronter, voire survivre à un confinement prolongé, ne serait-ce que pendant quelques semaines. Or, à l'échelle mondiale, c'est ce secteur d'activité qui compte le plus grand nombre d'emplois, soit plus de deux milliards, équivalant à 62,2% du total des emplois, avec cependant des différences notables entre les pays (OIT 2018a). Ainsi, ce secteur représente 85,8% des emplois en Afrique, 68,2% en Asie-Pacifique, 68,6% dans les pays arabes et 53,1% en Amérique latine-Antilles, mais seulement 18,1% au Nord de l'Amérique et 14,3% au Nord et au Sud de l'Europe. En d'autres termes, c'est dans les pays de la périphérie où l'on souffre davantage des conséquences économiques du confinement, d'autant plus que le filet social est sinon absent, tout au moins fort limité.

La pandémie du coronavirus est aussi une problématique genrée dans la mesure où les personnes qui sont en première ligne, prenant davantage de risques dans les systèmes de santé, sont en grande majorité des femmes qui, faut-il le souligner, représentent globalement environ 70% de la force de travail du secteur de la santé et des services sociaux (Boniol et coll. 2019) et assument de surcroît 76,2% du travail de soin (*care*) non rétribué (OIT 2018b). Ce sont certes les personnes âgées qui sont le plus susceptibles de mourir du virus, mais ce sont les femmes, les femmes appartenant à la classe travailleuse, qui prennent le plus de risques pour les soigner.

Par ailleurs, la propagation du coronavirus et les mesures de confinement ont, d'une part, précipité une récession déjà annoncée avant la pandémie et, d'autre part, une fois de plus forcé des interventions étatiques en évidente contradiction avec les politiques néolibérales. Maintenant, la sortie de cette situation n'est pas claire parmi les décideurs de ce monde. On peut observer, surtout dans les pays situés au centre du

système mondial, un regain d'intérêt pour mettre en œuvre des politiques de souveraineté nationale, principalement dans les domaines de la santé et de l'alimentation, politiques qui entraîneraient manifestement un frein à la mondialisation. Quel serait alors la marge de manœuvre dévolue aux pays de la périphérie?

On perçoit également une tendance à instaurer des programmes de soutien aux populations et aux entreprises afin d'amoindrir les effets de la crise et, dans le contexte d'une économie addictive à la croissance, dans le dessein de soutenir la demande. À moyen terme, la perspective dominante est certes de venir en aide à la population, mais aussi de sauver le système économique, d'éviter les dérapages et de revenir à la normale, ce le plus rapidement possible. Au-delà de l'idée de sortir de cette crise en instaurant des politiques de redistribution de la richesse inspirées d'un New Deal plus ou moins vert, au centre du système mondiale la direction à prendre a été fort bien résumée par David Malpass, président du groupe de la Banque mondiale, lors de la conférence téléphonique des ministres des Finances du G20 sur la pandémie de COVID-19 : « Les pays devront mettre en œuvre des réformes qui aideront à raccourcir la période de relèvement et à rassurer quant à la possibilité d'une reprise forte. En ce qui concerne les pays pour lesquels les réglementations excessives, les subventions, les régimes de délivrance de permis, la protection du commerce ou la judiciarisation constituent des obstacles, nous travaillerons avec eux pour stimuler les marchés, favoriser de meilleurs choix et promouvoir des perspectives d'une croissance plus rapide pendant la période de redressement. »¹⁸

Ce qui est proposé ici est un retour au *business as usual* avec, en tête, les mêmes intérêts dominants associés à une croissance qui aurait certainement comme conséquence, tout comme après la crise financière de 2008-2009, d'approfondir la crise écologique. Or, nous vivons dans l'urgence climatique au

18 <https://www.banquemondiales.org/fr/news/speech/2020/03/23/remarks-by-world-bank-group-president-david-malpass-on-g20-finance-ministers-conference-call-on-covid-19>, consulté le 20 avril 2020.

sein d'un modèle de développement qui, dans le tumulte de la pandémie, a une fois de plus démontré sa non-viabilité.

Vers de nouveaux paradigmes de développement

Nous sommes de plain-pied dans une phase de transition dans laquelle les formes de production et de consommation devront être revues. Il y a donc une importante dynamique de changement qui s'amorce, contexte favorable à l'émergence, non seulement de nouvelles idées et perspectives, mais aussi de luttes et de tensions politiques pour influencer la structuration des nouveaux modèles de développement. On peut distinguer plusieurs courants de pensée et d'action, certains venant d'en haut, près de groupes promouvant une voie de domination, d'autres venant d'en bas, enracinés dans les réalités et les pratiques de groupes subalternes engagés dans une voie d'émancipation.

Les courants venant d'en haut

Parmi les courants dominants, il y a un courant que l'on pourrait qualifier de « néoconservateur » qui, tendant à défendre en quelque sorte l'« Ancien Régime », nie la nécessité du changement ou tente d'y résister le plus longtemps possible, en continuant à faire la promotion d'une économie fondée sur

l'extraction et l'utilisation massives de ressources naturelles, particulièrement des énergies fossiles, économie liée à une culture de surconsommation au centre du système mondial. Ce courant, dans sa composante climatosceptique, est largement financé par les compagnies d'hydrocarbures. Il appert, selon des documents internes rendus publics par le collectif Union of Concerned Scientists (2015), que dès 1995 ces compagnies étaient conscientes du fait que l'utilisation de leurs produits favorisait le changement climatique. Malgré cela, elles ont délibérément contribué à une campagne de désinformation en créant des fondations, en finançant des recherches biaisées niant le changement climatique et même en pratiquant un lobby frauduleux à travers l'envoi à des membres du Congrès étatsunien de fausses lettres utilisant des en-têtes de vraies organisations.

Il existe aussi un autre courant qui occupe un large spectre parmi les décideurs et qui est davantage concerné par la crise écologique, soit celui du « capitalisme vert », d'inspiration libérale, dont les tenants préfèrent parler de « croissance verte ». C'est en gros ce que proposent notamment le rapport Stern (2006), le Programme des Nations unies pour l'environnement (2012) et la Banque mondiale (2012). Ce courant de pensée, auquel adhèrent plusieurs organisations environnementalistes (Klein, p. 221-263), s'attarde surtout aux effets et aux causes physiques immédiates, fort peu aux causes sociales profondes des crises, et il vise avant tout à résoudre la crise écologique (en donnant une grande importance au changement climatique) par des réponses purement techniques et technologiques au sein même du modèle capitaliste qui est en partie la cause du problème, en misant sur les mécanismes du marché pour remédier aux effets qu'il a lui-même largement contribué à causer. Cela revient à déresponsabiliser les acteurs qui ont généré cette crise et même à consolider leur pouvoir. Ainsi, telle une fuite en avant, la crise écologique et le changement climatique deviendraient des occasions d'affaires, de nouveaux axes pour une croissance verte niant totalement l'idée d'une dette écologique et allant dans le sens d'une privatisation et



d'une marchandisation croissantes de la nature. En outre, ces mêmes acteurs exercent déjà une emprise sur les nouvelles technologies.

Les propositions mises de l'avant vont d'une transition graduelle vers des technologies douces et une économie de recyclage jusqu'à des solutions plutôt radicales. C'en est ainsi de l'idée d'affronter le changement climatique sans remettre en cause l'essence du modèle de développement, par la géo-ingénierie impliquant l'utilisation de technologies très coûteuses pour tenter de modifier le climat dont les impacts réels sur la nature et les populations demeurent hasardeux, voire fort dangereux, comme répandre des particules de fer à la surface de l'océan pour stimuler la production de plancton et ainsi accroître l'absorption de CO₂, ou semer des particules dans la stratosphère pour diminuer le rayonnement solaire (Bourg et Hess, 2010, Klein, 2015, p. 295-330, Valantin, 2017, p. 288-291 et Wood et coll., 2013). Or, le contrôle de telles solutions ultimes qui pourraient bien être mises en œuvre si la crise climatique s'exacerbe serait entre les mains de quelques unités de recherche et de grandes entreprises situées au centre du système mondial.

C'est aussi le cas dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, l'utilisation de semences transgéniques pour répondre au problème d'insécurité alimentaire, en plus des risques sanitaires et environnementaux, reviendrait à augmenter le contrôle des grandes entreprises du secteur agroalimentaire¹⁹. Il en est de même avec l'idée, promue par le microbiologiste étatsunien Dickson Despommier (cité par Bernier, 2015, p. 26), de résoudre le problème de pollution des campagnes en optant pour une agriculture verticale dans des tours de dizaines d'étages situées en ville. Cela supposerait une industrialisation de l'agriculture exigeant des investissements faramineux qui ne sont pas à

la portée des familles paysannes qui se verraient de la sorte déclassées, libérant peut-être de cette façon les zones rurales pour l'industrie touristique.

De façon générale, pour mettre en œuvre les solutions du capitalisme vert alors que la crise écologique va s'exacerber, on risque d'être face à des désastres exigeant des réponses rapides, ce qui commandera vraisemblablement des interventions politiques énergiques pouvant tout aussi bien se réaliser par des États ploutocratiques militarisés au service des grandes entreprises ou des États autoritaires développementistes associés à ces mêmes grandes entreprises.

Sans tomber dans des scénarios apocalyptiques, on voit où les courants dominants peuvent nous mener, c'est-à-dire au pire vers des catastrophes, au mieux vers des solutions techniques qui tentent de conserver des structures sociales plus ou moins semblables aux structures inégalitaires actuelles. L'influence de ces courants dominants se fait d'ailleurs sentir au sein de l'ONU. Outre l'action des lobbyistes, un espace spécial a été créé pour les entreprises, le Pacte mondial (*Global Compact*) inspiré des principes de responsabilité sociale des entreprises, qui n'est pas contraignant, qui ne possède aucun mécanisme de surveillance ou de contrôle et qui « a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés²⁰ ». Dans le contexte de la transition du modèle de développement, cela contribuera sans doute à la multiplication des occasions d'affaires, entre autres par des partenariats public-privé (PPP) dans les œuvres d'infrastructure. Tout cela revient, tout en privatisant les solutions, à socialiser les coûts de la transition écologique, ce qui risque d'entraîner une concentration encore plus grande de la richesse, des moyens de production et du savoir ainsi qu'une augmentation à la fois des conflits et des mécanismes coercitifs pour les contrôler. Déjà, on observe une

19 Après le retrait des semences de coton transgénique au Burkina Faso, il y a actuellement une tentative des entreprises de revenir avec des semences de niébé transgénique.

20 Voir <https://www.unglobalcompact.org/Languages/french/index.html>, consulté le 26 mars 2020.

tendance à la surveillance systématique des citoyennes et des citoyens, et des organisations²¹, à la militarisation de la police et même à la guerre et à l'édification de murs pour contrer les mouvements migratoires. Une telle voie pourrait amener une sorte de barbarisation croissante du monde dans le dessein non avoué et pas nécessairement conscient de protéger les privilèges de la minorité qui, étant de moins en moins socialement légitimes, requièrent de plus en plus de moyens coercitifs pour les maintenir. Or, comme on l'a vu, la nécessité de recourir davantage à la coercition, loin de correspondre à une force du système mondial, représente plutôt une faiblesse dont les mouvements antisystémiques pourraient profiter.

Par ailleurs, il existe d'autres courants, plus marginaux avec une vision et une pratique dictées d'en haut dont les propositions ont un certain impact. Il s'agit des différents courants fondamentalistes ou millénaristes portés par des groupes néofascistes d'extrême droite, des sectes chrétiennes ultraconservatrices et des groupes islamiques fondamentalistes. Au-delà de leurs évidentes différences, tous ces groupes ont un point commun. Ils sont plutôt dogmatiques et, face aux défis posés par les crises actuelles, ils tendent à mettre de l'avant des solutions simples, voire simplistes, à des problèmes éminemment complexes, solutions puisées littéralement dans la Bible, le Coran ou les paroles d'un leader charismatique. Nonobstant la simplicité de leurs arguments, ils s'allient fréquemment à des groupes dominants et réussissent souvent à influencer certains leaders politiques et même certains chefs d'État.

Les courants venant d'en bas

Parallèlement et souvent en opposition aux courants de pensée venant d'en haut, il y a d'autres courants – écologistes,

altermondialistes et alternatifs – qui considèrent que la crise sociale et écologique ne peut se résoudre uniquement sur le plan technique et qu'il est nécessaire de transformer profondément le modèle, voire le paradigme du développement et les rapports de pouvoir au sein du système mondial. Depuis l'effondrement du socialisme historique et l'anéantissement du rêve tiers-mondiste (Prashad, 2019), certes il n'y a plus de projet de société ou de nouvel ordre économique mondial qui soit unificateur ou fédérateur d'une grande partie des mouvements de contestation et de changement. La donne de l'urgence climatique et écologique encourage cependant une remise en question en profondeur du capitalisme sauvage qui pousse l'humanité vers un gouffre. Or, même s'il n'y a pas de projet global, d'importants jalons de ce que pourront être des sociétés plus solidaires et conviviales existent déjà, d'une part, dans les expériences concrètes qui se réalisent à la base et, d'autre part, dans les propositions pensées par différents mouvements sociaux représentant les groupes subalternes²².

De façon générale, les expériences et les tentatives pour changer le monde à la base pullulent dans tous les continents et dans pratiquement tous les secteurs d'activité : gestion de l'eau, agroécologie, commercialisation des produits agricoles, gestion forestière, coopératives d'habitation, économie circulaire, commerce solidaire, finances communautaires, cuisines collectives, gestion des ordures, budgets participatifs, reconstruction après des catastrophes naturelles, conception et gestion de modèles énergétiques alternatifs, etc.²³ Pour reprendre le titre du livre de Bénédicte Manier (2016), ce sont là « Un million de révolutions tranquilles » montrant qu'un autre monde est possible, voire nécessaire. Les expériences du Burkina Faso, du Pérou et de la Bolivie qui ont été présentées dans les chapitres précédents, chacune à leur manière, représentent une tentative de changer le monde à la base.

21 Bonditti (2013, p. 166) parle de la « traçabilité comme technologie de gouvernement » qui transforme l'individu et la population en « instrument du marquage et de la (géo)localisation des personnes, des biens, des capitaux et des données numériques, de la collecte et de l'enregistrement des informations à leur propos. »

22 Pour une présentation systématique de différentes pratiques et propositions, voir Cliche (2014, p. 101-156).

23 Voir, entre autres, Cliche, 2014 [p. 101-156], Favreau, 2019 [p. 73-96] et Manier, 2016.

Par ailleurs, plusieurs groupes subalternes de la périphérie ont conçu et proposé des alternatives de développement, voire des alternatives au développement. Pour en nommer quelques-unes, il en est ainsi de la lutte de la Vía Campesina (2018) pour la souveraineté alimentaire fondée sur un modèle d'agriculture paysanne agroécologique de même que les propositions de la décroissance, de l'écoféminisme et de la déglobalisation (Solón, 2018). On pourrait ajouter les paradigmes autochtones du Suma Qamaña [*Vivir Bien*] en Bolivie et du Sumak Kawsay [*Buen Vivir*] en Équateur (Cliche, 2017) qui proposent de voir les sociétés en termes d'équilibre plutôt que de croissance, de réciprocité plutôt que d'accumulation. Même dans le domaine des technologies de pointe, on retrouve la proposition d'une économie du savoir inclusive (Mangabeira Unger, 2019).

Dans ces courants de pensée venant d'en bas, il faudrait non seulement miser sur des technologies plus douces et un rapport avec la nature durable et moins destructeur, mais les grandes entreprises et les couches sociales les plus aisées qui ont une large part de responsabilité dans la détérioration de l'environnement, et qui concentrent actuellement la richesse, ont une dette écologique et sociale qu'ils devraient assumer en payant une large part des coûts de transition, notamment ceux des pays de la périphérie qui sont les plus vulnérables. En outre, dans cette perspective, la refonte du rapport avec la nature devrait aller de pair avec la construction de sociétés plus conviviales fondées sur un mode de vie soutenable pour la planète – s'éloignant donc de l'idéal actuel de surconsommation – dans un cadre social où l'économie mondiale et les savoirs sont déconcentrés, démocratisés et placés sous le contrôle des citoyens.

Dans cette voie, qui est celle de la société civile solidaire, la solution à la crise écologique et la construction du nouveau paradigme de développement qu'elle implique offrent un espace pour approfondir la démocratie et concevoir de nouvelles institutions sociales plus justes et plus équitables, ce qui exige le tissage d'alliances, la constitution de réseaux et la consolidation d'organisations pour parvenir à accumuler la force

nécessaire pour exercer un contrepoids efficace par rapport aux courants dominants. Or, la sagesse des luttes populaires nous montre que, pour avoir un effet pertinent sur les politiques et les structures sociales, cette force aurait avantage à s'exercer à la fois dans la négociation et dans la contestation, à la fois par des propositions et par des mobilisations. Dans ce dernier cas, les émeutes et les affrontements civils qui sont de plus en plus fréquents partout dans le monde ne suffiront certainement pas pour porter un projet alternatif, mais ils pourraient être canalisés vers des formes plus structurantes. Dans une telle perspective d'accumulation de force, les mouvements sociaux et populaires transnationaux et globalisés qui représentent les groupes sociaux subalternes comme la Marche mondiale des femmes, la Vía Campesina, les mouvements autochtones de même que les deux principaux regroupements syndicaux mondiaux (Confédération syndicale internationale et Fédération syndicale mondiale) peuvent jouer un rôle important de facilitation. Il y a aussi tous ces regroupements et coalitions citoyennes créés pour lutter autour d'enjeux spécifiques liés à la pauvreté, à l'environnement et à la justice sociale. Une telle stratégie d'accumulation de force ne devrait jamais se faire au nom, mais avec les groupes subalternes et opprimés qui sont majoritaires, entre autres les travailleuses et travailleurs, les pauvres urbains, les paysannes et paysans, les Autochtones et les femmes. Ces dernières ont notamment joué un rôle important pour contrer la tendance à l'isolement des différents mouvements et créer une convergence qui s'est traduite sur le plan théorique par des concepts, comme la triple oppression ou exploitation des femmes et l'intersectionnalité, qui mettent de l'avant une vision holiste dans laquelle les femmes sont exploitées et opprimées non seulement en raison de leur genre, mais aussi de leur classe sociale et de leur appartenance raciale ou ethnique.

Dans le champ d'action des organisations de solidarité internationale ou de coopération internationale solidaire, cela signifie adopter une vision du développement dans laquelle les groupes partenaires sont des alliés stratégiques, dans laquelle les programmes de développement sont ancrés dans un



projet de transformation sociale et dans laquelle l'action d'éducation et de plaidoyer au centre du système mondial constitue une stratégie essentielle. Avec la multiplication des accords internationaux et des plans de lutte contre le changement climatique et l'adoption par l'ONU du programme de développement de l'après 2015 et des Objectifs de développement durable (ODD) qui ont succédé aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), stratégiquement parlant la société civile solidaire aurait avantage à intensifier la lutte pour inscrire son empreinte dans la transition qui s'amorce, aussi bien par des propositions alternatives viables que par la mobilisation et l'action politique créant un rapport de force plus favorable. Par ailleurs, face à la multiplication des catastrophes naturelles et des crises humanitaires, les actions d'urgence et de reconstruction sont certes nécessaires, mais elles sont trop souvent exécutées dans une approche quasi militaire excluant les populations locales des processus de prise de décisions, alors qu'elles devraient plutôt considérer les populations qui en sont victimes comme des sujets susceptibles de devenir des acteurs de changement.

En conclusion, la conjoncture de transition peut être bénéfique si l'on débouche sur une véritable praxis qui agit à la

fois sur les technologies avec des technologies respectueuses de l'environnement et contrôlées par les citoyennes et les citoyens, sur les acteurs sociaux avec des actions de conscientisation et de renforcement des organisations et des mouvements et sur les structures et institutions sociales avec des propositions et des luttes pour des sociétés solidaires entre nous et dans notre rapport avec la Terre-Mère.

Références

AMIN, Samir. Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 365 pages.

BABIC, Milan, Jan FICHTNER et Eelke M. HEEMSKERK. (2017). « States versus Corporations: Rethinking the Power of Business in International Politics », *The International Spectator*, Vol. 52, N°4, p. 20-43.

BANQUE MONDIALE. (2012). *World Bank Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development*, Washington, World Bank, 192 pages. http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf, consulté le 26 mars 2020.

BERNIER, Pascale. (2015). *Vers la construction d'un discours critique de l'agriculture urbaine commerciale en serres sur les toits*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

BERTHO, Alain. (2016). *Les enfants du chaos. Essai sur le temps des martyrs*, Paris, La Découverte, 220 pages.

BERTHO, Alain. (2014). « De l'émeute au soulèvement la révolution n'est plus ce qu'elle était », *Revue internationale et stratégique*, N° 93, p. 73-80.

BONDITTI, P. (2013). « (Anti) terrorisme. Mutations des appareils de sécurité et figure de l'ennemi aux États-Unis depuis 1945 », *Critique internationale*, N° 61, p. 147-168.

BONNEUIL, Christophe. (2017). « Capitalocène. Réflexions sur l'échange écologique inégal et le crime climatique à l'âge de l'Anthropocène », *EcoRev*, N° 44, p. 52-60.

BONIOL, Mathieu, Michelle MCISAAC, Lihui XU, Tana WULIJI, Khassoum DIALLO et Jim CAMPBELL. (2019). *Gender equity in the health workforce: analysis of 104 countries. Working paper 1*. Genève, Organisation mondiale de la santé – OMS, 5 pages.

BOURG, D. et G. HESS. (2010). « La géo-ingénierie : réduction, adaptation et scénario du désespoir », *Natures Sciences Sociétés*, N° 18, p. 298-304.

BRIE, Michael. (2009). « Ways out of the crisis of neoliberalism », *Development Dialogue* (51): 15-31.

CLICHE, Paul. (2017). « Le Sumak Kawsay et le Buen Vivir, une alternative au développement ? », *Possibles*, Automne, p. 12-28.

CLICHE, Paul. (2014). *La coopération internationale solidaire. Plus pertinente que jamais*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 205 pages.

CRÉDIT SUISSE RESEARCH INSTITUTE. (2019). *Global Wealth Report*, Zurich, Crédit Suisse, 63 pages.

CRÉDIT SUISSE RESEARCH INSTITUTE. (2010). *Global Wealth Databook*, Zurich, Crédit Suisse, 47 pages.

CRUTZEN, Paul J. (2006). « The Anthropocene », dans Eckart Ehlers et Thomas Krafft (éd.), *Earth System Science in the Anthropocene*, Berlin, Springer, p. 13-18.

FOUCAULT, Michel. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 360 pages.

GEORGE, Susan. (2014). *Les usurpateurs. Comment les entreprises transnationales prennent le pouvoir*, Paris, Éditions du Seuil.

GREENFIELD, Adam. (2017). *Radical Technologies: The*

Design of Everyday life, Londres et New York, Verso, 359 pages.

GRUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT – GIEC. (2014).

Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer], GIEC, Genève, Suisse, 161 pages.

GRUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT – GIEC. (2007).

Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)], GIEC, Genève, Suisse, 103 pages.

HAUT-COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS – HCR. (2014). *War's Human Cost. Global Trends 2013*. Genève, HCR.

HUNTINGTON, S. (1993). « The Clash of Civilizations? », *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 3, p. 22-49.

INTERNAL DISPLACEMENT MONITORING CENTRE – IDMC. (2019). *Disaster Displacement. A global review, 2008-2018*, Genève, IDMC, 54 pages.

KLEIN, N. (2015). *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*, Montréal, Lux Éditeur, 596 pages.

KORZENIEWICZ, Roberto Patricio et Timothy Patrick MORAN. (2009). *Unveiling Inequality: A World-Historical Perspective*. New-York, Russel Sage Foundation, 216 pages.

LESSENICH, Stephan. (2019). *À côté de nous le déluge : la société d'externalisation et son prix*. Montréal, Les Éditions Écosociété, 230 pages.

MANGABEIRA UNGER, Roberto. (2019). The knowledge economy, Londres et New York, Verso, 298 pages.

MANIER, Bénédicte. (2016). Un million de révolutions tranquilles : Comment les citoyens changent le monde, Paris, Les Liens qui libèrent, 314 pages.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT. (2018a). Women and men in the informal economy: a statistical picture (third edition). Genève, OIT, 156 pages.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT. (2018b). Care work and care jobs for the future of decent work. Genève, OIT, 478 pages.

PIKETTY, T. (2013). Le capital au XXI^e siècle, Paris, Éditions du Seuil, 969 pages.

PRASHAD, Vijay. (2019). Une histoire politique du tiers-monde, Montréal, Les Éditions Écosociété, 406 pages.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE Développement – PNUD. (2019). Human Development Report 2019. Beyond income, beyond averages, beyond today: Inequalities in human development in the 21st century, New York, PNUD, 350 pages.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT – PNUE. (2012). Geo5 : L'avenir de l'environnement mondial. Résumé à l'intention des décideurs, Nairobi, PNUE.

SOLÓN, Pablo (dir.). (2017). Alternativas Sistémicas, La Paz, Fundación Solón, Attac France et Focus on the Global South, 207 pages.

STERN, N. (dir.). (2006). Stern Review on the Economics of Climate Change Cambridge, Office of Climate Change [Gouvernement britannique].

TESTART, J., A. SINAÏ et C. BOURGAIN. Labo Planète ou Comment 2030 se prépare sans citoyens, Paris, Mille et une nuits.

UNION OF CONCERNED SCIENTISTS. (2015). The Climate Deception Dossiers. Internal Fossil Fuel Industry Memos Reveal Decades of Corporate Disinformation [en ligne], <http://www.ucsusa.org/sites/default/files/attach/2015/07/The-Climate-Deception-Dossiers.pdf>, consulté le 26 mars 2020.

VALANTIN, Jean-Michel. (2017). Géopolitique d'une planète dérégulée. Le choc de l'Anthropocène, Paris, Éditions du Seuil, 327 pages.

VÍA CAMPESINA. (2018). ¡Soberanía alimentaria ya! Bruxelles, Coordination européenne de la Vía Campesina, 34 pages.

WALLERSTEIN, I. (1987). Le capitalisme historique, Paris, Éditions La Découverte, 119 pages.

WALLERSTEIN, I. (1980). Le système du monde du XV^e siècle à nos jours. Capitalisme et économie-monde 1450-1640, Paris, Flammarion, 331 pages.

WELZER, Harald. (2009). Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle, Paris, Gallimard, 365 pages.

WOOD, R., S. GARDINER et L. HARTZELL-NICHOLS. (2013). « Climatic change special issue: geoengineering research and its limitations », Climatic Change, n° 121, p. 427-430.

WORLD WILDLIFE FUND – WWF. (2012). Living Planet: Report 2012, Gland, WWF International.



Que de chemin parcouru ensemble pour réaliser le projet IMSA et systématiser les expériences des partenaires du Pérou, de la Bolivie et du Burkina Faso. Cette systématisation représente une occasion exceptionnelle de jeter un regard critique sur l'ensemble de ces expériences et leur signification du point de vue des paradigmes et des pratiques de développement ainsi que des dynamiques de transformation sociale. À partir de ces expériences intrinsèquement différentes et géographiquement distantes, nous allons faire ressortir deux grandes tendances qui, à notre avis, se dégagent globalement de leurs orientations et de leurs pratiques porteuses de sens, aussi bien dans la forme que dans le contenu du développement.

L'appui à la paysannerie et à l'égalité entre les femmes et les hommes

La première tendance concerne l'appui à l'agriculture familiale et le renforcement du rôle des femmes dans l'économie agraire et au sein de leurs communautés et organisations. Les expériences de l'AFDR, de l'APIL, de CINDES et de Pro-Rural montrent clairement comment on peut y parvenir à travers des initiatives économiques. En amont, de telles initiatives se sont fondées sur une production de type agroécologique soucieuse du rôle des femmes favorisant, d'une part, un meilleur accès à l'eau, aux semences, aux engrais et aux outils de production et, d'autre part, des technologies respectueuses de l'environnement

et adaptées à cette époque du changement climatique. En aval, elles cherchaient également à permettre une commercialisation dans des conditions plus avantageuses. Pour sa part, l'expérience de l'USCCPA témoigne de la façon dont on a renforcé la position des femmes au sein de la structure de cette organisation de producteurs et de productrices agricoles et de la manière dont on a amélioré l'efficacité organisationnelle à travers des coopératives simplifiées. Quant à la FCCP, grâce à l'action de femmes organisées, elle a favorisé un meilleur accès des familles urbaines pauvres participantes aux aliments sains de l'agriculture agroécologique et, ce faisant, elle a créé un lien ville-campagne, un lien direct entre unités productrices et unités consommatrices d'aliments, fournissant aux premières un débouché à leur production et aux secondes un accès avantageux à des aliments sains.

Tout cela converge de différentes façons vers le maintien de la paysannerie, cette classe subalterne productrice d'aliments essentiellement sur la base du travail familial qui a un accès direct, mais limité, aux moyens de production et dont les surplus sont largement captés dans la sphère commerciale lorsqu'elle achète des intrants et des outils agricoles et lorsqu'elle vend ses produits, ce qui crée une pression favorisant la décomposition ou « dépaysement » qui s'exprime notamment par la nécessité de vendre sa force de travail pour survivre et parfois même de migrer vers la ville. Ici, en donnant un meilleur accès aux intrants et aux outils, en améliorant la production agricole ainsi que la commercialisation et en renforçant le rôle des

femmes, on a créé une pression inverse favorisant le maintien de la paysannerie qui, faut-il le rappeler, produit la grande majorité des aliments consommés dans le monde. Cependant, ce n'est là qu'un petit élan qui est donné à la paysannerie qui doit très souvent résister à des politiques et à des interventions nationales et internationales adverses. Entre autres, il en est ainsi des politiques d'appui à l'agro-industrie et à l'agriculture à grande échelle débouchant sur la concentration des terres et l'utilisation de technologies dommageables à l'environnement, des politiques découlant de la signature de traités de libre-échange qui permettent l'entrée de produits agricoles importés largement subventionnés et des politiques d'ouverture aux entreprises extractives qui représentent souvent des forces destructrices de l'environnement et des communautés paysannes. En ce qui concerne la position sociale des femmes, en plus d'appartenir à une classe subalterne, elles doivent également et simultanément affronter une culture et une société patriarcales. Cette situation spécifique des femmes se traduit concrètement par un surtravail au sein de l'unité domestique, un accès plus limité aux moyens de production, une moindre influence dans les instances de prise de décision, ce qui, de façon générale, tend à rendre le changement en leur faveur plus ardu et plus long.

Par ailleurs, au-delà de la tendance favorable à la paysannerie qui prédomine dans l'ensemble des expériences, on peut identifier une tendance contraire, mais restreinte,



à l'exclusion de couches paysannes plus pauvres, qui est ressortie au Burkina Faso dans la réorganisation de l'USCCPA en sociétés coopératives. Certes, il faut signaler que cette restructuration s'est opérée pour obéir à une loi nationale, mais c'est en raison du montant relativement élevé des frais d'adhésion, décision prise par l'organisation, que les plus petits producteurs se sont retrouvés exclus. Cela reflète le pouvoir politique plus important des gros et moyens producteurs au sein de l'organisation. Notons qu'il s'agit d'une organisation de producteurs agricoles qui se sont regroupés initialement pour la commercialisation et qui n'appartiennent pas nécessairement tous à la paysannerie, ce qui est susceptible de générer des intérêts contradictoires et conséquemment une certaine confusion politique qui pourrait expliquer la décision prise concernant les frais d'adhésion.

Bref, nul doute que les six expériences systématisées ont contribué de façon concrète à la consolidation de la paysannerie andine et burkinabée, de leurs univers culturels porteurs de riches traditions ancestrales¹ de même qu'à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles constituent de véritables laboratoires de changement social. Cela est d'autant plus admirable que, comme nous l'avons vu, certaines des conditions sociales et politiques qui prévalent sont peu favorables à la paysannerie et aux femmes. On ne peut alors que saluer une telle avancée dans des conditions adverses. En même temps, dans un contexte semblable, les acquis demeurent précaires et limités. Leur consolidation va de pair

1 Dans le cas des partenaires andins, comme il a été mentionné dans le premier chapitre sur la méthodologie, le cadre des valeurs qui s'est dégagé lors du premier atelier était empreint de la vision du monde autochtone des Aymaras du « Suma Qamaña » ou « Vivir Bien ».

avec un processus plus large et plus profond de transformation sociale qui ne peut s'opérer uniquement à partir de petites interventions et qui exige une action plus globale.

La décolonisation des pratiques de coopération internationale

La seconde tendance qui ressort des systématisations a trait au modèle de coopération qui a été pratiqué. Il s'agit clairement d'une coopération solidaire qui s'est réalisée autour de projets pensés et gérés par les organisations partenaires du Pérou, de Bolivie et du Burkina Faso. Ainsi, toutes les technologies et stratégies mises de l'avant ont été sous le contrôle des organisations partenaires. La plupart d'entre elles étaient endogènes, c'est-à-dire traditionnelles ou ancestrales plus ou moins améliorées par les organisations partenaires, par exemple la culture du niébé au Burkina Faso et de la cañahua dans les Andes, les différentes technologies de protection et de récupération des sols dans les deux régions, de même que la foire agroécologique de La Paz. Certaines stratégies ont bien sûr impliqué des éléments exogènes, mais ces derniers ont toujours été l'objet d'une appropriation et d'une adaptation par les organisations partenaires, comme le programme de biodigesteurs au Burkina Faso, le plan d'amélioration génétique des bovins laitiers au Pérou ainsi que la méthode de production biointensive et l'utilisation d'énergies alternatives pour cuire les aliments en Bolivie. Il n'y a eu aucune imposition de technologie canadienne ni aide liée pour vendre des équipements ou des produits canadiens, seulement un dialogue entre **Mission inclusion** et ses partenaires dans la perspective de soutien et d'amélioration des initiatives pensées et décidées par les organisations partenaires. Les partenaires de l'IMSA ont donc évolué au sein d'une culture autonome et appropriée, exerçant de cette façon un grand contrôle culturel sur le projet².

Le contrôle culturel des partenaires est ici exemplaire, d'autant plus qu'il s'est effectué dans un contexte adverse, au sein du système de coopération international qui est structurellement asymétrique, largement dominé par les pays dits « donateurs » et empreint de néocolonialisme. Le cadre administratif de l'IMSA – incluant la gestion axée sur les résultats (GAR) et les instruments de reddition de comptes – n'y échappait pas, car il a été largement pensé au Nord et induit aux organisations partenaires. Cela témoigne d'une tendance à l'imposition qui, dans le contexte, était incontournable étant donnée la structure de financement. Cela étant dit, au-delà du cadre administratif, le contenu et la forme des actions de développement sont demeurés sous l'emprise des partenaires. Ces derniers ont donc exercé un contrôle sur le cœur de l'IMSA. Cela a été possible grâce au type de coopération, en l'occurrence solidaire, pratiquée par l'équipe de **Mission inclusion**. Or, dans le contexte auquel nous venons de faire allusion, cela correspond objectivement à une action de décolonisation des pratiques de coopération internationale.

Le défi d'approfondir la transformation sociale

De la même manière que le développement en faveur des groupes exclus et subalternes exige qu'on imagine des mondes possibles meilleurs, on ne saurait clore cet ouvrage sans se projeter dans le futur. Ces six expériences systématisées démontrent magistralement comment on peut dès à présent améliorer les conditions de vie de communautés paysannes et de groupes de femmes. Nonobstant ce fait, si on veut vraiment approfondir le processus de transformation sociale qui a été entamé, il faudra bien outrepasser le niveau local et le champ technico-économique qui sont certes nécessaires, mais insuffisants dans le contexte actuel où règnent la menace écologique et la prédominance de structures sociales inégalitaires et oppressantes. Dans cette perspective, plusieurs

2 Sur cette notion de contrôle culturel, voir le schéma de Bonfil Batalla présenté dans la section portant sur l'interculturalisme critique dans le premier chapitre.

questions nous viennent à l'esprit. Ne serait-il pas utile de tisser des alliances afin d'accumuler suffisamment de force pour affronter ce contexte adverse ? Ne serait-il pas pertinent de poursuivre la réflexion au-delà des technologies et des stratégies immédiates en osant construire ensemble un projet de société ? Bref, ne serait-il pas nécessaire de se donner les moyens de penser et d'agir pour transformer le monde ?

Pour terminer, rappelons-nous ces paroles de Thomas Sankara³ :

« On ne fait pas de transformations sociales sans un minimum de folie. Dans ce cas, cela devient du non-conformisme, le courage de tourner le dos aux formules connues, celui d'inventer l'avenir. »

3 Ex-président du Burkina Faso assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'État qui a porté Blaise Compaoré au pouvoir.



ANNEXE

Des communautés rurales s'organisent pour contrer les effets des changements climatiques au Burkina Faso

AFDR, APIL, USCCPA/BM ET FONDATION JULES ET PAUL-ÉMILE LÉGER

(MISSION INCLUSION)

Résumé

Le présent article, rédigé par trois organisations burkinabés et une canadienne partenaires du projet IMSA, a pour objectif de donner la parole aux acteurs locaux ainsi qu'aux productrices et producteurs agricoles à petite échelle du Burkina Faso – qui pratiquent l'agriculture familiale durable (AFD) – dans le but de mieux faire comprendre quelles répercussions ont les changements climatiques sur leur vie quotidienne et quelles perspectives d'adaptation semblent les plus porteuses en fonction des réalités vécues. On y traitera des défis croissants pour l'agriculture à petite échelle qui ont une incidence sur la productivité agricole et sur la pression sur les ressources naturelles. On s'attardera aussi sur le fait que les changements climatiques n'affectent pas les femmes et les hommes de façon égale, en creusant encore plus le fossé des inégalités entre les genres. Enfin, on y présentera diverses stratégies d'adaptation aux changements climatiques. L'approche utilisée au sein du projet IMSA (Innovation et Mobilisation pour la Sécurité Alimentaire) mise sur un processus d'innovation prenant sa source à l'intérieur de la communauté et repose sur l'amélioration et la diffusion des savoirs traditionnels et des techniques issues de l'expérience de plusieurs générations d'exploitants. Afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations vulnérables,

les techniques visant à adapter les systèmes de production et à accroître leur résilience s'accompagnent non seulement d'actions destinées à mieux contrôler la conservation et la commercialisation des récoltes, mais aussi d'un appui au renforcement des mécanismes financiers et non financiers de solidarité et de résilience par rapport aux chocs climatiques.

Introduction

Classé à la 183^e position sur 188 pays d'après l'indice de développement humain (IDH) calculé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2018¹), le Burkina Faso reste l'un des pays les plus pauvres de la planète. Près de 71 % de sa population vit en milieu rural (Banque mondiale, 2017²) et son économie est essentiellement basée sur le secteur agricole. Les activités agropastorales et forestières y occupent plus de 80 % de la population active, mais représentent seulement 28,7 % de la valeur ajoutée du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire de la valeur réelle de la richesse produite dans le pays (Banque mondiale, 2017³). Ces chiffres traduisent le manque de productivité du secteur, principalement structuré autour d'exploitations familiales à petite échelle destinées en priorité à l'autoconsommation.

Aujourd'hui encore, près de 80 % des familles rurales (au Burkina ?) dépendent presque exclusivement de leur exploitation agricole pour assurer leur sécurité alimentaire, et plus de la moitié d'entre elles vit en dessous du seuil de pauvreté (Banque mondiale⁴). L'agriculture pratiquée reste faiblement mécanisée,

essentiellement pluviale et largement dominée par les cultures céréalières et le petit élevage, fortement tributaires de la pluie. Or, dans la majeure partie du pays, la pluviométrie n'atteint qu'un niveau moyen variant entre 450 à 700 mm/an. Dans ce contexte, l'impact croissant des changements climatiques, qui augmente la variabilité des précipitations dans l'espace et dans le temps la représente un défi majeur pour l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire et la lutte contre l'extrême pauvreté en région sahélienne.

L'économie rurale du pays étant presque exclusivement basée sur l'agriculture, la question des inégalités entre les hommes et les femmes constitue un enjeu majeur, d'autant plus que les femmes sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques (référence ?). En effet, même si les femmes fournissent de 60 à 80 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne⁵, elles n'ont traditionnellement pas accès au capital foncier et aux principaux moyens de production qui leur permettraient de s'adapter à ces changements (formations, matériel, crédit et intrants agricoles, etc.).

L'autre enjeu important pour l'avenir du secteur agricole est celui de la relève et de l'emploi des jeunes ruraux. Alors que plus de la moitié de la population a moins de 20 ans, l'agriculture n'attire plus les jeunes, qui la jugent trop archaïque, trop peu rentable et incertaine, en raison des aléas climatiques qui peuvent réduire à néant des mois d'efforts et d'investissements. Le métier des parents et des grands-parents n'attire donc plus les jeunes qui, pour assurer leur avenir, préfèrent souvent

1 Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD (2018), Indices et indicateurs de développement humain 2018. Mise à jour statistique. Communications Development Incorporated, Washington DC, USA, p. 25, Récupéré de hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

2 Récupéré le 8 avril 2019 du site <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sp.rur.totl.zs>

3 Récupérés le 8 avril 2019 des sites <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/nv.agr.totl.zs> et <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>

4 Récupéré le 8 avril 2019 du site <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>

5 FAO (1995). La contribution des femmes à la production agricole et à la sécurité alimentaire : situation actuelle et perspectives. Récupéré le 8 avril 2019 du site : <http://www.fao.org/3/x0233f/x0233f02.htm>

l'exode ou des secteurs moins tributaires du climat tels que les sites miniers informels, le petit commerce et les services.

Pour faire face à ces défis, la Politique nationale de sécurité alimentaire du Burkina Faso (mise en œuvre depuis octobre 2014) insiste sur le développement des techniques agroécologiques résilientes aux changements climatiques et sur le besoin d'investissements en infrastructures permettant de garantir un accès permanent à l'alimentation. Le projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA), financé par Affaires mondiales Canada, appuie la stratégie nationale burkinabè. Pour ce faire, il propose des actions misant sur la valorisation des savoirs traditionnels locaux, dans le but de favoriser l'introduction, l'appropriation et la diffusion de techniques et technologies agroécologiques innovantes adaptées aux pratiques locales, permettant de renforcer durablement les capacités d'adaptation et de résilience de plus de 3000 productrices et producteurs aux changements climatiques. Géré par la FJPEL, ce projet (2015-2020) est conçu et mis en œuvre par trois organisations partenaires burkinabès : l'Association Formation développement ruralité (AFDR) dans la région du Nord, l'ONG Action pour la promotion des initiatives locales (APIL) dans les régions du Centre, du Centre-Nord et du Plateau central, et l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA/BM).

Le présent article a pour objectif de donner la parole aux acteurs locaux ainsi qu'aux productrices et producteurs agricoles à petite échelle – qui pratiquent l'**agriculture familiale durable** (AFD) – afin de mieux faire comprendre les répercussions des changements climatiques sur leur vie quotidienne et quelles stratégies d'adaptation semblent les plus porteuses et les mieux adaptées aux réalités locales. Cet article est le fruit de l'expertise développée par les organisations

burkinabès partenaires du projet IMSA, de leur expérience et leur connaissance approfondie du terrain, tant du point de vue de ses caractéristiques biophysiques que de ses composantes et ses dynamiques sociales, économiques et culturelles. Ces acteurs, qui travaillent depuis de nombreuses années auprès des communautés appuyées, dont ils sont généralement issus et au sein desquelles ils pratiquent souvent eux-mêmes l'agriculture, offrent ainsi un témoignage direct des problématiques telles que vécues par les populations et une vision différente sur les stratégies d'intervention les plus efficaces et les mieux adaptées aux réalités locales. Cette analyse s'appuie également sur de nombreux témoignages collectés pour appréhender la réalité vécue par les populations vulnérables, qui décrivent les variations observées du climat, les impacts constatés à l'échelle de leurs parcelles et les effets des techniques et stratégies d'adaptation promues dans le cadre du projet.

La méthodologie repose aussi sur les données et les analyses produites dans le cadre du processus de suivi-évaluation du projet, afin de corréler les témoignages, les perceptions et les observations de terrain aux données climatiques et statistiques produites à l'échelle nationale, régionale et communautaire.

Ainsi, l'évaluation et le suivi environnementale ont permis d'analyser les résultats du projet en matière d'adaptation aux changements climatiques au regard des rendements observés dans les parcelles voisines, mais également des données climatiques produites par les représentations régionales de la Direction nationale de la météorologie et des résultats de production des campagnes annuelles communiqués par le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles. De même, les données collectées dans le cadre de la recherche sur la sécurité alimentaire menée par un groupe de chercheurs⁶ de l'Institut pour la sécurité alimentaire globale de l'université Mac Gill, ont permis d'affiner l'analyse, grâce aux

6 Groupe de recherche composé du Dr. Hugo Melgar-Quiñonez, du Dr. Patrick Cortbaoui et de Diana Dallmann (étudiante au doctorat), de l'Institut Margaret A Gilliam pour la sécurité alimentaire globale de la Faculté d'agriculture et des sciences de l'environnement de l'Université McGill.

résultats de trois (3) enquêtes successives réalisés entre 2016 et 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 625 familles, en assurant la parité homme-femmes des répondants, au moyen d'un questionnaire développé à partir des principaux critères d'évaluation proposés par la FAO.

Des défis croissants pour l'agriculture à petite échelle

Le Burkina Faso a un climat aride de type soudano-sahélien, caractérisé par la succession de deux saisons principales. Une longue saison sèche, chaude et aride, s'étend d'octobre à mai et les températures y dépassent fréquemment les 40 °C. Quant à la courte saison des pluies, qui a lieu de juin à septembre, elle se distingue par des précipitations concentrées, irrégulières et inégalement réparties sur le territoire. En effet, les précipitations vont de 400 mm/an dans le Nord (climat sahélien) à plus de 1000 mm/an dans le Sud-Ouest⁷. Le nord du pays connaît les conditions les plus difficiles : les précipitations y sont inférieures à la moyenne nationale, comprises entre 454 mm et 779 mm/an, et les températures maximales y ont dépassé les 45 °C au cours des dernières années (DRAAH-Nord, 2017⁸).

Les changements climatiques ont de dures répercussions sur le pays. Au-delà du stress hydrique et des sécheresses récurrentes, qui ont plongé plus de 3,5 millions de personnes

dans l'insécurité alimentaire en 2012 selon la FAO⁹, les productrices et producteurs peinent à s'adapter à la plus grande variabilité des saisons et à l'irrégularité des précipitations, qui bouleversent les calendriers culturels traditionnels et sont responsables de poches de sécheresse ainsi que d'inondations destructrices. Les sécheresses chroniques, en particulier celles de 1974, de 1984, de 2008 et de 2011, ont exacerbé les conflits fonciers et les tensions pour l'accès aux ressources naturelles en zone rurale. L'insécurité alimentaire et la hausse du prix des denrées alimentaires ont également causé d'importants troubles sociaux à l'échelle du pays.

Le Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques du Burkina Faso prévoit une importante diminution des précipitations moyennes, de l'ordre de 3,4 % d'ici à 2025 et de 7,3 % d'ici à 2050, qui pourrait s'accompagner d'une très forte variation interannuelle et saisonnière (PANA 2007¹⁰). Les projections réalisées évoquent une diminution de l'ordre de 20 à 30 % du niveau actuel des précipitations durant l'hivernage, et une augmentation de 60 à 80 % des précipitations en saison sèche, sous forme de pluies courtes, localisées et particulièrement intenses, qui accentuent la dégradation des sols et des cultures. Ce régime pluviométrique pourrait également avoir une incidence importante sur le débit moyen des cours d'eau, avec une baisse de l'ordre de 54,7 % du débit moyen du fleuve Mouhoun d'ici à 2025¹¹.

7 Données du Ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique du Burkina Faso (www.environnement.gov.bf).

8 Météo au Burkina Faso en 2017-historique-Meteo.net consulté le 14-03-2017 du site <https://www.historique-meteo.net/afrique/burkina-faso/2017/>

9 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2012), Rapport d'évaluation approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages en situation d'urgence (EFSA) dans 170 communes déclarées à risque d'insécurité alimentaire au Burkina Faso (p 11), consulté le 8 avril 2019 sur le site : <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249892.pdf>

10 Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie du Burkina Faso, Secrétariat permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (2007), Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA du Burkina Faso) p. 14. Récupéré le 8 avril 2019 du site <https://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf>

11 Oli Brown et Alec Crawford (2008). Institut national du développement durable et Ministère des Affaires étrangères du Danemark, Évaluation des conséquences des changements climatiques sur la sécurité en Afrique de l'Ouest : étude de cas nationale du Ghana et du Burkina Faso, p. 38. Récupéré le 8 avril 2019 du site https://www.iisd.org/pdf/2008/security_implications_west_africa_fr.pdf



Ces changements ont un impact d'autant plus grand que la forte dégradation de l'environnement, la faible qualité agronomique des sols, les techniques culturales inadaptées et le manque de capital des productrices et producteurs à petite échelle leur permettent difficilement d'absorber les chocs climatiques et de relancer la production après une crise. À cette problématique s'ajoutent de mauvaises conditions de stockage et de conservation des récoltes, qui causent d'importantes pertes et une diminution de la qualité nutritionnelle des aliments, exposant ainsi les ménages à des périodes de soudure de plus en plus longues. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM, 2014¹²), seuls 38% des ménages burkinabés se trouvent en situation de sécurité alimentaire, alors que 23,8% de la population souffre d'insécurité alimentaire grave (FAO, 2018¹³).

Les principaux effets négatifs des changements climatiques, tels qu'ils sont actuellement ressentis par les productrices et producteurs des trois régions d'intervention du projet IMSA,

sont la plus grande variabilité des précipitations, y compris sur de petites distances, et la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes : épisodes de sécheresse, vagues de chaleur, pluies intenses et inondations destructrices, mais aussi vents violents et nappes de poussière dans les régions du nord du pays. Les conditions climatiques instables et difficilement prévisibles bouleversent les calendriers agricoles et causent des pertes de rendement importantes qui menacent la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

Gilbert Coulibaly, président de la coopérative mixte de Boron, dans la province du Mouhoun, a souffert des effets d'une poche de sécheresse qui a durement touché sa production :

Le niébé n'a pas bien donné cette année, car une période prolongée de sécheresse est arrivée pendant la floraison. Les fleurs et les plants ont séché, ce qui a empêché la formation des gousses. Il pleut moins qu'avant maintenant et les producteurs comme moi arrivent à peine à survivre. Parfois, nous perdons une récolte tout entière à cause du manque de pluie, ou d'autres fois à cause de l'excès de pluie.

Victime d'une sécheresse prolongée au moment de l'épiaison de son maïs, Dioma Komon, un jeune producteur qui est aussi président de la coopérative mixte Djèkagni de Sami, dans la province des Banwa, souligne ceci :

Autrefois, il pleuvait assez et de façon bien répartie dans le temps et dans l'espace. Le climat était très favorable, ce qui n'est plus le cas maintenant. L'irrégularité des pluies menace notre agriculture

12 Programme alimentaire mondial & Fews Net (2014), Analyse globale de la vulnérabilité, de la Sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN), Résumé Juillet 2014. P1. Récupéré le 8 avril 2019 du site documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp266837.pdf

13 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2018), L'État de l'insécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition, p. 130. Récupéré le 8 avril 2019 du site www.fao.org/3/i9553fr/i9553fr.pdf

et même notre région qui risque de perdre son titre de grenier du Burkina. Le changement climatique est en train de menacer notre source de revenus, ce qui veut dire que c'est notre survie même qui est menacée...

Ces conditions difficiles ont une incidence directe sur la productivité agricole et se traduisent par une pression grandissante sur les ressources naturelles, hydriques et ligneuses en particulier, ainsi que par une extension rapide des surfaces cultivées par le défrichement et le brûlis, pour compenser la baisse des rendements. À cela s'ajoutent la coupe abusive du bois de chauffe et la pression accrue du bétail sur des pâturages moins productifs, qui affectent les ressources floristiques et faunistiques. À en croire l'étude cartographique de l'Institut Géographique du Burkina (IBG) menée de 1992 à 2002, les superficies naturelles couvertes de végétation ont régressé de 108 141 ha au profit des surfaces emblavées. Ce phénomène semble s'être accéléré encore au cours de la dernière décennie : selon le rapport d'étude Changement climatique et agriculture durable du Burkina Faso : stratégies de résilience basées sur les savoirs locaux, présenté en juin 2016, 105 000 ha disparaissent chaque année.

La disparition progressive du couvert végétal expose les sols au ruissellement et à l'érosion, alors que l'application excessive d'engrais chimiques (le plus souvent non homologués) pour compenser l'appauvrissement des sols accélère la dégradation des écosystèmes et de la biodiversité. Le tout se traduit par une perte du capital productif et par une diminution constante du rendement des cultures vivrières à vocation alimentaire. La déforestation, l'érosion et le bouleversement des cycles hydrologiques locaux accélèrent le processus de désertification et la détérioration des facteurs naturels de production dont dépend l'agriculture vivrière.

La dégradation du milieu naturel renforce l'impact des sécheresses et des inondations. De plus, elle nuit à la capacité

de résistance et de résilience des systèmes productifs familiaux aux aléas climatiques. Le phénomène atteint un point tel que de nombreux paysans se disent aujourd'hui découragés et hésitent à investir dans leurs parcelles, par peur de tout perdre, d'autant plus que pour les exploitations touchées, les mécanismes d'appui ou d'assurance climatique sont encore rares. Les productrices et producteurs font également part des dégâts de plus en plus importants causés par des maladies et des ravageurs (comme les chenilles légionnaires) qui n'avaient jusque-là été observés que dans des régions beaucoup plus chaudes du pays. Toutefois, il reste difficile d'attribuer directement ce phénomène aux changements climatiques, notamment en raison de l'absence d'études scientifiques fiables sur le sujet.

Si le secteur céréalier, essentiellement pluvial et à la base du système agricole burkinabé, semble le plus fortement touché, l'élevage pastoral souffre aussi de la réduction sévère du nombre de points d'eau et de la surface de pâturages. La disparition progressive des graminées pérennes et la concurrence de plus en plus forte pour l'accès au foncier sont à l'origine de conflits croissants entre éleveurs et cultivateurs. D'autre part, les pertes de bétail ont de fortes répercussions sur l'économie familiale, pour qui les animaux constituent le principal moyen d'épargne et de réponse à une crise. Ces pertes réduisent ainsi leur capacité de résilience et aggravent le cycle de la pauvreté.

Le renforcement des inégalités femmes-hommes

Les changements climatiques n'affectent pas les femmes et les hommes de façon égale. Les femmes sont, en effet, beaucoup plus vulnérables aux aléas climatiques, en particulier en milieu rural, car elles dépendent presque exclusivement des conditions naturelles pour assurer leur subsistance, n'ayant qu'un accès très limité à des formations appropriées et aux intrants agricoles (fertilisants, semences améliorées, matériel agricole et systèmes d'irrigation) indispensables pour s'adapter.

Elles exploitent, de surcroît, des parcelles généralement de moins bonne qualité et situées dans des zones plus exposées aux effets du climat. D'autre part, les femmes ne bénéficient pas du même niveau d'appui communautaire que les hommes. Cet appui est pourtant nécessaire pour la mise en œuvre des techniques d'aménagement et de préparation des parcelles face aux effets du climat. Par exemple, le labour amélioré ou l'aménagement de structures antiérosives exigent une haute intensité de main-d'œuvre (cordons pierreux, zaï ou demi-lune). Les hommes mobilisent plus facilement les ressources humaines et financières permettant de sécuriser leur production et d'accroître les rendements, en plus de pouvoir réaliser des travaux rémunérés au besoin, alors que les femmes restent majoritairement cantonnées aux activités familiales et informelles.

À cela s'ajoute le fait que les femmes sont rarement propriétaires des parcelles qu'elles exploitent, ce qui les empêche de sécuriser leur production et limite leur capacité d'investissement, puisqu'une terre productive est souvent récupérée par son propriétaire. Étant sous-représentées, voire absentes au sein des autorités villageoises traditionnelles ou institutionnelles, qui sont encore essentiellement contrôlées par les hommes, les femmes ne participent pas non plus aux décisions relatives à la gestion des ressources naturelles et productives. Ces diverses raisons expliquent pourquoi les parcelles exploitées par les femmes présentent généralement des rendements inférieurs à celles des hommes et sont plus vulnérables aux changements climatiques.

Mais les changements climatiques ont également une incidence sur la qualité de vie des femmes à travers l'ensemble des activités dites reproductives (tâches domestiques, alimentation, approvisionnement en eau et en énergie, éducation, soins aux malades, etc.), dont elles assument la responsabilité. La raréfaction des ressources naturelles accroît ainsi considérablement leur charge de travail et la pénibilité de l'approvisionnement en bois et en eau, dont elles sont traditionnellement responsables au sein du foyer. Selon le

groupement féminin Nabonswendé de Sim, la collecte du bois de chauffe se faisait à moins d'un kilomètre du village il y a 20 ans ; de nos jours, il faut parcourir une dizaine de kilomètres. Les efforts et le temps supplémentaires consacrés à ces corvées se traduisent souvent par une dégradation de la qualité de vie des femmes et réduisent leur capacité à mener des activités génératrices de revenus ou à participer à la vie communautaire. De plus, l'absentéisme scolaire des filles s'accroît, car elles aident leurs mères dans leurs tâches, ce qui entretient les inégalités à long terme.

Enfin, les femmes sont généralement les premières à sacrifier leur ration alimentaire lorsque la nourriture vient à manquer, et ce, indépendamment du travail physique qu'elles exercent. Cette réalité a des conséquences directes sur leur état de santé, en particulier lorsqu'elles attendent un enfant.

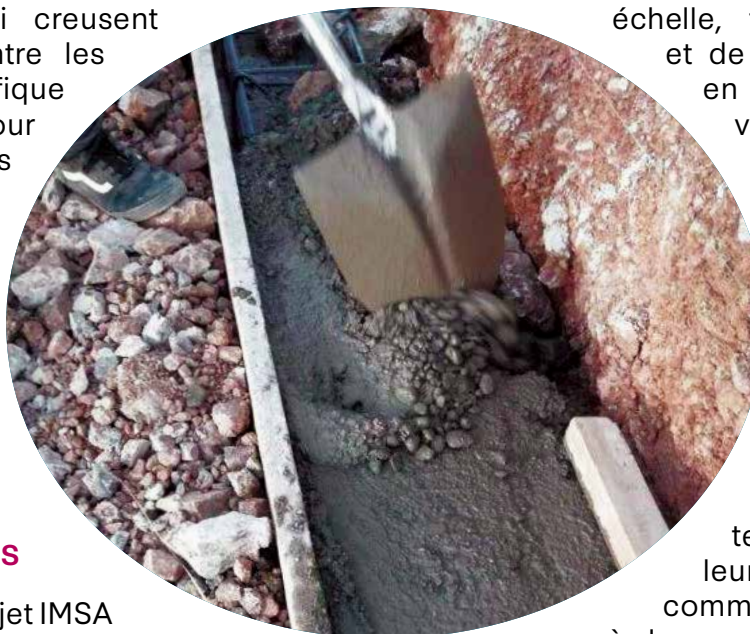
Quant à la sécurité financière des femmes, elle se précarise sous l'effet des changements climatiques. En effet, elles disposent rarement d'une épargne de sécurité, la quasi-totalité de leurs revenus étant mobilisés pour l'éducation des enfants, l'alimentation et la santé. Si la solidarité familiale et communautaire joue encore un rôle crucial en zone rurale dans la réponse aux crises climatiques et alimentaires, les femmes ont rarement la possibilité de trouver un emploi rémunéré de complément en cas de crise. Elles doivent donc le plus souvent mobiliser leurs propres économies pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille tout entière. L'accès au crédit formel (institutionnel) reste d'autre part très difficile pour elles, puisque les garanties exigées, comme la terre ou le bétail, restent le plus souvent la propriété des hommes. Dans ce contexte, la constitution de groupements féminins ou de caisses de solidarité, appelées *tontines*, reste l'un des seuls moyens d'accéder au crédit pour les femmes.

Face à ces nombreux défis et le manque d'appui des politiques agricoles locales et nationales, qui ne prennent pas suffisamment en compte leurs intérêts et leurs besoins particuliers, les agricultrices sont de plus en plus vulnérables

aux changements climatiques, qui creusent encore le fossé des inégalités entre les femmes et les hommes. L'appui spécifique aux productrices est fondamental pour l'avenir de l'agriculture. En effet, les femmes pourraient accroître leurs rendements de 20 à 30 % si elles bénéficiaient du même accès que les hommes aux ressources productives, ce qui permettrait de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 12% à 17%¹⁴.

Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques

Les partenaires burkinabés du projet IMSA ont élaboré diverses stratégies pour répondre aux nombreux défis liés aux changements climatiques et renforcer les capacités d'adaptation des productrices et producteurs à petite échelle. L'approche utilisée mise sur un processus d'innovation prenant sa source à l'intérieur de la communauté et repose sur l'amélioration et la diffusion des savoirs traditionnels et des techniques issues de l'expérience de plusieurs générations d'exploitants. Les équipes de l'AFDR, de l'APIL et de l'USCCPA/BM travaillent ainsi sur la systématisation d'itinéraires techniques adaptés aux nouveaux enjeux climatiques, dans l'objectif de mettre au point des solutions accessibles et facilement reproductibles au sein des communautés de base, afin qu'elles bénéficient au plus grand nombre d'individus. De nombreuses innovations techniques conçues et promues par les pays dits développés restent, en effet, à la fois inadaptées au contexte africain et financièrement inaccessibles pour les productrices et producteurs à petite



échelle, faute de capacité d'investissement et de moyens techniques pour les mettre en œuvre. La récupération, la mise en valeur et l'adaptation de techniques traditionnelles de culture, parfois oubliées, facilitent leur appropriation par le plus grand nombre et contribuent à l'obtention de résultats concrets et durables à grande échelle. Les techniques diffusées sont présentées brièvement, ci-dessous, par thème, à partir de la section III.1.

La stratégie de diffusion des techniques améliorées vise à garantir leur pleine appropriation par les communautés. Ainsi, elle repose sur l'accès à des centres de formation établis au plus près des communautés rurales et sur la formation de techniciens et de formateurs locaux issus de la communauté. Les partenaires ont élaboré les cursus de formation et les itinéraires techniques de manière à ce qu'ils répondent aux nouveaux défis posés par les changements climatiques, tout en tenant compte des conditions précises d'exploitation et de la réalité de chaque exploitant et de chaque organisation paysanne. La formation associe un ensemble de techniques agroécologiques destinées à conserver les facteurs de production et à accroître les rendements à court, à moyen et à long terme.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations vulnérables, les techniques visant à adapter les systèmes de production et à accroître leur résilience s'accompagnent non seulement d'actions destinées à mieux contrôler la conservation et la commercialisation des récoltes, mais aussi d'un appui au renforcement des mécanismes financiers et non financiers de

14 ONU Femmes. Récupéré le 8 avril 2019 du site <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/commission-on-the-status-of-women-2012/facts-and-figures>

solidarité et de résilience par rapport aux chocs climatiques. Les principales techniques et activités, conçues et mises en œuvre selon une approche d'égalité des genres, sont présentées ci-dessous. Ramata Balma, productrice de 45 ans et mère de quatre enfants, qui vit dans le village de Sidigo, dans la commune de Boussouma, témoigne de ses difficultés devant les changements climatiques et des effets bénéfiques des techniques enseignées :

Dans notre famille, nous vivons de ce que nous cultivons. Mais depuis un certain nombre d'années, le climat n'est plus le même qu'au temps de nos parents. De nos jours, nous connaissons de fortes chaleurs en saison sèche et les précipitations sont de plus en plus rares en saison des pluies. Nous souffrons beaucoup. Avant, nous ne connaissions pas la faim, mais maintenant, nous sommes obligés de rationner les denrées pour pouvoir donner à manger à nos enfants. Par exemple, cette année, les pluies ont commencé tôt (au mois de mai), mais actuellement (en septembre) nous vivons des épisodes de sécheresse qui nous inquiètent pour la suite de notre vie en campagne. Mais depuis que mon groupement bénéficie des appuis du projet IMSA, nous résistons mieux à ces changements climatiques. Avec les semences améliorées, les techniques de conservation des sols et les formations sur la protection de l'environnement, nous arrivons à exploiter de manière raisonnable nos ressources naturelles.

Les techniques de conservation des sols

Les stratégies de conservation des sols reposent sur trois principes fondamentaux : réduire au minimum le travail des sols, réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques et améliorer le cycle de la matière organique.

Le semis direct consiste à faire un scarifiage ou des poquets en respectant un écartement de 80 cm sur 40 cm. Cette

technique, qui présente l'avantage de conserver la structure du sol sans l'exposer aux pluies ou à la sécheresse, fait gagner un temps précieux en période de semis.

Pour Soara Kalé, agriculteur du village de Priwé, dans la province des Banwa :

La pratique du semis direct est une réponse simple et efficace au problème d'appauvrissement des sols et permet de gagner du temps au moment de la mise en place des cultures. Grâce à cette technique, dit-il, j'ai pu emblaver 2,5 hectares de maïs en juin passé et je pense obtenir une bonne récolte cette année.

L'association culturale de céréales et de légumineuses, appliquée par les producteurs burkinabés depuis plus d'une quarantaine d'années (association de sorgho et de niébé, par exemple), enrichit les sols en azote, les protège et diversifie la production (donc réduit les risques) grâce à l'étagement des cultures. L'amélioration de cette pratique consiste à semer une légumineuse dans les interlignes de la culture principale (mil, sorgho ou maïs) en respectant un écartement de 80 cm sur 40 cm entre les lignes et un délai de deux semaines entre les semis, afin d'éviter la concurrence des deux cultures.

Koné Marie, productrice du village de Digani, dans la province de la Kossi, se dit très satisfaite de cette technique :

Cette pratique va beaucoup nous aider, nous, les femmes de l'union, car ça nous permet entre autres de diversifier nos cultures en utilisant la même parcelle, ce qui résout en partie le problème de l'accès à la terre lorsque l'on veut étendre ou diversifier notre production. Moi, j'ai emblavé une parcelle mixte de 0,5 hectare. Mon niébé est en pleine récolte et mon sorgho, à la montaison, ce qui me permet de répartir mon effort pour la récolte.

La production de compost amélioré et de fumure organique est utilisée pour enrichir et structurer les sols et les produits selon différentes techniques comme le compostage en tas, les fosses en bordure de champs ou les effluents de biodigesteurs (Figure 1). Ces techniques, notamment promues par le PAM au Burkina Faso, sont facilement accessibles aux producteurs les plus modestes, car elles sont économiques comparativement à l'achat d'engrais chimiques. Elles ont des effets rapides sur la fertilité et contrent l'érosion tout en conservant l'humidité des sols.

Bibata Rouamba, du village de Kamandena, dans la province du Mouhoun, qui a produit 3 tonnes de fumier en tas pour sa parcelle de 0,5 ha de niébé, constate les bénéfices pour sa production en ces termes :

Vous voyez, ma parcelle de niébé n'a pas trop souffert comme l'an passé, les plants se sont bien développés et je n'ai pas eu d'attaque de chenilles. Mon niébé n'a pas trop souffert des 15 jours de sécheresse et ça, c'est grâce au fertilisant organique que j'ai utilisé. Je suis en train de récolter mon niébé. Si tout va bien, je ferai une bonne récolte cette année.

L'utilisation du compost permet d'intensifier la production de manière écologique et remplace la jachère, qui ne répond plus aux contraintes climatiques actuelles. L'augmentation des rendements sur de petites superficies bénéficie directement aux femmes, dont les parcelles sont généralement de taille modeste et les sols, souvent de faible qualité agronomique.

Alima Ouédraogo, productrice à Tanhoko, dans la commune de Boussouma, témoigne ainsi des apports de cette technique :

Le compost m'a permis d'obtenir de meilleurs rendements et de m'adapter aux irrégularités des pluies. Sur mon exploitation d'un hectare, j'ai obtenu l'an passé 750 kg de niébé et 900 kg de sorgho. Dans les années antérieures, j'avais à peine 200 kg de niébé ou de sorgho.

Un seul biodigesteur de 4 m³ peut produire plus de 40 tonnes par an de compost d'excellente qualité, un volume qui peut fertiliser environ 8,4 ha de céréales ou environ 16,8 ha de niébé. Les expériences réalisées sur le terrain démontrent que cet effluent, dépourvu de méthane, s'avère un engrais organique de meilleure qualité que le fumier, le compost traditionnel ou les fertilisants industriels. La production de compost est d'ailleurs un facteur facilitant important dans l'adoption de cette nouvelle technologie d'énergie renouvelable.

Un producteur du village de Ban, dans la province des Banwa, confirme qu'avec cet effluent, les plantes résistent mieux à la sécheresse qu'avec les engrais chimiques :

J'ai voulu faire une expérience en utilisant une partie du champ, sur laquelle j'ai appliqué l'effluent du biodigesteur, et lorsque j'ai semé, j'ai remarqué une nette différence. Les parcelles où l'effluent a été utilisé se présentent bien et il y a moins de mauvaises herbes. Je suis très satisfait du résultat.



Figure 1. Préparation du compost amélioré
Source : AFDR et APIL, 2017.



Figure 2. Cordons pierreux
Source : AFDR, 2017

Les cordons pierreux (Figure 2) sont des ouvrages antiérosifs semi-perméables confectionnés à partir de pierres polyformes disposées sur des courbes de niveau. Ils freinent les eaux de ruissellement et atténuent l'érosion éolienne des sols. Les cordons pierreux permettent ainsi de conserver la matière organique et les éléments minéraux des sols au sein des parcelles qu'ils délimitent, en plus de favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Ils protègent également des inondations la végétation et certains aménagements, tels que le zaï ou les demi-lunes.

Les bandes enherbées ou cordons végétalisés (Figure 3) sont des barrières biologiques qui jouent le même rôle que les cordons pierreux dans le contrôle du ruissellement et de l'érosion des sols, mais qui ont l'avantage supplémentaire de produire du fourrage ou de la paille pour le producteur. La technique consiste à installer ou à entretenir une bande végétative d'espèces pérennes parallèle aux courbes de niveau et d'une largeur suffisamment importante pour réduire le ruissellement et favoriser l'infiltration de l'eau. Les espèces couramment utilisées au Burkina Faso sont *Andropogon gayanus*, *Andropogon asciodis*, *Cymbopogon asciodis* et *Vetiveria zizanioides*.

Figure 3. Exemple de bandes enherbées
Source : AFDR, 2017



Figure 4. a. Zaï manuel
b. Zaï mécanisé sur des terres dégradées
Source : APIL et AFDR, 2017



paillage est une technique ancienne, très répandue dans la zone sud-sahélienne. Elle consiste à recouvrir le sol d'une couche d'environ 2 cm d'herbes, de branchages ou de résidus de récoltes (tiges de mil, de sorgho, de riz, etc.) pour protéger la surface du sol contre la météorisation des agrégats due à l'impact des gouttes d'eau de pluie (effet splash). Le paillage doit être réalisé pendant la saison sèche, quelques mois avant le semis, pour permettre une meilleure décomposition. Cette technique conserve l'humidité du sol par réduction de l'évaporation, tout en facilitant, grâce à la décomposition de la matière organique, la récupération des terres dégradées. Elle favorise également le développement de la microfaune, dont l'activité accélère le processus de dégradation de la matière organique et accroît l'aération ainsi que la porosité des sols (lutte contre la compaction), facilitant ainsi la pénétration des eaux de pluie et réduisant le ruissellement.

Le zaï (Figures 4.a. et 4.b.) est une technique traditionnelle originaire du Yatenga (nord du Burkina Faso). Elle consiste à creuser des cuvettes de 20 à 40 cm de diamètre et de 10 à 20 cm de profondeur, dans lesquelles on ajoute deux poignées de fumure organique (de 300 à 600 g) avant le semis. La terre excavée est utilisée pour former des murets qui



Figure 5. Champs de sorgho avec aménagements de demi-lunes et de cordons pierreux
Source : APIL et AFDR, 2017



délimitent un casier autour du paquet de semences, afin de capter et de conserver les eaux de ruissellement ainsi que les éléments nutritifs du sol. Les rangées de zaï doivent être décalées et perpendiculaires à la pente du terrain pour freiner le ruissellement interstitiel. La taille des cuvettes et leur espacement varient selon le type de sol et les conditions pluviométriques ; elles sont plus larges sur les sols peu perméables et les zones arides, pour accroître le bassin de captation. L'espacement entre les cuvettes doit idéalement être couvert de paillis, ce qui augmente la rétention d'eau du sol et y déclenche une activité biologique.

La demi-lune (Figure 5) est une cuvette en forme de demi-cercle qui possède les mêmes fonctions que le zaï, mais s'avère mieux adaptée pour certaines cultures céréalières, comme le sorgho, et sur les terrains exposés à de fortes pluies ou à des vents violents. Son rebord en forme de croissant, constitué à partir de la terre excavée, est placé perpendiculairement à la pente, et en aval par rapport à celle-ci, de manière à former un impluvium qui capte les eaux de ruissellement. Cette technique permet notamment la récupération des sols dégradés et indurés ou encroûtés, ce qui augmente les surfaces cultivées.

Le bassin de collecte des eaux de ruissellement (BCER) (Figure 6) est un ouvrage qui utilise les couloirs naturels d'écoulement des eaux de pluie pour constituer une réserve d'eau disponible pour l'irrigation. Une structure d'enrochement est disposée en amont de l'ouvrage pour disperser la force de l'eau et permettre la décantation des sédiments, ce qui évitera le comblement précoce de l'ouvrage. Ces structures s'avèrent particulièrement adaptées aux changements du régime des pluies : en captant l'eau des précipitations violentes, elles réduisent les risques d'inondation et d'érosion pour redistribuer cette eau durant les épisodes de sécheresse afin de régulariser et de sécuriser les cycles de production.

L'agroforesterie est pratiquée selon une approche intégrée associant la régénération naturelle assistée, la production de plants en pépinière (Figure 7) et le reboisement. Elle favorise la restauration des sols dégradés et la régularisation du cycle hydrologique et pluviométrique local. La régénération naturelle assistée (RNA) vise à stimuler le développement d'espèces ligneuses et leur intégration au sein des parcelles cultivées, de manière à accroître les rendements. Cette pratique est très appréciée des



Figure 6. Bassin de collecte des eaux de ruissellement du Centre de formation agricole et artisanale de Tangaye
Source : AFDR, 2017

Figure 7. Production de plants en pépinière
Source : USCCPA, 2017



communautés, car même si elle exige relativement peu d'efforts et de connaissances techniques, elle produit des bénéfices à long terme.

La production de plants en pépinière peut se concentrer sur des espèces endogènes adaptées aux conditions locales, en plus d'offrir une source complémentaire de revenus. Les espèces ayant une valeur productive ou apportant différents types de services écologiques sont privilégiées : production fruitière ou ligneuse, valeur nutritive (comme celle qu'offre le *Moringa oleifera*), espèces fourragères, enrichissement des sols en azote, lutte contre l'érosion, infiltration des eaux de ruissellement, etc. Les plantules sont mises en terre par les producteurs autour des parcelles (pour réduire l'érosion éolienne) ou de façon dispersée (de manière à protéger les sols du rayonnement solaire tout en les enrichissant de matière organique). Des campagnes communautaires de reboisement sont également organisées pour conserver les espaces sensibles comme les zones de ruissellement, les environs des sources et des plans d'eau (ripisylves, par exemple), les zones de recharge des nappes phréatiques ou les zones boisées restaurées. Les effets positifs sur la biodiversité contribuent en outre à l'équilibre des écosystèmes locaux et à la conservation des facteurs naturels de production.

Les semences améliorées à cycle court (Figure 8) permettent de réduire considérablement la vulnérabilité des cultures aux sécheresses en raccourcissant le cycle cultural. Ces semences, issues de la sélection génétique mais sans modification du génome (sans OGM), s'avèrent plus résistantes au stress hydrique et permettent donc d'accroître ou sécuriser les rendements lorsque des poches de sécheresse



Figure 8. Semences améliorées à cycle court
Source : USCCPA, 2017

Figure 9. Biopesticides
Source : USCCPA, 2017



affectent les plants, en particulier en période de germination. Le projet facilite ainsi l'acquisition de semences améliorées certifiées par le Service national des semences du Burkina Faso, mais appui également le processus de sélection et de conservation de semences locales, par la constitution de réserves familiales ou communautaires (dotation de silos et formations), ainsi que des banques de semences accessibles aux petits producteurs à des conditions privilégiées, afin de renforcer leur résilience face aux crises climatiques et économiques.

Les biopesticides (Figure 9), élaborés à l'aide de produits naturels disponibles localement comme la poudre de neem, l'oignon, l'ail, le piment, la cendre ou le savon, offrent une option facilement accessible aux producteurs à petite échelle, respectueuse de l'environnement et de la santé humaine. Associés aux fertilisants organiques, ils permettent de réduire les coûts de la production et d'accroître sa valeur ajoutée, en particulier lorsque la filière biologique est certifiée. La production et l'utilisation de bioherbicides et de biofongicides complètent cette approche.

Les techniques d'élevage adaptées aux changements climatiques

La raréfaction du fourrage et la pression de plus en plus importante sur les ressources naturelles imposent le développement de l'élevage en contention (Figure 10), associé à des techniques améliorées de conservation et de préparation du fourrage. Cette pratique présente également l'avantage de permettre un meilleur suivi de l'état de santé des



Figure 10. Élevage en contention
Source : APIL, 2017

animaux et de faciliter la collecte et la valorisation des déjections pour la production de fumure destinée à accroître la fertilité des parcelles. Ce type d'élevage est d'autant plus important qu'il occupe une grande place dans l'économie locale,

tant par les revenus qu'il génère que par son rôle de réserve financière en cas de choc économique ou climatique. La vente d'un animal reste un capital mobilisable qui contribue à la résilience des ménages à faible revenu en cas de dépenses imprévues, par exemple s'il faut relancer la production agricole à la suite d'un événement extrême ayant dévasté les champs.

Les biodigesteurs permettent la production de biogaz (méthane) avec des excréments animaux grâce au contrôle du processus de décomposition anaérobie dans une chambre d'un volume de 4 m³ par ménage. Par l'énergie qu'ils produisent, les biodigesteurs constituent donc un substitut au bois de chauffe pour les ménages ruraux. En plus de réduire la déforestation, ils contribuent à l'amélioration des techniques d'élevage, car ils exigent la mise en contention des animaux, ainsi que la récolte et la valorisation de la matière organique pour le fourrage et pour la préparation de fumure avec des effluents. Ceux-ci constituent un engrais organique d'excellente qualité, abondant (40 tonnes/an par biodigesteur) et accessible gratuitement.

M. Serge Somda, technicien du Programme national de biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF), précise ceci :

L'engrais chimique utilisé régulièrement rend le sol acide, d'où l'appauvrissement du sol. Si nous voulons léguer nos terres aux générations futures,

nous devons utiliser l'effluent ou les fertilisants naturels. L'utilisation d'un fertilisant naturel comme l'effluent transformé en compost grâce au biodigesteur permet de préserver nos sols.

Adou Traoré, producteur du village de Sembadougou, témoigne des avantages de cette technique :

L'effluent du biodigesteur est un vrai produit fertilisant, meilleur que l'engrais chimique ou que le fumier ordinaire, car plus facilement assimilable par les plantes. Avec lui, les plants résistent mieux aux poches de sécheresse et aux maladies.

Les biodigesteurs réduisent aussi de façon notable les émissions de gaz à effet de serre liées à la combustion des matières ligneuses et à l'utilisation des engrais chimiques, dont l'application libère du dioxyde de carbone (CO₂), mais surtout de l'oxyde nitreux (N₂O), dont le pouvoir de réchauffement est 298 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone.

L'accès des ménages ruraux aux biodigesteurs contribue enfin à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles. Celles-ci, traditionnellement chargées des corvées de bois, sont vulnérables aux maladies respiratoires et oculaires liées à l'exposition répétée et prolongée aux fumées de combustion. Les biodigesteurs permettent de réduire la charge de travail et la pénibilité liées à la collecte du bois de chauffe, ainsi que le temps passé à cuisiner. Améliorant ainsi l'assiduité scolaire des filles, ils permettent en outre aux femmes de mener des activités génératrices de revenus et d'accroître leur participation à la vie communautaire. La participation des hommes à l'approvisionnement énergétique du foyer par la collecte et la préparation des déjections contribue également à réduire les inégalités au sein des ménages.

Après l'installation d'un biodigesteur, M^{me} Ouédraogo Habibou dit Sapoka, productrice dans le nord du pays, a établi en 2017 un nouveau restaurant à Bouli, dans la commune de Thiou. Ce restaurant, où elle fait sa cuisson à l'aide du biogaz

produit par son biodigester, répond aux besoins des membres de la communauté. De plus, la disponibilité de la source d'énergie (biogaz) et des produits frais (légumes), favorisée par les activités du projet IMSA, a été un facteur déterminant dans la création du restaurant.

La stratégie de conservation et de commercialisation des récoltes

La mise en marché collective est un mécanisme permettant aux petites productrices et petits producteurs agricoles de regrouper les excédents de leur production individuelle au sein d'une organisation paysanne en vue d'en faire une commercialisation groupée, avec l'objectif d'améliorer les conditions de vente grâce à un meilleur pouvoir de négociation. Grâce à la conservation des récoltes dans les magasins de stockage, cette organisation peut aussi contrôler la mise en marché et vendre la production lorsque les prix sont favorables, ce qui permet d'accroître les bénéfices.

L'amélioration des moyens de conservation engendre une réduction sensible des pertes post récolte tout au long de la chaîne de valeur. Les études menées par l'AFDR (2013) et la FAO¹⁵ au Burkina Faso montrent en effet que, chaque année, les pertes et le gaspillage alimentaires atteignent en moyenne 30 % pour les céréales, de 40 à 50 % pour les racines, les tubercules, les fruits et les légumes et 20 % pour les oléagineux, la viande et les produits laitiers. Grâce à la conservation groupée des récoltes, les organisations paysannes peuvent aussi racheter des productions de céréales, les stocker puis les revendre à leurs membres à prix réduit lors des périodes de soudure.

Le manque d'équipements et de techniques de conservation était un facteur important de vulnérabilité des ménages ruraux aux chocs climatiques, car il leur enlevait la possibilité de recourir à leurs propres réserves alimentaires en cas de perte de la production ou de besoins financiers imprévus. Avant la mise

en marché collective, les ménages vendaient à bas prix leurs surplus en période de récolte, lorsque l'offre était importante, et étaient contraints d'acheter des aliments de moindre qualité à un prix beaucoup plus élevé en période de soudure. Cela les exposait au risque d'insécurité alimentaire et mobilisait leur épargne, qui n'était alors plus disponible pour relancer la production après un choc climatique.

Le système de mise en marché collective instauré par les partenaires burkinabés a, entre autres, ces objectifs :

- (i) La modification du rapport de force entre les producteurs et les commerçants, afin d'améliorer le pouvoir de négociation des producteurs en agissant sur le niveau ou la volatilité des prix du marché des produits agricoles ;
- (ii) L'intérêt collectif des producteurs, basé sur le principe de l'équité dans l'accès au marché et sur la parité entre producteurs agricoles des différentes zones. Les frais liés à la commercialisation sont mis en commun pour que les producteurs situés loin des centres de regroupement des stocks ne soient pas défavorisés ;
- (iii) L'offre de produits de qualité, par l'instauration de règles de commercialisation basées sur la qualité (mise en place d'infrastructures et d'équipements de stockage et de conservation).

Ce système met les productrices et les producteurs au centre de toutes les actions de commercialisation des produits agricoles, pour qu'ils deviennent des acteurs incontournables du processus de vente. Le regroupement de l'offre repose sur l'engagement des productrices et des producteurs à livrer, au moment de la récolte, un volume d'excédents prédéterminé. Cet engagement est consigné par l'organisation à la base ainsi que par l'organisation faîtière. L'objectif de cette approche communautaire, soutenue par le Programme alimentaire

mondial (PAM) et la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire, est d'arriver à créer un équilibre des pouvoirs basé sur la juste représentativité et la volonté des producteurs à la base.

La qualité des produits entreposés ayant une influence importante sur le prix de vente, des investissements et des formations techniques ont été mis en place pour améliorer les conditions de collecte et de conservation des produits agricoles et répondre ainsi aux exigences du marché. Dès lors, sacs à triple fond, silos métalliques, palettes, bascules et magasins (Figure 11) se sont répandus. Ces moyens ont permis de réduire les pertes liées à la détérioration des grains, aux attaques de rongeurs et d'insectes, aux pertes de poids et à la baisse de la valeur nutritionnelle des produits.

Les filières traditionnellement gérées par les femmes, comme celles du niébé et du bissap, ont été particulièrement appuyées. De plus, la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes des organisations paysannes a été renforcée, pour réduire les inégalités. Ainsi, la stratégie de commercialisation groupée du niébé, lancée par l'AFDR avec les productrices, a permis d'améliorer les prix de vente et les revenus, ce qui a eu un effet direct sur la scolarisation des enfants, l'alimentation et la santé. La commercialisation groupée constitue un levier important pour l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que pour la lutte contre les injustices sociales et la pauvreté en milieu rural.

Figure 11. Magasin de stockage du niébé
Source : AFDR, 2017



Les mécanismes financiers et non financiers favorisant la résilience devant les changements climatiques

Dans une économie rurale qui repose presque exclusivement sur l'agriculture, et en l'absence de systèmes d'assurance agricole et climatique, l'épargne collective (tontines ou microfinance) constitue un important mécanisme de résilience, en particulier pour les femmes, qui sont souvent exclues des programmes étatiques et des mécanismes institutionnels. Des outils financiers adaptés au contexte des changements climatiques ont donc été conçus et mis en place avec la collaboration d'institutions financières. Ils servent à constituer des fonds de garantie et à offrir une ligne de crédit dont les conditions répondent aux besoins des productrices et producteurs à petite échelle. Ces fonds facilitent le démarrage des campagnes agricoles ou la relance de la production après une crise climatique, notamment grâce à l'achat d'intrants (semences améliorées et matériel) ou au recours à une main-d'œuvre rémunérée. Le montant du prêt est basé sur une estimation prévisionnelle des rendements et sur l'appréciation des prix courants. Les producteurs s'engagent à livrer un volume donné pour rembourser, en argent ou en nature, le crédit contracté.

Les femmes sont les premières bénéficiaires de ce mécanisme, car faute de garantie foncière ou immobilière, elles ont difficilement accès au crédit agricole des institutions financières. Afin de renforcer la stratégie d'égalité des genres établie, les partenaires du projet IMSA appuient la mise en place de fonds de solidarité visant exclusivement des groupements de femmes. Les fonds de ce type utilisent l'approche du programme Épargne pour le changement (EPC) (Figure 12), qui mobilise les femmes tout en les formant à la gestion collective de l'épargne afin de renforcer leurs capacités d'investissement. L'épargne investie collectivement est utilisée pour appuyer les initiatives économiques des membres, qui concernent le plus souvent l'agrotransformation ou la commercialisation, mais également parfois la réaction à un choc climatique ou économique. Le mécanisme d'octroi des prêts et la solidarité entre membres, qui sont des femmes liées par des liens communautaires forts, permettent de limiter les risques de surendettement et de garantir un taux de recouvrement très élevé.



Figure 12. Partage de l'épargne du groupement Basneré et Paligwendé, commune de Oula
Source : AFRD, 2017

Les mécanismes non financiers de solidarité, qu'ils interviennent entre membres d'une même famille ou entre producteurs et productrices, jouent également un rôle important dans les sociétés rurales qui font face aux crises. Ils renforcent aussi les capacités d'adaptation de l'agriculture à petite échelle vis-à-vis des bouleversements du climat. Partant de cette réalité, les partenaires burkinabés ont appuyé la structuration d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), qui facilite l'accès aux équipements agricoles de qualité pour des personnes n'ayant pas les moyens de mécaniser leur production. La modernisation des techniques de culture, en particulier du labour sur des terrains de plus en plus indurés et difficiles à travailler sous l'effet de la sécheresse, représente un gain essentiel de temps et d'efforts, qui permet notamment aux productrices et producteurs de consacrer davantage de temps à la mise en œuvre de techniques de conservation des sols ou à la production d'intrants écologiques. La mutualisation des moyens techniques est un levier important de solidarité pour lever les contraintes imposées par les aléas climatiques, mais elle suppose un bon niveau de structuration des coopératives et la définition de mécanismes de gestion équitables du matériel et des équipements.

Conclusion

Les changements climatiques sont une réalité qui affecte durement les populations rurales du Burkina Faso, en particulier les producteurs à petite échelle (pratiquant l'agriculture

familiale durable - AFD), et encore davantage les femmes, qui ne disposent pas des moyens techniques et financiers pour s'adapter aux crises climatiques et y faire face. Dans un contexte de grande pauvreté, il est indispensable de concevoir et de mettre en œuvre des approches de développement intégrées qui reposent sur la gouvernance et la mobilisation communautaires, pour renforcer durablement les capacités d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.

Dans cette perspective, le modèle d'intervention élaboré et mis en œuvre par les partenaires burkinabés du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) de la FJPEL, c'est-à-dire l'AFDR, l'APIL et l'USCCPA/BM, associe à des mécanismes structurés de solidarité l'amélioration des techniques de production traditionnelles et la diffusion d'innovations culturelles adaptées aux réalités des populations vulnérables. Cela permet la constitution de réserves alimentaires, une commercialisation plus juste et rentable des surplus, ainsi qu'un accès plus équitable au crédit, aux intrants et à la machinerie agricole.

La philosophie du développement rural par la base, qui s'appuie sur le renforcement des capacités des populations locales et des acteurs du milieu, est la seule qui permette de rompre avec les logiques à court terme et parfois attentistes, inadaptées à des conditions climatiques et socio-économiques en perpétuel changement. Certes, l'adaptation exige une meilleure connaissance de l'évolution de son environnement et la maîtrise des techniques et des processus permettant d'y faire face. Mais elle suppose aussi, avant tout, le renforcement de mécanismes communautaires permettant aux populations concernées de devenir des acteurs de changement capables de choisir et de mettre en œuvre les stratégies de réponse et de développement s'accordant à leurs besoins et à leurs ambitions.

« Dans cet ouvrage, nous présentons la synthèse d'une systématisation dans l'action que nous avons vécue avec les partenaires qui, au Pérou, en Bolivie et au Burkina Faso, ont été au centre du projet Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) de **Mission inclusion**. À travers ce processus original nous avons, ensemble, généré un riche savoir d'expérience en effectuant un retour critique sur des pratiques de développement qui nous a permis d'en rendre compte et d'en dégager la signification dans le cadre des dynamiques de transformation sociale de nos sociétés et du système mondial. Pour nous, cette systématisation ainsi que les expériences sur lesquelles il porte correspondent à une volonté de décolonisation de la pensée et de l'action dans le champ de la coopération internationale. »